TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11765 – VENDREDI 26 NOVEMBRE 1982

LA RÉUNION DU GATT

Les États-Unis et la C.E.E. s'affrontent sur les questions agricoles

LIRE PAGE 37



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 55 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Coup de théâtre à Jérusalem

Un mois après le début de leurs travaux, les membres de la commission d'enquête dont M. Begin, à son corps défendant, avait dû accepter la constitution ont provoqué à Jérusalem un coup de théâtre. Nul, en effet, ne s'attendait qu'elle fournît aussi vite et aussi clairement des indications sur les résultats de ses investigations à propos des responsabilités encourues dans les massacres de Sabra et de Chatila. Or elle vient d'avertir M. Begin et huit autres des quarante-deux « témoins » entendus à ce jour que leur responsabilité pourrait être mise en cause et qu'ils devaient lui fournir des justifications et des explications complémentaires.

Le premier ministre israélien peut, aux termes de cette mise en garde, « subir un préjudice » si la commission est amenée à conclure qu'il n'a pas « apprécié convenablement » le « rôle que pouvaient jouer » les phalangistes libanais après l'entrée des troupes israéliennes dans Beyrouth-Ouest, et donc les forfaits qu'ils pouvaient y commettre. M. Begin est averti on ne peut plus clairement que, si cette erreur devait être démontrée, elle équivaudrait au « non-accom- plissement du devoir qui incombe à un premier ministre ». En 1974, une commission analogue, chargée d'établir les responsabilités des carences constatées dans la défense du pays au cours de la guerre du Kippour, n'avait pas osé s'en prendre aux membres du gouvernement.

Déjà durement éprouvé sur le plan personnel par le récent décès de son épouse, M. Begin n'avait pas fait connaître sa réaction ce jeudi, en fin de matinée. En bonne logique, la sommation qui lui est adressée ne modifie pas fondamentalement sa situation. Il avait fait savoir, il y a plusieurs semaines, qu'il s'en remettrait au jugement des électeurs si les conclusions définitives de la commission d'enquête — attendues pour la fin de janvier — contenaient, comme tout le laisse maintenant prévoir, des critiques à son endroit. Rien n'indique pourtant que ces élections anticipées seraient fatales au Likoud, et il semble même que la formation du premier ministre pourrait obtenir un succès plus net que celui, acquis d'extrême justesse, du scrutin de juin 1981. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les travaillistes ne souhaitent pas hâter la consultation. Le parti national religieux, allié du Likoud, craint lui aussi une défaite et empêche, du moins pour l'instant, M. Begin de convoquer les Israéliens aux urnes. Il ne maintiendrait sans doute pas cette position si le rapport final des enquêteurs se révélait accablant pour le premier ministre.

En toute hypothèse, c'est une leçon de démocratie et de morale qui vient d'être administrée à Jérusalem. Avant de répondre devant les électeurs de l'ensemble de sa politique, le chef du gouvernement se voit contraint de dresser le bilan de ses actes, omissions ou erreurs. Les Israéliens lui en tiendront-ils rigueur ? Ils auront du moins jugé sur pièces.

(Lire page 7 l'article de FRANCIS CORNU.)

Un entretien avec M. François Mitterrand

- **La nouvelle direction soviétique pourrait bouger du côté de l'Afghanistan**
- **La part du prélèvement social et fiscal doit être stabilisée puis réduite**
- **La crise durant, le devoir national exige qu'on mobilise tous les moyens**

Après deux interventions solennelles — l'une le 17 août dernier à la télévision après l'attentat de la rue des Rosiers, l'autre le 27 septembre à Figeac au cours de son voyage en Midi-Pyrénées, — le président de la République a accepté de nous accorder, pour la seconde fois depuis le début de son septennat, une interview (la première a été publiée dans *le Monde* du 2 juillet 1981). Il a répondu aux questions que lui ont posées Jacques Amalric, Philippe Labarde et Jean-Marie Colombani.

M. Mitterrand a accordé cet entretien au *Monde* avant son départ pour l'Égypte, où il est arrivé mercredi et où il a eu ses premiers entretiens avec le président Moubarak. Au cours du dîner offert en son honneur, le président de la République — qui sera samedi 27 novembre en Inde — a réaffirmé que *« seule une reconnaissance mutuelle et préalable entre les protagonistes permettra enfin de définir une méthode et de progresser vers la paix »* au Proche-Orient. *« Israël doit voir reconnaître son droit de vivre dans des frontières sûres, reconnues, garanties,* a-t-il ajouté, *mais le peuple palestinien doit aussi se voir reconnaître le droit à une patrie et aux structures de son choix ».*

Analysant la situation créée en U.R.S.S. par l'accession de M. Youri Andropov au poste de secrétaire général du P.C.U.S., M. François Mitterrand souligne, dans nos colonnes, que la nouvelle direction soviétique devrait bouger davantage du côté de l'Afghanistan que de la Pologne.

En ce qui concerne l'économie, le président estime qu'une reprise mondiale est possible dans les années 1984-1985. La France, pour autant, ne doit pas renoncer à sa politique *« rigoureuse »*. Cette rigueur doit notamment se traduire par une stabilisation puis une diminution des prélèvements obligatoires, qui suppose un strict contrôle de l'évolution des budgets sociaux *« au risque de provoquer des mécontentements »*. Les efforts demandés à la nation doivent cependant être équitablement répartis et le gouvernement doit protéger *« le pouvoir d'achat de ceux qui vivent difficilement »*.

Alarmé par le déficit extérieur, dont le redressement est prioritaire, le président estime que cet objectif ne pourrait être atteint que par la restructuration de notre industrie et l'amélioration de sa compétitivité. Rejetant les accusations de protectionnisme lancées contre la France, partisan d'un développement de la coopération industrielle européenne, M. Mitterrand réaffirme enfin sa volonté de développer la coopération avec le tiers-monde, qui passe par la reconstruction d'un système monétaire international plus cohérent.

— Monsieur le président, vous avez bien voulu accepter de répondre à nos questions sur des problèmes d'actualité. Nous vous parlerons de politique intérieure et de politique extérieure en sachant à l'avance qu'il nous faudra arbitrairement choisir parmi les sujets qui sollicitent notre attention. Et nous commençons tout de suite en vous demandant ce que vous pensez de la nouvelle situation créée à Moscou après la mort de Leonid Brejnev et la désignation de M. Andropov.

— Me viennent à l'esprit deux réflexions contraires. La première est que, quoi qu'on dise, un changement d'homme en entraîne toujours d'autres. L'accession aux responsabilités crée des obligations nouvelles. Même si elle ne change pas les convictions de celui qui en bénéficie, il voit les choses sous un autre angle. C'est à lui qu'il appartient d'agir, de décider. Et il le fait selon son tempérament, ses inclinations, son expérience, or la personnalité de M. Andropov semble riche de dons. Dire qu'avec lui rien ne sera modifié de ce que nous avons connu sous Leonid Brejnev serait donc imprudent. La deuxième est que M. Andropov est issu d'un système, et qu'il n'y a pas de raison que l'arbre ne produise pas les mêmes fruits ; une aventure à la Khrouchtchev n'arrive pas tous les quatre matins. Quoi qu'il en soit, la Russie voudra conserver son aire d'influence, assurer sa sécurité, continuer sa progression idéologique et politique sur tous les continents. Ce sont là les données permanentes de l'état de puissance. Les oublier serait mortel. Mais que d'inflexions, de démarches possibles, finalement déterminantes, selon que l'état de puissance s'accommode de l'équilibre ou bien de son contraire ! D'autant plus que les successions sont l'occasion d'apurer les comptes, d'établir les bilans. A cet égard, j'attends davantage de la nouvelle direction russe qu'elle bouge du côté de l'Afghanistan que du côté de la Pologne. Les premiers entretiens de M. Andropov sont, à cet égard, significatifs : Chine, Inde, Pakistan. Les Occidentaux se reprocheront peut-être bientôt d'avoir mésestimé l'Asie. Je continue enfin de croire que la politique soviétique recherchera dans la paix ce qu'elle ne pourrait obtenir par la guerre dont, plus qu'aucun autre pays du monde, elle connaît le prix.

— Le fait d'envoyer le premier ministre, M. Mauroy, aux obsèques constitue-t-il un geste politique ?

— La France représentée par le chef du gouvernement de la République, c'était simplement rappeler que la relation franco-russe s'inscrit aujourd'hui comme hier dans la continuité de notre histoire.

(Lire la suite page 8.)

LA RÉFORME DU C.N.R.S.

- **Le décret définissant la nouvelle organisation est publié.**
- **M. Chevènement a nommé quatre directeurs scientifiques.**

(Lire page 16 nos informations et l'interview de M. Pierre Papon, directeur général du C.N.R.S.)

LA REFONTE DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

(Lire page 35 l'analyse du décret

L'élection du chef de l'État soviétique retardée

Le Soviet suprême a achevé le mercredi 24 novembre sa session d'automne sans élire le successeur de Brejnev au poste de chef de l'État. On voit là le signe que l'accord ne s'est pas encore fait au sein du bureau politique sur le cumul ou la répartition des tâches et des titres.

Un léger remaniement gouvernemental a été approuvé. M. Aliev, qui avait déjà été nommé lundi membre titulaire du bureau politique, devient premier vice-président du conseil des ministres.

Cette session a été marquée aussi par la première intervention publique, depuis qu'il occupe son poste, de M. Fedortchouk, président du comité pour la sécurité d'État (K.G.B.). Il a présenté une loi sur le renforcement de la surveillance aux frontières.



Un grain de sable

De notre envoyé spécial DANIEL VERNET

Moscou. — Par sa rapidité, l'élection de M. Andropov au secrétariat général du P.C. soviétique quelques heures après la mort de Leonid Brejnev avait apporté la démonstration du bon fonctionnement des institutions. Aucune vacance du pouvoir n'avait eu lieu, tout s'était passé dans l'ordre et le calme. La session d'automne du Parlement, qui était prévue depuis longtemps et n'avait dû être repoussée que d'une semaine, n'allait-elle pas permettre de parachever la succession par la désignation d'un nouveau président du présidium du Soviet suprême ? Un grain de sable, dont il reste à comprendre la nature, a enrayé la mécanique. La session d'automne du Soviet suprême s'est terminée mercredi 24 novembre sans qu'un président du présidium ait été élu.

Que s'est-il passé ? Il est possible que M. Andropov n'ait pas voulu aller trop vite en besogne, mais on ne saurait exclure que les partisans d'un cumul des fonctions de chef de parti et de chef de l'État n'aient pas été en mesure de faire prévaloir immédiatement leurs vues contre les tenants d'une direction plus collégiale.

Certes, la Constitution de 1977 n'emploie pas le terme « chef de l'État » pour désigner le président du présidium, l'organisme qui exerce une sorte de magistrature suprême collective (1).

(Lire la suite page 3.)

(1) Le présidium du Soviet suprême comprend un président, un premier vice-président, quinze vice-présidents (un par République fédérée) et vingt membres.

POINT

Une apparente réconciliation

Après avoir protesté à plusieurs reprises de leur volonté d'enterrer la « querelle des chefs », de jouer l'union de l'opposition, il ne restait plus à MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac qu'à déjeuner ensemble. Au travers de cette rencontre symbolique, ils ont cherché à liquider leur passif aux yeux de l'opinion, et donc à satisfaire les aspirations unitaires de leur électorat.

Ce geste reste la manifestation formelle d'une apparente réconciliation. Il ne peut faire oublier que le contentieux entre les deux hommes demeure lourd. Il remonte, au moins, au mois d'août 1976, lorsque M. Chirac a quitté son poste de premier ministre en exprimant publiquement son désaccord avec M. Giscard d'Estaing. Il avait culminé au moment de l'élection présidentielle de 1981. Au lendemain de son échec, M. Giscard d'Estaing avait accusé son ancien premier ministre de « trahison ».

Cette rencontre intervient quelques jours après l'accord de principe intervenu sur l'élaboration d'une plate-forme commune de l'opposition et trois jours avant le congrès de l'U.D.F., auquel participera l'ancien président de la République.

Face aux différentes composantes de l'U.D.F., soucieuses de montrer leur unité mais désireuse de ne pas se perdre dans un débat sur la désignation de leur chef de file, M. Giscard d'Estaing se place « naturellement » en position d'interlocuteur unique de M. Chirac. Il écarte par ce geste M. Raymond Barre et, accessoirement, Mme Simone Veil, dont les noms sont régulièrement cités parmi ceux des « présidentiables ».

L'Humanité qui, à la une de son numéro de jeudi, accorde une large place à cette rencontre, estime qu'elle « confirme l'offensive réactionnaire » de l'opposition. Dans l'esprit des dirigeants communistes, la constitution d'une sorte de « front du refus » prend la valeur d'avertissement adressé à la majorité et singulièrement aux socialistes, au moment où le P.C. et le P.S. sont engagés dans une négociation délicate pour les élections municipales.

(Lire page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Séquelles

C'est généreux, la France !

Le pardon est acquis pour les anciens putschistes. Ce fut un beau combat que cette bataille dite des « séquelles » de la guerre d'Algérie. Elle opposa entre eux des hommes à principes et profite à des hommes qui n'en eurent pas beaucoup, naguère.

Quand il s'agit de se faire pardonner ses fautes, la France est plus radine. On vient d'accorder 25 000 francs d'indemnisation à un homme qui fut détenu pendant quatre ans et vingt-sept jours avant d'être innocenté. Ce n'est pas cher payer la séquelle de l'injustice.

BRUNO FRAPPAT.

UN DICTIONNAIRE CRITIQUE DE LA SOCIOLOGIE

Les hésitations d'une science

Peu de sciences sont aussi incertaines de leur définition et de leurs buts que la sociologie. L'économie s'intéresse à la production et à la distribution des choses ; l'anthropologie s'occupe des mondes primitifs ; la géographie étudie le rapport de l'homme à l'espace naturel ; l'histoire place les phénomènes dans le temps. Toutes ces disciplines ont pour objet la société, mais toutes sont clairement situées par une spécificité simple et nette de leur approche.

Rien de tel pour la sociologie, que l'on ne peut se contenter de sacrer « science de la société » puisque l'économie, l'anthropologie, la géographie et l'histoire répondent aussi bien qu'elle à cette définition. La plupart des cours et manuels de sociologie commencent d'ailleurs par une inévitable et angoissante question : « Qu'est-ce que la sociologie ? » La réponse varie selon le temps et le lieu.

La publication d'un *Dictionnaire critique de la sociologie*, entièrement rédigé par deux auteurs, Raymond Boudon et François Bourricaud, illustre une fois de plus la plasticité d'une discipline reconnue comme essentielle, mais qui donne fréquemment l'impression d'être insaisissable. Il montre en tout cas que la sociologie d'aujourd'hui s'oppose à la sociologie des origines, à laquelle l'anthropologie d'un Lévi-Strauss serait finalement plus fidèle.

(Lire page 22 l'article d'EMMANUEL TODD dans « le Monde des livres »)

Le Monde

idées

L'affaire du Coral

Parce qu'elle met en jeu à la fois l'enfance, la folie et la sexualité, l'affaire du Coral suscite des passions contradictoires, dont rend compte l'abondant courrier reçu par notre journal depuis un mois. Le contraire serait étonnant : du débat sur la libéralisation de l'avortement à la lutte des homosexuels contre la discrimination dont ils sont fréquemment les victimes, rien de ce qui a trait à la sexualité et aux « normes » ne laisse indifférent. Il n'y a pas non plus de « neutralité » possible face à la maladie mentale, pudiquement appelée « handicap ».

Les enfants du Coral se situent — parmi d'autres — au carrefour des peurs et des « dysfonctionnements » de la famille, de l'école, de la médecine, de la justice, bref du monde adulte. Pour aider ces jeunes que le réel effraie, rebute ou indiffère, on a créé, depuis plusieurs années, des « *lieux de vie* », ces *institutions qui refusent* d'être des institutions et veulent opposer à l'« enfermement » de jadis le « vivre avec » qui résume leur visée thérapeutique.

L'instruction ouverte à propos du Coral, les *accusations d'actes de pédophilie sur lesquelles la justice* aura à se prononcer montrent, de manière brutale, que la question des « limites » du fameux « vivre avec » méritait *d'être posée. Le* bon sens s'étonne que des éducateurs aient pu, en tout cas dans des textes, contester jusqu'à la nécessité de poser des limites.

S'occuper de marginaux est une tâche rude, *exigeante*, éprouvante pour les nerfs et le psychisme. Il y faut une force, une personnalité, un équilibre que peu d'individus « normaux » possèdent. Les grands éducateurs sont souvent hors normes, mais le débat porte sur le risque qu'il y a à transformer certaines « tendresses » en abus de pouvoir. — Br. F.

Les limites du « vivre avec »

Les parents des enfants confiés à des « lieux de vie » sont parmi les soutiens les plus convaincus du Coral et de son responsable. Cette conviction peut aller jusqu'à la confiance absolue qu'exprime Mme Rose-Marie Loumeau, de Dieppe : « *Il est*, écrit-elle, *hors de question que, dans un lieu de vie, qui que ce soit ait été violé, forcé ou maltraité avec l'approbation des permanents. Vivre dans un tel « lieu », c'est justement respecter l'autre, c'est avoir une chance d'être heureux.* »

Mme M.-C. Duret, d'Arbois (Jura), « *mère d'un jeune psychotique qui a passé quatre ans au Coral* », raconte que M. Sigala « *a été le havre, le soutien, l'ami de notre fils et de ses parents* ». « *Il nous a aidés, mon mari et moi, à mieux comprendre notre enfant, à mieux l'accepter, à mieux l'aider, et à mieux l'aimer.* » Le directeur du Coral est « *un idéaliste, un passionné, un provocateur, un lutteur. Il est de ces êtres hors du commun qui ne peuvent qu'attirer amour et haine, jalousie et rancœur, et s'exposent parfois très dangereusement* ».

Au nom de l'Association des parents d'enfants confiés à des lieux de vie (A.P.E.C.L.), M. Jean Ravelet, vice-président pour la région parisienne, fait remarquer :

« *Aucun de nos enfants n'a été retiré des lieux de vie par ses parents : cela témoigne de la confiance que nous continuons à accorder au Coral et aux autres. Cette confiance n'est pas aveugle, elle est solidement motivée :*

— par l'action entreprise par Claude Sigala depuis plusieurs années, basée sur le respect de l'autre, la liberté de choix et l'alternative qu'elle offre à l'enfermement psychiatrique ;

— par nos contacts fréquents avec les lieux de vie tant sur place qu'au cours des nombreuses réunions parents-animateurs ;

— et surtout par l'épanouissement qui en est résulté pour nos enfants. »

« Tout, sauf équivoque »

Un « voisin » du Coral, M. Pierre Manent, sculpteur et écrivain habitant à Sommières (Gard), témoigne lui aussi : « *J'ai pris l'habitude de me rendre au Coral chaque fois que pèse la solitude de mon atelier de sculpteur isolé dans les garrigues. Je peux témoigner y avoir débarqué à toute heure, et avoir d'abord trouvé une famille, absorbée par les tâches quotidiennes, (...) tout, sauf un lieu équivoque. Claude Sigala est incarcéré aujourd'hui, non pas pour des échanges de tendresse rendus arbitrairement impossibles par la morale chrétienne qui fait nos lois, mais d'abord parce que son combat de tous les instants va contre l'enfermement (...). Claude Sigala est seulement en avance sur son temps pour dénoncer la misère des enfants enfermés.* » Et M. Manent conclut ainsi un deuxième texte qu'il nous a adressé : « *Si des « marginaux » et des délinquants s'aiment entre eux et s'occupent de recréer les cellules familiales qu'il n'ont jamais connues, il y a là une lueur d'espoir qu'il ne faut pas prendre le risque de faire avorter.* »

Point de vue qui n'est pas éloigné de celui de M. Jacques Ladsous, éducateur, qui écrit : « *A-t-on jamais vu des réponses « ordinaires » aider les « marginaux » à retrouver leur identité sociale ?* » Et M. Ladsous témoigne à son tour :

« *Je sais que le Coral est un lieu où des garçons très abîmés ont retrouvé un espoir, un amour, un goût de vivre. Je sais que ces garçons étaient plutôt mal avec leur corps, avec leur sexe, et que le Coral, son atmosphère, sa liberté, sa tendresse, les ont réconciliés avec eux-mêmes... et avec les autres.*

« Machination politique »

Devant tant de témoignages et d'éloges une question surgit : pourquoi l'affaire du Coral, en cet automne 1982 ? La véritable affaire n'est-elle pas celle du comportement de la police, d'un juge d'instruction et de la presse ? Dès le le 25 octobre, le comité de soutien aux inculpés déclarait qu'on était en face d'une « *machination politique et policière* » et affirmait : « *Au travers des lieux de vie, c'est le secrétariat d'Etat à la famille et donc le gouvernement qu'on veut compromettre. Cette « affaire » se réduit à un règlement de comptes politique.* » Même opinion chez M. Mario Bouaniche, de Montreuil (Seine-Saint-Denis), qui résume : « *Certains magistrats, aidés par des membres de la police, tentent de renverser le régime par un scandale inventé de toutes pièces.* »

Tandis que la Ligue trotskiste de France voit dans tout cela une « *machination réactionnaire* », M. Bertrand Boulin, éducateur, ancien animateur d'une association baptisée « S.O.S enfants », n'hésite pas à écrire :

« *Cette affaire est la plus grave pour la démocratie que nous ayions connue depuis Vichy. Des hommes à l'évidence innocents pourrissent en prison simplement pour être les victimes au centre d'un complot contre la liberté.* »

Des inculpés — présumés innocents, comme devraient l'être tous les inculpés — sont désignés à l'opinion publique. Pour plusieurs correspondants, il souffle un vent malsain de calomnie. « *Un accusé*, écrit l'un d'eux, *est toujours coupable sur une terre de rumeurs.* » Un lecteur apporte un témoignage direct des effets de la divulgation — avant jugement — d'information sur des affaires de mœurs : « *J'ai été condamné, dans une affaire d'outrage public à la pudeur, à une peine d'emprisonnement avec sursis mais j'avais subi une courte détention préventive. La maladresse (ou la malignité) du juge d'instruction a permis à mon administration d'avoir connaissance de ma détention. J'ai perdu le poste de responsabilité que j'occupais et suis relégué depuis lors dans des emplois secondaires sans rapport avec mon grade et ma formation. Les magistrats qui ont prononcé ma condamnation ont décidé de ne pas l'inscrire au casier judiciaire numéro 2 (dans le but de ne pas entraver ma carrière). En vain, le directeur du personnel de mon administration s'est enquis des suites de l'affaire et a ainsi appris ma condamnation. Toute promotion m'est désormais refusée. Je suis un homme fini. (...) Peut-être un tel comportement ne fait-il que traduire la réaction de défense apeurée d'une société névrotique ? Il n'appartient pas en tout cas à des magistrats d'entrer dans ce jeu.* »

Le vent de la calomnie

Une « campagne » donc, qui peut durablement atteindre des individus. Mais aussi, si l'on en croit certains correspondants, une « campagne » sciemment dirigée contre les « lieux de vie », ces centres d'accueil pour enfants et adolescents en difficulté, centres qui refusent l'« *enfermement* » asilaire et dont la thérapeutique pourrait se résumer par cette formule : « *vivre avec* ».

Les membres du centre de formation C.E.M.E.A. de Charenton (Val-de-Marne) affirment : « *Montée en épingle, cette affaire permet de jeter le discrédit non seulement sur un lieu de vie, mais sur l'ensemble des réseaux alternatifs ou intermédiaires. (...) Ces structures constituent un espace de réflexion et de vie irremplaçable.* »

Que l'affaire du Coral n'anéantisse pas des années de travail et de recherches dans la champ de l'enfance difficile, c'est aussi le vœu de l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille. Elle déclare : « *L'association témoigne, au nom des magistrats qui la composent, de ce que l'ensemble des personnels psycho-socio-éducatifs, chargés d'aider ou de rééduquer des jeunes dans des stuctures relevant soit directement de l'administration, soit du secteur associatif sous le contrôle de celle-ci, accomplissent leur travail difficile avec un dévouement exemplaire et dans le respect rigoureux de la loi et de leur déontologie professionnelle.*

» L'association affirme la nécessité de maintenir et de développer un éventail de structures et de moyens éducatifs diversifiés, qu'ils soient ou non institutionnalisés, afin que, sous le strict contrôle des autorités de tutelle et dans le respect de la loi et des personnes, ces structures et ces moyens offrent des possibilités suffisantes d'innovation et permettent notamment à l'autorité judiciaire de répondre au mieux aux besoins des jeunes en difficulté. »

L'association n'insiste guère sur une question qui est pourtant essentielle dans cette affaire : celle des limites du « *vivre avec* », limites à la fois légales et thérapeutiques.

M. H. Menou, de Charenton (Val-de-Marne), rappelle une évidence qui ne l'est pas pour tout le monde : « *Tous les pédagogues, tous les éducateurs qui ont réfléchi sur un projet d'éducation, ont dû aborder le problème de la sexualité. Si le sexe et l'institution ne font pas toujours bon ménage, l'interdiction du rapport sexuel entre l'adulte et l'enfant ne repose pas seulement sur des considérations éthiques, elle tient compte des bases thérapeutiques inhérentes à l'institution psychiatrique visant à valoriser le transfert au détriment du passage à l'acte.* »

Alternatives

Il n'y a pas de pratiques « alternatives » sans risques. Le président et le vice-président de l'ANEJI, mouvement d'action éducative spécialisée, MM. D. Dupied et J. Le Breton, en sont conscients, et ils veulent clarifier le débat :

« *Certes, nous condamnons très clairement toute pratique consistant à utiliser son statut d'autorité adulte pour avoir des pratiques sexuelles avec des enfants et des jeunes. Et nous avons plusieurs fois souhaité que les expériences éducatives fassent l'objet d'un énoncé clair et d'une publicité critique.*

» Mais nous affirmons la nécessité des lieux de vie qui accueillent les jeunes perturbés et leur redonnent espoir. Et nous devons rappeler que le rôle des éducateurs dans de tels établissements est particulièrement difficile à assumer. Les « réseaux de vie », comme tous les centres d'hébergement de jeunes ne pouvant espérer mener une existence normale, sont le théâtre d'actions limites se situant en permanence à la frontière des interdits. Surviennent parfois des drames frappant les jeunes ou l'équipe d'encadrement qui a accepté de courir des risques certains, que d'autres ne voulaient pas ou ne pouvaient pas prendre. »

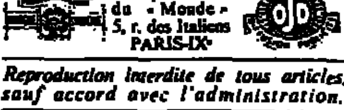
Les animateurs de trois « lieux de vie » qui ne se situent pas dans la mouvance du Coral, MM. Régis Duver, Jean-Yves Goujon et Philippe Héritier, rappellent que la démarche de ces « non-institutions » est « *fondée avant tout sur le désir de vivre ensemble* » et aboutit à supprimer « *la distanciation professionnelle des éducateurs d'institution* ». « *Ainsi*, expliquent-ils, *notre mode d'approche envers le jeune est-il beaucoup plus assimilable aux rapports que nous connaissons dans la structure familiale qu'à ceux du professionnalisme éducatif.* »

Ils poursuivent :

« *Notre implication dans la vie quotidienne avec les jeunes nous oblige à être d'autant plus clairs dans les limites que nous fixons dans la relation affective (...). La plupart des jeunes que nous accueillons, qu'ils soient psychotiques, ou délinquants, ou cas sociaux... ont toujours à la base de leurs problèmes l'affectivité (...). Ce qui nous semble important, indispensable, c'est que les permanents soient autonomes affectivement, qu'ils aient leurs propres vies affectives, et que le fait qu'ils accueillent des enfants ou adolescents ne soit pas pour eux un moyen de traiter leur affectivité, pour ne pas dire leur problématique.* »

Ce que dit plus directement une lectrice de Paris : « *Qui n'entend, dans la supplique de l'adulte à la société :* « Laissez-les (vos) enfants libres de leur corps », *la demande cachée :* « Laissez leur corps libre pour nous » *? Le mensonge est partout.* »

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Un territoire bien ravagé

Les quarante-sept membres de la collectivité pédagogique de Vercheny (Drôme) nous ont adressé le texte suivant :

Nous sommes vivement préoccupés par l'affaire du Coral et par le fait que le débat reste sur l'événement sans l'éclairer réellement (on ne sait même plus s'il y a des enfants victimes ; s'il y en a, c'est important de le savoir). Il en était de même il y a quelques semaines pour les personnes âgées abandonnées dans des conditions inhumaines. Ces drames subitement révélés et vite oubliés sont la partie cachée de quel iceberg ?

Pour nous, c'est le vaste univers concentrationnaire de l'aide sociale (accueil des enfants en difficulté [1], des handicapés et des malades mentaux, maisons de retraite ou hospices pour personnes âgées) qui doit être mis en cause dans ses aspects multiples et insupportables de ghetto et doit être changé dans le cadre d'une grande politique de rénovation.

Une telle politique concerne le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, le secrétaire d'État à la famille, le ministre de la santé, le ministre de la justice. Nous attendons de ces ministres responsables qu'ils affirment leur devoir de protection et d'aide à l'égard des enfants, des handicapés, des malades mentaux et des personnes âgées.

Qu'ils renforcent partout les contrôles de façon à ne pas laisser se déployer dans le territoire de l'enfance, déjà bien ravagé, les paresseux, les ratés, les idéologues délirants, les dévoyés ou désaxés de toute sorte (même s'ils sont éducateurs ou psy...s), et en particulier non seulement les individus qui mêlent des enfants à des affaires de mœurs, mais même ceux qui incitent à de telles pratiques, les défendent ou tentent de les propager à travers des théories scandaleuses (allant jusqu'à prôner des rapports sexuels entre adultes et enfants comme moyen thérapeutique) ;

Qu'ils enquêtent de façon approfondie sur les conditions de vie de toutes les personnes placées sous leur responsabilité et sur les causes de si fréquents scandales (et sur un autre plan que celui des moyens financiers qui sert d'alibi à toutes les carences) ;

Qu'un effort sans précédent soit entrepris pour transformer de fond en comble les conditions dans lesquelles sont assistées ces personnes et pour assurer un redéploiement des moyens matériels en eux-mêmes suffisants ;

Qu'on restaure un minimum de rigueur et d'exigence ;

Qu'on attache la plus grande importance à la façon dont sont préparées les personnes destinées à assumer ces diverses pratiques de solidarité ;

Qu'un programme de recherche en sciences humaines soit mis en place et que soit créé un vaste secteur d'innovations sociales doté d'une direction spécifique, rassemblant les initiatives les plus variées, suivies avec soin, jouissant des libertés suffisantes, assujetties à des obligations rigoureuses.

Au concept marginalisant et stérile de « structure d'accueil », il faut substituer la réalité vivante et créative de personnes ou de communautés humaines engagées dans des pratiques de solidarité sanitaires ou sociales.

Nous maintenons que l'esprit d'initiative dans ce domaine n'est pas contradictoire avec la rigueur et la légitime obligation de rendre des comptes, bien au contraire : sans rigueur, la vie s'effondre.

Enfin, nous pensons nécessaire que soient associés à cet effort les représentants des parties les plus diverses de notre population.

A travers beaucoup d'initiatives diverses, de lieux de vie de qualité, notre pays témoigne assez largement de sa générosité humaine pour qu'il soit permis de penser qu'il est tout à fait possible d'assurer aux enfants, aux handicapés mentaux et aux personnes âgées dans le besoin des conditions convenables, une aide réelle, dans le respect qui leur est dû.

Nous espérons profondément que notre gouvernement saura prendre à cet égard des initiatives hardies et novatrices, refusant à la fois l'asile et le cloaque, car, pour nous, le socialisme, c'est avant tout le respect des gens, la recherche d'une relation plus humaine et plus fraternelle, une pratique de solidarité cohérente et responsable, *toutes choses* nécessaires au développement et à la réussite de la vie.

(1) Certains internats hébergent jusqu'à mille enfants de cinq à dix-huit ans pour les « éduquer » (sic).

La position de M. Félix Guattari

Nous avons reçu de M. Félix Guattari la lettre suivante :

M. Christian Colombani, dans la seconde partie de l'enquête qu'il vient de consacrer à l'« *affaire du Coral* » (*le Monde* des 18 et 19 novembre), et qu'il a intitulée : « Les risques de l'alternative », fait état de propos que j'aurais moi-même tenus il y a quatre ans et qui évoqueraient la possibilité de tels risques. Je tiens à souligner que, dans le contexte général de son article, l'interprétation des déclarations qui me sont attribuées peut amener vos lecteurs à me prêter des positions différentes de celles qui ont toujours été les miennes à l'égard des structures alternatives. Il n'a jamais été question pour moi de « risques » inhérents à ce genre de structures, du moins au sens constamment évoqué dans l'enquête de M. Colombani, à savoir de risques de transgression sexuelle. Dans mon souvenir, les seuls « risques » susceptibles d'être mis en cause lors des débats de cette époque concernaient la délégation de pouvoirs que le C.R.A. faisait à Claude Sigala pour le représenter auprès des pouvoirs publics et des médias, disons, les risques d'un certain « centralisme » et ceux relatifs à une « récupération » éventuelle par l'Etat et les structures d'assistance spécialisées.

Je saisis la présente occasion pour réaffirmer mon entière solidarité avec les groupes du C.R.A., ma confiance et mon amitié à Claude Sigala. Je m'élève contre le maintien des inculpations et des détentions dans cette affaire.

[Le texte que nous avons publié était extrait d'une interview de M. Guattari à la revue *Mise à pied* de janvier 1978.]

La démesure

Me Jean-Jacques de Félice, qui est l'un des avocats des principaux inculpés, écrit :

Après tant de bruits et de fureurs, il faut tenter de comprendre.

Au départ, une vérité : il n'y a pas, il n'y a jamais eu au Coral trafic odieux d'enfants, assouvissement criminel de passions sexuelles, utilisations d'enfants perturbés pour je ne sais quel commerce international de vils pornographes, il n'y a jamais eu cela (malgré les affirmations péremptoires et démentielles de quelques journaux — s'appuyant sur les déclarations d'un indicateur prompt à se rétracter), à moins de considérer tous les parents de ces enfants confiés au Coral comme des malfaiteurs satisfaits, à moins de prendre les DDASS, les médecins, les juges des enfants, les habitants d'Aimargues, le procureur de la République lui-même — s'associant à notre demande de liberté, — à moins de les prendre tous pour de dangereux irresponsables, voire des complices objectifs de réseaux internationaux à l'assaut de notre société.

Ce que la justice peut apporter d'utile à une société d'aujourd'hui, c'est une certaine approche — dans la nécessaire sérénité et l'écoute réciproque — de problèmes difficiles. Il n'était nul besoin de cet hélicoptère au-dessus du Coral, de ces dix policiers investissant un « lieu de vie » et de ces arrestations spectaculaires devant des enfants déjà troublés, de cette mise au secret de « suspects » pendant six jours, de ces souffrances, de ces saintes colères, de ces indignations bruyantes, de cette démesure dans l'action pour chercher d'éventuels coupables ou d'hypothétiques délinquants, pour trouver — examiner, — éventuellement écarter ce qui, en un lieu particulièrement sensible, pouvait être contraire au permis, au licite, au légal.

Une telle affaire nous pose une fois de plus le problème de la présomption légale d'innocence, fondement essentiel d'une société libre et démocratique, comment la protéger — elle si fragile — devant certaines campagnes de presse, certaines calomnies, certaines rumeurs.

Pourquoi ne pas réfléchir aux risques de cette démesure, aux raisons qu'ont eues certains d'y céder, au moyen légal d'en éviter le renouvellement ?

EUROPE

U.R.S.S.

L'élection du chef de l'État a été retardée

(Suite de la première page.)

M. Kouznetsov, premier vice-président du présidium, nommé en octobre 1977 pour seconder Brejnev, peut assurer l'intérim du président ; par exemple, il recevait déjà, comme ses collègues du présidium, les lettres de créance des ambassadeurs accrédités à Moscou.

D'autre part, la période de vacance pourrait être de courte durée, puisqu'il est prévu que le Soviet suprême, qui, contrairement à la tradition, ne s'est pas réuni au printemps, tiendra sa deuxième session annuelle dans moins d'un mois, pour le soixantième anniversaire de la formation de l'U.R.S.S.

Un président pourrait même être élu par le présidium lui-même ; rien dans la Constitution ne s'y oppose, mais, en 1977, Brejnev avait été élu – à l'unanimité, il va sans dire – par les deux Chambres du Soviet suprême, ce qui conférait à sa désignation un éclat particulier. Si le choix de son successeur à ce poste est déjà arrêté, on ne voit pas pourquoi l'on a renoncé à cette procédure. Qu'on l'ait fait laisse une désagréable impression de flottement tranchant sur l'apparente facilité avec laquelle la succession a été réglée au niveau du parti.

L'élection de M. Andropov comme membre du présidium du Soviet suprême mardi apparaissait comme le premier pas vers la présidence. En présentant la candidature du secrétaire général, M. Grichine, membre du bureau politique, n'avait-il pas affirmé que son élection *« permettrait l'heureux accomplissement du rôle dirigeant du parti dans l'activité multiple de l'organe suprême du pouvoir d'État »* ?

Les arguments de ce genre avaient été utilisés en 1977 pour justifier le cumul des fonctions dans le parti et l'État, que certains avaient, sans succès, voulu introduire dans la Constitution.

Avantages et inconvénients du cumul

Le cumul a des avantages évidents ; il met en accord le droit et le fait quand le secrétaire général du parti voyage en dehors de l'U.R.S.S. ou reçoit des chefs d'État étrangers. Il lui permet de suivre de plus près le travail gouvernemental et l'application des décisions prises par le parti. Mais il a pour les pairs du secrétaire général et, *a fortiori*, pour ses adversaires, l'inconvénient majeur de concentrer beaucoup de pouvoirs dans les mêmes mains. Nul doute que certains collègues de M. Andropov au bureau politique aient fait valoir cet argument, puisque M. Tchernenko lui-même, dans le discours où il proposait son rival comme secrétaire général, le rappelait en même temps aux impératifs de la direction collégiale.

Depuis la mort de Brejnev, les spéculations allaient bon train à Moscou. Dans un premier temps, les observateurs croyaient à un retour à la direction collective qui avait existé après la chute de Khrouchtchev, en 1964 ; mais l'intense activité diplomatique de M. Andropov le jour même des obsèques de M. Brejnev, le relatif effacement de M. Tchernenko, qui n'avait pas été appelé à recevoir les condoléances des délégations étrangères, l'autorité même que l'on prêtait au nouveau secrétaire général, conduisaient peu à peu à la conclusion que le cumul des fonctions continuerait à être la règle.

Outre M. Tchernenko, qui n'était certainement pas disposé à quitter le secrétariat du parti, c'est-à-dire à perdre la base de son influence pour un poste qui, s'il n'y a pas cumul, est largement honorifique, d'autres candidats possibles étaient cités : le maréchal Oustinov, ministre de la défense, qui a joué un rôle essentiel dans l'accession de M. Andropov au secrétariat général, M. Gromyko, dont la longue expérience des affaires étrangères pouvait être précieuse pour cette charge représentative (mais tous les deux semblent désormais exclus puisqu'ils ne sont pas membres du présidium) et M. Kouznetsov, lui aussi diplomate chevronné, qui, malgré ses quatre-vingt-un ans, est encore un premier vice-président du présidium très actif. Aucune de ces solutions de compromis n'a, de toute évidence, fait l'unanimité du bureau politique.

En laissant provisoirement vide la place du président du présidium, M. Andropov se réserve sans doute la possibilité de l'occuper quand les temps seront meilleurs. Mais il lui faut compter avec la résistance d'une partie de la vieille garde brejnevienne. Celle-ci se recrute non seulement parmi les amis de l'ancien secrétaire général, mais aussi dans la masse, plus large, des fonctionnaires du parti, toujours anxieux de perdre la sécurité de l'emploi que leur avait garantie le règne de Brejnev.

M. Aliev premier vice-président du conseil des ministres

M. Andropov est, certes, un homme résolu, mais il ne peut pas faire ce qu'il veut. Il devra compter avec l'appareil du parti s'il désire introduire des réformes, notamment dans le domaine économique, où les apparatchiki détiennent un pouvoir bien souvent contraire au souci d'efficacité. Même si M. Andropov apparaît plus fort que Leonid Brejnev quand il est arrivé au pouvoir, la nouvelle direction reste collective, moins au bureau politique que dans ce « noyau dirigeant » dont parlait la *Pravda* au lendemain de la mort de Brejnev, et qui comprend, outre M. Andropov, MM. Tchernenko, Oustinov, Gromyko, Tikhonov et peut-être M. Grichine. M. Tchernenko est le numéro deux du parti ; il a été élu à la présidence de la commission des affaires étrangères du Soviet de l'Union, occupée par Souslov jusqu'à sa mort.

Tout cela explique la prudence manifestée par M. Andropov à la fois dans son discours devant le comité central, où il a esquissé des réformes sans faire de promesse, et dans le remaniement des instances dirigeantes du parti. Néanmoins, M. Aliev, premier secrétaire du P.C. d'Azerbaïdjan, qui était passé, lundi, du statut de suppléant du bureau politique à celui de membre titulaire, a été nommé, mercredi, premier vice-président du conseil des ministres (2). Proche du secrétaire général, auquel il doit ses promotions les plus récentes, M. Aliev sera chargé de remettre de l'ordre dans la machine gouvernementale, d'engager une lutte contre les gaspillages et la corruption, comme il l'a fait, avec un succès inégal, dans sa République. « Tchékiste », M. Aliev n'a pas seulement une connaissance des problèmes intérieurs. Il a aussi une expérience de l'étranger, puisqu'il a commencé sa carrière dans les organes de sécurité, comme agent à l'étranger, en Allemagne, à la fin de la guerre, puis en Iran, en Turquie, en Afghanistan et au Pakistan. Il paraît donc tout désigné pour succéder, à la tête du gouvernement soviétique, à M. Tikhonov, vieux compagnon de Brejnev.

DANIEL VERNET.

(2) Le gouvernement comptait déjà un premier vice-président – M. Arkhipov, un « client » de l'ancien secrétaire général, – dont le sort n'est pas officiellement connu.

LE SOVIET SUPRÊME A ADOPTÉ UNE LOI POUR RENFORCER LA PROTECTION AUX FRONTIÈRES

Moscou *(A.F.P.)*. – Le Soviet suprême (Parlement) a adopté, mercredi 24 novembre une loi *« sur la frontière de l'U.R.S.S. »* pour *« protéger le pays contre l'espionnage »* et *« la diversion idéologique »*.

M. Vitali Fedortchouk, le responsable du K.G.B. (Comité pour la sécurité d'Etat), a présenté cette loi. Il a déclaré qu'elle *« reflète la nécessité accrue de renforcer la frontière soviétique face à l'aggravation de la situation internationale »*.

« A présent notre ennemi de classe se livre plus activement et massivement que jamais à l'espionnage total dirigé contre notre pays, à la diversion idéologique, et cherche à porter préjudice à l'économie soviétique », a affirmé M. Fedortchouk. Cet ennemi, a-t-il ajouté, essaie de porter atteinte aux frontières de l'Union soviétique en introduisant notamment des *« armes, du matériel radio, des narcotiques et des matériels divers »*.

Il a dénoncé *« les activités subversives des services spéciaux impérialistes »*, qui, selon lui, *« font une large place aux actes d'hostilité à nos frontières »*. *« La nouvelle loi aidera les gardes-frontières et les douaniers soviétiques à contrer comme il se doit ces tentatives »*, a ajouté M. Fedortchouk.

Au cours de la discussion, M. Korienko, premier vice-ministre des affaires étrangères, a affirmé : *« La partie soviétique s'est plus d'une fois déclarée disposée à faire de notre frontière avec la République populaire de Chine (...) une frontière de paix et de bon voisinage. »*

● *Le secrétaire du présidium du Soviet suprême*, M. Michel Gueorgadze, âgé de soixante-dix ans, est mort. Il occupait ce poste depuis 1957. Le secrétaire du présidium signe tous les décrets avec le chef de l'État. M. Tenguiz Mentachvili a été nommé au poste de secrétaire du présidium. M. Mentachvili était depuis 1976 premier secrétaire du comité municipal du parti de Tbilissi (capitale de la Géorgie). – *(A.F.P.)*

Italie

Le scandale des entreprises de construction siciliennes pourrait révéler des liens entre des industriels, la Mafia et l'administration

Le président démocrate-chrétien du gouvernement provincial de Palerme, M. Ernesto Di Fresco, a été arrêté le mercredi 24 novembre. Il est soupçonné d'avoir abusé de ses fonctions pour l'adjudication d'un contrat de plusieurs milliards de lires portant sur la fourniture de produits chimiques à l'administration sicilienne. C'est l'une des péripéties du « scandale des appels d'offres » auquel s'attaque actuellement la police sicilienne dans le secteur de la construction.

De notre envoyé spécial

Palerme. – La Sicile est le théâtre d'un scandale où se mêlent appels d'offres truqués, corruption et évasion fiscale et qui touche l'un des secteurs les plus prospères de l'économie, la construction. En outre, il n'est peut être pas sans relation avec l'assassinat, en septembre dernier, du général Dalla Chiesa, selon une source judiciaire.

Toute l'affaire est partie d'un appel d'offres, de 25 milliards de lires, pour la construction d'un palais des congrès à Palerme. La magistrature a lancé la semaine dernière un mandat d'arrêt contre l'un des plus importants constructeurs immobiliers de Catane, M. Carmelo Costanzo, inculpé d'avoir obtenu ce marché par corruption de fonctionnaire. M. Costanzo est actuellement en fuite. Le juge d'instruction a d'autre part fait écrouer le directeur du bureau régional pour l'aménagement du territoire et l'environnement, M. Russo. Font également l'objet d'une enquête pour corruption les cinq membres de la commission chargée de l'adjudication, dont son président, M. Orlandi, secrétaire général de la région sicilienne, c'est-à-dire le plus haut fonctionnaire de l'administration de l'île. Le scandale du palais des congrès n'est, semble-t-il, que la partie visible d'un iceberg, car la plupart des grands noms de la construction en Sicile font également l'objet d'une enquête pour évasion fiscale et faux bilan.

Les empires de la construction

Plus de 450 milliards de lires destinés à alimenter une « caisse noire » dont on ignore quels étaient les véritables gestionnaires auraient été soustraits à l'Etat. Le mécanisme de la fraude était simple : de fausses factures pour des travaux jamais – ou partiellement – réalisés permettaient de réduire fictivement les bénéfices des sociétés. Samedi 19 novembre, la magistrature de Catane a fait retirer leur passeport à cinquante-six entrepreneurs.

Parmi les personnes suspectées de fraude figurent les plus puissants entrepreneurs de la Sicile orientale : MM. Rendo, Graci, Finocchiaro, Parasiliti. Avec M. Costanzo ils sont connues comme des *« cavalieri »* (tous sont en effet chevaliers de l'ordre du ravail) à la tête de véritables empires. Par exemple, M. Costanzo contrôlait une quinzaine de sociétés employant quatre mille personnes et dont le chiffre d'affaires s'élève à quelque 200 milliards de lires. La fortune du clan – tous les dirigeants sont des parents – se complète de 600 hectares de cultures, dix-neuf mille têtes de bétail, des participations dans le capital de quotidiens et la possession des immeubles de ce qui fut autrefois le centre historique de Catane. Les *« cavalieri »* ont en outre la haute main sur le tourisme de l'île et ont développé leurs activités en Afrique et au Proche-Orient.

Dans la jungle de la construction qu'est devenue la Sicile, dont les côtes ont été, bien souvent, ravagées par le béton et où ont proliféré des zones urbaines tentaculaires, les *« cavalieri »* ont de quoi faire. Le plus souvent, les normes de construction restent lettre morte et les plans de développement sont loin d'être exempts de visées spéculatives.

A Catane, les *« cavalieri »* contrôlent 50 % du marché du travail, employant douze mille personnes sur vingt-cinq mille. Depuis quelques années, ils avaient décidé de « marcher » sur Palerme : leurs manœuvres avaient d'ailleurs attiré l'attention du général Dalla Chiesa, comme il l'affirmait dans une interview une semaine avant son assassinat.

Les liens avec la Mafia

Peut-on, comme le font certains journaux de gauche italiens, parler de la *« Mafia du ciment »* ? Il est certain que la fortune colossale accumulée par les entrepreneurs de Catane peut intriguer alors que l'on sait que la Mafia dispose d'« excédents de liquidités » énormes grâce au trafic de la drogue et cherche à recycler son argent « sale » dans des opérations apparemment légales. Un autre fait troublant est que tous ceux qui, ces dernières années, ont essayé d'en savoir plus sur la construction en Sicile et sur ses rapports avec la Mafia l'ont payé de leur vie : le président de la région, M. Mattarella, le député communiste Pio Della Torre, le général Dalla Chiesa.

Il est peu vraisemblable que les entreprises de construction n'aient pas de contacts avec la Mafia, ne serait-ce que pour payer les « taxes » qu'elle prélève sur la plupart des activités de l'île. Les *« cavalieri »* de Catane ont en outre des amitiés parfois suspectes : M. Costanzo est ainsi lié à l'un des assassins présumés du général Dalla Chiesa, Benedetto Santapaola. Quant à M. Greci, une inculpation de complicité avec des membres connus de la Mafia américaine pèse contre lui.

Enfin, certaines entreprises de construction sont ouvertement liées à la Mafia. Le clan des Spatola, par exemple, connu pour être l'une des grandes familles de la criminalité organisée, participant activement au trafic de la drogue à la fin des années 70, et aujourd'hui parmi les « perdants » de la guerre entre bandes pour le contrôle du marché des stupéfiants, était devenu en quelques années l'un des entrepreneurs les plus prospères de Palerme. L'enquête menée par le juge Falcone sur Rosario Spatola et cent dix-neuf autres inculpés, dont le procès commencera le 29 novembre, a mis en lumière les liens qui les unissaient à certains membres de la démocratie chrétienne.

Il serait hâtif d'incriminer toute l'industrie de la construction sicilienne. Mais l'enquête de Catane, liée à celle du juge d'instruction Falcone, de Palerme, sur le dossier Dalla Chiesa permettra peut-être de lever une partie du voile qui couvre les liens unissant la Mafia, certains industriels et l'administration locale par le biais des appels d'offres.

PHILIPPE PONS.

Pologne

Une organisation politique officielle demande la levée de l'état de guerre

Varsovie *(A.F.P., Reuter)*. – Un mouvement politique officiel créé à l'initiative de la junte a appelé, mercredi 24 novembre, les autorités à mettre fin *« le plus tôt possible »* à la loi martiale. Dans cet appel lancé lundi dernier au cours d'une réunion à laquelle prenait part le général Jaruzelski, et qui a été diffusée mercredi par l'agence PAP, le Mouvement patriotique pour la renaissance nationale (PRON) indique que *« le temps est venu où la libération de toutes les personnes internées apparaît possible, où les préparatifs d'une amnistie peuvent commencer et les activités de toutes les organisations suspendues reprendre »*.

Le PRON, qui est censé représenter les divers courants et couches sociales de la société polonaise, et dont l'existence n'est encore que formelle, étaye sa prise de position en faisant valoir qu'aucune *« force étrangère hostile à la Pologne n'est plus en mesure de compter sur un large soutien ni de mettre sérieusement en danger le processus de stabilisation socio-politique et économique »*.

Avec cette déclaration, à laquelle il a été donné une large publicité, les autorités font coup double en confirmant, d'une part, la prochaine levée de l'état de guerre et en donnant, d'autre part, du crédit aux institutions politiques qu'elles ont commencé à mettre en place depuis le 13 décembre dernier.

La lourde peine – six ans de prison et quatre de suspension des droits civiques – à laquelle a été condamné, mercredi, l'un des dirigeants clandestins de Solidarité est d'ailleurs là pour confirmer que les autorités n'entendent pas relâcher la répression. Poursuivi notamment pour avoir créé *« des structures illégales de conspiration »*, M. Frasyniuk, qui était, avant le coup d'état, le responsable de Solidarité pour Wroclaw et l'un des membres de la direction nationale du syndicat, n'avait pas nié, au cours des six journées d'audience, la réalité des faits qui lui étaient reprochés.

Le même jour, le tribunal militaire de Varsovie a condamné à trois ans de prison ou dix mille six cents dollars d'amende, un anarchiste belge, M. Roger Noël, poursuivi pour avoir introduit, en Pologne, un émetteur radio qu'il comptait remettre aux militants clandestins de Solidarité. On apprend enfin qu'un des responsables du KOR, M. Lipski, inculpé pour avoir tenté de *« renverser l'État par la force »*, vient d'être hospitalisé dans un état *« inquiétant »*. Gravement malade du cœur, M. Lipski avait été libéré l'année dernière et avait reçu l'autorisation d'aller se faire soigner en Grande-Bretagne d'où il était rentré volontairement en septembre dernier en apprenant l'inculpation dont il est l'objet.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● LE TRIBUNAL ÉLECTORAL a confirmé officiellement la victoire du sénateur Franco Montoro, membre du Parti du mouvement démocratique brésilien (P.M.D.B, opposition), à l'élection au poste de gouverneur de l'État de Sao-Paulo. M. Montoro est âgé de soixante-six ans. Ancien professeur d'université et avocat, il a milité à la démocratie chrétienne brésilienne et a été ministre du travail et de la prévision sociale en 1961 et 1962, sous la présidence de M. Goulart. Pour l'élection des députés de l'État de Sao-Paulo à la chambre fédérale de Brasilia, le P.M.D.B. obtient également la victoire avec trente députés fédéraux, contre seize au P.D.S., et seulement six au P.T. de « Lula ». (Parti du travail). – *(A.F.P.)*.

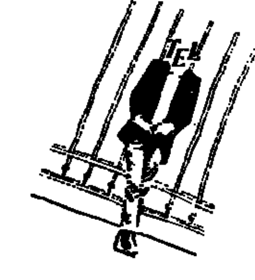
Espagne

● LE CHEF DU COMMANDEMENT UNIQUE DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME (MULC), le commissaire Manuel Ballesteros, a affirmé mardi 23 novembre ne pas avoir reçu de « citation à témoin » d'un juge d'instruction de Bayonne dans le cadre de l'enquête sur l'attentat d'un bar à Hendaye, qui avait fait deux morts et neuf blessés en novembre 1980. Il a toutefois confirmé ce qu'il avait déclaré devant un juge de Madrid à propos de la remise en liberté de deux personnes qui avaient forcé le contrôle de la police française à la frontière franco-espagnole peu après l'attentat contre le bar hendayais. *« Ces deux personnes étaient des informateurs de la police qui ne sont pas intervenus dans l'attentat. »* D'autre part, le tribunal d'instruction numéro 3 de Saint-Sébastien, au pays basque espagnol, a rendu publique, mercredi 24 novembre, une ordonnance de non-lieu dans l'affaire concernant cet attentat, l'identité des personnes ayant traversé la frontière, *« à la date des faits jugés »*, n'ayant pu être établie. *(A.F.P.)*

Kenya

● CONDAMNATION A MORT. – Le caporal Bramwell Injeri Njereman, âgé de vingt-sept ans, de l'armée de l'air kényane, impliqué dans la tentative de coup d'Etat du 1er août, a été condamné à la peine de mort, mercredi 24 novembre. C'est la première condamnation à mort prononcée par la cour martiale qui siège depuis la mi-septembre pour juger les membres de l'armée de l'air qui ont participé à la tentative de putsch. Le caporal était le premier militaire inculpé pour trahison et accusé d'avoir voulu renverser le gouvernement du président Daniel Arap Moi.





ASIE

LES ETAS-UNIS ACCUSENT L'U.R.S.S. D'AVOIR RENFORCE SA PRESENCE MILITAIRE EN AFGHANISTAN

New-York (*A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.*). – L'assemblée générale de l'ONU a engagé, mercredi 24 novembre, un débat sur « *la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales* ». Elle est saisie d'un projet de résolution rédigé par le Pakistan et quarante-quatre autres pays non-alignés demandant le « *retrait immédiat des forces étrangères* », et réaffirmant le droit du peuple afghan à décider de son gouvernement.

Dès l'ouverture du débat, les Etats-Unis ont accusé l'U.R.S.S. d'avoir renforcé sa présence militaire, la portant à cent cinq mille hommes, et « *lancé cette année l'offensive la plus brutale depuis le début de son intervention armée* ». Le porte-parole de l'U.R.S.S. aux Nations unies a déclaré : « *le plus tôt seront conclus des accords prévenant toute ingérence dans les affaires afghanes, le plus tôt les troupes soviétiques évacueront le pays* ». Mais il a ajouté que le projet de résolution était « *dénué de réalisme politique* ». Le représentant du gouvernement de Kaboul a, de son côté, dénoncé les « *montagnes de mensonges* » de la « *propagande occidentale* ».

La France, a rappelé M. Pierre Joxe, président du groupe parlementaire socialiste, estime que l'occupation de l'Afghanistan est inacceptable et qu'une solution politique fondée sur le respect de l'indépendance et du non-alignement de ce pays et le retrait des troupes soviétiques est nécessaires. Il a indiqué que la France souscrivait pleinement au projet de résolution.

Japon

L'accession de M. Nakasone à la tête du parti conservateur et du gouvernement est surtout une victoire pour M. Tanaka

L'élection de M. Nakasone à la présidence du Parti libéral démocrate a été formellement confirmée lors d'une convention extraordinaire de ce parti, ce jeudi 25 novembre à Tokyo. Sa nomination officielle à la tête du gouvernement devait intervenir vendredi lors d'une session extraordinaire du parlement japonais, où le P.L.D. détient la majorité dans les deux chambres.

De notre correspondant

Tokyo. – Depuis bientôt dix ans, la politique japonaise n'en fini pas de vivre à l'heure du scandale Lockheed et sous l'influence de M. Tanaka. Et le pays s'en ressent. La crise qui vient de se terminer par l'accession de M. Nakasone aux postes de président du Parti libéral démocrate (P.L.D.) et de premier ministre est révélatrice du rôle que les suites judiciaires de cette affaire continue à jouer dans la vie du parti conservateur ainsi que des choix qui lui sont imposés par M. Kakuei Tanaka. Elle illustre également le fonctionnement particulier de la démocratie nippone, monopolisée depuis une trentaine d'années par les clans du P.L.D.

Au-delà de la péripétie qui s'achève, tout le Japon attend que M. Tanaka soit reconnu coupable l'an prochain d'avoir touché de substantiels pots-de-vin, lorsqu'il était chef du gouvernement, pour influencer la vente des appareils Lockheed. Tout le reste est secondaire. Parallèlement à sa tactique défensive face à la justice, M. Tanaka a mené une vaste offensive pour resserer son emprise sur le P.L.D., afin de disposer le moment venu d'un bouclier politique capable de minimiser l'impact du verdict des juges. Cette stratégie a remarquablement réussi.

Au fur et à mesure que l'échéance, présumée fatidique, approche, le souci de préserver les apparences, ou simplement l'harmonie au sein du parti, a sombré. En 1981, M. Tanaka a imposé l'un de ses lieutenants, M. Nikkaido, également compromis mais non poursuivi dans l'affaire Lockeed, au poste crucial de secrétaire général du P.L.D. M. Suzuki n'avait pu l'éviter, mais au moins faisait-il figure de premier ministre au dessus de tout soupcon dans cette affaire. Cela n'est plus le cas aujourd'hui, M. Nakasone ayant été, lui aussi, impliqué dans le scandale. Ainsi, les trois principales personnalités du régime sont-elles désormais des hommes autrefois plus ou moins compromis autour de M. Tanaka.

Belle revanche, sans doute. Reste à savoir les effets qu'elle aura à terme sur la cohésion du mouvement conservateur et sur les décisions attendues de la justice.

Une démocratie qui ne laisse pas d'étonner

Certains s'offusquent plus ou moins hypocritement, de telles pratiques. La presse réclame rituellement, mais en pure perte, la mise à mort de la ploutocratie. D'autres s'en félicitent, faisant valoir que, démocratie ou pas, il n'en a jamais été autrement dans l'histoire du Japon et que cela n'empêche pas le système de fonctionner plutôt bien. La population et, semble-t-il l'opposition, se sont depuis longtemps résignées à cet état de choses. Cela dit, dans la sphère monipolistique du P.L.D., les choses finissent toujours par s'arranger, plus ou moins bien, pour quelque temps comme cela semble bien être le cas aujourd'hui. Une trêve s'instaure à l'heure de la distribution des portefeuilles. On fait ami-ami, en fonction des rapports de forces certes, mais sans exclusive. On se partage le marché, on ne fait pas perdre complètement la face à l'adversaire. C'est là l'un des traits les plus singuliers d'une démocratie qui, comme tant d'autres formules brevetées à l'étranger, a été « acclimatée » au Japon et ne laisse pas d'étonner. Ainsi, dans le camp perdant de M. Fukuda, les protagonistes d'un affrontement parfois présenté comme une « lutte sans merci » seront-ils les premiers à se précipiter dans le camp adverse pour réclamer leur part du pouvoir.

Pragmatisme, flexibilité et adaptation rapide à la conjoncture sont, comme pour l'économie, les vertus cardinales dont l'élu japonais tire la longévité politique. Cette souplesse est d'autant moins contraignante qu'elle n'est pas dictée par des principes idéologiques et que la campagne n'est ni une bataille d'idées ni une compétition de programmes. A quelques nuances près, les politiciens du P.L.D. sont interchangeables, et fréquemment changés en fonction du principe de l'ancienneté. Dans ces conditions, dire que M. Nakasone est un « *opportuniste* » n'est pas forcément désobligeant. C'est reconnaître qu'à ce jeu il est meilleur que les autres, pas différent.

Ses adversaires ne se sont privés de le présenter comme un caméléon politique et aussi comme l'homme de paille d'un paria au pouvoir illégitime et justiciable des tribunaux. Mais n'était-ce pas prêcher le Hara-Kiri a toute la classe politique dirigeante ? La base militante et les parlemantaires n'ont pas été dupés. Ils ont fait la sourde oreille et voté utile.

Les trois vaincus, MM. Komoto, Abe et Nakagawa, s'étaient engagés, a ne pas participer au gouvernement de M. Nakasone. On verra. Quoi qu'il en soit, cela n'engage pas leurs factions et il est probable qu'elles feront demain cause commune avec le nouveau premier ministre, dans la mouvance de M. Tanaka.

C'est la sagesse même. On reparlera peut être d'harmonie, et bien entendu des affaires courantes, en attendant le « grand verdict » et d'autres occasions de divisions. Avant même qu'il ne soit connu la presse qualifie le prochain gouvernement de « provisoire ».

R.-P. PARRIGAUX.

L'opportunisme au pouvoir

Trois traits dominants font l'unanimité des commentateurs politiques lorsqu'il s'agit de caractériser M. Yasuhiro Nakasone, le nouveau premier ministre du Japon : son nationalisme, son éloquence et son opportunisme. Cette dernière disposition lui a permis, depuis 1947, d'escalader l'échelle du pouvoir en survivant aux multiples luttes fratricides et scandales financiers qui jalonnent le long règne sans partage du parti libéral démocrate (P.L.D.-conservateur). Elle lui a également valu le sobriquet populaire de « Girouette ». *La biographie sélective que fait distribuer M. Nakasone le présente comme* « un vrai romantique ». *Sa carrière dénote néanmoins beaucoup de réalisme.*

Cet homme élégant et beau parleur a soixante-quatre ans, ce qui, dans la gérontocratie politique nippone est relativement jeune. Né dans une famille provinciale aisée, diplômé de sciences politiques, il fut d'abord employé au ministère de l'intérieur avant de faire la guerre dans la marine impériale – comme trésorier-payeur. Après un bref retour dans la police, il se fit élire en 1947 dans sa circonscription natale sur les listes du parti démocrate. Il a depuis été réélu treize fois sans interruption sur celles du P.L.D. Son premier poste ministériel lui fut offert en 1959, à l'âge de quarante et un ans, par le premier ministre Nobosuke Kishi, ancien ministre du cabinet Tojo pendant la deuxième guerre mondiale. A ce poste, M. Nakasone s'attachera particulièrement au développement de l'énergie nucléaire. Dans le cabinet Sato, il devient directeur de l'Agence nationale de défense, favorise le réarmement, tient un langage qui plaît à la droite et se crée d'utiles appuis dans la grande industrie. Il les confortera lors de son passage au ministère de l'industrie et du commerce extérieur (MITI) dans le cabinet de M. Tanaka. En 1965, il a hérité d'une faction politique, celle de M. Kono, considéré comme un « faucon ». Il écrit alors un livre intitulé Nouvelle Théorie du conservatisme.

Habile manœuvrier, disposant d'une force d'appoint, M. Nakasone progresse en naviguant au gré des rapports de forces sur l'échiquier conservateur. Après avoir penché du côté de M. Tanaka, il se retrouve en 1974, après la chute de l'ancien premier ministre impliqué dans un scandale financier, du côté de M. Akeo Miki, ennemi acharné de M. Tanaka.

Le scandale Lockheed

Il obtient alors le poste de secrétaire général du P.L.D., d'où il contrôle l'appareil et les finances du parti. Il approche du sommet lorsque éclate le scandale des pots-de-vin Lockheed. On a pu croire alors que la carrière politique de M. Nakasone était compromise : ministre du MITI lorsque fut décidé l'achat par la compagnie All Nipon Airways (ANA) des appareils fabriqués par le constructeur américain – et que furent versés d'énormes pots-de-vin pour emporter le contrat – M. Nakasone fut, après M. Tanaka, la personnalité la plus soupçonnée. D'autant plus qu'il était lié à une éminence grise de l'extrême droite, M. Kodama, l'un des personnages-clés de cette affaire, et que, par ailleurs, son nom avait été mêlé à d'autres pratiques financières douteuses.

Il comparaît alors devant la Chambre des députés, clame son innocence et tire son épingle du scandale. Il ne sera pas poursuivi en justice. Fin 1976, cependant, il quitte son poste de secrétaire général du P.L.D. et abandonne l'avant-scène pendant deux ans. Depuis lors, les fluctuations politiques, et surtout le retour en force de M. Tanaka, malgré son inculpation et son retrait du parti, ont ramené M. Nakasone dans la mouvance du courant dominant.

Comme son prédécesseur, le nouveau premier ministre doit avant tout son élection à M. Tanaka. Un éditorialiste résumait ainsi la situation : « Nakasone, la Girouette, a vendu son âme à Tanaka-Méphistophélès. » *C'est pour avoir passé un tel pacte que M. Suzuki avait, finalement, dû se démettre.*

M. Nakasone était, dans le cabinet sortant, ministre chargé de la réforme administrative – un domaine où le gouvernement Suzuki a essuyé l'un de ses plus cuisants échecs. Au cours de la campagne présidentielle, M. Nakasone, contrairement à ses adversaires qui sont attachés à la perte de M. Tanaka, n'a guère abordé le thème de la moralisation des mœurs politiques japonaises, dominées par l'argent. Malgré ses talents oratoires, ses interventions n'ont pas non plus permis de se faire une idée claire sur son programme politique. – R.-P. P.



هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

DE LA « LUTTE PLANÉTAIRE » A LA « DÉTENTE »

II. – Qui trop embrasse...

par ANDRÉ FONTAINE

Dans son premier article (*le Monde* du 25 novembre), André Fontaine a souligné le changement de ton intervenu au Kremlin à propos de la « détente ». Il se demande, aujourd'hui, s'il peut conduire à un changement profond.

L'événement majeur des relations internationales, ces derniers temps, c'est sans doute l'évolution des rapports sino-soviétiques, dont Alain Jacob a récemment analysé avec beaucoup de précision les données (1). A vues humaines cette évolution ne conduit pas à un retour à la situation qui existait à la fin de l'époque stalinienne, quand la Chine faisait partie de ce qu'on appelait alors le « monolithe » communiste. En revanche, elle déplace le centre de gravité du « triangle » si souvent décrit (2).

Le grand succès de Nixon et de Kissinger avait été de réussir à jouer de la discorde entre les deux grandes puissances communistes. Aujourd'hui, c'est la Chine qui se trouve à même de jouer de l'affrontement soviéto-américain. Ainsi confirme-t-elle l'inspiration fondamentalement stalinienne de sa politique étrangère, face à deux impérialismes dont elle se méfie également. Définissant la stratégie de l'U.R.S.S. au lendemain de Munich, Potemkine, auteur d'une très officielle *Histoire de la diplomatie* publiée à Moscou, la décrit comme visant à tirer parti de la « *compétition du bloc anglo-français et de la diplomatie germano-fasciste pour une entente avec elle(3)* ». Remplacez « anglo-français » par « américain » et « germano-fasciste » par « soviétique », vous avez la définition de la diplomatie chinoise d'aujourd'hui.

Dans l'affaire, c'est l'U.R.S.S. qui est demandeuse. Brejnev, dans son discours du 27 octobre devant les cadres militaires, n'avait pas cherché à le cacher. Après avoir dénoncé l' « *offensive américaine* » en cours, il avait poursuivi : « *Dans cette situation, il est très important de voir comment nos relations avec les autres pays prennent corps. Nos relations avec la Chine ne sont pas de faible importance. Nous voulons sincèrement une normalisation et faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour y parvenir.* » Le temps est loin – 1969 – où le même Brejnev sollicitait pratiquement de Washington – qui s'était empressé de le lui refuser – un feu vert pour détruire les installations nucléaires chinoises du Lob Nor.

La Chine, qui avait si souvent fait la fine bouche dans le passé devant les ouvertures des Soviétiques, a compris que cette fois ils étaient sérieux. De toute façon, l'occasion était bonne de rappeler à Reagan qu'il y avait une limite à ce qu'il pouvait faire vis-à-vis de ses protégés de Taiwan, ce qui l'a contraint à un recul spectaculaire dans l'affaire des avions qu'il leur avait promis. Sans doute aussi s'est-on dit à Pékin qu'il y avait quelque chose à obtenir des Soviétiques : lesquels apparemment ont déjà commencé à réduire leur présence militaire le long de la frontière du Sin-Kiang. Et puis, on a toujours vu les Chinois jouer la carte du moins dangereux contre le plus menaçant. Lorsque les Etats-Unis, après la débâcle du Vietnam, leur paraissaient sur le recul, ils leurs reprochaient volontiers leur mollesse face aux entreprises soviétiques. Aujourd'hui que le shérif de la Maison Blanche est passé un peu partout à la contre-offensive, ils ne jugent peut-être pas inutile de rééquilibrer la balance dans l'autre sens.

Les Chinois n'iront pas pour autant jusqu'à réintégrer le « camp socialiste » – il est inimaginable qu'une puissance qui a consenti l'énorme effort de se doter de la bombe H et de fusées intercontinentales aille confier son destin à une autre – ni à prendre leur parti de la présence soviétique en Afghanistan ou vietnamienne au Cambodge. Sur ces deux points-là, ils demeurent *grosso modo* sur la même ligne que les Américains. Il semble bien d'ailleurs qu'ils aient été extrêmement dépités que Carter, à l'époque où ils sont intervenus au Tonkin pour « punir » le Vietnam de l'invasion du Cambodge, n'ait pas donné à Deng Xiaoping la bénédiction que celui-ci était ostensiblement venu chercher à la Maison Blanche.

Un homme aussi avisé qu'Andropov ne peut s'y méprendre : Deng ne lui fera pas de cadeau. La réduction de la présence militaire soviétique sur les frontières chinoises est de l'intérêt des deux parties, dans la mesure où elle diminue l'effort imposé à l'armée rouge et accroît ses possibilités de manœuvre dans la région du golfe Persique. Elle ne suffira pas à faire rentrer la Chine dans un système d'alliances qui traverse, de toute évidence, une passe difficile.

Qui trop embrasse mal étreint. Tous les empires ont connu à une époque ou à une autre une phase d'extension géographique impressionnante, avant de découvrir tôt ou tard que ce qu'ils gagnaient en étendue, ils le perdaient en cohésion. Les Etats-Unis n'ont pas échappé à la règle, que Stanley Hoffmann a pu comparer, à l'époque de la guerre du Vietnam, à un « Gulliver empêtré » (4). Aujourd'hui c'est au tour des Soviétiques de se sentir empêtrés. Soit directement, soit par Cubains, Vietnamiens, Est-Allemands, Sud-Yéménites interposés, ils sont présents aux quatre coins de la planète, et leur flotte sillonne tous les océans. Comme de vulgaires colonialistes, il leur faut faire face à tellement de mouvements de guérilla que, comme on a déjà eu l'occasion de le signaler, il y a plus de maquis antisoviétiques dans le monde d'aujourd'hui que de prosoviétiques.

Du Cambodge au Nicaragua, la liste est assez impressionnante pour qu'Alvaro Cunhal ait dû reconnaître l'autre jour dans sa conférence de presse commune avec Georges Marchais que, si « *l'administration Reagan n'a pas réussi à obtenir tous les résultats qu'elle escomptait, elle en a obtenu certains qui représentent des défaites pour la lutte de libération et d'indépendance des peuples* ». Le secrétaire général du P.C. portugais n'a pas précisé où, mais sans doute visait-il le Liban, le Tchad où, Hissène Habré paraît maintenant solidement installé au pouvoir, le Sahara, où le Polisario n'a pas réussi à empêcher la reprise de l'exploitation des phosphates par les Marocains, désormais soutenus à fond par les Etats-Unis, l'Angola, où les Sud-Africains et leurs alliés de l'Unita manifestent une audace croissante, le Salvador, où la guérilla marque le pas, le Nicaragua, ouvertement menacé de déstabilisation par les Américains, avec le concours notamment du Honduras.

Là même où il n'existe pas de lutte armée, l'U.R.S.S. découvre ce qu'il lui en coûte de contrôler politiquement ou militairement divers pays du tiers-monde. En un temps où la prédication du club de Rome menaçait la Terre de toutes sortes de pénuries, on a sans doute surestimé, dans la foulée de l'étude classique de Lénine sur l'impérialisme, la portée pratique de la propriété des sources de matières premières. Dans une période de récession comme celle que nous connaissons maintenant, on s'aperçoit qu'il ne sert de rien de les posséder si on ne parvient pas à les vendre à bon prix : or, en francs constants, leur cours est sensiblement inférieur en moyenne à ce qu'il était en 1950.

Posséder et vendre

L'affaire change de sens si on l'aborde sous l'angle militaire. Pour certains métaux rares, – platine, vanadium, manganèse et, à un moindre degré, chrome, – il se trouve que la quasi-totalité des ressources inventoriées se partagent entre les sous-sols soviétique et sud-africain. Si un pouvoir « progressiste » s'établissait à Pretoria, le monde occidental pourrait s'en trouver très gêné. Mais on finit toujours par trouver des solutions de remplacement. Déjà, la baisse des cours du pétrole a montré la vanité, au moins à court terme, des calculs basés sur la possession des principaux gisements d'hydrocarbures. L'avenir d'un pays producteur comme l'Angola, doté d'un régime prosoviétique, dépend finalement davantage du bon vouloir de ses clients occidentaux que d'une U.R.S.S. aux poches vides. En réalité, ce qui ferait l'affaire du Kremlin, ce serait de mettre la main sur de vastes zones productrices de céréales, puisque c'est de cela qu'il manque le plus. Mais, pour le moment, ce sont les États-Unis – et loin derrière eux le Canada, l'Australie, l'Europe, l'Argentine – qui contrôlent le marché des grains : ce qui laisse peu d'espoir à court terme à d'éventuels conquérants. En revanche, tous ces pays du tiers-monde qui ont choisi de hisser le drapeau rouge ont en commun de présenter un important déficit alimentaire qui vide leurs caisses, alors que, pour mettre en application l'idéologie à laquelle ils se sont ralliés, il leur faudrait pouvoir investir massivement dans l'industrie.

L'U.R.S.S., clairement, n'a pas les moyens de les aider suffisamment. Youri Andropov a présenté devant le comité central et le soviet suprême, lundi et mardi, un tableau sans fard de l'économie soviétique. S'il veut que, dans l'industrie comme dans l'agriculture, les niveaux de production et de productivité se relèvent, il ne lui suffit pas d'inviter ses anciens subordonnés du K.G.B. à serrer la vis. Le temps n'est plus où un Pierre le Grand pouvait se reposer pour tout sur une police définie comme « l'âme même du civisme ». Il faut que les citoyens aient un peu plus de beurre à mettre sur leurs tartines, qu'ils aient moins à faire la queue, que leur vie soit, pour tout dire en un mot, moins grise. L'U.R.S.S. n'y parviendra pas sans rogner sur les coûts d'une politique abusivement impériale et interventionniste. Déjà, du temps de Brejnev, elle avait dû couper l'aide au Vietnam, et Cuba, comme la Pologne, demander un moratoire à ses créanciers occidentaux.

Le nouveau secrétaire général ira-t-il, pour ce faire, jusqu'à frapper un grand coup en Afghanistan ? Les confidences d'un transfuge du K.G.B. à *Time Magazine* à propos de l'hostilité qu'il aurait manifestée en son temps à l'intervention recoupent des informations que les chancelleries occidentales avaient recueillies à ce propos du vivant de Brejnev. De là à croire qu'Andropov pourrait rapatrier le corps expéditionnaire soviétique, en rejetant sur son prédécesseur la responsabilité d'une action « aventuriste » et du gâchis qui a suivi, il n'y a qu'un pas, que certains observateurs le croient capable de franchir.

Il est vrai que la nouvelle serait sans doute bien reçue de la population soviétique, et qu'il n'y aurait pas de meilleur moyen de convaincre les Chinois, comme les Occidentaux, qu'il y a vraiment quelque chose de changé à Moscou. Mais ce serait à la fois laisser s'installer la guerre civile et renoncer à une position stratégique essentielle. En dépit des contacts pris par le nouveau numéro un avec les dirigeants pakistanais, indien et afghan et de son intention apparente de chercher une solution négociée, une sorte de « finlandisation », il faut donc attendre pour voir.

D'autres gestes, comme l'élargissement du mathématicien Chtcharanski, voire le rétablissement, auquel certains croient, des relations diplomatiques avec Israël, pourraient créer eux aussi, et à moindres frais, une impression de détente. La libération de Walesa, la levée prochaine de l'état de guerre en Pologne, vont dans le même sens. Mais la grande question reste de savoir si la nouvelle direction suivra avec plus d'habileté tactique la même politique que l'ancienne, qui cherchait avant tout, à la faveur du débat sur les euromissiles, à neutraliser l'Europe occidentale et, pour commencer, l'Allemagne fédérale. Ou bien s'il faut prendre au pied de la lettre la belle formule de Iouri Andropov dans son discours au comité central selon laquelle « *le P.C.U.S. s'oppose à ce que l'affrontement des idées se transforme en une confrontation entre États et peuples, à ce que la puissance des systèmes sociaux soit mesurée au moyen des armes et de la volonté d'y recourir* ». A Madrid, où siège la conférence européenne de sécurité, à Genève, où Soviétiques et Américains débattent de la limitation des armements stratégiques, le Kremlin a tous les moyens de relancer pour de bon la négociation, ce qui suppose qu'il n'essaye pas de faire prendre pour un changement de fond ce qui ne serait en réalité qu'un changement de ton.

FIN

(1) *Le Monde* du 19 novembre.

(2) Voir notamment Michel Tatu, *le Triangle Washington-Moscou-Pékin et les deux Europes*, Paris, Castermann, 1972.

(3) Potemkine, *Histoire de la diplomatie*, Éditions de Médicis, 1947, tome III, page 701.

(4) Stanley Hoffmann, *Gulliver empêtré*, Éditions du Seuil, 1971.

Publicité

LA FRANCE DOIT RECONNAITRE L'O.L.P.

Depuis trente-cinq ans, le peuple palestinien – quatre millions et demi d'hommes et de femmes – vit sans patrie, pour moitié dans l'exil, pour moitié sous l'occupation. Trente-cinq ans après la décision de l'ONU de créer deux Etats en Palestine, l'Etat palestinien attend encore de voir le jour.

Depuis quinze ans, la moitié du peuple palestinien – en Cisjordanie et dans la bande de Gaza occupées – résiste à la colonisation et aux expropriations, à la répression et aux « représailles collectives », aux expulsions et à la terreur : refusant l'occupation et la pseudo-autonomie des accords de Camp David, il proclame sa volonté d'autodétermination et sa revendication d'un Etat palestinien indépendant. Depuis plus de quinze ans, le peuple palestinien en exil s'est organisé, sous la direction de l'O.L.P., pour exiger et faire triompher ses droits nationaux inaliénables. Et l'O.L.P. est aujourd'hui le symbole et l'incarnation de l'unité du peuple palestinien, par-delà la dispersion qui lui est imposée.

La récente guerre israélo-palestinienne au Liban et la tentative avortée d'Israël d'anéantir l'O.L.P. ont démontré au monde entier l'unité palestinienne derrière l'O.L.P., sa capacité de résistance, son autorité politique et sa volonté de contribuer à la recherche d'une paix globale et juste au Moyen-Orient. Aujourd'hui plus que jamais, il est clair qu'il ne saurait y avoir de paix dans la région sans l'O.L.P.

Plus de cent trente Etats membres de l'ONU, parmi lesquels les gouvernements socialistes européens de l'Autriche et de la Grèce, conscients de cette évidence, ont reconnu l'O.L.P.

Le gouvernement français, qui proclame son attachement aux principes de justice et de liberté partout dans le monde, et qui a mis récemment tout son poids pour empêcher le gouvernement israélien de réaliser son projet de « liquidation » de l'O.L.P., doit aller jusqu'au bout de sa démarche, et reconnaître à l'O.L.P., non seulement « le droit de se battre », mais aussi la représentativité juridique qui est la sienne. Seul cet acte politique peut contribuer, de façon efficace et cohérente, à la recherche de la paix.

C'est pourquoi nous appelons tous les hommes et les femmes épris de justice et de paix à signer cet appel pour la reconnaissance officielle et immédiate de l'O.L.P. par la France.

Signataires (première liste) :

Elus - Responsables et militants politiques - Syndicalistes

ARNOL Jacques, BITTERLIN Lucien, BLIND Jean-Marc, BRACHET Marie-Françoise, BRESSOL Eliane, BRUNSCHWIG Jeanne, DELLA SUDDA François, DEPAQUIT Serge, DUFFAU Serge, EICHENBAUM Igor R., ETIENNE Raymonde, FLEUROT Claude, GABIN Jean-Claude, GARGAR Marcel, GRESH Alain, GUALBERT Jean-Michel, HORVATH Adrienne, HUGO Bernard, JARGOT Paul, JEANSON André, JULIS Gilbert, LAIK Jacques, LAJONCHERE Jean, LAUDOUZE André, LAURET Marie-Claude, LEDUC Victor, LESCOP Jean-Pierre, MALPLAT Jean-Pierre, MASSIAH Gustave, MASSIP Arnaud, MAUCO Georges, MOULIN Jean, MOUTOUSSAMY Ernest, OBERTI Jean, ODRU Louis, OFFROY Raymond, ORIOL Paul, RAVENEL Bernard, RIEDACKER Arthur, ROSETTE Marcel, SALVATOR Jacques, SOREL Alfred.

Avocats - Juristes - Médecins - Ingénieurs

Pr AGACHE Pierre, Me AUFFRAY-MILESY Marigrine, Dr AYEL Jean-Philippe, Dr BASTIE-SIGEAC Irène, Me BEAUVILLARD Michèle, Dr BEHAR Abraham, Dr BOUJOT Aimé, Me BOURGUET Christian, Me BOUVIER-AJAM Solange, Me BRIAND Pierre, Me BRUSCHI Myrthe, Me BUTTIN Maurice, Me CHAUVET Nadine, Dr CHEVAIS Anne, Me CHOISEUL PRASLIN (de) Charles-Henri, Me COMTE Antoine, M. DALVY-DREYFUS Bertrand, Me DIDNER SERGENT Lucienne, Me DOSSE Roger, Me FAGART Thierry, Dr FERDIERE G., Me GILLMANN Christiane, Dr GUERIN François, Me GUILLEMOT Jean, Dr HASSOUN Jacques, Pr HAZAN Eric, Me IOGNA- PRAT Michel ;

Me JACOB Francis, Dr JAUSSERAN Jacques, Dr KACETT Nadine, Dr KAHN Marcel Francis, Me LABADIE Louis, M. LAMBALAIS Jacques, Dr LANDRE Nicole, Pr LARIVIERE Michel, Dr LARIVIERE Jacques, Dr LIEN Claude, Me MANVILLE Marcel, Dr MARROT Jean, Mme MARROT Madeleine, Me MATARASSO Léo, Me MIGNARD Jean-Pierre, Me MILESY Jean-Philippe, Dr MONNERON Ariane, Dr MORIN Bernard, Dr MORLOT Béatrice, M. PELLE Jean, Dr POLACK Jean-Claude, Dr PONSIN Jean-Claude, Me PORTEHAUT Marc, Pr PRAWERMAN Abrami, Me PUGNOTTI Claude, Me RIONDET Etienne, Me ROZELAAR-VIGIER Françoise, Me ROZIER Alexandre, Dr SAGLIER Jacques, Mme SAGLIER Dorita, Me TEITGEN Francis, Dr TROTZKY Denise, Pr VERNANT Pierre, Dr VIDECOQ Michel, Me WEIL-CURIEL André, M. WILHELM Christian.

ADELLE Jean, ALDEBERT Henri, ALDEBERT Suzanne, AUDERN Pierre, BECKER Alain, BERCHER Laurent, BESSON Pierre-Michel, BOCQUET J.-Louis, BOUDOURESQUE Bernard, COMBES Michel, DESANT Claude, DUFOUR André, DOLLE Jean, FAUCONNIER Jacques, GARRIGUES Claude, GARRIGUES Maithé, LOCKER Muriel, LOUGNOT Daniel-Joseph, MENDES FRANCE Bernard, MICHEL Joëlle, PACHECO Luis, PICQ Georgette, PIERRE Michel, RIBOURG Patricia, RISER Georgette, SCHMITZ Christian.

Chercheurs - Economistes - Universitaires Enseignants - Professions paramédicales et sociales

ARNEGUY Janie, ARON Thomas, AUTUME (d') Antoine, AZOULAY Nicole, BAIZE Denis, BARRAU Jacques, BAUBEROT Jean, BAUR André, BENCHEIKH Jamel, BERGER Denis, BERQUE Jacques, BKOUCHE Rudolf, BLANC Michel, BLOC François, BOLO Etienne, BOLO Lonni, BONNET-BIDAVO Jean-Marc, BORDERON Serge, BOUE François, BOUSEZ Michel, BOUSSEY Michel, BOUVIER Jean, BRAHEMIA Janine, BRUNHOFF (de) Suzanne, BURGOS-DEBRAY Elizabeth, CABIEU Daniel, CAHEN Michel, CAPRON Michel, CASSE Michel, CAUSSE Lucette, CHABRIER Jean, CHAMBON Jean-Pierre, CHAPOUILLIE Guy, CHESNEAUX Jean, CHOMEL Marie-Claire, CLADERA Luis, CLANCY Jacques, CLANCY Geneviève, CLEMENT Jean-François, CŒURE Gérard, COLOMER André, COPANS Jean, CORNU Georgette, CORTOIS Jean, COULAND Jacques, COURNANEL Alain ; .

DAMON Jean-Pierre, DANJOU François, DAUMAS Philippe, DELAUNAY Jean-Claude, DELEBECQUE Bernard, DELEUZE Gilles, DELMAS Bernard, DEVEZE-BERTHET Denise, DOUCE Jean Eric, DRESCH Jean, DUFAUX Jacques, DUPIN André, DUPUY Sabine, DURRANDE Patrick, DUVEAU Jacques, EMMANUEL Arghiri, ETCHEBERRY Arnaud, FARCY Jacqueline, FAURE Claude, FAYE Patrick, FONDERE Jean-Pierre, de la FOURNIERE Michel, FREYSS Jean-Jacques, FRIOUX Claude, GABOURIAUT Danielle, GADREY Jean, GALLISSOT René ;

GALSOMIAS Jacqueline, GAUBERT Patrice, GAULTIER de KERMOAL Marie-Claire, GAUVIN Annie, GENTY Maurice, GENTY Françoise, GERVET Jacques, GINSBOURGER Francis, GIRAULT Jacques, GIROD Colette, GODELIER Maurice, GOUSSAULT Yves, GRIBENSKI Jean, GROS Christian, GRUSELLE Michel, GUATTARI Félix, GUILLANEUF Raymond, GUYOT Marcel, HALBWACHS Pierre, HARTMANN Odile, HUARD Raymond, HUARD Marthe, JARDIN Yves, JEDLICKI Claudio, JEULAND Maryse, JOUVE Edmond, KAY Jean-Philippe, KLEINMANN Edouard, KLEINMANN Claudie, KOLODZIEJ Léon, KORN Henri, LACHIEZE REY Marc, LAFONT Robert, LAJOURNADE Monique, LANTNER Roland, LATOUCHE Serge, LHERITEAU Marie-France, LOI Michelle, LOUCEL Henri ;

MACALUSO Antonio, MALCLES Michèle, MALCLES Robert, MANGENOT Marc, MARTIN Yves, MASINI Jean, MAYOUX Jean-Jacques, MAZAUD Nicole, MAZOYER Marcel, MEILLASSOUX Claude, MESTRE Jean-Etienne, MIGNOT LEFEBVRE Yvonne, MILLS Catherine, MOINFAR Moh Djafar, MONDRAGON (de) Laure, MONNIER Brigitte, MONTEIL Vincent, NOLOT Benoît, NOUGAREDE Olivier, PAJON Michel, PALLOIX Christian, PALLOIX Annie, PALMIER Jean-Michel, PARREAU Michel, PENE Olivier, PENE Nicole, PENIT Claude, PERRIER Antoinette, PEZERAT Henri, de la PRADELLE Géraud, PROU Charles, PRUD'HOMME Roger, PUERTO-MARTINEZ Roland, REBERIOUX Madeleine, REFFAIT Jean, REGGUI Marcel, ROLLE Pierre, ROSENFELD Danielle, SALAMA Pierre, STEUDLER François, SUEUR Michel, TEMPLIER Daniel, TERRAY Emmanuel, THOMAS Louis Vincent, TOUATI Danièle, TOURAINE Alain, TRAIMOND Pierre, TUTIN Christian, VAN DE VELDE Franck, VARGAS Yves, VEMEREAU Pierre, VERMEULIN Christian, VERNIERES Michel, VIDAL NAQUET Pierre, VIGIER Jean-Pierre, VILLAZ Michel, WEIL Françoise, ZARIFIAN Philippe.

ALLAIN Laurence, AMBITE Vincent, AREVILLA Jean-Pierre, BARBE Philippe, BARBIER J.-Y., BOCHE Marie-Laurence, BOUDSOCQ Bernard, BOUJOT Ginette, BOULARD Jocelyne, BOULARD Joël, BOURDAIS Michel, BOURGEOIS Georgette, BUFFLIER Michel, BUISINE Luc, CAYROL Annie, CHORIN Cécile, CHORIN Françoise, CHRETIEN Monique, COMAYNE Liliane, CORBIER Pierre, CRINON Monique, CUAU Bernard, CULMET Noël, DEMARCY Roland, DEMARCY France, DERIVRY Arlette, DESFORGE Jean, DIARD Jacques, DOLLFUS Jean-Daniel, DROUBAY Jacques, DUTEL J., DUPUY Josette, DUVERMY Martine, EYINGA Abel, FALANDRY Sylvie, FAVARETTO Madeleine, FERRAND M., FINET Anick, FOUREL Michèle, FREVILLE Alain, FRIGOUT Marie-Dominique, GAJESKI Roseline, GENAILLE Sylvie, GERIER Marie-Antoinette, GUIRIN Luis, HAMOMOU Jean-Yves, HENIQUE Gilles, HOCHBERG Rose, HUBEL Claudine, HUERRE Marie-Thérèse, IBANEZ Christian, ISIDORE Jean-Louis, JABOT Elizabeth, JEANNEQUIN Louis, JOURDAN Renée, JOUVIN Christine, KAMINSKY Adolphe, KAMMOUN Madeleine, KEMPF Bernard ;

LABARRE Jean-Claude, LACOMME Martine, LAFITTE Louise, LANKAMER Jean-Louis, LANTIGNY Gérard, LAPIE Daniel, LATOUR Nicole, LEGEAY Thierry, LEVY Monique, MABBOUX Claude, MAESTRACCI José, MAHOUT Jeanne, MALTRET Jean-Louis, MATHIEU Danièle, MERGUI Fanny, MEUNIER Claude, MILLIARD Françoise, NAVILLEAU D., NICOLAS Claire, OLORY Yolande, PALISSON-VILLAIN Marie-Agnès, PELLETIER Denis, PELLETIER Monique, PERINELLI François, PERINELLI Juliette, PHIMPSON Henri, POULET Hélène, POVEDA André, RICHARD Corinne, ROGALSKI Marc, ROUSSEAU Sophie, RZEWUSKI Hania, SAFER Monique, SEVEGRAND Martine, BOUDOURESQUE Bernard, SOLA Agnès, SOLLIER Patrick, SOLLIER Roseline, SOMMARIBA Joëlle, SOMMARIBA Luis, SPITZER Gérard, STEFANT Sarah, TEDESCO Ubaldo, TRISSONNIERE Catherine, THIRY Gilbert, TINLOT Michèle, TOUZOT Bruno, TRAMIER Benoît, VANHOVE Dominique, VENNAT Nicole, VILLAIN Patrice, WACJMAN Claude, YANA-YANA Gilbert, CZALCZINSKY Danièle.

Edition - Journalistes - Ecrivains - Pasteurs - Prêtres

ADNET Dominique, ALLANIC Jean-Claude, ALLAIS Catherine, AMY Luce, ANDRADE Béatrix, ANDREU Pierre, BASSO Joëlle, BAUER Denise, BERNARD Pierre, BERTOLINO Jean, BESCHLER Elisabeth, BONIFAY Jean-Marie, BOURDET Claude, CHODKIEWICZ Michel, CLEVENOT Michel, CREMIEUX Francis, DELPERRIE-de-BAYAC Jacques, FAVARO Chantal, FINET Jacques, GALLAIS Henri, GARAUDY Roger, JALEE Pierre, JOUFFROY Alain, LE DREF Bruno, LEFEBVRE Henri, LEIRIS Michel, LENTIN Albert Paul, LINDON Jérôme, Mc MULLIN Corine, MAILLOT Jacques, MAMERE Noël, MARIA Roger, MONTARON Georges, MOREAU Alain, NOIROT Paul, PHILIPPE-SAILLY Régine, PIC Roger, PROU Suzanne, POINSIGNON Claire, RABINOVICI Jean, RAJSFUS Maurice, REBOUL Gisèle, REZVANI Serge, RUBEN Claude, SAINT-ROBERT (de) Philippe, SCHWARTZ Guy, SOUCHAL Gilbert, TRILLAT Marcel, VALLEREY Gérard, VIDAL SEPHINA Dominique, VIEILLE Paul, WURMSER André.

BLANC Jacques, BLANC Monique, CARDONNEL Jean, CASALIS Georges, CASALIS Dorothée, CHATAGNER Jacques, CLAVERIE Pierre (évêque d'Oran), COURTAUDIERE Jean, DAVEZIES Robert, ESTOUR Gérard, HENRIET Marcel, LAMBERT Jean-Marie, LELONG Michel, MATHIOT Etienne, MATHIOT Elisabeth, PARMENTIER Roger, REYNAUD Claude, SAVEY Jean-Marie.

Art - Cinéma - Théâtre

ABEILLE Marion, AUTANT-LARA Claude, BARBE Halima, BLIN Roger, BURIN des ROZIERS Hugues, CAUX Daniel, CHARBY Jacques, FAGET Huguette, FERRAT Jean, GENCE André, GOLE J.-M., GUIGUET Jean-Claude, JULIEN Florence, KAHANE Roger, LAZARE Claude, LEBEL Jean-Jacques, LEPERON Serge, MAGNY Colette, PAIN François, REGGIANI Serge, REGY Claude, SANGLA Raoul, SAVANIER Hélène, SINÉ, SOLLEVILLE Francesca, VIDAL Jean.

Professions diverses - Retraités

ADAM Jacques, AGACHE Christine, AGNES Michel, AGOB Christian, AJZENBERG Renée, AMBART Dominique, ANDRE Jeanette, ASSOUNE Max, BALBAUD Paule, BALBAUD René, BARBE Gaston, BANSE Liliane, BARIBAUD Robert, BARLOY Robert, BAYARD Jean, BAYEMI Ruben, BEAUVAIS M., BEAUVAIS C., BENHAIM Léon, BENNAHMIAS Simone, BEN-TELLIS - BLOCH Ruth, BERREHOUC Michèle, BILIS Michel, BLEIBERG Pierre, BOULARD Monique, BOURGEOIS Jean-Denis, BRAJOU Hélène, BRUN Jean-Pierre, BUCLET Michel, BUREAU Danielle, CALLU Patrick, CHARRIE Laurence, CHARRIE Patrice, CHEVALIER Françoise, CLERCIN Christian, COCHARD Auguste, COHEN Daniel, COLLIN A., COLOMBANI François, COMBAZ Madeleine, COMBE Pascale, CONVENT Jean-Michel, COSTILS-HAMELIN Marie-France, COTTENCEAU Gabrielle, COURTIEL Robert ;

DANIELAN Alexandre, DEBARGE Fabienne, DELAPORTE Alain, DELMOTTE Benoît, DENIS Philippe, DOLLE Sabine, DRIF Jean, DUCHENE Michel, DUCHENE Marie-Thérèse, DUMAS Louis, DUMOULIN Anne-Marie, FANON Mireille, FLATTET B., FOUCHER Jacqueline, FOURNIER Dominique, FRAIOU André, FRIBOULET Danièle, GAGNON Jacques, GALLICE P., GARAUDY Paulette, GARRIGOU Jean, GAUBERT Jean-Marie, GARNIER Francis, GAYE André, GEDAMINOU Félix, GIBAUD Albert, GIBAUD Violette, GILLET Patrick, GIOT Patrick, GIRAUD Pierre, GLACHANT Bernard, GLACHANT Brigitte, GODEBARGE Colette, GODFROY Gérard, GOUADON Pascal, GRANGER Jean, GRIN Andrée, GUARRIGLIA Laurence, GUERARD Jean-Philippe, GUERIN Marcel, GUERVIN Bruno, GUYON Michel ;

HAMEL Claude, HEMME Sylvie, HEMME M.-J., HERRERA Magdalena, HERVE Françoise, HERVET François, HESS Yolande, HUREL Alain, HUREL Philippe, IBRAHIM Nicole, IMHOFF Dominique, JEULAND Georges, JOLY Marie-Claude, JOLY Pierre, JOMAS Anne, JOSIE Jaya, JUMEL Maurice, JUNAID Christopher, KAMINSKY Leïla, LACOSTE Pierrette, LAFUNA René, LEBECK Bernard, LECLERCY Cécile, LELANDAIS Serge, LECOURT Philippe, LECOURT Catherine, LEMONNIER Jean, LEPOIL Didier, LEROY Jocelyne, LE GUILLOUX Pascal, LEMAIRE Didier, LEMAIRE F., LE MESLE Françoise, LE MESLE Marie-Thérèse, LETURC Brigitte, LLOP Alain, LLOP Jacques, LOCHARD Jacques ;

MABIRE Jacky, MAGALLANES Armando, MANTRANT Sylvie, MANZARENA Marie-Ange, MARCHAIS Claude, FRIBOULET Danièle, MARTIN Andrée, MATHONNET Giselle, MAZAS Jean Alain, MICHAUD Jeanne, MILA Marie-Louise, MAURE Catherine, MERAND Bernard, MITTERRAND Jacques, MONY Patrick, MOREAU Alain, MORICE Dominique, MORICE DU LERAIN Christiane, MORICE DU LERAIN Dominique, MOUCHEL Hubert, NOURRY Odile, NOURRY Yasmina, OLIVRY Jean-Luc, PASTEAU Anne, PEGUET Roger, PERRIER Nicole, PERROY Elia, PFISTER M., PICOT Geneviève, PIERRE Jean-Claude, PINEAU Jean-Paul, PINEAU Brigitte, PINEAU HADDOUDA Martine, PLUVINAGE André, PULET Hélène, POUSSET Maurice, POUSSET Colette, POUYAT Robert, QUINSAT Pierre, QUINETTE Annie, RAMBAULT Claudie, RAULT Rachel, REBOURS Thierry, RETZIGNAC Alain, REVIL Noëlle, ROBBLIN Denise, ROCH Claire, ROCH Georges, RODRIGUEZ Francis, ROUGE Simone, ROUGER Catherine, ROUSSEAU-LAMBERT Marie-Madeleine, ROUSSEAU Louis, ROUSSEAU Claude, ROZZIO Lucien, RUCHET Lucien ;

SAINT-ALARY Eric, SAINT-CLAIR Philippe, SAMBUCHI Laurent, SOCHON Yvette, SAVANIER Hélène, SEVEAU Monique, SEVESTRE Marc, SIMONET LEMEUNE Robert, SINKIEWICZ Lyze, SOCHON Alain, SOCHON André, STEPHAN Nadia, SUCHET R. Josiane, SUZAN Jean-Pierre, SWAGTEN Yvonne, TARDE Michel, TOP Gérard, TOUVIOT Agnès, TRAIN Hélène; VAN VOORST Magdeleine, VARIN Jean-Jacques, VIQUIE Anne-Marie, VERGER Alain, VIAL Josette, VIDEAU Christian, VIEILLE J.-P., VIGNERON Jack, VISIER Stéphanette, VIVIER Daniel, VIVIEN Catherine, VORGEACK Gérard, VUARIN Danielle, de WANGEN Jean, YVERT Gérard, ZAKRI Simone.

Liste des derniers signataires

AUSSANT Pierre, BACHELLERIE Jacques, BAILHACHE Odile, BERNARD Nicole, BOCQUET Marcel, BOISAUBERT Jean-Pierre, BOURGEOISE Lucien, BOURGEOISE Madeleine, BOUSQUET Laure, BOUSQUET Roselyne, BRUNET Jean, CAMUS Robert, CARLIER Marcel, CAREIL Yves, CASSAGNAU Laurent, CASRAGNEDE Anne, CAZAUX Elisabeth, CHAPELON Marie-Claude, CHARBONNIER Benedicte, CHATEL Viviane, CIMPERE Dominique, COTTENET Régis, CREVON Serge, DACQUAY François, DAGUET Guy, DANIEL Jean, DANLOS Jean-Paul, DESBENE Michèle, DUFLOT Marie-France, DURAND Michel, DEVARIEUX Hélène, FOURRIER Sylvie, FURY Christian, GARMY Pierre, GAUCHARD Jean, HAMCHARI Marie-Claude, HAMET Christian, HERBERT Jean-Loup, IMBERT Joëlle, JOUBERT Jacques, Dr LAMARQUE Jean-Pierre, LE BOSSE Michel, LESBRE Michèle, LESERVOISIER Hervé, LESERVOISIER Jean-Pierre, MARIAGE Béatrice, MARIE-JOSEPH Elvis, MARQUIS Maryse, MEIRS Marie-José, MENTEUR Roger, MICHEL Marie-Georges, NAUDIN Michel, PARENTHOEN Sylvie, PERRET Yves, PETIT Jean-Jacques, PREVOT Jean-Max, RIO Marie-Chhristine, SERVIN Yvette, WOLF Paul, WOLF Christiane.

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN (Section de Caen), JEUNESSE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE (Direction-Section de Caen), S.G.E.N.-C.F.D.T. (Caen).

J'adhère à cet appel pour la reconnaissance de l'O.L.P.

Nom .... Prénom ....

Adresse .... Tél. ....

Profession ....

Les personnes n'ayant pu être contactées et désireuses de s'associer à cet appel peuvent le faire en écrivant :

Comité pour la reconnaissance de l'O.L.P.

C.N.P. (C.R. O.L.P.), B.P. 146 - 75263 PARIS CEDEX 06

AITRE L'O.L.P

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Israël

L'ENQUÊTE SUR LES MASSACRES DE SABRA ET DE CHATILA

La commission avertit M. Begin et huit autres « témoins » que ses conclusions pourraient leur « porter préjudice »

M. Begin n'avait pas réagi ce jeudi 25 novembre en fin de matinée à l'avertissement que lui a adressé mercredi la commission d'enquête sur les massacres de Sabra et de Chatila, affirmant que — en l'état actuel des investigations — ses conclusions semblaient devoir lui « porter préjudice » ainsi qu'à huit autres personnalités gouvernementales et militaires, dont MM. Ariel Sharon et Itzhak Shamir, et qu'ils avaient quinze jours pour préparer les éléments de défense qu'ils estimaient nécessaires.

De notre correspondant

Jérusalem. — Parmi les neuf personnalités dont la commission d'enquête attend des explications figurent, outre M. Begin, le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, le chef d'état-major de l'armée, le général Raphael Eytan, et le commandant de la région militaire nord, le général Amir Drori — qui dirigeait sur le terrain l'invasion du Liban.

La lettre qui a été adressée à chacun des *« prévenus »* a été rendue publique dans la soirée du 24 novembre et son contenu montre très précisément que les enquêteurs possèdent dès à présent suffisamment d'éléments pour soupçonner la plupart de ces personnalités d'avoir *« failli à leur devoir »*, en n'empêchant pas les milices chrétiennes libanaises de massacrer la population des camps paletiniens — ce qui, de toute évidence, était prévisible — et en ne prenant pas les mesures qui s'imposaient pour arrêter cette tuerie dès lors qu'elles en ont eu connaissance. Pour certaines, le reproche porte sur le fait qu'elles n'ont pas vérifié et transmis rapidement à leurs supérieurs les premières informations reçues à propos des événements. C'est notamment le cas du chef des services de renseignements de l'armée, le général Yehoshuya Saguy, du directeur des services secrets (le Mossad) — dont le nom n'est jamais publié —, du chef des opérations à Beyrouth, le général Amos Yaron (qui était chargé des liaisons avec les milices chrétiennes) et du conseiller personnel du ministre de la défense, M. Avi Doudaï.

La déposition de M. Shamir

En dépit du revers que vient de subir M. Begin, sa position n'est pas aussi inconfortable qu'il y paraît. La possibilité d'un recours rapide aux élections, qu'appréhende également le parti travailliste, semble assurer la stabilité du pouvoir. D'autre part, la nouvelle procédure entamée par la commission d'enquête a pour effet de prolonger les travaux de celle-ci et cela donne du temps à MM. Begin et Sharon pour préparer leur défense. Ils peuvent faire valoir que toute décision concernant une éventuelle démission — peu probable dans la mesure où ils ont déjà écarté cette solution dès le début de l'affaire — serait prématurée tant que la commission n'a pas mis un terme à ses investigations.

La volonté de M. Begin de se maintenir au pouvoir est sans doute encore renforcée par le constat de l'actuelle faiblesse de l'opposition travailliste, une nouvelle fois en proie à de très vives querelles internes. Ces derniers jours, la lutte acharnée à laquelle se livrent depuis longtemps M. Shimon Pérès, président du parti, et M. Itzhak Rabin, son numéro deux, a repris de plus belle. M. Rabin a publiquement dénoncé l'initiative prise par M. Pérès de déposer une motion de censure contre le gouvernement, parce que celui-ci avait, par voie de presse, laissé entendre que certains dirigeants travaillistes incitaient Washington à réduire l'aide américaine à Israël afin de mettre en difficulté M. Begin et son cabinet. Cette motion de censure a été repoussée le 24 novembre par cinquante-neuf voix contre cinquante.

Au cours de la matinée du 24 novembre, les membres de la commission d'enquête avaient de nouveau entendu une version sensiblement différente d'un même épisode de l'affaire de Sabra et Chatila. Des divergences, et même des contradictions, étaient déjà apparues précédemment dans les témoignages de certains hauts fonctionnaires ou membres du gouvernement, et ce devait être encore le cas avec la déposition de M. Shamir, ministre des affaires étrangères, dont les déclarations sur un point important ne concordent pas avec celles de l'un de ses collègues, M. Mordechaï Zipori, ministre des télécommunications, qui avait comparu devant la commission la semaine dernière (*le Monde* daté 21-22 novembre).

Alors que la plupart des dirigeants israéliens, et M. Begin le premier, ont prétendu n'avoir mesuré la gravité des événéments de Beyrouth que dans la soirée du samedi 18 septembre M. Zipori a dit comment, dès le vendredi 17 septembre au matin, il avait été informé par le chroniqueur militaire du journal *Haaretz* (M. Zeev Schiff) que les phalangistes se livraient à des *« massacres »* dans les camps palestiniens de Beyrouth. Le ministre des télécommunications (ancien vice-ministre de la défense), a précisé que, sur les recommandations du journaliste, il avait cherché à vérifier cette information auprès de plusieurs responsables militaires mais, ceux-ci devant participer dans l'après-midi à une réunion avec M. Shamir, le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, et M. Morris Draper, envoyé spécial américain à Beyrouth (adjoint de M. Philip Habib), il avait appelé le ministre des affaires étrangères pour que celui-ci transmette à cette occasion sa demande de renseignements. Dans sa déposition, mercredi, M. Shamir a considérablement réduit la portée de la démarche de M. Zipori. Il a confirmé qu'il avait reçu de ce dernier un appel téléphonique, mais il a indiqué que M. Zipori s'était d'abord et surtout inquiété de savoir quel était le bien-fondé des rumeurs faisant état d'une embuscade dont auraient été victimes des soldats israéliens. Au cours de cette conversation, la question concernant le comportement des phalangistes était, selon M. Shamir, tout à fait *« accessoire »*. *« Les noms de Sabra et Chatila n'ont même pas été prononcés »*, a-t-il ajouté.

« M. Zipori a-t-il employé le mot « massacres » au téléphone ? », a alors demandé à M. Shamir l'un des membres de la commission. *« Non*, a répondu le ministre des affaires étrangères, *M. Zipori m'a seulement dit que, d'après certaines indications, les phalangistes faisaient trop de raffut »*. M. Shamir a affirmé avoir eu l'impression que son collègue n'avait pas d'autre intention que de lea prévenir amicalement de ce dont il eût pu éventuellement entendre parler lors de la réunion prévue dans l'après-midi. N'aurait-il pas dû quand même poser précisément la question à M. Sharon et aux officiers supérieurs qui étaient présents ? M. Shamir, imperturbable, a déclaré que cela ne lui avait pas paru nécessaire, car il s'attendait que *« les responsables directement concernés »* par la situation à Beyrouth évoquent eux-mêmes au besoin de possibles *« irrégularités »* dans le déroulement des opérations. Or, a souligné M. Shamir, tout au long de la réunion, tandis que des rapports en provenance de la capitale libanaise ne cessaient d'être transmis aux dirigeants militaires, aucune allusion n'a été faite à des massacres.

Une attitude paradoxale

M. Shamir n'a pu expliquer le paradoxe de l'attitude du gouvernement, qui prétendait éviter des troubles graves en donnant l'ordre à l'armée israélienne de pénétrer dans Beyrouth-Ouest et était prévenu des risques d'une vengeance des phalangistes, mais n'en a pas moins décidé d'autoriser ces derniers à entrer en action dans les camps palestiniens. *« Nous connaissons ces risques après l'assassinat de Béchir Gemayel »*, a admis M. Shamir ; mais il a ajouté que personne au gouvernement ne pensait que les phalangistes s'écarteraient de leur « mission » (« combattre l'O.L.P., arrêter les terroristes et nettoyer les dépôts d'armes et de munitions »). Le ministre des affaires étrangères a reconnu que, le 16 novembre, le chef d'état-major et le vice-premier ministre, M. David Lévy, avaient, en réunion de cabinet, envisagé le danger d'une vague d'exactions, mais M. Shamir a déclaré que le chef d'état-major s'était exprimé en *« termes généraux »* à propos de la situation dans l'ensemble du Liban, mais pas précisément à Beyrouth-Ouest. Quant à M. Lévy, selon M. Shamir, il n'aurait parlé de ce danger qu' *« en passant »*, alors qu'il disait pourquoi il approuvait la décision de faire entrer les milices chrétiennes dans les camps. Et M. Shamir de conclure : *« Cette brève allusion n'a pas soulevé de crainte particulière au sein du cabinet, et aucun de ses membres n'a remis en question la décision. »*

Dans la lettre publiée mercredi soir, la commission a souligné que l'on peut reprocher au ministre des affaires étrangères de n'avoir pas tenu compte de l'information que lui a transmise M. Zipori, de ne pas l'avoir vérifiée et de ne pas avoir averti le premier ministre et le ministre de la défense.

Après la mise en garde qui vient d'être adressée par la commission, il est clair que les audiences de celle-ci, qui ont commncé le 20 octobre, vont se prolonger encore pendant plusieurs semaines, les neufs *« témoins »* qui ont été prévenus le 24 novembre devant être entendus de nouveau et ayant la possibilité de citer à leur tour d'autres témoins. On estime en outre que les commissaires, après les dernières auditions, mettront près d'un mois à rédiger leur rapport définitif, si bien que les conclusions de l'enquête ne devraient pas être connues avant les derniers jours de janvier.

FRANCIS CORNU.

LA VISITE DE M. MITTERRAND EN ÉGYPTE

Le président Moubarak présente un plan pour « préserver la région de la destruction »

De notre envoyé spécial

Le Caire. — Au cours de leur deuxième tête-à-tête suivi d'entretiens élargis aux ministres, les présidents Moubarak et Mitterrand devaient, ce jeudi matin 25 novembre, aborder de façon approfondie les problèmes internationaux et préciser différents projets bilatéraux, notamment dans le domaine culturel. La veille, au cours de leur première rencontre, ils avaient principalement parlé de l'Afrique et de la crise de l'O.U.A. ainsi que de la situation au Proche-Orient.

Fait inhabituel et très remarqué, les deux hommes ont à la fin du dîner offert par le président Moubarak consacré la moitié de leurs allocutions à souligner le caractère particulier des relations bilatérales. *« La rencontre de la France et de l'Égypte est un dialogue entre civilisations et un mariage de cultures... Le destin nous a accordé le privilège de jeter les ponts entre les nations et les peuples »*, a dit le chef de l'État égyptien. Le toast empreint d'humanisme de M. Mitterrand lui a amplement fait écho en soulignant la *« fascination particulière »* que *« l'Égypte qui défie le temps »* a toujours exercée sur les Français.

Passant aux problèmes politiques, M. Moubarak a réclamé l'application de sept principes pour *« préserver la région de la destruction » : 1) Rretrait total des forces israéliennes du Liban ; 2) Cessation de toutes formes d'ingérence étrangère dans les affaires libanaises ; 3) Respect de la souveraineté du Liban, consolidation du pouvoir légitime et contribution à la reconstruction du pays ; 4) Œuvrer pour la solution immédiate du problème palestinien en rapprochant et en conciliant le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et le droit d'Israël à l'existence ; 5) Cesser de propager la thèse qu'il existe une alternative, l'identité palestinienne ne trouvant son expression réelle que sur le sol palestinien ; 6) Exiger fermement d'Israël qu'il suspende ses activités de peuplement qui représentent une entrave dangereuse sur la voie de la paix et une menace à l'essence même de la coexistence entre Arabes et Israéliens »*. Le septième point met l'accent sur l'utilité et la complémentarité des plans de paix franco-égyptien, américain et arabe.

M. Moubarak a également fait une intervention remarquée sur la guerre Irak-Iran. Il a, pour la première fois, annoncé que l'Égypte est prête à *« assumer tout rôle qui pourrait aider les deux pays frères à abandonner les armes et à amorcer un dialogue constructif »*. Mais il a, en même temps, affirmé avec force son soutien à l'Irak, *« qui fait face à une agression contre son territoire et qui fait l'objet d'un dessein visant publiquement et sans ambiguïté à intervenir contre la libre volonté de son peuple et à provoquer la chute d'un gouvernement légitime »*. A ceux qui font observer que Téhéran risque de récuser la médiation du Caire en raison de son soutien à Bagdad, les Egyptiens font remarquer qu'ils avaient, en son temps, désapprouvé le franchissement de la frontière iranienne par les forces irakiennes.

Une « visite symbole »

Pour sa part, M. Mitterrand a rappelé les initiatives françaises concernant le Proche-Orient, souligné qu'il a rencontré le président Moubarak à trois reprises et noté que dix ministres égyptiens sont venus en France depuis le 10 mai 1981, tandis que neuf ministres français se sont rendus en Egypte. Son voyage est une *« visite symbole »* qui entend illustrer, consacrer et consolider la politique de coopération suivie par les deux pays avec une rare constance depuis dix-huit mois. On ne s'attend donc pas à de nouvelles initiatives en politique étrangère, mais on n'excluait pas, ici, que les deux chefs d'Etat annoncent ce jeudi, au cours d'une conférence de presse commune ou en tout cas avant le départ de M. Mitterrand pour l'Inde, des mesures visant à renforcer et à diversifier la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la télévision, du livre et des échanges culturels en général.

La première journée a baigné dans une atmosphère amicale et chaleureuse depuis l'arrivée de la délégation française, accueillie par vingt et un coups de canon. Précédé par le chef de la garde républicaine marchant au pas de l'oie, M. Mitterrand a passé en revue un détachement en uniforme vert portant un casque faisant penser à celui de la Wehrmacht. Interrogés sur ce spectacle insolite, les Egyptiens expliquent, comme pour s'excuser, que les uniformes et le cérémonial furent naguère imposés par le président Sadate.

Après les entretiens au palais de Koubbeh et avant le dîner au palais d'Abdine, M. Mitterrand a déposé une gerbe au tombeau du Soldat inconnu, monument en forme de pyramide évidée, édifié par le président Sadate, qui y fut inhumé.

PAUL BALTA.

● RECTIFICATIF. — L'omission des mots *« points positifs »* dans l'interview du président Moubarak a déformé le sens du passage comparant le plan Reagan au plan arabe de Fès (*le Monde* du 24 novembre). Il faut rétablir ainsi : *« La différence avec le plan Reagan, c'est que celui-ci comporte des points positifs et des points négatifs. Il faut que nous adoptions les premiers et que nous mettions les seconds sur la table de négociation... »*

● *A l'issue d'une visite de deux jours en Algérie* du roi Fahd d'Arabie Saoudite, les deux pays ont réaffirmé mardi 23 novembre, dans un communiqué commun, la nécessité de parvenir à une solution négociée de la guerre irako-iranienne et du conflit du Sahara occidental fondée sur *« le droit des peuples à l'autodétermination et le respect des frontières internationales reconnues »*. Le président Chadli Bendjedid et le roi Fahd, qui s'étaient entretenus la veille avec M. Yasser Arafat, ont d'autre part, exprimé leur convergence de vue, sur le soutien à l'O.L.P. et le droit du peuple palestinien à disposer d'un Etat indépendant. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Ghana

La tentative de putsch a été suscitée par la crise économique et les divisions de la junte

Des manifestations de soutien au président Rawlings étaient prévues, jeudi 25 novembre, au Ghana, à la suite de l'échec d'une tentative de putsch dans la nuit de mardi à mercredi (*le Monde* du 25 novembre). Le ministère ghanéen de la défense a annoncé l'arrestation de civils et de militaires, sans toutefois en préciser le nombre et l'identité. Le pays, où l'ordre semble règner, demeure coupé du reste du monde. Des patrouilles militaires circulent dans Accra. Aucun bilan des victimes des événements n'a été fourni. Un couvre-feu nocturne est maintenu sur l'ensemble du territoire.

Les comploteurs auraient bombardé au mortier, selon Radio-Accra, la forteresse d'Osu, siège de la présidence, mais ils n'ont pas tenté de s'emparer de la radio, ce qui laisse penser que leur entreprise était, avant tout, une révolte de palais opposant des membres de la junte au pouvoir.

De notre envoyé spécial

Lomé. — Un calme complet règne, jeudi, à la frontière, fermée unilatéralement par Accra le 21 septembre dernier, et qui passe dans la banlieue de Lomé, près du palais présidentiel. En isolant leur pays de ses trois voisins, le Togo, le Bénin et le Nigéria, les dirigeants ghanéens ont aggravé le pénurie de produits de première nécessité dans leur pays. Or la tentative de putsch, qui vient de s'y dérouler, tient pour une bonne part au marasme économique et financier qui se développe depuis quelques années. En dépit de tous ses efforts, le capitaine d'aviation Rawlings n'a pu, depuis qu'il est, pour la deuxième fois, revenu à la tête de l'Etat, parvenir à redresser une situation désastreuse. Les mécontents, dont le nombre croît quotidiennement, lui attribuent la responsabilité de la pénurie et de ses conséquences.

Les querelles intestines qui affaiblissent l'autorité du Conseil national provisoire de défense (P.N.D.C.), la junte au pouvoir à Accra, constituent un des principaux éléments de la crise à laquelle le président Rawlings fait de plus en plus difficilement face. L'armée reste profondément divisée, comme le révélèrent les affrontements qui eurent lieu en décembre 1981 entre divers corps de troupes lors du retour sur la scène politique de l'actuel président. Celui-ci ne peut guère compter aujourd'hui, avec certitude, que sur le loyalisme de l'aviation, son corps d'origine, et peut-être sur celui de la garnison d'Accra. En revanche, à Kumasi et à Tamalé, les troupes passent pour réticentes à l'égard de la junte. Quant à celles qui sont stationnées à Ho, principale ville de la région de la Volta et centre névralgique, puisque fief d'un mouvement irrédentiste qui n'a jamais renoncé à la réunification avec le Togo, elles restent dans l'expectative.

Les tensions d'ordre tribal ne sont pas étrangères aux événements d'Accra. Métis, né d'une mère ewé, le lieutenant d'aviation Rawlings est accusé par les populations non ewé de favoriser de façon outrancière la promotion de ses frères de race. Dans l'armée et au sein de l'administration, l'accession des Ewé aux postes de responsabilité aurait été systématiquement encouragée depuis onze mois. Les plus mécontents sont les *« gens du nord »* et surtout les Ashanti. Ces derniers sont près de quatre millions (soit un Ghanéen sur quatre), si l'on tient compte des ethnies qui se situent dans leur mouvance politique depuis plusieurs siècles. Les Ashanti ont connu leur apogée aux dix-septième et dix-huitième siècles et ont pesé sur l'évolution de toute une partie de l'Afrique occidentale jusqu'à ce que la conquête militaire britannique ait mis fin à leur suprématie. Parmi les anciens politiciens, militaires ou civils, réfugiés dans les pays frontaliers du Ghana, figurent d'ailleurs beaucoup d'Ashanti auxquels se sont joints un certain nombre de *« nordistes »*, les uns et les autres extrêmement attentifs à tout ce qui pourrait déstabiliser l'équipe du capitaine Rawlings.

PHILIPPE DECRAENE.

LA CONFÉRENCE DE L'O.U.A. A TRIPOLI

N'Djamena rejette un compromis lui demandant de ne pas participer au sommet

De notre envoyé spécial

N'Djamena a refusé, ce jeudi 25 novembre, le laborieux compromis élaboré la nuit précédente sur la représentation du Tchad, par trente-deux délégations présentes à Tripoli, qui permettrait de réunir le sommet de l'Organisation de l'unité africaine. Ce compromis reconnaît le gouvernement du président Hissène Habré, mais lui demande de ne pas occuper son siège pendant la réunion, étant entendu qu'aucune autre délégation tchadienne ne l'occupera.

« Nous ne pouvons pas accepter ce compromis pour des raisons de principe*, nous a déclaré jeudi M. Idriss Miskine, ministre tchadien des afffaires étrangères, de passage à Paris. *Nous sommes membre fondateur de l'O.U.A. et nous ne cherchons pas une reconnaissance. »

Tripoli. — Au terme d'une *« réunion informelle »* qui avait commencé au Grand Hôtel, siège des délégations, et, s'était poursuivi, au Palais du peuple, prévu pour la tenue du sommet, les chefs d'État présents à Tripoli sont parvenus, dans la nuit du 24 au 25 novembre, à un compromis bien africain, présenté ainsi par le porte-parole de l'O.U.A., M. Peter Onu :

« 1) *La délégation du gouvernement actuel de N'Djamena, qui avait été invitée par le secrétariat de l'O.U.A. conformément à la charte et au règlement intérieur, est la délégation qui représentera le Tchad et occupera son siège pendant le sommet ;*

« 2) *Il est demandé au gouvernement actuel de N'Djamena de se retirer volontairement du présent sommet de Tripoli ;*

« 3) *Aucune tentative ne doit être faite pour qu'une autre délégation représente le Tchad.* »

Trente-deux délégations conduites par des chefs d'État ou des ministres ont élaboré ensemble ces propositions, ce qui fait deux manquants pour atteindre le quorum des deux tiers nécessaire pour l'ouverture du sommet.

Des représentants du Zaïre, de la Guinée-Équatoriale et du Cameroun se trouvent à Tripoli mais attendent des instructions de leur gouvernement et ne se sont pas joints à leurs collègues. Des tractations avec le Tchad et les absents devaient se poursuivre dans la nuit et la matinée de ce jeudi.

La solution proposée met un terme aux prétentions de M. Goukouni Oueddei et constitue, au moins sur le plan technique, une reculade de la part du colonel Kadhafi. Pour en arriver là, il a sans doute fallu que le chef de l'État libyen prenne plus clairement conscience de la capacité d'obstruction de ceux que sa personnalité inquiète.

Une fête gâchée

Alors que se poursuivaient mercredi après-midi les palabres menés par le président nigérian Shagari pour persuader M. Hissène Habré de renoncer à siéger à l'ouverture de la conférence des chefs d'États, il apparaissait que, de toute façon, la fête — propre à tout sommet de l'O.U.A. — serait gâchée à Tripoli. Bien que la télévision et le journal locaux aient relaté une par une les arrivées des chefs d'États sans faire état de la situation réelle, les Libyens ne peuvent ignorer l'affront que toutes ces tergiversations constituent pour le *« guide de la révolution »*.

Ceux des journalistes qu'une attente de plus d'une semaine n'avait pas encore démobilisés pouvaient accéder librement au Grand Hôtel. Entre deux Excellences, debout devant les cages d'ascenseurs, on pouvait y rencontrer le colonel Kadhafi lorsque celui-ci tenait à accompagner un hôte particulièrement cher. Comme d'habitude dans le hall de l'hôtel, le porte-parole de l'O.U.A. *« n'avait pas encore d'information à donner »* et on ne pouvait que conseiller à chacun d'aller rejoindre au « centre de presse » le sage peloton des confrères chinois, ou d'Europe de l'Est plongés dans la lecture du Livre vert, expression de la *« troisième théorie universelle »*.

Parmi les caisses de saine littérature déchargées par camions entiers, il y avait un nouvel arrivage. Il s'agit de *la Jamahirya et la paix au Tchad*. On peut lire : *« Le peuple libyen et le peuple tchadien sont en réalité un seul peuple. Il n'est pas possible de séparer la Lybie du Tchad ou le Tchad de la Libye. »*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

UN ENTRETIEN AVEC LE

« Nous réussirons si nous éveillons

(Suite de la première page.)

— Ce changement de direction à Moscou va-t-il vous amener à réviser la politique française ?

— Je n'ai pas à réviser la politique française. Tout est clair dans notre façon d'être avec l'Union soviétique. Si j'aperçois un déséquilibre dans le rapport de forces mondial, je le dis et j'agis en conséquence. Par exemple, la force nucléaire russe, tactique ou non, ajoutée à ses forces conventionnelles, crée un déséquilibre en Europe qu'il faut corriger. Je continuerai de le dire. D'où l'importance des négociations sur le désarmement et la nécessité d'aboutir. L'Union soviétique a un grand et légitime souci de sa sécurité. Nous aussi. Elle doit comprendre pourquoi, lorsqu'elle souhaite intégrer les forces françaises dans le calcul Est-Ouest, je m'y refuse. Les Etats-Unis et la Russie ont de quoi se détruire mutuellement plusieurs fois. Désarmer ou plutôt ralentir leur surarmement (il ne se négocie pas autre chose à Genève) leur laisse une marge immense de sécurité. Pas à la France. Renoncer aussi peu que ce fût à nos moyens actuels de défense reviendrait à s'abandonner au bon plaisir des plus puissants. Aucun argument ne me fera changer d'opinion là-dessus. Je suis hostile, en revanche, à toute forme de blocus économique à l'encontre de la Russie, et la France n'interrompra pas ses échanges avec elle. En précisant qu'un déficit durable et excessif de notre balance commerciale à notre détriment prendrait vite un sens politique regrettable. Je serai fidèle, nul n'en doute, aux engagements souscrits avec nos alliés sur les produits dits stratégiques. Mais je ne veux pas que, d'une façon insidieuse, on en arrive à appeler stratégique la vente à la Russie de beurre ou de pois chiches.

» Un langage clair est encore et toujours le meilleur moyen de s'entendre. S'entendre ? Oui. Sans rien taire de l'essentiel : notre indépendance, notre mode de civilisation, le droit des gens.

— Les dirigeants soviétiques sont très sensibles au formalisme des rapports... Quelles conditions posez-vous à une visite officielle en U.R.S.S. ?

— Je vous en parlerai quand la question se posera. La seule condition permanente d'une rencontre à Paris ou à Moscou est, à mes yeux, l'utilité. Utilité pour la France. Utilité pour la paix. Dans le respect de nos principes.

Les maîtres du jeu en Pologne

— Quelle est votre appréciation des derniers événements survenus en Pologne ?

— Les maîtres du jeu sont, hors Moscou, le parti communiste et l'Eglise.

» Un soir de l'an dernier, Mme Thatcher m'interrogeait alors que nous étions à Londres, lors d'un de ces dîners informels, caractéristiques des sommets. Elle disait : « Que va faire Walesa ? » Je lui ai répondu : « Que va et que peut faire le secrétaire général du parti communiste polonais ? » J'ai écrit naguère qu'un syndicat indépendant dans le système soviétique, c'était incompatible. Du moins, pour longtemps. Mais le parti communiste de Pologne, seul pays communiste où il en va ainsi, n'est pas tout. J'ai donc ajouté pour Mme Thatcher et ses hôtes : « Regardez aussi ce que fait l'Eglise catholique et vous aurez la réponse à vos questions ».

— Pour en finir avec les pays de l'Est : où en sont les rapports avec la Roumanie après cette fameuse affaire Tanase ?

— Je n'ai rien à dire de nouveau là-dessus. Le peuple roumain et le peuple français ont de solides liens historiques. Je m'attache à les préserver.

— N'êtes-vous pas parfois surpris par l'aspect passionnel des relations franco-espagnoles ?

— Si. Lorsque je me suis rendu en Espagne, je ne m'attendais pas à lire une presse aussi hostile à la France. L'accueil du roi et des dirigeants politiques a été, au contraire, conforme aux grandes traditions d'hospitalité de ce pays. Et la population dans la rue a été amicale. J'ai cherché à comprendre ce décalage. Le contentieux franco-espagnol, qui ne date pas d'hier, porte essentiellement sur la situation au Pays basque et sur l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. J'ai cherché à exorciser les maléfices qui enveniment nos débats avec l'Espagne et abordé carrément et publiquement ces deux sujets. Je crois que ma visite a fait avancer les choses et que les Espagnols, auxquels nous devons estime et amitié, ont mieux compris nos intérêts et nos raisons.

— Comment voyez-vous maintenant l'évolution de ces relations ? La question du terrorisme ?

— Nous avions commencé d'attaquer ce contentieux avec le roi Juan Carlos et M. Calvo Sotelo et décidé une rencontre entre les ministres des affaires étrangères, les ministres de l'agriculture (pour l'élargissement) et les ministres de l'intérieur (pour le terrorisme), quand a éclaté la crise espagnole qui a abouti à de nouvelles élections. La bonne volonté mutuelle antérieure à la victoire de Felipe Gonzalez ne peut que s'affirmer aujourd'hui.

— La décision d'extrader en cas de crime de sang vise surtout les Basques ?

— Non, pas spécialement. Une situation de droit doit s'appliquer à tous les cas, aux assassins de Bologne autant qu'à ceux d'Aldo Moro ou à ceux de la rue des Rosiers. Selon les principes dégagés par Robert Badinter et adoptés par un récent conseil des ministres, les crimes de sang commis au service d'une idéologie dans les pays où le droit et les libertés sont la loi de la société peuvent justifier l'extradition. Sous de multiples conditions, bien entendu, que le garde des sceaux a parfaitement expliquées.

Protéger les produits du sud de l'Europe

— Que comptez-vous faire dans le domaine de l'élargissement ?

— J'ai souvent répété que l'Espagne, qui est d'Europe par l'histoire, la géographie, la culture, lui appartient aussi pleinement par son retour, courageusement assumé, à la démocratie. Mais l'élargissement pose, on le sait, des questions ardues sur le plan économique. J'ai écrit il y a quelques mois au président de la Commission européenne, M. Thorn, pour lui préciser mon point de vue et lui recommander une méthode. Je ne puis exposer la France à se retrouver dans une Europe des Douze (les Dix plus l'Espagne et le Portugal) où elle serait contrainte d'invoquer à tout propos, et donc hors de propos, la règle de l'unanimité. Cela irait précisément à l'encontre de l'idée qu'elle se fait d'une juste application du traité de Rome. Or elle n'échapperait pas à cette obligation si les clauses de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun n'étaient pas abordées dès maintenant, surtout pour l'agriculture (vins, fruits, légumes, produits oléagineux, fleurs) et la pêche en Méditerranée. Le peu d'intérêt marqué par la plupart de nos partenaires actuels pour les productions méditerranéennes et l'absence de garanties sérieuses dans le cadre de la Communauté existante m'invitent à la circonspection et à ne pas laisser les intérêts vitaux de plusieurs régions françaises à l'arbitrage de pays qui ne songent qu'à protéger leurs produits, pas ceux des autres. Cela, je l'ai expliqué aux Espagnols. Il dépend maintenant d'une franche explication que se créent les conditions d'une concurrence loyale et supportable de part et d'autre. Je souhaite y parvenir.

— Cela suppose un réaménagement de la politique agricole commune...

— Cela suppose que l'Europe des Dix raffermisse sa politique agricole et protège les produits du Sud comme elle protège les produits du Nord.

— La France va-t-elle pousser plus loin sa concertation politique avec l'Egypte ?

— Nous avons avec l'Egypte une grande harmonie politique et une bonne entente personnelle. Ce climat de confiance a permis le dépôt de la résolution franco-égyptienne sur le Proche-Orient devant le Conseil de sécurité et explique la consultation permanente entre nos deux pays. Les événements qui se sont succédé avant même la mort de Sadate, comme la guerre Irak-Iran, restituent peu à peu à l'Egypte le rôle éminent qu'elle a pour vocation de jouer dans cette région du monde.

Pour une reconnaissance mutuelle et préalable entre Israël et l'O.L.P.

— Comment appréciez-vous l'évolution, ou la non-évolution, des négociations israélo-arabes ?

— Ce que j'approuvais dans l'accord de Camp David, c'était de préparer la paix entre Israël et l'Egypte. Ce qui me paraissait illusoire, c'était de prétendre régler le sort de la Palestine sans les Palestiniens. Aucun autre pays de la région n'a rejoint Camp David, et l'on en reste aujourd'hui aux données antérieures, hors desquelles la paix n'est qu'un mot vide de sens. Vous parlez de négociations, mais il n'y en a pas. L'O.L.P. annoncera-t-elle qu'elle est prête à reconnaître l'existence de droit d'Israël si Israël accepte le droit à l'autodétermination des Palestiniens ? Il paraît clair en tout cas qu'Israël n'est pas disposé à reconnaître l'O.L.P. Les propositions de Fez, comme l'avaient été celles du roi Fahd, ont l'avantage d'offrir une méthode et d'ouvrir la voie au dialogue. Mais il faut que chacun se décide à sortir du non-dit. Sans la reconnaissance mutuelle et préalable, rien, non rien, ne se fera.

— La condition que vous mettez pour recevoir Yasser Arafat résiderait donc dans cet engagement conditionnel de l'O.L.P. ?

— Je n'ai pas eu à poser de condition. J'ai simplement exprimé le vœu que l'O.L.P. renonce à se fixer pour objectif la destruction de l'État d'Israël. Elle créerait ainsi un fait politique nouveau dont chacun devrait tenir compte.

— N'êtes-vous pas pessimiste sur l'évolution des esprits en Israël ?

— Aucune des grandes forces politiques de ce pays n'est prête à la création d'un État palestinien en Cisjordanie. C'est une réalité qui s'oppose à toutes les spéculations de l'esprit. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas une grande diversité d'opinions en Israël sur la façon de considérer le fait palestinien, surtout depuis la guerre du Liban.

— Vous avez renoncé à votre voyage à Bucarest. Pourquoi avez-vous rencontré Sékou Touré ?

— Le rétablissement de relations normales entre la Guinée et la France avait été sanctionné par la visite de mon prédécesseur à Conakry. Il était normal que je reçoive le chef de l'Etat guinéen en France.

— Comment voyez-vous la situation au Tchad ?

— Quand j'ai été élu en mai 1981, les Libyens occupaient le Tchad. Quelques mois plus tard, ils étaient partis. Je m'en suis réjoui. Il est grand temps que ce pays échappe aux pressions et interventions étrangères. Ce sera bon pour lui et pour l'Afrique tout entière. Mais la paix, là-bas, est précaire. La France, quant à elle, perpétuera son aide à la reconstruction du Tchad et s'associera à toute action qui garantira son unité et son indépendance. Ce n'est pas à elle, toutefois, qu'il appartient de décider qui doit gouverner le Tchad. Je tiens le même raisonnement pour l'ensemble des Etats africains. Nous avons avec un bon nombre d'entre eux des relations privilégiées. Nos accords seront partout respectés et notre coopération y demeurera prioritaire. Mais nous n'avons pas à nous mêler de leurs luttes internes.

— Les pays d'Amérique latine ont été déçus par l'abstention de la France sur la résolution de l'ONU concernant les Malouines.

— La France a condamné l'intervention militaire de l'Argentine aux Malouines et soutenu son alliée, la Grande-Bretagne, agressée en la circonstance. Mais elle n'a pas reconnu la souveraineté britannique sur ces îles. Nous aurions approuvé la résolution des pays d'Amérique latine si elle s'était bornée à recommander la négociation et à charger le secrétaire général des Nations unies d'une mission de bons offices. Malheureusement, les attendus de cette résolution préjugeaient l'issue du débat en imputant à la Grande-Bretagne la responsabilité d'un « fait colonial ». La géographie ne peut être le seul critère de cette appréciation.

— Pensiez-vous, en prenant cette position, à d'autres îles que possède la France de par le monde ?

— Bien d'autres éléments sont entrés en jeu dans ma décision. Mais je ne veux pas en effet qu'un vote de la France lui soit, le cas échéant, par la suite, opposable.

— Que pensez-vous des relations bilatérales avec Israël, qui sont plutôt mauvaises ?

— La France a été parmi les premiers à reconnaître Israël en 1948 et, depuis lors, elle a entretenu une relation officielle, diplomatique, avec ce pays. Mais nous vivions dans l'hypocrisie : on faisait semblant de ne pas se connaître. Cette attitude était, pour moi, inacceptable. Je n'ai pas de fausse honte à dire mon attachement à ce peuple, mon souci de voir cet Etat s'enraciner dans sa terre. C'est pourquoi j'ai décidé, conformément à mes engagements, d'aller en Israël. J'ai, de la même façon, levé les discriminations qui frappaient nos échanges. Ce faisant, je n'ignorais pas que je m'exposais à l'incompréhension des pays arabes, qui savaient pourtant que je restais fidèle à nos liens séculaires. Ils ont mis du temps à m'entendre et ont fermé les oreilles à mon appel de la Knesset. Le droit des Etats du Proche-Orient à vivre en paix et en sécurité, le droit des peuples de cette région comme d'ailleurs à disposer d'eux-mêmes, sont le simple credo d'une politique au seul langage. Cela ne plaît pas au même moment à tout le monde. Mais je suis sûr que c'est ainsi que la France acquerra ou retrouvera le respect, et finalement l'amitié de chacun. M. Begin m'en a voulu d'avoir contribué à rallier les Etats-Unis à la ligne de conduite esquissée par la résolution déposée par la France au Conseil de sécurité, dans l'affaire du Liban. A l'égard de ce dernier pays, nous avons des devoirs. Je ne pouvais me taire tandis que Beyrouth-Ouest succombait sous les bombes.

Avoir demandé que l'O.L.P. quitte cette ville la vie sauve et dans la dignité et qu'une force d'interposition intervienne, n'est-ce pas ce qui, finalement, a prévalu ? Mieux eût valu l'admettre sans attendre.

Aujourd'hui encore, nous sommes aux côtés du président Gemayel pour que les armées étrangères s'en aillent du Liban. Est-ce agir contre l'intérêt d'Israël ? Je croirais plutôt le contraire. Je puis contester tel ou tel aspect de la politique extérieure suivie par le gouvernement d'Israël sans courir le risque d'apparaître comme un ennemi ou un mauvais ami de ce pays. J'ai la conscience tranquille et l'amitié intacte. Rien ne m'oblige à supporter les injustices d'où qu'elles viennent.

L'alliance atlantique verse dans le malentendu

— Est-ce que l'échec du sommet de Versailles n'a pas un peu « dissipé » les sentiments atlantistes ? A plusieurs moments pendant votre campagne électorale, vous avez parlé de la nécessité de réformer l'alliance atlantique. Malgré la controverse sur le gazoduc, est-ce que vous avez l'intention de faire des propositions précises à ce sujet ou est-ce que vous allez vous résigner à la dégradation de ces rapports ?

— Ce que vous appelez l'échec de Versailles était déjà l'échec d'Ottawa un an plus tôt et sera l'échec de Williamsburg l'an prochain si les sommets en question restent, comme je les ai trouvés en arrivant à l'Elysée, des tréteaux de propagande à usage de politique interne. L'alliance atlantique verse depuis trop longtemps dans le malentendu. Ce serait déjà la réformer heureusement que de se décider à mettre les points sur les « i ». C'est ce que la France a fait à propos du gazoduc et l'embargo américain. C'est ce qu'elle a fait encore en refusant d'appeler accord sur le commerce Est-Ouest ce qui n'en était pas un. La souveraineté de la France ne se marchande pas. Je n'apprécie pas qu'on l'oublie. Mais je ne me résigne pas non plus à la dégradation d'une alliance qui gagnerait en précision et en efficacité à se vouloir moins boulimique.

— Est-ce que vous pensez que la situation politique en Europe rend plausible la présence éventuelle des Pershing ? Est-ce que vous pensez sincèrement que, si les Soviétiques ne veulent pas négocier, les Pershing seront installées ?

— La seule façon d'empêcher le déploiement des Pershing serait de réussir à Genève.

— Quel est votre sentiment sur l'évolution du régime du Nicaragua ?

— Les peuples d'Amérique centrale ont besoin de se libérer des tutelles économiques et politiques qui les dominent et les exploitent. A l'Occident de le comprendre. S'il choisit de combattre une émancipation que j'estime légitime, il donnera ses chances au communisme. Peut-être est-il déjà trop tard. J'espère que non.

Une reprise dans les années 1984-1985 ?

— Passons si vous le voulez bien aux questions économiques. Pensez-vous que la période de difficultés que nous vivons depuis quelques années soit sur le point de se terminer ou qu'au contraire ce qu'on appelle communément la crise va se poursuivre longtemps encore ?

— Il serait vain de penser que la crise s'achèvera en 1983 comme certains ont cru qu'elle s'arrêterait en 1982. Mais ce serait excéder les capacités de résistance du monde occidental et douter plus que de raison des aptitudes de ses dirigeants que de ne pas prévoir une reprise dans les années 1984-1985.

— Le retour aux grands équilibres vous semble-t-il une conception dépassée, ou pensez-vous que le redressement de l'économie passe pour la France par l'acceptation d'une gestion relativement classique de nos finances et de notre économie ?

— Je m'étonne de vous entendre parler de « retour » aux grands équilibres, car, pendant les sept à huit dernières années, la gestion dite classique s'est déroulée sous le signe du déséquilibre. En France, elle a fini avec une inflation de 14 %, le chômage s'est accru à vive allure, le budget de l'Etat de 1975 à 1980 a navigué, bon an mal an, entre 10 et 40 milliards de déficit, le pouvoir d'achat des agriculteurs a constamment baissé, le commerce extérieur a atteint, en 1980, un déficit de 61 milliards. Je ne veux pas, notant cela, instruire un procès à retardement. Il existait, parmi les responsables de l'époque, des compétences et des talents. La France n'en a jamais manqué. Qu'ils aient dû plier sous le poids des contraintes internationales sans leur opposer une politique nationale de redressement suffisante relève désormais de l'appréciation de l'histoire... et des historiens. Ne parlons donc de « retour » aux grands équilibres qu'en mesurant la pente du chemin à remonter.

— On peut vous poser la question d'une autre façon. Etes-vous partisan d'un respect des grands équilibres ?

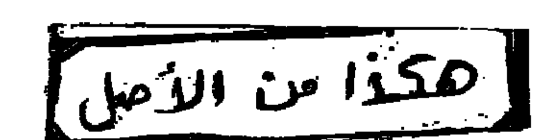
— Bien entendu. Certes, le budget de l'Etat peut supporter un déficit dès lors que celui-ci reste dans des limites raisonnables et qu'il représente une incitation au développement économique. Mais gardons-nous d'en abuser ! C'est pourquoi j'ai fait connaître au gouvernement ma volonté de m'en tenir aux 3 % du P.I.B. (produit intérieur brut) qui font de ce déficit, avec celui de la Grande-Bretagne, le plus faible de tous les pays industriels. Pour mémoire, je rappelle que le déficit budgétaire des États-Unis atteint cette année 4 % de leur P.I.B. et que celui de l'Allemagne, qui était de 4 %, vient d'être porté à 5 %. L'inflation fléchit dans ces pays. Elle passera chez nous, en 1982, au-dessous de 10 %. C'est encore trop, mais cela va dans le bon sens. Nous voulons la ramener à 8 % en 1983, à 5 % par la suite. Tout sera fait pour réussir. La courbe croissante du chômage est aujourd'hui, en France, la moins forte des grands pays d'Europe occidentale. Ce n'est pas assez, mais, là aussi, on se bat comme il faut. Reste le déficit extérieur qui, lui, demeure carrément excessif. La cherté du dollar aidant, nous n'avons pas redressé la situation. J'entends appliquer notre effort prioritaire à ce poste central de notre économie.

Le pouvoir d'achat de ceux qui vivent difficilement

— La sortie de la crise passe-t-elle par l'acceptation de sacrifices en matière de niveau de vie et de consommation ?

— N'oublions pas que, cette année, le revenu disponible des ménages aura progressé en moyenne d'environ 2 % et qu'en 1983 il devrait augmenter encore, mais d'un peu moins de 1 %. Il faut prendre en compte, en effet, dans le calcul, des éléments tels que les transferts sociaux. Un grand effort n'en est pas moins, dès maintenant, indispensable car, la crise durant, le devoir national exige qu'on mobilise tous les moyens. Le gouvernement protégera le pouvoir d'achat de ceux qui vivent difficilement. La baisse du pouvoir





مكذا من الأمل

TRETIEN AVEC LE

si nous éveillons

L'alliance atlantique verse dans le malentendu

Une reprise dans les années 1984-1985 ?

Le pouvoir d'achat de ceux qui vivent difficilement

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

les forces créatrices de la nation »

d'achat de ceux pour qui cette réduction ne représente pas une chute sensible de leur mode de vie ne pose pas le même problème. Les vrais sacrifices ont toujours dans le passé été demandés aux mêmes couches sociales. Il est temps d'agir autrement et de se convaincre qu'il n'y a pas d'effort national possible sans le préalable de la justice sociale. Cette règle de conduite inspirera le gouvernement.

– Le pouvoir d'achat protégé sera deux fois le SMIC ?

– C'est une question à débattre. Permettez-moi de revenir, à cet égard, sur un point qui me tient à cœur. En dépit d'une légende tenace, les expériences du passé n'ont jamais pratiqué une vraie rigueur économique. On pouvait alors rétablir bien des équilibres en s'adressant à ceux qui possédaient le plus. Cela n'a pas été le cas. Non que les responsables n'y aient songé ou qu'ils ne l'aient pas souhaité. Mais, de peur de déplaire à leur base politique, leur rigueur n'a été qu'une rigueur sociale. Ce sont, je le répète, les mêmes couches sociales qui ont fourni jusque-là l'essentiel des sacrifices. Inverser la tendance suppose une bonne dose d'énergie... et une dose égale de sagesse. Les mœurs, les usages, sont moins faciles à changer que les lois.

– L'alourdissement des prélèvements obligatoires s'est poursuivi en 1982 et devrait se poursuivre en 1983 en dépit de vos engagements électoraux. Cette évolution vous paraît-elle inévitable ?

– Les effets de la politique antérieure conjugés à ceux de la politique actuelle poussent à l'augmentation de ces prélèvements. Passés de 36,3 % à 42,9 % de 1974 à 1981, ils en sont aujourd'hui à près de 44 %, ce qui est supérieur en effet à mes engagements. Je veux que ce pourcentage baisse. Comment s'y prendre ? Remarquons, pour être précis, que la pression fiscale de l'Etat, 19 % du PIB environ, n'a pas augmenté. Ce sont les dépenses sociales, et particulièrement de santé, qui s'emballent de façon continue depuis de longues années. S'il convient d'être sévère dans la gestion du budget de l'Etat, il est encore plus nécessaire de contrôler l'évolution des budgets sociaux. J'ai demandé au premier ministre et aux ministères responsables d'y pourvoir. Des dispositions seront prises dès le budget de 1984 pour que le pourcentage total des prélèvements fiscaux et sociaux soit au moins stabilisé, avant d'amorcer la décrue. Rendre plus d'élasticité à la vie économique du pays par une limitation, puis une diminution, des prélèvements obligatoires donnera de l'élan à l'initiative, réduira la bureaucratie, améliorera les circuits de la compétitivité et, finalement, servira plus utilement le pays, dont les ressources augmenteront en même temps que le volume des échanges. Ce ne sera pas facile tant l'habitude contraire a été prise en trente ans. La première phase de ce gouvernement a été consacrée à forger l'instrument (nationalisations, décentralisation, Plan et restructuration industrielle, droits nouveaux des travailleurs) grâce auquel nous pourrons orienter la nouvelle politique économique et sociale. Eh bien ! cet instrument doit, en particulier, servir à desserrer l'étau des charges qui étouffent la production.

Le moratoire

– A Figeac, à Marseille, vous avez en effet insisté sur la nécessité de réduire les charges des entreprises. Vous avez parlé de « moratoire ».

– Le mot doit être compris dans son sens juridique. Tel est le cas quand on diminue les annuités, par étalement, quand on échelonne les échéances de remboursement des dettes ou quand on réduit les taux d'intérêt des emprunts contractés à l'époque où l'argent était à son prix le plus élevé. Ce sera fait en 1983. Quant aux charges fiscales, la réforme du financement des allocations familiales qui sera commencée au printemps prochain constituera une réforme considérable. Des entreprises qui investissent et prospèrent, je ne connais pas de meilleure réplique à la crise, dès lors que le revenu national est plus justement réparti.

– Vous ne considérez pas, par exemple, que la généralisation de la cinquième semaine de congés payés, la réduction du temps de travail ont chargé la barque ?

– Certainement. La trente-neuvième heure et la cinquième semaine de congés payés ont accru le coût salarial. Mais cette addition n'est pas répétitive. Nous ne sommes responsables que d'avoir dû, en peu de mois, répondre à de justes aspirations populaires trop longtemps réprimées.

– Ces mesures exceptionnelles étaient-elles opportunes ?

– Il était opportun d'engager une action pour réduire le temps de travail. La crise de l'emploi et, au-delà, la conception que j'ai de la relation travail-temps libre expliquent cette démarche.

– Ne fallait-il pas assortir la réduction du temps de travail d'une réduction des rémunérations ?

– Ç'eût été nécessaire pour une réduction sensible de quelques heures. Pas pour une seule dans la situation présente. Quoi qu'il en soit, cette question sera traitée à l'avenir entreprise par entreprise et il ne sera envisagé aucune diminution pour les petits salaires.

– Vous êtes donc toujours convaincu que la réduction du temps de travail est l'une des armes les plus efficaces contre le chômage. M. Palme, le premier ministre social-démocrate suédois, est d'un avis différent.

L'ensemble des organisations syndicales ouvrières d'Europe pensent autrement qu'Olof Palme. Palme et moi sommes en tout cas d'accord pour estimer que le problème de la réduction du temps de travail est lié à celui de la productivité des entreprises.

– Vous avez récemment réaffirmé votre attachement au système monétaire européen. Dès lors que la France adhère à un tel système, peut-elle mener une politique à contre-courant de celle de ses partenaires ? Les perspectives de croissance de l'Allemagne fédérale, par exemple, pour l'année prochaine, sont comprises entre 0 et 0,5 %. Est-ce que la France peut faire mieux ?

– Je crois à l'importance des disciplines mutuelles. Cela signifie-t-il pour autant que la France, parce qu'elle est membre du S.M.E., doive aligner sa politique économique sur celle de ses principaux partenaires ? Non, cela signifie que les membres du S.M.E. doivent rechercher de justes compromis. Sinon les tensions internes feront craquer le système lui-même. Vous avez raison de souligner la difficulté qui découle des taux différentiels de croissance, d'inflation, de commerce extérieur entre la France et l'Allemagne. Mais on peut penser que les premiers résultats que nous avons obtenus chez nous contre l'inflation ainsi que la lutte désormais engagée contre la montée du chômage en Allemagne inciteront nos deux pays à rapprocher leurs points de vue.

– Vous pariez sur une relance dans ces pays ?

– J'observe que l'Allemagne vient de décider une relance budgétaire.

A protectionnisme protectionnisme et demi !

– L'Allemagne est notre principal partenaire commercial. Depuis des années notre déficit à son égard ne cesse de croître. Est-ce qu'il y a là un danger à terme pour la survie du marché ?

– Oui. C'est pourquoi il faut y remédier.

– Est-ce que les partenaires allemands comprennent ce discours ?

– Je l'espère.

– Le redressement de notre commerce extérieur est une nécessité absolue. Il y a quelques semaines, dans Le Monde, *M. Philippe Herzog, un économiste du P.C., écrivait que la priorité au marché mondial et la priorité à la reconquête du marché intérieur s'opposaient.*

– Non, je ne le pense pas. Ces deux objectifs ont un point commun qui passe par la compétitivité de notre industrie et donc sa restructuration. Il faut que notre industrie fabrique pour nos besoins à prix et qualité concurrentiels. Elle fabriquera par là même des produits exportables. De toute façon le problème est le même : nous devons procéder à une profonde rénovation de notre outil industriel et le mettre à l'échelle des besoins technologiques du monde. Dans deux domaines les gouvernements qui nous ont précédés ont réussi des avancées : les télécommunications et le nucléaire. Pour le reste beaucoup nous a été laissé à faire. D'où les plans : textile, machine-outils, sidérurgie, électronique, composants, automobile, biogénétique, mis en œuvre sous la remarquable impulsion de M. Pierre Dreyfus, sans oublier les grands travaux, les réseaux câblés, le deuxième T.G.V., l'Airbus nouveau... la liste serait longue.

– Ne peut-on, cependant, parler en France de la montée de la tentation du protectionnisme ?

– La tentation du protectionnisme n'existe en France que sous forme de rétorsion. Les documents s'accumulent qui montrent les pratiques protectionnistes en cours partout dans le monde et particulièrement au sein de la Communauté européenne. Je ne puis accepter que la France soit victime de ce protectionnisme reptilien. Au prochain sommet des Dix, à Copenhague, je demanderai que l'on mette tout sur la table, et, quand tout aura été mis sur la table, on saura où l'on en est du libre-échange et du tarif préférentiel. Attention au mauvais pli : à protectionnisme, protectionnisme et demi !

– Puisqu'on parle d'Europe, Monsieur le président, quel est votre diagnostic sur cette malade ?

– Aujourd'hui s'est obscurcie, je le crains, dans l'esprit des Européens la nécessité politique de l'Europe. Si l'Europe est malade, c'est d'inconscience. Elle n'a pas conscience de sa force réelle et potentielle dans le monde. Le devoir des responsables est de lui restituer la volonté politique qui lui manque.

– Vous aviez justement traité ce sujet avant les élections, même après votre élection, puis vous aviez à plusieurs reprises laissé entendre que vous feriez des propositions pour essayer d'avancer.

– J'ai commencé en proposant la création d'un véritable espace social européen. Malgré l'appui de tous les grands syndicats, cela n'a pratiquement pas avancé, même si, dans les déclarations officielles de la Communauté, la lutte contre le chômage est devenue prioritaire. J'ai continué en insistant sur l'intérêt de la coopération industrielle et technique. Quelques progrès sont en vue. Mais on piétinera si l'on ne prend pas le problème par le haut, si l'on n'inscrit pas les acquis dans une perspective. Le rapport Gensher-Colombo répond à ce besoin mais s'en tient à des pétitions de principe. Cette discussion doit être reprise. La France s'y déclare prête.

– Comment envisagez-vous les relations franco-allemandes et pensez-vous que M. Kohl les envisage de la même façon que M. Schmidt ?

– Les réalités sont les mêmes.

– Nous voulons dire, le soutien monétaire de l'Allemagne...

– Les règles du S.M.E. fixent les obligations des pays membres. Je connais les nôtres. Je suis en droit d'attendre des autres la volonté de mieux équilibrer nos échanges.

– Pour ce qui est de la coopération européenne dans l'industrie, faute de pouvoir coopérer avec les Etats, dès lors qu'il n'y a pas de volonté politique, est-ce que la France a besoin d'une coopération avec les firmes multinationales européennes ? Je fais allusion à un cas bien précis qui est Philips.

– Le gouvernement ne peut qu'approuver les initiatives semblables à celle de Thomson et de Grundig (où Philips participe à 25 %), cela donnera corps à l'Europe industrielle.

Un danger majeur

– Le dollar ne cesse pas de monter. Au sommet de Versailles vous avez tenté d'obtenir en vain des autorités américaines qu'elles participent au contrôle de l'évolution de leur monnaie. Dans ces conditions, pensez-vous que la reconstruction d'un système monétaire international plus cohérent soit possible ?

– Possible, je ne sais, nécessaire certainement. Lorsque j'oppose cette nécessité à mes visiteurs américains, ils me disent : « Ce n'est pas nous, c'est la loi du marché ». Or, nos prédécesseurs, qui se réclamaient d'une société libérale, avaient jugé bon de se doter du système de Bretton Woods. On ne pourra faire fi trop longtemps sans dommage de la cohésion du monde occidental. C'est également le développement de l'économie mondiale qui est en cause ainsi que le devenir des pays du tiers-monde, acculés à un endettement tragique, faute de liquidités monétaires internationales. Ce sujet sera au centre de mes conversations avec Mme Gandhi en Inde, où je serai incessamment. J'attache beaucoup d'importance à ce voyage. Comment ne pas être inquiet du cran d'arrêt mis aux politiques annoncées à Cancun sur l'énergie autre que le pétrole des pays pauvres, l'autosuffisance alimentaire ou le soutien des cours des matières premières. La France ne se lassera pas de lancer au monde industriel l'avertissement que commande ce danger majeur. Précisons qu'elle ne s'est pas contentée de parler puisqu'elle a, quant à elle, non seulement maintenu mais accru ses aides.

– Les Français ont besoin de savoir où ils vont. Quel projet leur proposez-vous ?

– Notre dialogue l'a esquissé. Mais il est vrai que la lutte contre l'inflation, contre le chômage, pour la croissance, pour la présence de la France sur les marchés extérieurs, et d'abord sur le sien, pour un ordre monétaire international, pour une vraie communauté de l'Europe, pour la réduction des tensions, a besoin de la dimension que j'appellerai culturelle, d'un projet à longue portée. Nous réussirons dans notre entreprise si nous éveillons les forces créatrices de la nation et si nous leur donnons leur chance. La ressource humaine est immense dans un pays comme le nôtre. Elle se déploiera par la formation, par l'acquisition et la maîtrise du savoir. Goût de la recherche, science, technologie, connaissance de l'histoire, capacité de réflexion sur le sens de la vie, valeur toute simple et très profonde de la patrie, amour de la liberté, souci de justice, respect de la nature ; chaque acte du gouvernement engage la jeunesse à croire, à espérer... ou bien à douter et à se détourner de ce que nous faisons. Je la crois assez solide pour comprendre et admettre la philosophie de l'effort, pour juger les pouvoirs publics sur le courage et la lucidité qu'ils montrent plus que sur les effets immédiats, souvent durs à supporter, d'une politique rigoureuse. J'ajoute que ce sont les générations nombreuses qui se révèlent créatrices. D'où l'importance d'une démographie capable de soutenir de grandes ambitions. Je veux que partout se lèvent les barrières qui bornent l'avenir. »

Le Monde

politique

D'autres rencontres devraient suivre le déjeuner de réconciliation de MM. Giscard d'Estaing et Chirac

Le déjeuner qu'ont pris en commun MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, mercredi 24 novembre, au restaurant Drouant, ne constitue pas une réelle surprise. Organisé à l'initiative de M. Pierre de Bénouville, député apparenté R.P.R. de Paris, il correspondait aux souhaits convergents des deux invités.

L'ancien président de la République avait considéré comme une *« bonne idée »* cette éventualité évoquée devant lui pendant son récent voyage en Alsace, et l'ancien premier ministre ne l'écartait pas non plus. Depuis l'élection présidentielle, M. Giscard d'Estaing avait téléphoné à deux reprises à M. Chirac. Une première fois pour lui annoncer qu'il allait déclarer qu'il *« jetait la rancune à la rivière »* (*le Monde* du 19 décembre 1981) et une autre fois pour le soutenir dans sa protestation contre la réforme du statut de Paris (*le Monde* du 3 juillet 1982). Ils n'avaient toutefois pas déjeuné ensemble depuis le 24 janvier 1980, lorsque le chef de l'Etat et Mme Giscard d'Estaing avaient reçu à l'Elysée le maire de Paris et Mme Chirac.

Bien qu'il ne s'agisse cette fois-ci que d'un simple déjeuner, bien qu'aucune action commune, aucune liaison organique, aucune périodicité n'aient été décidées, ces *« retrouvailles »* soulignent que le temps de la discorde est révolu. Le contact est rétabli, et d'autres rencontres — en cas de besoin — pourront désormais se dérouler plus aisément et plus naturellement. M. Giscard d'Estaing, qui part pour Singapour après le congrès de l'U.D.F. du 28 novembre, doit, par exemple, rappeler M. Chirac au téléphone. Ce repas rappelle donc un peu celui qui s'était déroulé en septembre 1965 chez Lipp entre Georges Pompidou, premier ministre, et son secrétaire d'Etat, M. Giscard d'Estaing dont la brouille irritait de Gaulle.

Si MM. Giscard d'Estaing et Chirac ont éprouvé le même besoin de répondre aux souhaits de leurs partisans qui attendent de l'opposition qu'elle offre l'image d'une coalition unie d'où la *« guerre des chefs »* serait pour le moment bannie, chacun a aussi voulu mieux connaître les intentions de l'autre. A l'issue du déjeuner, M. Giscard d'Estaing s'est contenté de dire : *« Nous avons examiné la situation politique de la France »*, et M. Chirac a ajouté : *« Nous avons fait un tour d'horizon général. »* Quant à M. de Bénouville, il a jugé que le climat avait été *« d'amitié et de confiance »*.

Il semble en fait qu'après avoir constaté des convergences certaines dans l'analyse pessimiste qu'ils font de la situation du pays sur le plan international et sur les questions économiques et sociales, les deux hommes aient évoqué le problème de l'équilibre des forces politiques au sein de l'opposition. Le président du R.P.R. a pu ainsi souligner qu'il souhaite, comme son interlocuteur, que l'oppoosition développe sa diversité, que toutes ses composantes se renforcent et qu'elles coopèrent davantage. Il a indiqué que le R.P.R., s'il entend naturellement se développer encore, ne veut pas jouer un rôle dominateur, l'opposition devant disposer de *« deux corps de bataille pour une stratégie commune »*.



(Dessin de PLANTU.)

M. Giscard d'Estaing a, lui aussi, souligné les inconvénients qu'aurait une tactique de grignotages réciproques dans ce même camp. M. Chirac a rappelé que l'alternance ne pourrait pas se faire au profit d'une seule des formations de l'actuelle opposition. Le comportement d'autres personnalités de celle-ci — on pense naturellement à M. Barre — n'a pas été explicitement évoqué, mais il figurait sans aucun doute dans le *« non dit »* qui accompagne de telles conversations.

Assez brièvement l'ancien chef de l'Etat et le président du R.P.R. ont traité de l'offre de plate-forme politique commune faite par M. Chirac à l'U.D.F., de la préparation des élections municipales, et évoqué de façon cursive quelques situations en suspens. Parmi celles-ci, figure le cas du dix-huitième arrondissement de Paris, pour lequel une solution pourrait être trouvée si M. Roger Chinaud (U.D.F.) acceptait de diriger une liste dans un autre arrondissement actuellement détenu par l'opposition, laissant ainsi la tête de liste à M. Alain Juppé (R.P.R.).

Quant à Lyon, M. Chirac, qui a reçu ensemble MM. Collomb et Noir, a réaffirmé sa préférence pour une liste d'union mais à condition que chacun respecte les légitimes exigences de l'autre. Il a renvoyé la décision aux deux responsables lyonnais. Mais ces cas n'ont pas été négociés par MM. Giscard d'Estaing et Chirac.

Dans l'opposition, les réactions sont toutes favorables et l'on considère tant au R.P.R. qu'à l'U.D.F. qu'il s'agit d'une *« bonne chose »*. M. Raymond Barre a eu la même réaction, en termes plus laconiques. Le parti de M. Chirac voit dans cette recontre un encouragement et, selon M. Pons, une *« sorte de préface »* au projet de plate-forme commune lancée par le R.P.R.

M. Chirac, par ce repas symbolique, a voulu chasser les derniers reproches qui lui avaient naguère été faits de diviser l'ancienne majorité. De son côté, M. Giscard d'Estaing retrouve la stature d'un interlocuteur éminent dans l'opposition alors qu'à l'U.D.F., qui réunit son congrès, samedi 27 et dimanche 28 novembre, son rôle n'est pas unanimement reconnu. Une rencontre dont chacun escompte donc tirer un nouveau profit.

ANDRÉ PASSERON.

LA TENDANCE « GAULLISTES DE GAUCHE » DU R.P.R. VA RÉÉDITER « NOTRE RÉPUBLIQUE »

L'hebdomadaire *Notre République* va prochainement reparaître. Cet organe des « gaullistes de gauche » aura désormais comme directeur politique M. Christian Poncelet, sénateur R.P.R. des Vosges, ancien ministre, et comme directeur M. Paul Aurelli, ancien secrétaire général de l'Union des jeunes pour le progrès. Cette initiative a pour objet de renforcer, au sein du R.P.R., une tendance animée du souci de *« la justice sociale et du progrès »*.

[« Notre République », fondé en 1959 comme organe de l'U.D.T. (Union démocratique du travail) devenu en 1963 l'hebdomadaire du parti gaulliste (U.N.R.), après la fusion de l'U.D.T. avec celui-ci, a cessé de paraître à la mort de de Gaulle, en 1970. Parmi les fondateurs figuraient René Capitant, Louis Vallon et M. Jacques Debu-Bridel.]

★ *Notre République*, B.P 34, 75661 Paris Cedex 14.

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DE PONTOISE

Les différentes composantes de l'U.D.F. s'efforcent de faire taire leurs divergences

Le congrès de l'U.D.F. des 27 et 28 novembre à Pontoise sera exclusivement consacré à la mise au point d'une déclaration de politique générale et à l'élaboration d'un manifeste municipal.

Les membres du bureau politique de l'U.D.F. sont convenus de ne pas aborder les questions d'organisation et de méthodes de travail au sein de l'Union. Ces questions constamment posées, récemment encore par M. Jean-François Deniau, président des Clubs Perspectives et Réalités, qui estimait que « l'on ne gagne pas des élections en se présentant comme un cartel électoral », *ou par le parti républicain, qui jugeait que l'U.D.F.* « ne remplit pas parfaitement son rôle », *pourront être débattues lors d'un prochain congrès, après les municipales, quand il s'agira de renouveler les instances dirigeantes de l'Union.*

Ne pas créer de vagues avant les prochaines échéances électorales, tel semble être actuellement le mot d'ordre. Sur ce point, l'entretien que nous a accordé M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, est explicite.

En présentant leur contribution, le C.D.S. et le parti radical ont insisté sur la nécessité de se limiter au débat d'idées. Selon M. Bariani, *« tout retour en arrière sur les principes définissant les rapports entre les formations de l'U.D.F. fragiliserait l'ensemble et porterait les germes d'une désagrégation prématurée »*.

De son côté, le parti républicain semble vouloir s'en tenir à la présentation d'un manifeste municipal sans préciser les thèmes qu'il développera au cours du débat de politique générale.

« Il faudra demain, dans chaque commune de France, remettre les pendules à l'heure républicaine », estime le parti républicain, qui, dans son *« Manifeste pour des communes républicaines »*, explique que le premier enjeu des élections municipales est de *« ramener »* un Etat devenu *« omnipotent et donc impuissant »* à de *« plus justes proportions »*. Cette *« nécessité de contenir l'Etat*, ajoute-t-il, *est rendue encore plus impérieuse en raison des déviations que lui impose depuis le printemps 1981 le pouvoir socialiste et communiste »*.

La sortie de la crise

Le P.R. énumère les cinq principes que devront respecter les *« communes républicaines »*. Il s'agit *« d'assurer la primauté du citoyen et du suffrage universel contre les groupes de pression, d'affirmer la liberté contre les mises en coupe réglées, de favoriser l'initiative contre l'administration généralisée, de privilégier le contrat librement négocié contre l'assistance octroyée et de développer de nouvelles formes de solidarité contre les faveurs catégorielles »*.

De la même façon, le parti républicain définit cinq objectifs : *« Assurer l'emploi sans interventionnisme brouillon, préserver la sécurité du citoyen face à la démission de l'Etat, aménager la cité en sachant respecter l'environnement et les besoins des habitants, favoriser l'animation culturelle et sportive avec les clubs et associations, développer les solidarités entre les âges et assurer la proximité des services »*.

De son côté, le C.D.S. rappelle qu'il *« a toujours voulu que le congrès de l'U.D.F. soit consacré à un vrai débat d'idées qui intéresse tous les Français »* et souligne que, à son avis, les questions concernant les structures de l'U.D.F. n'entrent pas dans ce cadre. *« Toutes les tendances et toutes les personnalités devront pouvoir s'exprimer. Nous n'avons jamais voulu chasser personne »*, explique M. Méhaignerie, qui, quelques mois plus tôt, avait fait part des inquiétudes de son parti de voir le congrès transformé en manifestation de soutien à M. Giscard d'Estaing. *« Nous n'avons pas choisi de leader, c'est peut-être ce qui nous différencie de certains de nos partenaires »*, ajoute-t-il, avant de souhaiter que l'U.D.F. se montre dans l'opposition *« ferme mais tolérante, ouverte à la discussion, sans manichéisme »*.

Le président du C.D.S. expose les trois idées que développera son parti lors du congrès de l'U.D.F. Il déclare notamment : *« Nous voulons lutter contre cette tentation du repli de la France sur elle-même, demandée par l'un des partis de la majorité pour des raisons politiques. Nous voulons rouvrir le débat sur la sortie de la crise par une plus grande coopération européenne. Nous voulons que les conditions de la lutte contre le chômage et pour un progrès social qui ne soit pas à crédit passent par la compétitivité des entreprises, le rétablissement de la confiance chez tous ceux qui entreprennent, l'arrêt de la montée des rigidités, le passage d'une justice d'assistance à une justice de responsabilité et d'initiative, l'acceptation et la diffusion du temps partiel, une stratégie de la liberté qui se traduise, à l'intérieur, par le respect du pluralisme et le refus de la concentration des pouvoirs aux mains des hommes politiques et, à l'extérieur, par le renforcement de l'Europe et une coopération avec les pays du tiers-monde. »*

Dans un texte d'une dizaine de pages, M. Didier Bariani présente la contribution du parti radical. Il constate, notamment, l' *« incompatibilité »* du socialisme et du radicalisme : *« Toute pseudo-ouverture du régime prétendant s'adresser au centre gauche d'opposition ne peut être qu'un leurre. »* En ce qui concerne l'U.D.F., il estime que le chapitre de l'organisation doit être *« clos une fois pour toutes »*. Il déclare notamment : *« L'U.D.F. est en meilleure santé qu'elle ne paraît, mais elle peut encore mourir accidentellement. Son problème n'est plus administratif, il est politique. L'U.D.F. doit démontrer qu'elle représente d'évidence la majorité sociologique naturelle du tempérament national ; qu'elle est d'ores et déjà la seule grande force politique qui permette une alternance sans drame. »*

Après avoir défini deux priorités d'action : *« Créer des contre-pouvoirs à l'Etat socialiste »* et *« sauver l'entreprise française paralysée par le pouvoir socialiste »*, M. Bariani propose à l'U.D.F. un calendrier :

« Pour sceller les accords électoraux, l'U.D.F. invitera ses partenaires de l'opposition à élaborer avec eux une charte municipale formée sur le double principe de loyauté dans la campagne électorale et de solidarité dans la gestion des communes et dans les rapports avec les administrés.

» — Au lendemain des municipales, l'U.D.F. proposera à ses partenaires de l'opposition de faire un constat honnête sur l'état de l'Union, ses résultats, ses insuffisances et ses limites.

» — Dans les mois à venir et à partir de la déclaration votée au congrès de Pontoise, l'U.D.F. formulera une « profession de foi » sur les fondements de l'alternance au socialisme avec une vocation de réconciliation nationale. Sur la base de ce projet, elle choisira, le moment venu, son leader par des primaires loyalement organisées en son sein.

» — A terme, l'U.D.F. conclura avec ses partenaires une « plate-forme », support d'un contrat gouvernemental commun et définissant les priorités qui s'imposeront à toutes les forces politiques d'opposition lors de leur retour au pouvoir. »

Au sujet de cette plate-forme commune de l'opposition évoquée jeudi 18 au cours de la réunion de concertation R.P.R.-U.D.F., M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., a précisé : *« L'U.D.F. est favorable au principe, mais elle devra définir ses propres orientations avant d'engager des discussions communes. »* Les différentes composantes de l'Union pourraient débattre, lors de leur congrès, de l'opportunité d'une telle plate-forme.

C. F.-M.

UN « GUIDE » POUR L'OPPOSITION

Réalisé sous la direction de Patrick Buisson, grand reporter à *Minute*, et abondamment illustré par les dessinateurs de ce même hebdomadaire, le *Guide de l'opposition*, mis en vente dès la semaine dernière, présente en cent cinquante pages, bien évidemment, les formations politiques de... l'opposition, une centaine de clubs et associations de... l'opposition mais aussi, élections municipales obligent, la liste de toutes les villes de France que l'ancienne majorité doit *« défendre »*, *« reprendre »*, ou *« conquérir »*. Adresses des permanences locales des partis, numéros de téléphone des élus, commentaires, rien ne semble manquer à l'appel.

« Mieux nous connaître pour mieux les combattre », telle est la devise. Mais ce guide du parfait candidat aux municipales ne se veut pas un simple annuaire. Il offre à ses lecteurs des arguments propres, selon lui, à les convaincre des *« risques mortels que fait peser le socialisme sur le pays »*. Notamment au travers d'une interview imaginaire de M. Mitterrand, alors premier secrétaire du parti socialiste dont les propos dresseraient *« le plus implacable réquisitoire qu'on puisse imaginer contre l'expérience socialo-communiste »*.

Le guide ne résiste pas au plaisir de recenser les *« perles de l'état de grâce »*, avant de délivrer ce qu'il nomme *« le lexique pratique du discours socialiste »*.

★ Le *Guide de l'opposition*, 38, rue de Bassano, 75008 Paris. Tél. : 723-55-18 ; prix : 39 F.

M. Gaudin met en garde ses amis contre un « patriotisme de parti exacerbé »

« La mise en cause régulière du fonctionnement de l'U.D.F. ne peut-elle être perçue comme un alibi avancé par certaines composantes pour masquer d'autres revendications ?

— A partir du moment où a été écartée l'éventualité d'une fusion des différentes composantes de l'Union, il faut s'habituer à vivre et à décider en collégialité. Ce n'est pas facile. Nous y arrivons, au sein du bureau de l'U.D.F., où les formations siègent à part égale, ce qui — sans vouloir déplaire à quiconque — n'est pas conforme à la réalité du terrain. Cette volonté de travailler ensemble ne se retrouve pas forcément sur le terrain. Les militants manifestent souvent un patriotisme de parti exacerbé. Ils ont quelquefois du mal, notamment au moment de la désignation des candidats aux élections, à accepter un partage quasi paritaire.

— Dans la mesure où la responsabilité des partis est engagée, n'est-ce pas un mauvais procès intenté à l'U.D.F. ?

— On ne peut en effet à la fois développer un patriotisme de parti, souhaiter l'émulation, la concurrence, et demander à ceux qui, sur le terrain, bénéficient d'une meilleure implantation, de partager.

» Il faut que les militants prennent à la fois exemple sur la direction nationale de l'U.D.F. et sur le groupe parlementaire. En fait, sur le terrain, là où l'U.D.F. existe en tant que telle, là où les leaders ont su s'imposer, cela marche bien. Cela marche moins bien, là où nous n'avons pas de parlementaires, de leaders. Les partis se livrent alors entre eux à une petite guerre d'investiture. Il faudrait partout, dans les instances locales, des chefs un peu plus autoritaires.

— Evoquerez-vous, lors du congrès, cette nécessité de renforcer les structures locales de l'U.D.F. ?

— Pour l'instant, la priorité reste les municipales. Nous devons les gagner pour implanter à nouveau tout un dispositif qui nous permette de pénétrer à la base. Le rassemblement viendra naturellement quand les hommes auront appris sur le terrain à travailler ensemble, à partager un certain nombre d'idées.

— Au moment où les partis qui composent l'U.D.F se cherchent encore un style, pensez-vous que le congrès puisse refléter autre chose que l'addition de ces tâtonnements ?

— Je pense, quand même, que sur un certain nombre de points des décisions claires et précises seront adoptées. L'U.D.F. soumettra un projet au congrès. Il faudra le muscler. Mais nous avons des idées. Nous disons, par exemple, qu'on ne pourra revenir sur les acquis sociaux, qu'il faudra relancer une véritable politique familiale, revoir le système éducatif, réduire l'intervention de l'Etat en matière économique. Ces thèmes-là sont porteurs.

— Encore faut-il trouver un langage susceptible d'entraîner la confiance de l'opinion publique...

— Nous étions un parti de gouvernement appelé à tout moment à nuancer nos propos pour ne pas mettre en difficulté ceux de nos amis qui gouvernaient. Aujourd'hui, nous sommes un parti d'opposition. Nous devons trouver un langage différent, celui des luttes, de la critique, en évitant les excès qui, ici ou là, ont pu être commis. Ce congrès doit être la suite logique des journées parlementaires de Salon-de-Provence. Nous devons présenter une équipe pour la France. Nous devons montrer qu'il y a à la tête de l'U.D.F. des hommes désireux de mener en commun les combats, et résolus à reprendre ensemble un jour la direction des affaires de ce pays.

— Le rôle de M. Giscard d'Estaing au sein de l'U.D.F. reste-t-il l'une des préoccupations de l'U.D.F. ? Peut-elle exister sans lui ?

— M. Giscard d'Estaing participe au combat, notamment au sein de l'équipe de l'U.D.F. Mais le ciment de l'Union, ce n'est pas un homme, ce sont les idées, ne conception de la société. Notre préoccupation n'est pas de désigner un candidat « présidentiable », mais de savoir comment nous pourrons proposer aux Français un certain nombre d'orientations pour rebâtir sur les ruines que le socialisme va laisser. Seul un travail d'équipe nous permettra de regagner la confiance des Français. »

Propos recueillis par
CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

La décentralisation outre-mer

TROIS RECOURS DEVANT LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

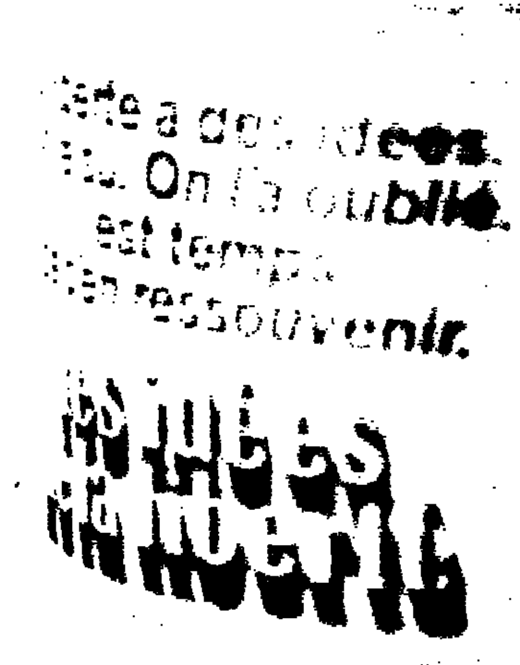
Le Conseil constitutionnel a été saisi de trois recours sur le projet de loi visant à adapter la loi de décentralisation aux départements d'outre-mer. Ce projet, qui tend à créer une assemblée unique, départementale et régionale, dans chacun de ces départements — Guadeloupe, Martinique, Guyanne et la Réunion — a été définitivement adopté, mardi 23 novembre, à l'Assemblée nationale, par 327 voix contre 160.

Les recours émanent de M. Alain Poher, président du Sénat, du groupe centriste du Sénat, et de M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) et ses amis. M. Poher ne justifie pas son recours. En revanche, les deux autres démarches sont fondées notamment sur le fait que la loi créerait une nouvelle catégorie de collectivité territoriale, le « département région ». En conséquence, les DOM, dont l'existence est reconnue par l'article 72 de la Constitution disparaîtraient.

● *Le Cercle Gaston-Crémieux* célèbre son quinzième anniversaire en organisant une série d'exposés et de débats, qui auront lieu vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 novembre à l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm, sur le thème : « Culture, identité, territoire, socialismes juifs ».

L'originalité du Cercle fondé par M. Richard Marienstras tient à ce qu'il défend l'identité juive et l'autonomie politique et culturelle des communautés de la Diaspora, mais récuse la centralité de l'État d'Israël et affirme avec Nahum Goldman que *« les diasporas ne doivent pas être colonisées par les émanations politiques d'Israël, mais doivent rester des partenaires à part entière dans le dialogue »*.

★ Le Cercle Gaston-Crémieux, 13, rue du Cambodge 75020 Paris, a été créé en 1967 par MM. Marienstras, Claude Lanzmann, Joseph Huppert, Jacques Lebar. Il se proclame « orienté résolument à gauche, autogestionnaire et démocratique ».



LE REJET DE LA MOTION DE CENSURE SUR LA DÉFENSE

M. Messmer accuse le gouvernement d'assombrir l'avenir des armées

La politique de rigueur doit-elle épargner la défense ? En annulant 13,4 milliards de francs de commandes de matériels militaires et 3,2 milliards de crédits de paiement, le gouvernement a répondu « non ». En déposant une motion de censure, l'opposition a tenu à manifester son désaccord. Pour elle, tout relâchement dans l'effort consenti en ce domaine présente le risque, en différant certaines dépenses, de porter, à terme, atteinte à la crédibilité des forces françaises. M. Messmer s'est employé à le démontrer.

La majorité avait beau jeu de minimiser les conséquences de l'amputation en rappelant que, avant le 10 mai 1981, des décisions de cette nature avaient bel et bien été prises. Ouvertement ou plus subrepticement. Ainsi, le gouvernement de M. Barre, a expliqué M. Mauroy, avait-il *« pris la fâcheuse habitude »* d'inscrire des autorisations de programme sans faire figurer en regard les crédits de paiement correspondants. L'ancien premier ministre n'a pas laissé passer l'attaque sans réagir : *« Ma politique de rigueur n'avait jamais*, a-t-il répliqué, *affecté le budget de la défense. »*

Etait-ce *« inutile »* et *« outrancier »*, comme l'a affirmé M. Darinot (P.S.), que de vouloir sanctionner le gouvernement sur ce point ? Après la discussion du budget de la défense à l'Assemblée (*le Monde* daté 14-15 novembre), et avant son examen, lundi 29 novembre, au Sénat, le débat de censure n'a guère apporté d'élément nouveau. Les conceptions défendues par l'opposition n'ont pas changé par rapport à celles qu'elle appliquait quand elle détenait le pouvoir ; celles de la majorité évoluent. Elles se devront d'être précises et claires lors de la mise au point de la prochaine loi de programmation militaire, au printemps 1983. L'ancienne majorité est-elle si bienvenue qu'elle l'affirme à reprocher au gouvernement de gauche les deux ans mis, depuis son arrivée au pouvoir, à définir ses objectifs de défense, alors que M. Giscard d'Estaing s'était accordé un délai identique pour présenter les siens ?

ANNE CHAUSSEBOURG.

Après avoir indiqué que la motion de censure traduit *« l'inquiétude pour le présent »* et *« l'angoisse pour l'avenir de la défense nationale »* de ses collègues R.P.R. et U.D.F., M. Messmer (R.P.R., Moselle) note que le gouvernement a eu la chance exceptionnelle *« d'agir pendant dix-huit mois sans opposition, et parfois même avec l'approbation d'une partie de l'opposition »*. Pour l'ancien premier ministre, *« ce préjugé si favorable, (...) s'explique d'abord par le désir sincère des Français de se rassembler pour la paix et la survie de la nation et par le choix que le président de la République et le gouvernement avaient fait, au moins en paroles, de maintenir la politique de défense sur la voie tracée en 1958 »*.

Il note cependant que le budget pour 1982 était *« moins bon en réalité qu'en apparence car les dépenses de fonctionnement augmentaient plus vite que les investissements »*. Il ajoute que les annulations de crédits ont aggravé cette *« mauvaise tendance »*. *« C'est un véritable désastre militaire »*, dit-il.

Favorable à une réduction, *« inéluctable »* selon lui, des effectifs militaires, il en relève cependant les difficultés. *« Dans l'armée, les réductions d'effectifs sont presque toujours à l'origine de crises morales »*, assure M. Messmer, avant de poursuivre : *« A partir de 1988-1990, on pourrait, du fait des classes creuses et du départ naturel des officiers techniciens recrutés vingt ans plus tôt, passer à un type d'armée différent, peut-être ce nouveau modèle d'armée dont le gouvernement parle sans dire ce qu'il serait. »* L'ancien premier ministre conclut : *« L'avenir des armées s'assombrit, l'incertitude règne sur leur mission, leurs moyens en personnel et en armement, leur organisation, la forme et la durée du service militaire, c'est-à-dire sur presque tout. »*

M. Mauroy estime que l'annulation de 13,4 milliards d'autorisations de programme militaire est *« le résultat de la gestion pratiquée en 1980 et en 1981 »*, et que les engagements pris sont tenus puisque les crédits de paiement votés l'an dernier représentaient 3,895 % du produit intérieur brut prévisionnel, et que, après annulation de 3,2 milliards, les crédits restants représentent 3,90 % du produit intérieur brut réalisé. *« La part de la richesse nationale consacrée à la défense*, explique-t-il, *est ce que le Parlement a voulu qu'elle soit. »* Il note que le budget de la défense ayant finalement progressé de 14,5 % au lieu des 17 % annoncés, son accroissement en valeur réelle reste supérieur à celui de la plupart des budgets militaires européens. Il indique qu'un redéploiement des crédits au profit de l'équipement sera proposé dans le collectif de fin d'année.

Après avoir fait part de sa surprise de voir les mêmes reprocher et ces annulations et le déficit budgétaire, le premier ministre explique que, pour que les engagements pris ne soient pas remis en cause, la réserve de régulation de l'an prochain sera proposée par le ministre de la défense lui-même, à charge pour lui de la gérer en fonction de la conjoncture économique. Il dément que le gouvernement s'apprêterait à dissoudre un corps d'armée et à supprimer trente mille à quarante mille postes. Cependant, il est vrai, dit-il, que dans le cadre de la préparation de la loi de programmation (pour laquelle un *« débat fondamental »* est prévu au printemps) une étude est en cours qui porte sur les personnels, les matériels, les installations, l'instruction, la durée du service national.

Après avoir insisté sur la continuité de la politique de défense, et affirmé que la France *« continuera à assumer pleinement les engagements pris avec ses alliés »*, M. Mauroy souligne que la sécurité de la France s'inscrit aussi dans le cadre européen. Il précise : *« Aucun des pays européens n'est dispensé de concevoir à sa façon sa propre sécurité et de mener son propre effort de défense, car il n'y aura jamais de véritable protection de l'Europe si les Européens ne l'assurent pas d'abord eux-mêmes. La réalisation effective d'un tel projet demeure toutefois encore assez lointaine (...). Sa nature éminemment politique exclut la méthode des « petits pas », l'impulsion ne peut venir que d'en haut. »*

Enfin, M. Mauroy confirme la décision de lancer, en 1983, les études du char de combat qui succédera à l'AMX 30.

Pour M. Darinot (P.S., Manche), la motion de censure est *« inutile et inopportune »*. Le président de la commission de la défense nationale ajoute : *« Nous nous inquiétons de voir certains utiliser notre politique de défense pour servir leurs préoccupations préélectorales. »* Pour les annulations de crédits décidées par le gouvernement, il rappelle que M. Messmer, alors ministre des armées, avait, en 1965, décidé une annulation de 12 milliards d'autorisations de programme, soit 25 % de l'ensemble des autorisations de programme du budget de la défense de l'époque.

De son côté, M. Daillet (U.D.F., Manche) met l'accent sur *« la formidable montée en puissance militaire de l'U.R.S.S. »* qui *« met ses moyens militaires au service d'une stratégie globale d'expansion menaçante pour la paix »*. Après avoir largement développé ce thème, M. Daillet se demande si *« notre défense ne deviendra pas illusoire sur le théâtre principal, inadaptée à la menace extérieure, incapable de trouver sa place dans une défense commune de l'Europe »*. Pour l'orateur, les choix du gouvernement actuel ont pour conséquence politique *« une défense incompatible avec la défense commune du monde libre et, à terme, un neutralisme qui ne peut profiter qu'à l'U.R.S.S. »*.

M. Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine) considère que censurer le gouvernement sur la défense est *« un choix qui traduit bien l'embarras de la droite »*. *« Il lui fallait une motion de censure, mais il lui était difficile d'attaquer la politique économique et sociale »*, assure-t-il. Il note que la droite est *« mal venue de polémiquer sur les chiffres, car la défense d'un pays, c'est un ensemble de moyens militaires, certes, mais aussi économiques et politiques et force est de constater que l'affaiblissement sous le septennat précédent du potentiel industriel de la France représente aussi un affaiblissement de sa capacité de défense »*.

Finalement, la motion de censure obtient 154 suffrages : elle n'est pas adoptée (la majorité requise étant de 256 suffrages).

A. CH.

Adoption définitive du « projet Auroux » relatif aux comités d'hygiène et de sécurité

Les députés ont adopté, mercredi matin 24 novembre, en deuxième et dernière lecture, le quatrième projet de « loi Auroux » relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (C.H.S.C.T.) en reprenant, pour l'essentiel, le texte initialement voté par l'Assemblée nationale.

Le Sénat avait, en effet, voté le 8 novembre le projet en lui apportant des modifications essentielles, notamment sur les pouvoirs du chef d'entreprise en cas de danger grave et imminent pour les travailleurs. Une commission mixte paritaire ayant constaté l'impossibilité de parvenir à un accord entre les deux assemblées, le rapporteur de la commission des affaires culturelles, Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (P.C.), a demandé à l'Assemblée nationale de revenir, pour l'essentiel, à son texte initial.

Les C.H.S.C.T. seront donc constitués dans les établissements de plus de cinquante salariés, et de plus de trois cents salariés dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Ils comprendront le chef d'établissement ou son représentant et une délégation du personnel dont les membres seront désignés par un collège constitué par les membres élus du comité d'entreprise ou d'établissement et les délégués du personnel.

Les députés ont reconduit un amendement qu'ils avaient adopté en première lecture visant à donner la possibilité à tout salarié de quitter son poste de travail s'il a un *« motif raisonnable de penser »* qu'il est soumis à un *« danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé »*.

Enfin, sur proposition du gouvernement, il est précisé que les frais de formation des membres des C.H.C.S.T. sont pris en charge par l'employeur.

Les députés ont également adopté en troisième et dernière lecture un projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de la sécurité sociale, dans les termes arrêtés lors de la deuxième lecture du 26 octobre dernier.

Les députés ont voté une proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à la pharmacie vétérinaire qui vise à adapter la loi du 29 mai 1975 qui réglemente la fabrication et la distribution des médicaments vétérinaires afin de protéger la santé publique.

Pour finir, l'Assemblée nationale a adopté, en deuxième lecture, un projet de loi portant réforme de la redevance pour création de locaux à usage de bureaux et à usage industriel en région d'Ile-de-France.

Publicité

Summum jus, summa injuria : de New-York, où il participe à l'Assemblée générale de l'ONU, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, n'a pas fait d'autre commentaire sur l'utilisation par le gouvernement de l'article 49-3 de la Constitution dans l'affaire des « généraux félons ». *« Excès de justice, excès d'injustice »* : selon les pages roses du *Petit Larousse illustré* (p. XIII), cet adage latin cité par Cicéron (*De officiis*, I, 10, 33) signifie que l'on commet souvent des iniquités par une application trop rigoureuse de la loi.

Les pages roses, dont on ne devrait jamais se séparer, même en voyage, pourraient fournir à M. Joxe matière à prolonger sa réflexion. L'affaire des généraux factieux *desinit in piscem*, « *finit en queue de poisson* » (p. IV). Mais attention ! « *In cauda venenum* (p. VI), « *dans la queue, le venin* ».

JEAN-YVES LHOMEAU

Le Sénat tente de réduire la charge des contribuables

Les sénateurs, qui devaient se prononcer, jeudi après-midi 25 novembre, sur l'ensemble de la première partie de la loi de finances, ont terminé, mercredi, l'examen des recettes. Après avoir supprimé, la veille, sur proposition de M. Paul Robert (Gauche dém., Cantal), la tranche d'imposition de 65 % du revenu, ils se sont efforcés, souvent contre l'avis du ministre du budget, de diminuer encore davantage le niveau de la fiscalité directe.

Le débat a néanmoins été accéléré par l'usage de l'article 40 de la Constitution que M. Fabius a opposé dans de nombreux cas aux réductions de recettes qui étaient demandées sans contrepartie véritable. Deux amendements socialistes ont toutefois été acceptés par le gouvernement : l'un précise que les acquisitions immobilières des collectivités locales ne donneront lieu à aucune perception au profit du Trésor ; l'autre exonère de la taxe de publicité foncière certaines inscriptions d'hypothèque prises en garantie de prêts.

Le Sénat a porté une attention particulière à tout ce qui concerne les collectivités locales. Ainsi a-t-il refusé l'incorporation de la dotation destinée au logement des instituteurs au sein de la dotation globale d'équipement.

Les principales modifications adoptées sont les suivantes :

● *L'article 9* étend le champ d'application de la T.V.A. à des professions juridiques et judiciaires, tout en prévoyant certaines exemptions. Le Sénat voulait exempter aussi les huissiers de justice mais, en définitive, il a repoussé l'ensemble de l'article...

● *Imposition sur la fortune de la totalité du patrimoine de l'usufruitier* : une disposition de la loi votée l'an dernier faisait échapper à cet impôt l'usufruit légal du conjoint survivant. Toutefois, une circulaire du 19 mai 1982 a écarté du bénéfice de cette mesure le conjoint survivant quand la constitution de l'usufruit résulte d'une donation du conjoint défunt, antérieure par conséquent à la disparition de ce dernier.

M. Jozeau-Marigné (R.I., Manche), président de la commission des lois, soutenu par M. Blein, rapporteur général, et par M. Duffaut, sénateur socialiste du Vaucluse, maire d'Avignon, défend un amendement qui corrige la portée de la circulaire administrative incriminée en précisant que l'imposition sur la fortune ne s'appliquera qu'à la fraction des biens qui excède la part qu'eût représenté l'usufruit légal. M. Fabius combat l'amendement qui, estime-t-il, risque de faire supporter l'impôt à un nu-propriétaire *« dépourvu des moyens »* de s'en acquitter. Le Sénat se laisse néanmoins convaincre par l'argument juridique du président de la commission des lois, selon lequel une donation entre époux ne saurait priver le conjoint survivant d'un usufruit légal dont il devait bénéficier en tout état de cause. Il vote l'amendement.

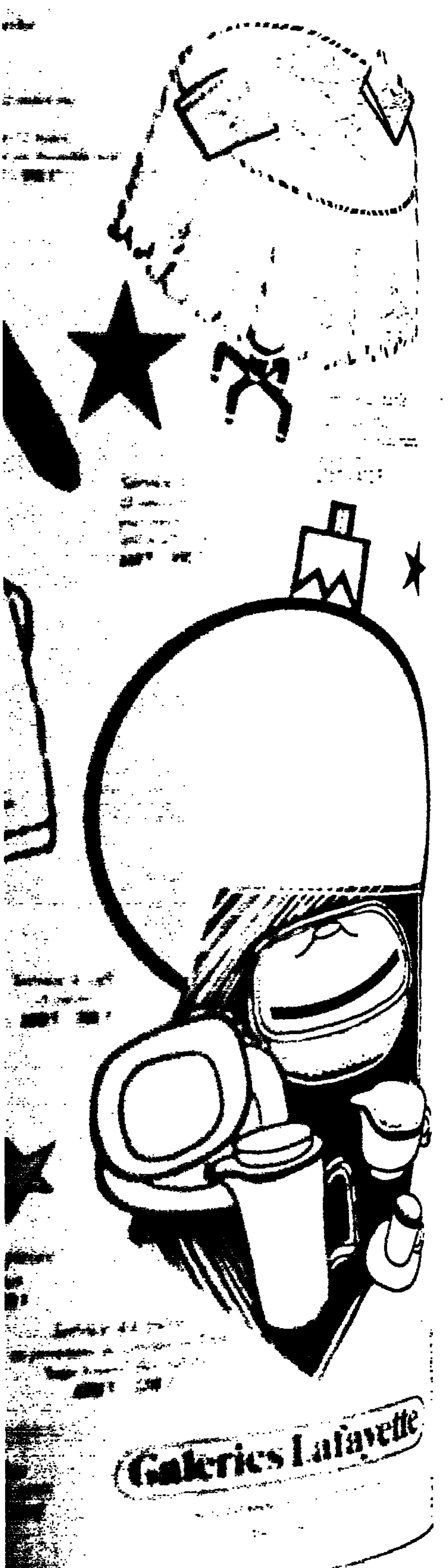
● L'impôt sur les grandes fortunes (I.G.F.) est aussi l'objet de plusieurs amendements qui sont adoptés : les seuils d'imposition n'ayant été relevés que de 6,6 % pour tenir compte de l'inflation, un amendement de MM. Lacour, Rausch et Cauchon (Un. centr.) relève ces seuils en leur appliquant le même coefficient de 12,5 % que pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques (I.R.P.P.).

● Le Sénat rétablit la réduction de 25 % des droits de mutation applicables aux donations par contrat de mariage.

● Il soustrait totalement les biens professionnels de l'impôt sur les grandes fortunes (amendement de M. du Luart, non inscrit, Sarthe).

● Un article additionnel, présenté par M. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances, est voté. Il exclut de l'assiette de l'I.G.F. les monuments historiques régulièrement ouverts au public. — A. G.

POLITIQUE



LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENTRALISATION

M. DEFFERRE : les commissaires de la République sont les seuls représentants de l'État dans les départements

M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, invité, mercredi 24 novembre, de l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur (*le Monde* du 25 novembre), a tenu, par des propos aimables et apaisants, à rassurer et à encourager ses hôtes.

Puisque la décentralisation, en donnant des compétences accrues aux présidents de conseils généraux, a réduit sensiblement les pouvoirs des préfets, ceux-ci doivent, selon M. Defferre, trouver un nouveau champ d'application à leur autorité.

« *La décentralisation,* a-t-il affirmé, *ne sera pleinement efficace que si elle est accompagnée d'une très large déconcentration des tâches de l'Etat. Les représentants de l'Etat doivent être en mesure de décider sur place et d'éviter que les dossiers ne remontentà Paris. Il faut que les élus locaux aient en face d'eux, à un niveau très proche, un interlocuteur unique doté de pouvoirs propres. L'Etat doit avoir un seul représentant dans chaque département et dans chaque région, capable d'assurer la synthèse de ses programmes. C'est le sens de la déconcentration et c'est la vocation première du corps préfectoral.* »

Pour illustrer sa pensée, M. Defferre a même assuré : « *Ce n'est pas la signature d'un ministre en visite dans un département qui engage l'Etat mais celle du commissaire de la République pour tous les domaines relevant du département ou de la région.* » Il a lancé à ses hôtes : « *Vous aurez un rôle différent de celui de naguère, mais il ne sera pas moins important.* »

N'hésitant pas à aborder les problèmes de protocole et de préséance qui ont été souvent une source d'agacement et d'incidents entre élus et préfets, le ministre a dit avec force : « *Le représentant de l'Etat doit toujours être le numéro un. Je ne transigerai pas sur cela, pas plus que sur les tentatives d'invasion de vos appartements ou de vos secrétariats.* »

Une « interprétation libre » : le « malaise »

Tout en estimant que l'évocation d'un « *malaise chez les préfets* » relève d'une « *interprétation libre* » de la situation, M. Defferre a néanmoins admis qu'une certaine inquiétude existe dans le corps préfectoral puisqu'il a bien pris soin d'y répondre. Il a ainsi fait allusion à la création, au sein de l'Association, d'une section, présidée par M. Michel Denieul, regroupant la « diaspora » des fonctionnaires détachés, dont soixante et onze servent auprès des élus. Cette section aura désormais trois membres de droit au conseil d'administration de l'Association et le ministre a souhaité qu'à l'avenir « *les passerelles soient maintenues et qu'un fonctionnaire puisse tour à tour servir l'Etat ou les collectivités locales* ».

M. Lucien Vochel, préfet de la région Ile-de-France, président de l'Association du corps préfectoral, avait auparavant, tout en soulignant l'unité de ce corps, évoqué d'un euphémisme « *les péripéties et les émotions* » que les membres ont connues depuis plus d'un an. Il a surtout mis en valeur le rétrécissements des pouvoirs des nouveaux commissaires de la République, puisque les administrations centrales s'emploient à remettre en cause la décentralisation et que ses « *dessaisissements s'apparentent à une spoliation* ».

Selon lui, les circulaires ministérielles « *grignotent* » les pouvoirs des représentants de l'Etat dans les départements et révèlent « *le corporatisme des bureaux qui rend l'Etat plus compliqué et plus fermé aux citoyens* ». Il faudrait donc que le gouvernement délimite plus nettement les fonctions des administrations centrales et renforce les pouvoirs de décision des autorités déconcentrées.

M. Jean Rochet, préfet de la région Centre, vice-président de l'Association a, au cours des travaux à huis clos, souligné que parfois des tensions subsistent entre les préfets et les présidents de conseils généraux. Il a aussi évoqué les traitements souvent améliorés des personnels servant auprès des présidents de conseils généraux alors que ceux qui sont demeurés auprès du commissaire de la République se considèrent comme des « *parents pauvres* ». Pour lui, au total, l'année a été « *éprouvante* » pour le corps préfectoral. – A. P.

La préparation des élections municipales

Mme VINCENT (P.C.F.) ESTIME QUE LES REVENDICATIONS DU P.S. NE SONT PAS « CREDIBLES »

Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique du P.C.F., répond, jeudi 25 novembre, dans *l'Humanité*, aux propositions du P.S. concernant dix-huit villes dont le maire est communiste et où les socialistes demandent à conduire les listes d'union (*le Monde* du 25 novembre). Mme Vincent estime que, « *même en se rapportant aux critères plusieurs fois définis par le parti socialiste* », cette liste n'est pas « *crédible* ».

Cette remarque s'applique, selon Mme Vincent, à Nîmes, à Montluçon, à Dieppe, à Sarcelles, à Vaulx-en-Velin et à Amiens, pour lesquelles elle oppose aux revendications socialistes, selon les cas, les résultats des élections présidentielle et législatives de 1981, cantonales de 1982, voire législatives de 1978 et municipales de 1977.

Mme Vincent met en avant, d'autre part, le « *crédit personnel* » du maire pour Saint-Etienne, Thionville, Amiens et Evreux, et le « *bilan positif de la gestion commune* » pour Reims et Le Mans. Elle se fonde, d'autre part, sur les résultats des élections cantonales de mars dernier dans la région parisienne pour rejeter les revendications du P.S. sur Gagny, Franconville, Athis-Mons, Sevran, Sartrouville, Poissy et Chelles.

Invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, mercredi, M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, membre du comité central du P.C.F., a déclaré que la bataille des élections municipales est, pour la gauche, « *une question de volonté politique une question de crédibilité. (...) Ou bien nous rendons crédible l'union,* a-t-il dit, *ou bien nous ne gagnerons pas.* »

D'autre part, une délégation du P.S.U., conduite par M. Serge Depaquit, membre du secrétariat national, a rencontré mercredi, au siège du P.C.F., une délégation de celui-ci conduite par M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central. Les deux délégations sont convenues de la nécessité de « *constituer un large rassemblement populaire pour l'élaboration de listes d'union de la gauche dès le premier tour dans l'ensemble des communes* » et de conclure « *un accord national qui permettrait, tout en respectant la diversité de chacun, de développer des objectifs communs* ».

● *Le parti démocrate français,* que préside M. Guy Gennesseaux, adjoint au maire de Paris, a annoncé qu'il présentera une « *liste indépendante* » aux élections municipales « *dans une dizaine de villes* » dont Saint-Etienne (Loire). Il a affirmé, d'autre part, qu'il sera « *représenté dans la plupart des villes de plus de trente mille habitants et dans de nombreuses communes moyennes, dans le cadre de listes d'union de l'opposition* ». Son objectif et d'atteindre mille cinq cents élus municipaux.

● *M. Claude Wolff* (P.R.), maire de Chamalières et conseiller général du Puy-de-Dôme, dans un entretien accordé à *l'Élu local*, estime que l'ancien président de la République « *ne doit pas se jeter dans les arènes aux élections municipales* ». « *Je crois que ce n'est pas sa place, d'autant qu'il conserve toujours par ailleurs d'importantes obligations. Je ne crois pas, pour ma part, que M. Giscard d'Estaing ait l'intention de se présenter* », précise M. Wolff, qui brigue un nouveau mandat à Chamalières.

Le Monde

société

LES ENQUÊTES SUR L'ACTIVISME D'EXTRÊME DROITE AU PAYS BASQUE FRANÇAIS

Le responsable espagnol de la lutte antiterroriste est convoqué comme témoin à Bayonne

De notre correspondante

Bayonne. — Deux faits importants viennent d'intervenir dans la lutte contre l'activisme d'extrême-droite au Pays basque. M. François Cannazi, quarante-cinq ans, a été inculpé, le 23 novembre, à Bayonne, *de tentative* d'assassinat après l'attentat, le 13 janvier 1979, à Saint-Jean-de-Luz, contre M. Manuel Pagoaga, réfugié espagnol, dit « Peixoto ». D'autre part, dans l'affaire de l'attentat du Bar Hendayais, commis le 23 novembre 1980 à Hendaye (*Pyrénées-Atlantiques*), revendiqué à l'époque par le Bataillon basque espagnol, le commissaire Manuel Ballesteros, responsable espagnol de la lutte contre le terrorisme, a été convoqué comme témoin, pour le 7 janvier 1983 à Bayonne. Dans les deux cas, M. Gilbert Cousteaux, juge d'instruction à Bayonne, est chargé des dossiers.

C'est en quittant le domicile luzien, où il vivait avec sa femme et son enfant, malgré une interdiction *de séjour, que M. Pagoaga avait été* atteint par une décharge de chevrotines tirée à bout portant par un individu sortant d'une fourgonnette. Celui que l'on considérait alors comme un des principaux membres de la branche militaire de l'ETA a perdu *ce jour là, la vue et l'usage* d'un bras. Trois personnes au moins participaient à l'attentat puisque, outre le tireur et le conducteur de la fourgonnette, un troisième individu attendait plus loin les tueurs dans une voiture. Le lendemain de l'agression, François Cannazi et Gilbert Peret, truand parisien réfugié depuis en Espagne, étaient impliqués dans un accident de la route en Lot-et-Garonne. Tous deux feraient partie des milieux parisiens du proxénétisme et d'anciens de l'O.A.S. Le nom de François Cannazi, alias « Tony », figure au fichier du banditisme à Paris. Il avait été blessé en 1978 au cours d'une fusillade dans la capitale. Depuis le mois dernier,il était détenu à Besançon (Doubs) pour recel de fausse monnaie et faux papiers. Transféré mardi dans la sous-préfecture des Pyrénées-Atlantiques, il a été entendu par le magistrat et a choisi un avocat parisien, Me Jean-Louis Pelletier, puor le défendre.

Le Bar Hendayais

Le 23 novembre 1980, vers 19 heures, des rafales de pistolet mitrailleur étaient tirées dans un bar d'Hendaye, tuant deux personnes et en blessant neuf autres. Le directeur *du Commandement unifié* de la lutte antiterroriste espagnol, M. Manuel Ballesteros était au moment des faits, commissaire général de l'information. Il avait été établi qu'à 19 h 45, depuis Madrid, il avait donné l'ordre de relâcher trois personnes appréhendées à la frontière franco-espagnole et se révélant être les auteurs de l'agression du Bar Hendayais. Trois policiers espagnols et un garde civil ont également été saisis par commission rogatoire *internationale comme témoins.*

PATRICIA GANDIN.

ÉDUCATION

LA NOUVELLE POLITIQUE D'ACCUEIL

Les étudiants étrangers « ne seront jamais assez nombreux »

Après avoir assoupli les conditions d'admission des étudiants étrangers dans les universités françaises (*le Monde* du 5 janvier 1982), le ministère de l'éducation nationale a mis en œuvre un programme d'information et de formation des personnels chargés d'accueillir ces étudiants.

Au cours de quatre sessions inter-académiques qui ont eu lieu à Paris, à Orléans, à Bordeaux et à Lyon, le ministère a réuni les responsables des CROUS (centres régionaux des œuvres universitaires) avec les personnels des universités chargés de l'accueil des étudiants (services de scolarité, services sociaux, cellules d'information et d'orientation, etc.).

L'administration centrale s'est efforcée, à chacune de ces sessions, de se mettre à l'écoute des personnels de base après une première application du décret de décembre 1981, afin de recueillir les doléances et d'expliquer l'« esprit » des textes à appliquer. La dernière session a eu lieu du 16 au 18 novembre, à Lyon, avec la participation des représentants d'une vingtaine d'universités.

La fin de la xénophobie et du malthusianisme

De notre envoyé spécial

Lyon. — D'entrée de jeu, Mme Eliane Krieser, chargée de mission auprès du directeur de la coopération et des relations internationales au ministère de l'éducation nationale, a mis cartes sur table : « *Ils ne seront jamais assez nombreux*, a-t-elle dit, *ceux qui nous font l'honneur de solliciter un enseignement français.* » Autrement dit : vous vous plaignez d'avoir trop d'étudiants étrangers, mais nous, au ministère, nous nous en félicitons. Caricature ? Cela mérite explication.

Le ministère, en fait, est pris entre deux exigences contradictoires. Il doit, d'une part, effacer l'impression de xénophobie ou de malthusianisme laissée par le désormais fameux « décret Imbert » instaurant un filtrage des candidats à l'inscription en faculté par une « commission nationale » — aujourd'hui supprimée — et, d'autre part, rassurer des personnels universitaires submergés de demandes d'inscription, de logement, de bourses et d'aides sous toutes leurs formes.

Dans les CROUS et les services d'accueil universitaires, en effet, on se sent désarmé. « *Le nombre d'étudiants augmente, mais pas celui des chambres* »,fait-on observer, non sans rancœur contre des « *bureaucrates insouciants* ».

Les personnels chargés dans chaque région de gérer les « œuvres », c'est-à-dire le logement en résidence universitaire, les repas de cantine, l'assurance-maladie, etc., admettent difficilement que l'on prenne des décisions sans même leur demander leur avis, eux sur qui retombent les effets de ces décisions. « *Quelles que soient les procédures d'admission, ils finissent toujours chez nous*, disent-ils. *On en revient toujours au gîte et au couvert.* »

Les gestionnaires des œuvres ne se plaignent pas tant pour eux-mêmes que pour les étudiants qui frappent à leur porte. « *Nous refusons constamment du monde*, disent-ils. *A Lyon, nous n'avons que mille chambres pour cinq mille étudiants étrangers et des milliers d'étudiants français. Même avec le logement en ville, de plus en plus rare, nous ne pouvons fournir à la demande et nous multiplions les mécontents.* » Certains donnent des détails : « *Les étrangers se retrouvent souvent à quatre ou cinq par chambre, on en voit même qui dorment dans les toilettes. Ne me dites pas qu'on peut faire de bonnes études dans des conditions pareilles...* »

A la grogne des personnels du CROUS s'ajoute le désarroi des services d'accueil universitaires, bousculés *par des textes qui, souvent*, s'annulent ou se contredisent. Certains, notamment, ne saisissent pas la nuance entre la « *préinscription* », aujourd'hui proscrite, et « *l'admission préalable* », instaurée par les nouveaux textes. D'autres déplorent que l'on ait systématiquement dispensé d'examen de français les étudiants de pays dits francophones comme le Maroc, alors que certains n'ont pas le niveau de langue requis. D'autres, enfin, s'étonnent, au contraire, de la difficulté de certains sujets d'examen, « *auxquels des bacheliers français auraient échoué* », notamment pour les candidats aux études de sciences économiques. Bavures, nécessité d'ajustages, mesures à réviser au abroger : les procédures mises en place, naturellement, ne sont pas sans défaut.

Pour l'administration centrale, cependant, l'important c'est l'« esprit » des textes. *Pour le reste*, c'est à chaque université d'apprécier en fonction de sa politique d'accueil, de ses orientations scientifiques, de son environnement, etc. « *Vous êtes autonomes !* », n'a cessé de répéter Mme Krisser à l'adresse des administrateurs universitaires. Ainsi, pour les équivalences de diplômes, « *il n'y a plus de liste* ». A chaque université de fixer ses règles.

Le cas des Marocains

Reste une difficulté actuellement incontournable : le cas des étudiants marocains. Mme Krieser l'a reconnu : « *Il n'y a pas de problème des étudiants étrangers en France, il y a un problème des étudiants marocains.* » De fait, tout bachelier marocain a droit, dans son pays, à une bourse d'études supérieures équivalent à 400 F par mois. Mais, outre que beaucoup de formations ne sont pas disponibles dans les universités marocaines, le gouvernement de Rabat offre l'équivalent de 1 100 F par mois aux étudiants qui vont faire leur études en France. « *Fatalement, c'est un encouragement à l'émigration* », notent les responsables du CROUS. D'où l'afflux de ces ressortissants dans les universités françaises — un étudiant étranger sur six est marocain, — d'où aussi un déséquilibre croissant à l'intérieur même du contingent étranger.

Aux gestionnaires français qui s'inquiètent, par exemple, du nombre de dossiers falsifiés ou vendus à l'étranger, Mme Krieser réplique : « *Nous allons envoyer cette année cinquante mille formulaires au Maroc. Il n'y aura donc plus de marché noir pour les inscriptions. Mais vous en aurez beaucoup plus à traiter.* » Un murmure a parcouru le groupe des stagiaires... Et plusieurs *ont observé que l'on pouvait toujours* acheter, non pas des formulaires d'inscription, mais les dossiers acceptés par une université. Il arrive, en effet, que des candidats, acceptés simultanément dans une université et un I.U.T. (Institut universitaire de technologie), par exemple, cèdent contre paiement l'un de leurs dossiers, aisément falsifiables. Mais, une fois de plus, pour le ministère, ce sont là les risques de l'autonomie des universités.

ROGER CANS.

PRÈS DE 13 % DE LA POPULATION UNIVERSITAIRE

D'après les dernières statistiques du ministère de l'éducation nationale, on comptait 114 000 étudiants étrangers inscrits dans les universités françaises à la rentrée 1981, soit une augmentation de 2,9 % par rapport à la rentrée 1980. Ils représentaient donc 12,8 % de la population universitaire totale. Pour cette année, on évalue à environ 120 000 leur nombre en France, dont — précisément — 94 000 sont bénéficiaires des œuvres universitaires et plus de 60 000 ne reçoivent aucune bourse, — ce qui représente un étudiant sur sept venu de l'étranger.

Pour l'année universitaire écoulée, le décompte par pays d'origine s'établit comme suit : Maroc : 18 437 ; Algérie : 9 957 ; Tunisie : 7 857 ; Iran : 6 385 ; Liban : 4 082 ; Cameroun : 3 739 ; Grèce : 3 719 ; États-Unis : 3 227 ; Allemagne fédérale : 2 890 ; Côte-d'Ivoire : 2 667 ; Madagascar : 2 652 ; Grande-Bretagne : 2 203 ; Espagne : 2 201 ; Portugal : 1 721 ; Syrie : 1 685 ; Vietnam : 1 182 ; Brésil : 1 167.

Plus de la moitié des étudiants étrangers (55 %) sont d'origine africaine, et environ un tiers viennent du Maghreb. Un étudiant étranger sur six est Marocain. En dix ans (1971-1981), le nombre des étudiants étrangers est passé de 49 800 à 114 000, soit une augmentation de 129 %. Seule la rentrée 1980, année d'application du « décret Imbert », avait vu les effectifs baisser de 1,25 %. — R.C.

SPORTS

La finale de la Coupe Davis

Le tirage au sort qui doit régler l'ordre des simples du vendredi 26 et du dimanche 28 de la finale de la Coupe Davis devait avoir lieu ce jeudi 25 novembre à la mairie de Grenoble.

Jusqu'à la dernière minute, les capitaines d'équipe, Arthur Ashe pour les Américains et Jean-Paul Loth pour les Français, ont gardé le silence sur le choix des seconds respectifs de McEnroe et de Noah : Mayer ou Teltscher, Leconte ou Tulasne ? Mayer avait la faveur de... Loth et Leconte de... Ashe, qui a cherché un gaucher pour donner la réplique à ses joueurs à l'entraînement. Le choix tactique discutable des deux capitaines a contribué à faire monter la tension avant un événement auquel les tennismen français n'avaient pas concouru depuis un demi-siècle.

« *J'ai hâte que les matches commencent* », a déclaré le numéro un français, Yannick Noah, après avoir rappelé que « *cette qualification est l'histoire d'un groupe* » et que la Coupe Davis est « *un rêve* ». « *Cette année*, a-t-il noté, *nous n'avions guère d'illusions. Et puis, on a battu l'Argentine, la Tchécoslovaquie, la Nouvelle-Zélande, et nous voilà en finale. Si on réfléchit bien, c'est incroyable.* » Pas si incroyable que cela pour Jean-Paul Loth, qui y voit « *le fruit d'un long travail de la direction technique* », même s'il craint pour la France qu'elle ne soit « *pas forcément au niveau* ».

Arthur Ashe semblait en effet assuré de ramener le Saladier d'argent pour la vingt-huitième fois aux Etats-Unis : « *5-0, 4-1, ce devrait être le score de notre victoire*, a-t-il dit, *mais je serai pleinement satisfait d'un succès par 3-2.* » Le fait de jouer sur un court en terre battue, surface sur laquelle McEnroe, notamment, n'a jamais été très à l'aise, ne le préoccupait pas plus : « *John est un joueur d'instinct. Le court est très rapide, il pourra jouer son habituel jeu service-volée.* »

A. G.

La grogne des Dauphinois

De notre correspondant

Grenoble. — Grenoble est depuis les Jeux olympiques d'hiver de 1968 familiarisée avec les grands rendez-vous sportifs. Aussi l'organisation de la Coupe Davis n'aura pas posé de véritable problème aux « *hommes de terrain* » qui ont mis en place ces dernières années des championnats d'escrime, d'athlétisme en salle au tir à l'arc.

Seule ombre à ce tableau, la population grenobloise se sent, comme au moment des J.O., écartée de la grande fête sportive. La Fédération française de tennis est en effet demeurée intransigeante dans ses négociations avec la ville. La Coupe Davis étant son « œuvre », elle a privilégié ses licenciés. Sur *13 500 places du Palais des sports*, 1 200 seulement (soit 3 600 pour les trois journées de compétition) ont été mises en vente le 13 novembre et acquises par ceux qui, bravant la pluie et le froid, avaient attendu toute la nuit l'ouverture de l'unique guichet. Achetés 100 F les billets ont aussitôt quintuplé au marché noir.

Les restaurateurs sont pour leur part mécontents de voir que le service du « village » a été confié à une société « étrangère » à la ville. Quant aux responsables de la circulation, ils redoutent les embouteillages.

A l'intérieur du Palais des sports où depuis la fin des « Six jours » cyclistes, le 2 novembre, les employés de la ville s'affairent pour livrer un stadee de tennis le plus parfait possible, le court en terre battue construit au-dessus des canalisations réfrigérantes de la patinoire a donné quelques « *sueurs froides* » organisateurs. Construite dans des delais record, la surface aurait pu se révéler trop molle car le constructeur du court M. Jacques Siméon a reconnu avoir reçu de « *vives sollicitations* » et de « *pressantes demandes* » de la part de l'entraîneur de l'équipe de France pour réaliser une surface lente, seule susceptible de gêner le jeu des Américains. Cela, affirme-t-il, est de « *bonne guerre* », le pays qui accueille la Coupe Davis étant libre de choisir la surface qu'il préfère.

L'équipe de France qui a commencé à s'entraîner le 16 novembre dans le Palais des sports ne cesse depuis cette date de louer les qualités de ce court jugé par les joueurs « *très rapide* » et « *parfait* ».

CLAUDE FRANCILLON.

Les Américains favoris

« *Il ne faut pas rêver* », dit prudemment M. Philippe Chatrier, président de la Fédération française de tennis, en rappelant qu'avant de gagner le challenge round, en 1927, les « Mousquetaires », qui s'étaient tous illustrés dans les plus grands tournois, avaient disputé deux finales. Un demi siècle après avoir cédé le Saladier d'argent, les Français ne partent pas favoris de cette finale de la Coupe Davis nouveau format avec commanditaire et tableau éliminatoire. Quelles sont en effet les forces en présence ?

Les quatre joueurs sélectionnés par les capitaines américains sont les suivants :

— *Peter Flemming*, vingt-sept ans, classé 386e mondial en simple, mais deuxième en double grâce à son association avec McEnroe. Cette paire, qui a été finaliste à Wimbledon, n'a jamais perdu un match de Coupe Davis depuis 1979.

— *Gene Mayer*, âgé de vingt-six ans, classé 7e mondial, a gagné un tournoi du Grand Prix et a été finaliste trois fois cette saison. Il a dû déclarer forfait à Tokyo en octobre en raison de douleurs dorsales.

— *John McEnroe*, âgé de vingt-trois ans, no 1 mondial en simple et en double, a perdu les titres de Wimbledon et de Roland-Garros mais a gagné quatre tournois du Grand Prix dont trois successivement depuis le début octobre.

— *Eliot Teltscher*, âgé de vingt-trois ans, classé 15e mondial, n'a pas gagné de tournoi cette année, mais a toujours bien figuré.

L'équipe de Jean-Paul Loth est la suivante :

— *Henri Leconte*, âgé de dix-neuf ans, classé 28e mondial, a battu Wilander en finale du tournoi de Stockholm après avoir été quart de finaliste à Bâle et demi-finaliste à Vienne, puis à nouveau quart de finaliste à Wembley. En double, il a gagné le tournoi de Bâle avec Noah et celui de Vienne avec Slozil.

— *Gilles Moretton*, âgé de vingt-six ans, 122e mondial, n'a pas de performance notable à son actif cette saison en raison de diverses blessures.

— *Yannick Noah*, âgé de vingt-trois ans, classé 9e mondial, a gagné trois tournois du Grand Prix cette année, notamment celui de Bâle contre Wilander, puis a interrompu son circuit asiatique en raison de mycose plantaire.

— *Thierry Tulasne*, âgé de dix-neuf ans, ancien champion du monde juniors classé 90e mondial, a atteint les quarts de finale à Barcelone.

Jusqu'à présent, les rencontres entre ces joueurs ont donné les résultats suivants : McEnroe a battu une fois Noah (1982) et Moretton (1982), et deux fois Leconte (1982) ; Mayer a battu trois fois Noah (1979 et 1981), qui a gagné deux fois (1980 et 1981), tandis que Moretton a gagné leur unique rencontre (1982) ; Noah a battu deux fois Teltscher (1980-1982), qui a dominé une fois (1960).

« *Je sais que tout est possible*, a dit Arthur Ashe, *mais il ne faut pas oublier que McEnroe n'a perdu qu'un seul set depuis Flushing Meadow ; que Gene Mayer est en grande forme — il vient de battre Connors deux fois, — et qu'enfin McEnroe et Flemming n'ont pas perdu un seul double en Coupe Davis.* »

FOOTBALL. — *En match aller des huitièmes de finale de la Coupe de l'U.E.F.A., le mercredi 24 novembre, l'équipe des Girondins de Bordeaux a, sur son terrain, obtenu une courte victoire (1-0) aux dépens du club roumain d'Universitatea Craiova. Le but victorieux a été marqué à la quarante-septième minute par Alain Giresse sur penalty. La rencontre retour sera jouée le 8 décembre en Roumanie.*

LES « MOUSQUETAIRES » DES ANNÉES FOLLES

Les tennismen français ont disputé pour la première fois la finale de la Coupe Davis le 10 septembre 1925. *Regroupés sous* l'impulsion de Suzanne Lenglen, René Lacoste, Henri Cochet, Jean Borotra et Jacques Brugnon, qu'on allait désormais appeler les « Mousquetaires » parce qu'ils étaient quatre comme ceux de Dumas, *s'étaient* déjà illustrés dans tous les grands tournois, mais, depuis 1922, *ils* avaient échoué en demi-finale a Boston devant l'Australie.

De 1925 à 1933, ce sera l'âge d'or du tennis français. Les « Mousquetaires » disputeront neuf challenge rounds. Il perdront les deux premiers contre les Etats-Unis, gagneront les six suivants et finiront par céder le saladier d'argent de Dwight F. Davis aux Britanniques. Ce fut le 10 septembre 1927, à Philadelphie, devant quatorze mille spectateurs, parmi lesquels Paul Claudel, ambassadeur de France *à Washington, après la victoire* de Lacoste sur « Big » Bill Tilden et de Cochet sur « Little » Bill Johnston, que la France enleva la Coupe aux Etats-Unis.

Annoncé par la T.S.F., l'événement *a un grand retentissement* en France, où, à leur retour, les « Mousquetaires » sont reçus à l'Elysée par le président de la République, Gaston Doumergue. Des milliers de curieux défilent devant la Coupe, exposée dans le hall de la Compagnie transatlantique. Un stade est construit *à la porte d'Auteuil pour recevoir* le premier challenge round disputé sur le sol français, en 1928. Il portera le nom de l'aviateur Rolland Garros, disparu lors d'un combat aérien en 1918.

C'est dans ce stade que les Français vont aligner six victoires, celle de 1928 étant la plus brillante puisque Cochet y ajoute les titres des Internationaux de France et des Etats-Unis, Lacoste celui de Wimbledon et Borotra celui de Melbourne.

Cette année-là, cependant, Lacoste, dont la santé est fragile, met un terme à sa carrière. Ses trois compères poursuivent l'aventure jusqu'en 1932, où Borotra arrache la victoire. Mais les prouesses du « Basque bondissant » et celles de Cochet, auxquels se joint le jeune Merlin, seront insuffisantes l'année suivante.

Quarante-neuf ans après avoir quitté la France, la Coupe pourrait y revenir. Les anciens seront en tout cas à Grenoble pour encourager les nouveaux. Mais ils ne seront plus que trois : Borotra, âgé de quatre-vingt-quatre ans, Cochet, âgé de quatre-vingts ans, et Lacoste, âgé de soixante-dix-huit ans. Jacques Brugnon, surnommé « Toto », étant mort en 1978.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

La maison des BIBLIOTHEQUES

Paris • Bruxelles • Genève • New York • Rome • Rotterdam • Vienne

PARIS : 61, RUE FROIDEVAUX, 14e

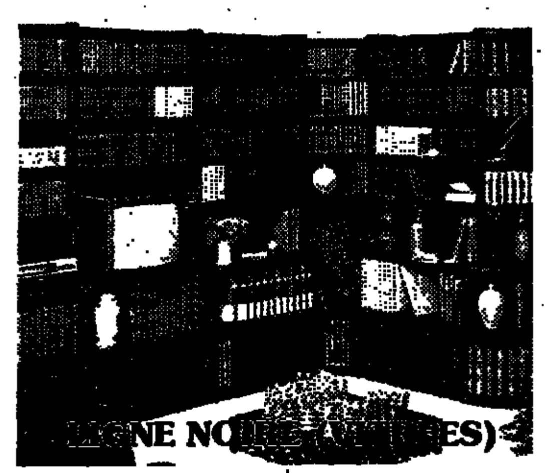
MAGASIN ENTIÈREMENT RÉNOVÉ
Nouveaux modèles, nouvelles lignes, nouveaux accessoires...



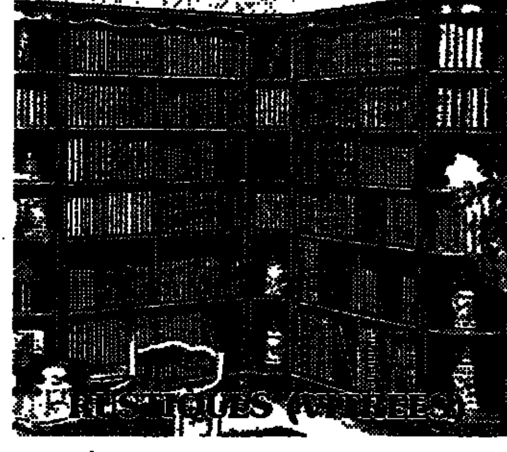
250 MODELES VITRES OU NON

Juxtaposables - Superposables - Démontables

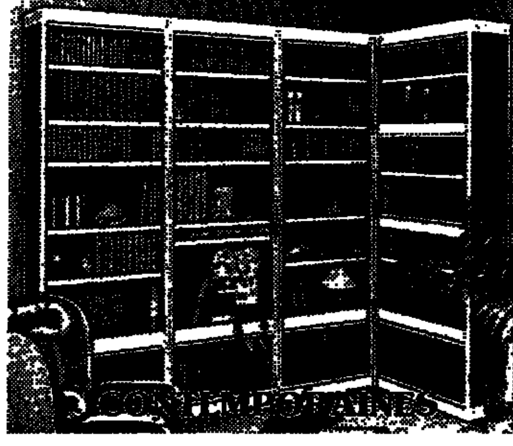
Quels que soient la place dont vous disposez, en hauteur, en largeur, en profondeur... le format de vos livres et le style de votre intérieur, La Maison des Bibliothèques répond à tous vos problèmes. D'innombrables combinaisons d'assemblage par juxtaposition et superposition à partir de plus de 250 modèles ainsi que les nombreux accessoires et options possibles, permettent de réaliser la bibliothèque de votre goût exactement adaptée à vos problèmes. Avec le catalogue gratuit de La Maison des Bibliothèques (68 pages en couleurs) vous recevrez le tarif qui vous permettra de chiffrer votre installation et nos spécialistes pourront, en plus, vous conseiller utilement dans tous nos magasins.



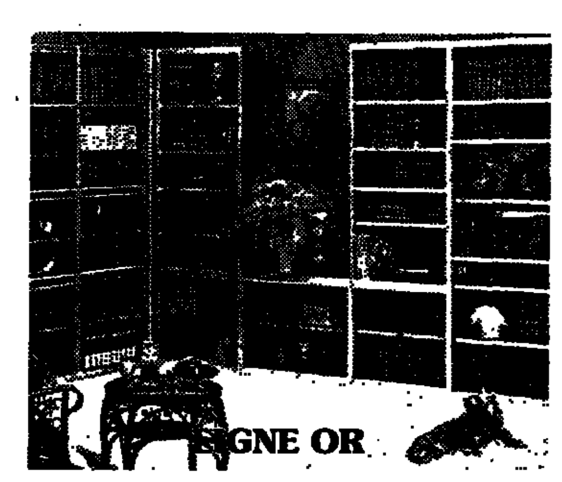
12 MODÈLES - JUXTAPOSABLES - SUPERPOSABLES
5 hauteurs - 2 largeurs - 2 profondeurs - 5 couleurs
Nouvelle série en panneaux de fibres à structure homogène et de densité moyenne et constante permettant un usinage dans la masse identique à celui du bois massif, vernis noir mat, acajou, beige, gris, vert bronze. Côtés moulurés dans la masse avec plates-bandes.



30 MODÈLES - JUXTAPOSABLES - SUPERPOSABLES
7 hauteurs - 5 largeurs - 3 profondeurs - 3 essences
Sur les montants en façade, moulure de style, étagères en multipli, montants en aggloméré, placage acajou traité ébénisterie. Placage chêne ou merisier en option.



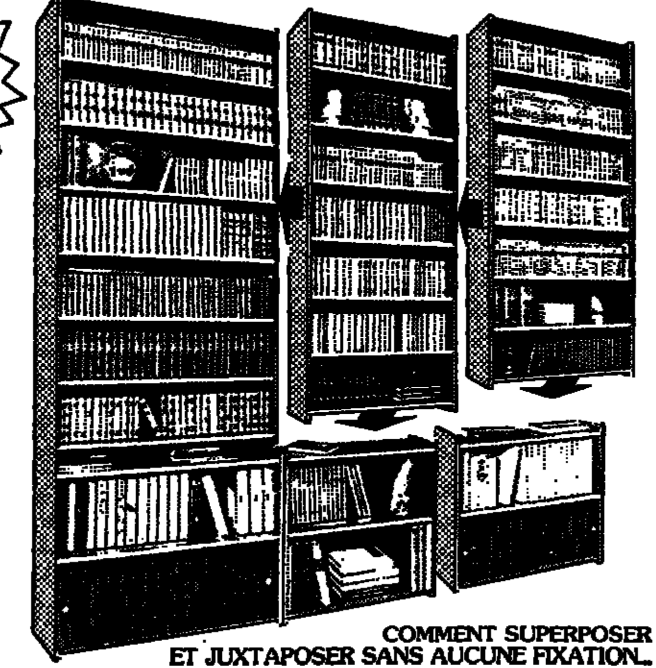
50 MODÈLES - JUXTAPOSABLES - SUPERPOSABLES
5 hauteurs - 3 largeurs - 3 profondeurs - 2 couleurs
Modèles contemporains en PROFILE ALUMINIUM ANODISE BROSSE et en mélaminé blanc ou noir. Vitrage en option.



24 MODÈLES - JUXTAPOSABLES - SUPERPOSABLES
4 hauteurs - 2 largeurs - 2 profondeurs - 2 couleurs
Etagères et panneaux surfacés mélaminé noir ou ivoire double face, montants en aluminium anodisé doré. Vitrage en option.



STANDARDS (VITRÉES) 150 MODÈLES - JUXTAPOSABLES - SUPERPOSABLES
12 hauteurs - 4 largeurs - 4 profondeurs - 10 teintes ou essences
Etagères en multipli, côtés en aggloméré bois (panneaux de particules). Placage acajou traité ébénisterie, vernis cellulosique satiné, teinte acajou s'harmonisant avec tous les styles. Fonds contre-plaqué. Vitres coulissantes avec onglets, bords doucis.



COMMENT SUPERPOSER
ET JUXTAPOSER SANS AUCUNE FIXATION...

Du meuble individuel... au grand ensemble

Installez-vous vous même facilement... ultra rapidement
A DES PRIX IMBATTABLES

La maison des BIBLIOTHEQUES

PARIS :
61, rue Froidevaux, 14e

Magasins ouverts le lundi de 14 h à 19 h, et du mardi au samedi inclus de 9 h à 19 h sans interruption.
Métro : Denfert-Rochereau - Gaîté - Edgar Quinet. Autobus : 28-38-58-68

REPRISE EN CAS DE NON CONVENANCE
EXPÉDITION RAPIDE ET FRANCO DANS TOUTE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

MAGASINS RÉGIONAUX

Ouverts du mardi au samedi inclus de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

BORDEAUX, 10, rue Bouffard, (56) 44.39.42 • **CLERMONT-FERRAND,** 22, rue G.-Clemenceau, (73) 93.97.06 • **GRENOBLE,** 59, rue Saint-Laurent, (76) 42.55.75 • **LILLE,** 88, rue Esquermoise, (20) 55.69.39 • **LIMOGES,** 57, rue Jules-Noriac, (55) 79.15.42 • **LYON,** 9, rue de la République (métro Hôtel-de-Ville-Louis-Pradel), (7) 828.38.51 • **MARSEILLE,** 109, rue Paradis (métro Estrangin), (91) 37.60.54 • **MONTPELLIER,** 8, rue Sérane (près Gare), (67) 58.19.32 • **NANCY,** 8, rue St-Michel (rue piétonne près du Palais Ducal), (8) 332.84.84 • **NANTES,** 16, rue Gambetta (près rue Coulmiers), (40) 74.59.35 • **NICE,** 8, rue de la Boucherie (Vieille Ville), (93) 80.14.89 • **RENNES,** 18, quai E.-Zola (près du Musée), (99) 30.26.77 • **ROUEN,** Front de Seine 2000, 43, rue des Charrettes, (35) 71.96.22 • **STRASBOURG,** 11, rue des Bouchers, (88) 36.73.78 • **TOULOUSE,** 1, rue des Trois-Renards (près place St-Sernin), (61) 22.92.40 • **TOURS,** 5, rue H.-Barbusse (près des Halles), (47) 61.03.28.

BON GRATUIT POUR UN CATALOGUE EN COULEURS

La maison des BIBLIOTHEQUES — MO 14

à retourner à : **LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES, 75680 PARIS CEDEX 14**

Veuillez m'envoyer sans engagement votre catalogue en couleurs contenant tous les détails (hauteurs, largeurs, profondeurs, matériaux, teintes, contenances, prix, etc...), sur vos modèles : STANDARDS, RUSTIQUES, STYLES, CONTEMPORAINS, LIGNE OR, LIGNE NOIRE, etc...

M ______
N° ______ Rue ______
Code Postal ______ Ville ______

CATALOGUE PAR TELEPHONE REPONDEUR AUTOMATIQUE **(1) 320.73.33** 24 H SUR 24 H

A.T.P. s.a. au capital de 1.090.800 F

JUSTICE

APRÈS L'ENTRÉE D'UN AVOCAT DANS UNE CASERNE

Une controverse sur la défense des soldats emprisonnés

Pour la première fois depuis 1978, un avocat est entré dans une caserne pour y rencontrer un de ses clients, sanctionné de plusieurs dizaines de jours d'arrêts. Ce qui est considéré comme une « victoire » par la Ligue des droits de l'homme est minimisé par le ministère de la défense, qui déclare que sa position sur ce point n'a pas changé.

Un appelé, M. Olivier Réal, incorporé à Libourne, avait été mis à l'isolement, le 4 novembre, après avoir été sanctionné de trente jours d'arrêts pour trois motifs : la signature et la mise en circulation d'une pétition en faveur du service national à six mois ; être suspect d'avoir apposé des autocollants du collectif de campagne des soldats ; enfin, la possession de publications interdites dans les casernes, notamment l'hebdomadaire trotskiste *Rouge*. Immédiatement, M. Réal désignait un avocat, Mᵉ Dominique Delthil, de Bordeaux.

Jusque-là, l'affaire n'avait rien d'exceptionnel, plusieurs autres appelés sanctionnés ayant fait de même au cours des derniers mois, tant à Lille qu'à Cognac (Charente) et Marseille. Mais aucun des avocats désignés n'était parvenu à entrer dans les casernes pour y rencontrer son client. Depuis 1978, en effet, on se conformait aux instructions du ministre de la défense d'alors, M. Yvon Bourges, qui, interprétant le règlement de discipline générale des armées, avait interdit l'entrée des casernes aux avocats.

Dès ce moment-là, le comité Droit et Liberté dans l'institution militaire (CDLIM) de la Ligue des droits de l'homme avait protesté contre *« cette violation des droits de la défense »*. De leur côté, les avocats des appelés qui avaient le soutien du CDLIM, avaient saisi leurs conseils de l'ordre. Les bâtonniers de Lille, de Bordeaux et de Paris se sont prononcés, relevant qu'il s'agissait là de *« violations des droits de la défense »*. Le 2 novembre, M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, a écrit au ministre de la défense, M. Charles Hernu, lui proposant une rencontre sur ce sujet et joignant les délibérations des conseils de l'ordre.

Le 9 novembre, Mᵉ Delthil a pu s'entretenir dans la caserne de Libourne avec M. Réal. La Ligue des droits de l'homme y a vu une *« victoire »*, son président estimant qu'une *« telle autorisation de visite, contraire à la position constamment réaffirmée par le ministère, n'a pu être accordée par le chef de corps que dans la mesure où celui-ci a reçu de Paris de nouvelles instructions »*.

Cette interprétation a été immédiatement démentie par le ministère de la défense. Dans un communiqué du lundi 15 novembre, celui-ci confirme la visite de l'avocat à la caserne *« au parloir de l'unité »*, précise que la sanction contre M. Réal, avait été ramenée à dix jours *« selon les directives du ministre pour infraction de la nature de celles qui lui était reprochée »*, mais ajoute que sur le principe rien n'a changé : *« Le ministère de la défense tient néanmoins à rappeler que les militaires ayant droit à l'assistance d'un avocat dans les mêmes conditions que les civils pour les procédures judiciaires dont ils font l'objet, ne peuvent à cet égard, se voir refuser de rencontrer un avocat dans des conditions compatibles avec le service. En revanche, l'assistance d'un avocat dans une procédure disciplinaire est exclue en dehors de l'hypothèse où un militaire est renvoyé devant un conseil d'enquête en vue d'une décision statutaire, les punitions disciplinaires constituant, selon une jurisprudence constante du Conseil d'État, des mesures internes insusceptibles de faire l'objet d'un recours contentieux. »* — Jo. S.

Faits et jugements

Vingt ans de réclusion pour un C.R.S. meurtrier

La cour d'assises des Bouches-du-Rhône a condamné, le 23 novembre, M. Antoine Ruccione, un ancien C.R.S., à une peine de vingt ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'un receveur des postes. Le 16 novembre 1981, Antoine Ruccione, qui appartenait alors à la C.R.S. 54, avait, au cours d'une tentative de hold-up, abattu de quatre balles de pistolet M. Georges Candella, receveur des P.T.T. au bureau de la Valentine à Marseille.

Jugé une première fois pour ces faits au mois de septembre 1981, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, Antoine Ruccione avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, les jurés lui ayant accordé le bénéfice des circonstances atténuantes. A l'époque, la peine de mort était toujours en vigueur, mais son abolition devait intervenir le 9 octobre suivant.

Ayant bénéficié des circonstances atténuantes, Antoine Ruccione devait faire appel de cette décision en se référant au principe énoncé par la Cour de cassation dans une autre affaire, l'affaire Marcel Barbeault (*le Monde* du 20 mars 1982). Ce principe, selon lequel *« une loi nouvelle édictant des pénalités moins sévères doit être appliquée aux faits commis antérieurement lorsque ceux-ci n'ont pas donné lieu à une condamnation devenue définitive au moment où la loi nouvelle est entrée en vigueur »*, s'appliquait au premier arrêt condamnant Antoine Ruccione. Cette condamnation, en effet, ne pouvait être considérée comme définitive puisque M. Ruccione avait la possibilité d'en faire appel après cassation. Dans son deuxième jugement la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, en accordant une nouvelle fois les circonstances atténuantes à l'ancien C.R.S., l'a condamné comme le prévoit la nouvelle loi à une peine de réclusion criminelle à temps et non plus à perpétuité.

● *Trois personnes interpellées à Bastia après un attentat.* — Après un attentat à l'explosif, commis dans la soirée du 24 novembre contre un bâtiment du centre de Bastia destiné à abriter un lycée technique, trois personnes, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été interpellées.

D'autre part, trois attentats à l'explosif, qui n'ont pas été revendiqués, se sont produits en Haute-Corse, dans la nuit du 23 au 24 novembre. L'un a détruit l'automobile de M. Pierre Mattei, secrétaire de la consulte des étudiants corses (tendance nationaliste), qui était garée sur le campus universitaire de Corte ; le deuxième visait un garage appartenant à un enseignant du lycée Pascal-Paoli, à Corte, et le troisième une agence immobilière de Luciana, localité proche de Bastia.

Enfin, sept attentats à l'explosif, dont aucun n'a été revendiqué et n'ayant causé que des dégâts matériels, ont été commis, dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 novembre en Corse du Sud. Trois d'entre eux ont visé, à Ajaccio, une station-service et deux bars, trois autres, à Sartène ont détruit une voiture et un camion et endommagé l'appartement d'un commerçant M. Jean-Pierre Lecante, déjà plastiqué dans le passé par deux fois. Le dernier attentat a causé des dégâts aux bureaux d'une société.

● *Action directe et Antenne 2.* — Après la diffusion par Antenne 2, les 30 et 31 mars 1981, d'un montage photographique représentant un homme penché sur un stock d'armes attribué par la police au mouvement Action directe, la première chambre civile du tribunal de Paris a condamné, le 24 novembre, solidairement, Antenne 2, M. Jean-Pierre Elkabbach, alors directeur de l'information, l'agence France-Presse et M. Gérard Cheynet, qui avait réalisé le cliché, à verser 30 000 F de dommages-intérêts à l'intéressé. Celui-ci faisait partie des personnes interpellées lors de la découverte des armes. Les juges ont estimé qu'il devait obtenir une réparation pour cette émission qui tendait à le faire passer pour un militant d'Action directe ayant pu participer à des attentats.

● *Le ministère* de la justice organise un recrutement exceptionnel de magistrats. Soixante-dix postes sont à pourvoir pour des candidats nés entre le 1ᵉʳ janvier 1930 et le 31 décembre 1945. Ces candidats doivent justifier notamment de quinze années d'activité professionnelle dans le domaine juridique, administratif, économique ou social. Les épreuves débutent en mars 1983. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au ministère de la justice, service du concours exceptionnel, direction des services judiciaires, 13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01. Tél. : (1) 260.95.71.

[M. Badinter ne s'est résolu qu'à contrecœur à organiser ce concours, le dernier prévu par une loi controversée votée sous M. Peyrefitte. Le ministère espère ainsi remédier partiellement aux vacances de postes, un mal chronique dont souffre la magistrature. Trois innovations ont été décidées par la chancellerie, pour rendre ce recrutement désormais acceptable par les syndicats de magistrats : les postes à pourvoir sont situés au niveau le plus bas de la hiérarchie et non plus aux échelons moyens ; la formation des nouveaux recrutés durera dix mois et non plus trois ; enfin, le ministère a renoncé à rendre public ce recrutement par la voie de placards publicitaires paraissant dans la presse. Cette publicité payante et la forme qu'elle avait prise avaient suscité des réactions hostiles des syndicats de magistrats.]

SCIENCES

LA RÉFORME DU C.N.R.S.

• Le décret définissant la nouvelle organisation est publié
• M. Chevènement a nommé quatre directeurs scientifiques

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, a annoncé, jeudi 25 novembre, la nomination de quatre directeurs scientifiques au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). *Ce sont* MM. Jean-Jacques Duby, directeur de la valorisation et des applications de la recherche ; Goéry Delacôte, directeur de l'information scientifique et technique ; Maurice Godelier et Armand Frémont, directeurs scientifiques du nouveau département des sciences de l'homme et de la société, *le premier étant désigné* comme chef de ce département.

M. Chevènement a aussi fait connaître la prochaine nomination de M. Philippe Didier au poste de secrétaire général du C.N.R.S. Pour des raisons adminstratives, il n'entrera en fonction que le 1ᵉʳ janvier.

De son côté, M. Pierre Papon, directeur général du C.N.R.S., a indiqué qu'il avait nommé MM. François Miquel et Jacques Sevin, respectivement directeur des relations et de la coopération internationale et directeur de la programmation et de la prévision budgétaire.

Ces nominations sont la conséquence de la réforme du C.N.R.S. Le décret définissant la nouvelle organisation était pratiquement prêt en septembre (*le Monde* du 10 septembre), mais des modifications de dernière minute — prorogation à titre transitoire du mandat de certains directeurs d'unité en fonction depuis *plus de douze ans — ont retardé de deux mois* sa publication.

Le décret prévoit l'organisation du C.N.R.S. en sept départements, dont un arrêté du ministre de la recherche et de l'industrie fixe la liste : physique nucléaire et corpusculaire ; mathématiques et physique de base ; sciences physiques pour l'ingénieur ; chimie ; terre, océan, atmosphère, espace ; sciences de la vie ; sciences de l'homme et de la société. Chaque département est dirigé par un — ou plusieurs — directeurs scientifiques, assistés d'un conseil de département dont les membres *sont en majorité élus, et qui désignent leur président.*

Deux directeurs scientifiques à vocation « horizontale » pour la valorisation de la recherche d'une part, la diffusion de l'information scientifique d'autre part, sont mis en place. Le décret introduit au conseil d'administration du C.N.R.S. quatre « personnalités représentatives du monde du travail » et quatre représentants élus du personnel, aux côtés de divers membres de droit, des quatre personnalités choisies en raison de leur compétence économique et des quatre personnalités choisies pour leur compétence scientifique qui figuraient déjà au conseil. Il renforce les pouvoirs du directeur général et crée un conseil scientifique, chargé de donner des avis à ce dernier sur la politique scientifique du Centre.

Ce conseil comprend les directeurs scientifiques, le chef de la mission scientifique et technique au ministère de la recherche et de l'industrie, *le directeur de la recherche au* ministère de l'éducation nationale, neuf personnalités qualifiées en matière scientifique et technique nommées par le ministre de la recherche et de l'industrie, onze représentants élus par les personnels de recherche, un représentant élu en son sein par chaque conseil de département. *Cette structure générale* — un directeur nommé assisté d'un conseil a majorité d'élus — se retrouve à l'échelon du département et à celui des laboratoires.

Nous avons demandé à M. Pierre Papon, directeur général du C.N.R.S., de préciser les objectifs de cette réforme et plus spécialement le rôle des nouveaux directeurs scientifiques qui vont prendre en charge la valorisation et la diffusion de l'information.

UN ENTRETIEN AVEC M. PIERRE PAPON

« Je suis preneur d'idées »

« Un décret de réforme du C.N.R.S. vient d'être publié. Voulez-vous d'abord rappeler brièvement les objectifs de cette réforme ?

— La réforme affirme d'abord la mission essentielle du C.N.R.S., celle de développer la recherche dans tous les domaines de la connaissance, et tout particulièrement la recherche de base. C'est, en effet, cette dernière qui permet d'ouvrir les voies les plus prometteuses, de prendre les paris scientifiques les plus audacieux qui, à terme, bouleversent les connaissances et le champ des disciplines. La réforme confie aussi des missions nouvelles au C.N.R.S. : valorisation de la recherche, diffusion des connaissances, formation par la recherche.

» Dans cet esprit, qui fut celui du colloque national sur la recherche et la technologie, nous poursuivons quatre objectifs principaux : lancer ou relancer des dynamiques scientifiques nouvelles, ouvrir le C.N.R.S. aux besoins culturels, économiques *et sociaux de la nation, déconcentrer* et démocratiser sa gestion, enfin, faire du C.N.R.S., et plus précisément du Comité national de la recherche scientifique, une force de proposition qui participe activement à la définition de la politique scientifique nationale.

— Le décret prévoit la nomination d'un directeur scientifique chargé de la valorisation et des applications de la recherche. Quelles seront précisément sa mission et ses priorités ? Cette nomination ne revient-elle pas à réinventer l'Agence nationale de la valorisation de la recherche (ANVAR), qui fut autrefois un institut du C.N.R.S. avant de devenir un organisme autonome ?

— La nomination de ce directeur scientifique entre dans le cadre de la politique d'ouverture du C.N.R.S. Je donne à la notion de valorisation son sens le plus large, qui va bien au-delà du simple transfert de connaissances du chercheur à l'utilisateur. Celui-ci ne sera qu'une des missions du nouveau directeur. Le transfert est un long chemin, et il s'agit d'aider les chercheurs à en parcourir les premières étapes. En général, il faut faire quelques études complémentaires pour démontrer qu'il y a effectivement matière à transfert, puis il faut organiser des contacts avec des industriels.

» Le directeur scientifique de la valorisation disposera de moyens pour financer les études complémentaires, et, puisqu'il a été question de l'ANVAR, cette agence continuera d'intervenir en aidant financièrement les laboratoires, et surtout en apportant sa connaissance du tissu industriel. Enfin, la réussite d'un transfert de connaissances passera souvent par un transfert de personnes.

» Le directeur s'occupera aussi de la protection des inventions ; c'est un point auquel il faut sensibiliser les chercheurs. Plus généralement, il devra systématiquement détecter et catalyser les bonnes idées en liaison étroite avec les départements scientifiques du C.N.R.S.

» Mais la valorisation, cela va beaucoup plus loin. Il faut prendre en compte l'ensemble des relations avec les entreprises. Une action possible est l'établissement de conventions ou d'accords-cadres avec les entreprises pour les sensibiliser aux grandes questions scientifiques qui commandent les développements technologiques futurs. En sens inverse, ces relations doivent conduire à intégrer dans la politique du C.N.R.S. des recherches importantes pour l'avenir de l'industrie et du secteur tertiaire. On constate, en effet, que la solution d'une question technique appelle souvent des recherches fondamentales. Ainsi y a-t-il, par exemple, des questions de mécanique, de thermique ou de physico-chimie sous les problèmes *de moteurs ou de lubrification.*

— Un autre directeur scientifique sera responsable de la diffusion de l'information scientifique. Quelle est, là aussi, la portée du changement, et quel sera précisément le rôle de ce directeur ?

— Il s'agit encore d'une ouverture, vers le grand public cette fois. Le C.N.R.S. fournit déjà une information spécialisée par ses centres de documentation. Il faut aussi qu'il aille plus vers le public, par exemple en développant les expositions du style « Images de la recherche » et en soutenant des initiatives venant des laboratoires, en particulier celles qui sont destinées à des publics jeunes. Il faut bien voir que l'effort actuellement fait par le pays en faveur de la recherche ne pourra se maintenir que s'il a le soutien de l'opinion publique. Les scientifiques doivent entreprendre une action à long terme pour intégrer la science à la culture de notre temps.

» Autres lignes d'action : la politique d'édition du C.N.R.S. Celle-ci *doit être plus dynamique* ; il nous faut veiller à une meilleure diffusion, nous orienter aussi vers la publication d'ouvrages à but pédagogique. Il faut encore mettre en œuvre une politique audiovisuelle tournée vers le grand public et vers des publics spécialisés ; entreprendre aussi des recherches sur les outils pédagogiques. On rejoint ici le problème général de la formation. Le C.N.R.S. a une mission de formation par la recherche, en particulier de chercheurs industriels et de scientifiques étrangers.

— Sur ce thème de l'ouverture, quelles autres actions sont à mener ?

— Il y en a beaucoup. Tout en maintenant sa symbiose avec l'enseignement supérieur, le C.N.R.S. doit développer une collaboration avec les autres organismes de recherche sur des thèmes d'intérêt commun, dont certains sont d'ailleurs pris en charge par les programmes mobilisateurs du ministère de la recherche et de l'industrie.

» Le C.N.R.S. doit aussi s'ouvrir *aux problèmes régionaux*, ce qui passe par une prise en compte plus large de la dimension régionale dans notre politique scientifique et dans nos projets de développement. Il doit s'ouvrir aux préoccupations du monde du travail ; en particulier en développant des recherches sur l'incidence de la science et de la technologie sur l'emploi et sur le travail. Cela doit se faire dans le cadre d'un dialogue avec les grandes organisations syndicales de salariés, dorénavant représentées au conseil d'administration.

» Enfin, l'ouverture doit être internationale, avec deux types d'actions : nous devons accroître nos relations avec les pays développés, la dynamique de la science l'exige ; mais il nous faut aussi avoir une action spécifique en direction du tiers-monde pour répondre à ses besoins. *Je suis aussi convaincu qu'il faut ac*centuer notre coopération avec les pays du bassin méditerranéen, je pense au monde ibérique, à l'Italie, à la Grèce, au Maghreb, etc.

Responsabilités et moyens

— La limitation de la durée des mandats des directions d'unité de recherche — quatre ans, deux fois renouvelables — a provoqué une levée de boucliers à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Qu'en est-il au C.N.R.S ?

— Pour quelques petites équipes, la limitation fera parfois problème. Mais des solutions seront trouvées, et la mesure a dans l'ensemble été bien acceptée. Il faut tirer de ce texte ce qui est positif, en particulier pour réduire la « balkanisation » des équipes dans certains secteurs scientifiques. *Fédérer des équipes* est une bonne chose, même s'il est clair que ce ne sera pas toujours possible.

— Le C.N.R.S. ne paraît pas spécialement favorisé par rapport à d'autres organismes dans la distribution des crédits de recherche pour 1983. En 1982, il manquait un peu de crédits de paiement, et les blocages et annulations de crédits n'ont rien arrangé. Tout compte fait, a-t-il les moyens de la politique ?

— Oui, il a les moyens, mais il faudra faire des choix, avoir des priorités pour les programmes nouveaux que nous voulons lancer. Pour 1982, tous les crédits de paiement ont été débloqués, ainsi que la plus large part des autorisations de programme. Pour 1983, il y a dans le projet de budget une bonne progression du nombre des chercheurs (3,4 %) ; une progression un peu moindre des autres personnels (2,3 % pour l'ensemble). Cela représente cinq cent quarante emplois nouveaux. Plus de moyens serait évidemment souhaitable, mais le budget pour 1983, qui voit les autorisations de programme du C.N.R.S. progresser de 23,5 %, et la loi d'orientation et de programmation de la recherche, qui assure une progression des crédits jusqu'à la fin de 1985, donneront à l'organisme les moyens d'assurer l'ensemble de ses missions.

» J'ai dit qu'il faudra faire des choix, et ils devront être transparents. C'est, au-delà de ce qui est inscrit dans les textes, le sens de cet objectif de démocratisation dont j'ai parlé plus haut. Le comité national qui va être mis en place sera consultatif, mais il sera consulté. Je suis responsable de l'orientation générale, des grands équilibres, du dynamisme scientifique ; mais, pour toutes les décisions à prendre, je suis preneur d'idées. »

Propos recueillis par **MAURICE ARVONNY.**

M. Jean-Jacques Duby

[Né le 5 novembre 1940 à Paris, M. Jean-Jacques Duby entre à l'École normale supérieure en 1959. Agrégé de mathématiques, il se spécialise en logique. Chercheur au laboratoire d'I.B.M. à Yorktown-Heights (États-Unis) en 1963, il y fait des recherches en démonstration automatique et en informatique. Rentré en France en 1965, il poursuit une carrière de chercheur chez I.B.M. En 1972, il se tourne vers le secteur commercial — mise en place du système informatique de la Bourse de Paris — puis vers le développement de logiciels nouveaux.

Adjoint — « executive assistant » — du directeur adjoint d'I.B.M. corporation aux États-Unis en 1976, M. Duby est nommé en 1980 directeur des systèmes de commutation à I.B.M. Europe. Simultanément, il a assuré des fonctions d'enseignement à Paris, Grenoble et Genève.]

M. Goéry Delacôte

[Né le 18 septembre 1939 à Anould (Vosges), M. Goéry Delacôte entre en 1958 à l'École normale supérieure. De 1962 à 1969, il travaille à l'université d'Alger dans le cadre de la coopération, puis poursuit des recherches en physique des solides à Paris. En 1971, dans le cadre de la Commission de rénovation de l'enseignement de la physique (commission Lagarrigue), il crée un groupe de travail sur l'enseignement de la physique, de la chimie et de la technologie. Il participe à la réforme des études du premier cycle et à la rédaction de nouveaux manuels.

Nommé en 1972 maître de conférence à l'université de Paris-VII, puis professeur, il y met en place, en 1974, le laboratoire inter-universitaire de recherche sur l'enseignement des sciences physiques et de la technologie. En parallèle, il participe à la mission d'étude chargé en 1979 de définir les futures orientations du futur musée de la Villette. Chargé de la conception scientifique et technique au sein de la mission du musée, il devient, en 1982, conseiller à la présidence de l'établissement public du parc de la Villette.]

François Miquel

[Née le 12 mars 1928 à Maurs (Cantal), M. François Miquel, docteur ès-sciences en 1955, a fait des recherches en chimie organique qui l'ont conduit à travailler dans plusieurs universités étrangères, au Danemark, aux États-Unis et en Suède. Conseiller scientifique à l'ambassade de France à Londres de 1967 à 1973, il a été, de cette date à 1977, chargé du secteur biomédecine à la Délégation générale à la recherche scientifique et technique. Directeur de recherches au C.N.R.S., il anime a Toulouse une équipe de recherche sur la production de protéines pour les pays en voie de développement.]

M. Jacques Sevin

[Né le 14 mai 1939 à Clermont-Ferrand, M. Jacques Sevin entre, en 1960, à l'École polytechnique. Il entreprend, en 1963, des études sur la relation entre recherche et développement économique. Il entre, en 1967, à la Délégation générale à la recherche scientifique et technique où il s'occupe de prospective, puis de planification. Il y devient, en 1975, chef de la division des *études et du plan. Il a été* membre du Comité d'organisation du Colloque national sur la recherche et la technologie. Il était, depuis novembre 1980, conseiller pour la programmation auprès du directeur général du C.N.R.S.]

M. Philippe Didier

[Né le 7 août 1947 à Tours, M. Philippe Didier est sorti, en 1968, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris ; il entre, en 1970, à l'École nationale d'administration. Administrateur civil en 1972, il est affecté au ministère de l'économie et des finances. De 1975 à 1977, il est conseiller technique au cabinet du secrétaire d'État au budget, puis en poste auprès du premier ministre pour s'occuper des problèmes financiers posés par la réforme des collectivités locales. Directeur administratif et financier de l'Institut Pasteur de 1979 à 1981, il est, depuis cette date, chef de bureau à la direction du budget.]

M. Armand Frémont

[Né le 31 janvier 1933 au Havre, M. Armand Frémont entre, en 1953, à l'École normale supérieure de Saint-Cloud. Agrégé de géographie puis docteur d'État, il enseigne au lycée Carnot de Dijon de 1956 à 1958, puis commence, en 1960, une carrière universitaire à Caen, où il est actuellement professeur.

Spécialiste de géographie sociale et d'aménagement du territoire, plus particulièrement pour le monde rural et la Normandie, M. Frémont fonde, en 1968, l'Institut de géographie du Mans et s'occupe de la formation d'adultes ruraux. De 1975 à 1978, il a été membre du Comité économique et social de Basse-Normandie. Il a aussi accompli plusieurs missions de recherche et d'enseignement en Algérie.

Président des Assises régionales de la recherche et de la technologie en Basse-Normandie en 1981, M. Frémont était, depuis plusieurs mois, directeur adjoint du secteur sciences sociales au C.N.R.S., faisant fonction de directeur, et chargé, en outre, depuis septembre, du secteur des humanités.]

M. Maurice Godelier

[Né le 28 février 1934 à Cambrai (Nord), M. Maurice Godelier entre à l'École normale supérieure de Saint-Cloud en 1955. Agrégé de philosophie, il est d'abord chef de travaux à l'École pratique des hautes études, puis assistant de M. Claude Levi-Strauss au Collège de France. En 1975, il est nommé directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, en anthropologie économique. Entre 1967 et 1980, il a étudié une population de Nouvelle-Guinée, les Baruya.

En janvier 1982, M. Godelier s'est vu confier par M. Chevènement une mission d'étude et a remis un rapport intitulé : *« Les sciences de l'homme et de la société en France : analyse et propositions pour une politique nouvelle »* (*le Monde* du 24 juillet).

Auteur de nombreux ouvrages, M. Godelier est vice-président de la société des Océanistes et membre du conseil scientifique de la Fondation Fyssen.]

هكذا من الأصل

IE DU C.N.R.S.

suis preneur d'idées

Le Monde

LIVRES

Sherwood Anderson l'homme tranquille de l'Ohio

● **Pauvre Blanc,** ***un roman inédit d'un maître de la nouvelle.***

« *SHERWOOD ANDERSON a été le père de la génération d'écrivains américains à laquelle j'appartiens : il incarne la tradition que nos successeurs continueront. On ne l'a jamais estimé à sa juste valeur. Dreiser a été son frère aîné et Mark Twain leur père à tous deux.* » Ainsi Faulkner rappelait-il sa dette envers cet homme tranquille de l'Ohio, né en 1876, mort en 1941 dans des circonstances stupides — pour avoir avalé un cure-dent qui lui perfora l'intestin, — qui avait abandonné femme, enfants et la fabrique de peinture où il travaillait pour s'accomplir comme écrivain ; il ne le fit jamais mieux que dans le recueil de nouvelles qui devait le rendre célèbre en 1919, *Winesburg-Ohio*. Ce maître de la « short story », qui ouvrit la voie à Hemingway, ne connut pas le même bonheur avec le roman, genre dans lequel il s'illustra très inégalement avant de connaître un relatif déclin dans les années 30.

Avec *Winesburg-Ohio* (Gallimard), Anderson plongeait dans la psychologie d'une petite ville imaginaire du Middle-West en décrivant, en une suite d'esquisses vigoureuses, le comportement d'individus prisonniers des conformismes, victimes des intolérances sociales, qui cherchent à affirmer leurs aspirations mais n'aboutissent qu'à l'échec et à la solitude.

Les valeurs du rêve américain

Ce naturalisme épique, qui démentait l'imagerie d'une Amérique aux joies saines et simples, où l'être peut naturellement s'épanouir, n'en exprimait pas moins un goût et une curiosité pour les petits faits vrais de la vie rurale, la nostalgie des valeurs élémentaires qui avaient forgé le rêve américain et la méfiance envers ce qui, dans l'industrialisation et le capitalisme « sauvage », pouvait menacer l'intégrité de l'individu et son honnêteté d'âme.

Publié en 1920, resté inédit jusqu'à ce jour, *Pauvre Blanc* se rattache directement à l'inspiration de *Winesburg-Ohio*. Le héros en est un de ces êtres simples, frustes, naïfs et généreux chers à l'écrivain. Hughes McVey est ainsi un « *gigantesque idiot* », indolent et rêveur, qui n'a connu que pauvreté et solitude en vivant une vie quasi animale auprès d'un père miséreux.

Devenu adulte, toujours aussi solitaire, mais l'esprit d'observation se substituant en lui à la songerie, Hughes McVey par à la recherche de son destin dans les petites localités de l'Illinois, de l'Indiana, de l'Ohio, pour s'installer comme télégraphiste de la petite gare de Bidwell, dans l'Ohio, après une brève escale dans la barbarie urbaine de Chicago.

C'est là qu'à force d'imaginer l'impossible, mais soucieux de comprendre les hommes et de les aimer, Hughes McVey va devenir inventeur. Ayant remarqué que le ramassage des choux est fort pénible, il conçoit une machine qui facilitera ce travail. Un jeune ambitieux découvre son projet, lui arrache un contrat, lance une usine, souscrit des actions et la ville en émoi reconnaît en McVey une sorte de génie.

A la spéculation capitaliste s'adjoint l'urbanisme désordonné bouleversant les us et coutumes de la tranquille petite localité. Cette nouvelle expansion n'ira pas sans drames, ni faillites; certains y laisseront leur argent, et d'autres perdront la raison, tel le vieux cordonnier Joe Wainsworth qui ne supporte pas qu'on puisse lui imposer des harnais de fabrication industrielle.

Malgré tout, McVey, inventant une autre machine — à faucher le blé, celle-là — traversera les orages, gagnera argent et respectabilité. Ce romantique inassouvi, sexuellement frustré, épousera la fille d'un fermier ; après avoir difficilement dominé ses inhibitions dues à une trop longue solitude, il parviendra à trouver un équilibre privé, que la naissance de deux enfants renforcera.



Dessin de Berenice CLEEVE.

Un chantre de l'écologie

Mais au bout du voyage initiatique qui a fait de ce bon sauvage méprisé un artisan honoré, McVey, confronté à de nouvelles découvertes similaires à la sienne, se détournera des inventions pour revenir aux valeurs premières, et pourrait-on dire spirituelles, qui n'ont jamais cessé d'exister au fond de lui. L'homme ne doit pas se perdre pour la machine — et l'argent qu'elle implique.

La science doit, un jour ou l'autre, s'effacer devant la sagesse de l'individu s'il ne veut pas s'oublier ou se perdre. « *Il avait été un artisan inculte, un besogneux, il devenait tout autre. Le temps du combat, assez aisé, avec le fer, l'acier, était révolu. Il luttait à présent pour s'accepter, pour se comprendre, pour se solidariser avec son existence. Le pauvre Blanc, fils d'un rêveur déchu, qui s'était obligé à devancer ses contemporains, était encore une fois en avance en choisissant ce nouveau combat qui serait celui d'une autre génération.* » A rebours de son époque, Sherwood Anderson jetait là un cri d'alarme qui peut sembler aujourd'hui prophétique : la civilisation technocratique anéantira-t-elle le libre arbitre de l'homme et tout ce qui peut faire de sa conscience rêveuse une inestimable richesse ?

Si le destin d'Hughes McVey est le fil conducteur du roman, le vrai sujet en reste pourtant, comme l'a souligné Anderson, l'existence même de la ville où il s'inscrit. Chemin faisant l'auteur noue, dénoue, entrecroise les fils des destinées individuelles, prenant ainsi le risque de nuire à l'unité du livre et à sa cohésion. De ce fait, on a souvent l'impression que *Pauvre Blanc* est un roman tissé de « short stories » que rattachent seulement entre elles l'histoire, parfois éclipsée, de son héros.

Il reste que cette œuvre, conciliant réalisme dru et évasions lyriques, constat d'époque et apartés philosophiques ou poétiques, offre une illustration mouvementée et colorée d'une société à l'heure des choix, qui sont aussi les nôtres. Entre la fatalité scientifique liée au progrès humain et les menaces terribles qu'elle fait peser sur l'individu, ne doutons pas qu'aujourd'hui Sherwood Anderson eût été un chantre du mouvement écologiste, après avoir reconnu, avec Valéry, que les civilisations sont mortelles.

PIERRE KYRIA.

★ PAUVRE BLANC, de Sherwood Anderson. Traduit de l'américain par Anne Mises, Jean-Claude Lattès, 310 pages, 90 F.

Le rachat par la Légion

● ***La suite des*** **Souvenirs** ***d'Antoine Sylvère, dit « Toinou ».***

AU commencement, Antoine Sylvère s'appelle Toinou. C'est le nom de la tendresse, le nom d'enfance de ce pauvre parmi les pauvres, grandi auprès des fosses à purin d'Ambert, à la fin du siècle dernier. Un peu plus âgé, l'enfant reçoit d'autres noms : le Crassus ou la Gronle : « *Imaginez un vieux bout de serpillière, qui aurait recueilli les déjections d'un chien malade et aurait été ensuite jeté à la rue. Cet objet innommable, en bon français, à Ambert, était une gronle.* » Voilà le jeune Sylvère, qu'un premier volume de Mémoires, *Toinou* (1), nous avait fait aimer : une serpillière, une chose ou un fumier, un déchet.

Plus tard, Sylvère va gagner un nouveau nom, celui de Flutsch. C'est que la Gronle a fait des bêtises. Il a chipé un peu de sous dans des bureaux de poste. On n'aime guère les voleurs en ces âges, surtout quand ils sont très pauvres : vingt ans de prison par contumace. Sylvère s'est enfui. Il a dix-sept ans, achète de beaux souliers jaunes et un flacon de cyanure.

Sur un bateau en partance pour Tunis, il rencontre un maçon lyrique, qui jette le tube de cyanure à la mer et fait un peu de philosophie. Cet homme bon apprend à Sylvère que l'amour, la solidarité, existent aussi. D'autres tribulations suivent et Sylvère aboutit devant un bureau de recrutement de la Légion étrangère, en Algérie. Naît ainsi le légionnaire Flutsch.

Naît aussi, à la Légion, un homme qui pourra un jour recouvrer son nom et devenir un chef d'entreprise important, sans renier jamais ni Toinou, ni le Crassus, ni la Gronle, ni Flutsch. La Légion a inventé un homme ou peut-être sauvé un enfant : « *On parle beaucoup de dignité humaine*, dit Sylvère, *eh bien, je regrette d'avoir à dire que c'est à la Légion étrangère que j'ai rencontré le plus grand respect de la dignité humaine.* »

Pourtant, ces deux années algériennes sont des années terribles. La Légion étrangère est un enfer : ce ramassis d'ivrognes et de délinquants, de soldats perdus et d'hommes sauvages, ces Français déchus et ces Allemands encanaillés, forment une communauté effrayante : « *Ce milieu n'avait évidemment rien d'une maison d'éducation. Pour moi, il était le salut.* »

Dans le premier livre de Sylvère, *Toinou*, une odeur de purin flottait sur l'Auvergne. Ici, une autre odeur submerge le camp des réprouvés, celle du sang : « *Si on te parle pas comme on doit parler à un homme, enseignent les anciens, y faut sortir, même si le mec est quat'fois plus fort que toi, et aller se fout' su' la gueule. Si tu prends la pâtée, tu la prends comme un homme, sans capituler.* »

Sylvère prend la pâtée et la pâtée n'est pas une amusette, c'est un massacre. Les vainqueurs ne sont pas des adeptes de la pitié. Jamais un duel ne s'arrête au premier sang. L'homme jeté à terre n'attend ni pardon ni merci, il aura le visage écrasé à coups de souliers, de nez brisé, les côtes enfoncées. Quand la boucherie a pris fin, le vaincu se traîne jusqu'à sa tente, il est en loques, oui, mais il est un homme, il n'a pas fait entendre une plainte, il a gagné le respect de la communauté, presque son amour.

Ces codes, ces rituels d'hommes puissants, vindicatifs et orgueilleux peuvent répugner mais ils ont du sens. Ils règlent le malheur. Les légionnaires sont des hommes du désespoir, ils habitent du côté du néant. Ainsi, un certain Leborgne, muni d'une « *si sale gueule* » que tout le monde, depuis son enfance, ne songe qu'à la lui casser. « *Ma garce de mère m'a foutu une sale gueule* », remarque-t-il après qu'une bagarre l'a mutilé à vie, et il ajoute sobrement : « *La chance et moi, on n'a jamais baisé ensemble* », à quoi répond, comme un écho, un autre légionnaire, venu du fond de sa Flandre : « *On fient à la léchion pour crever* », mais on aime la Légion.

GILLES LAPOUGE.

(Lire la suite page 19.)

(1) Plon, « Terres humaines ». Voir *le Monde des livres* du 12 juin 1980.

le feuilleton

« LES CHATEAUX DE LA SUBVERSION »

d'Annie Le Brun

Brûlante inactualité du roman noir

CE livre jette sur l'histoire de la sensibilité européenne, donc au plus secret de nous, des lueurs craquantes de foudre ! On en sort tressaillant d'envie de penser et de rêver autrement, moins docile aux prestiges louches de la raison, fier de défier le néant que nous cache notre époque tout confort, riche d'incertitudes nouvelles. Désolé si ces compliments vous semblent échevelés : laissons aux camelots robotisés les « absolument superbe ! » dont ils gratifient indistinctement chefs-d'œuvre et jupes-culottes.

Ne manquez pas l'occasion de vous sentir troublés et plus libres, sous prétexte qu'il en coûte 115 francs pour 304 pages. Parole de goûteur, le rapport qualité-prix des *Châteaux de la subversion* bat les records de la saison. Le papier est glacé, les gravures sont brûlantes, nombreuses et ombreuses à souhait, et le texte peut vous durer un bon trimestre de méditations actives. Quoi ? Le prix d'un méchant

par Bertrand Poirot-Delpech

réveillon pour se changer le regard sur un peu tout, vous trouvez ça trop ? Et n'allez pas croire, parce qu'il s'agit, à l'origine, d'un point négligé d'histoire littéraire, que le bonheur promis est réservé aux spécialistes cousus de références. Pour tout public, vous dis-je !

A l'origine, en effet, un mouvement réputé secondaire, des livres dits du « second rayon » : les romans « noirs » qui ont fleuri à la fin du dix-huitième siècle, notamment en Angleterre, où on les baptisait « gothic ». Du *Château d'Otrante*, de Walpole (1764), à *Melmoth*, de Maturin (1820), c'est par dizaines, par centaines, que l'Europe des salons et des rues a dévoré les mêmes histoires, souvent anonymes, de jeunes filles tombées dans des oubliettes et au pouvoir discrétionnaire de vieux dégoûtants.

Sur le moment et durant un siècle, les critiques de tous bords n'ont vu dans le genre que des monuments de naïveté et de mauvais goût, des répliques inversées du roman sentimental, la nostalgie du féodalisme agonisant, ou la part d'ombre, refoulée, du siècle des Lumières. A la suite des surréalistes, ses pères visiblement vénérés, Annie Le Brun veut croire que le vertige où la plongent, encore aujourd'hui, les aventures de Walpole, Radcliffe ou Lewis tient à ce que ces machines à effrayer ont fait surgir dans la conscience collective quelque chose d'inaperçu à l'époque, et toujours au cœur de la nôtre.

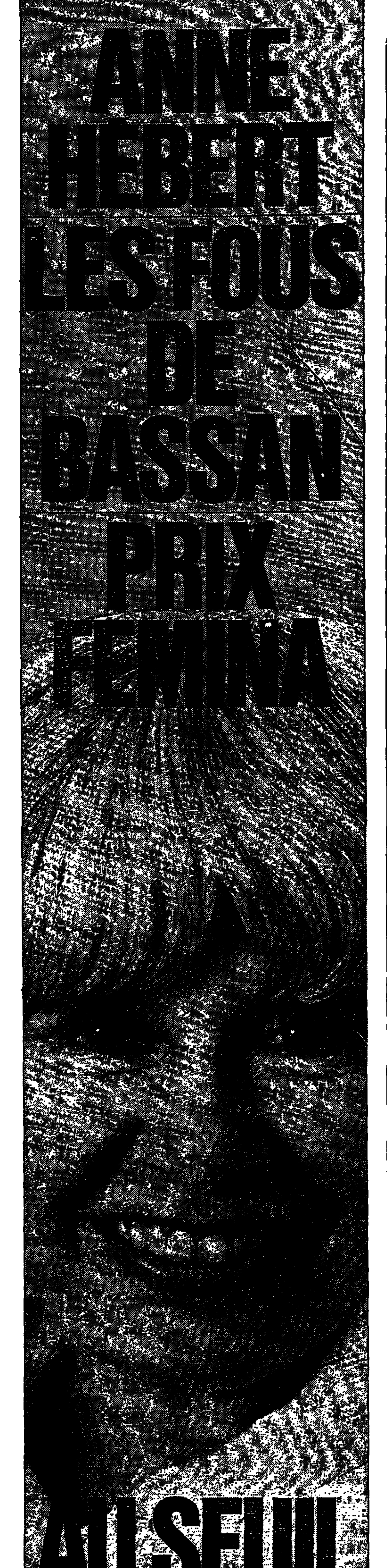
Ces lieux clos ne lui semblent pas seulement des moyens de figurer les abus de pouvoir et les transgressions du désir. Ce sont des observatoires de notre ciel intérieur, aux frontières du vide, aux lisières du non-sens.

LA fin du dix-huitième siècle favorise la percée poétique que représente, pour l'auteur, le roman noir. Les cœurs souffrent de vacance. La maîtrise de l'illusion remplace la défunte illusion de la maîtrise. Le château et le jardin à la française cessent de chanter une improbable victoire de l'homme sur la nature et son devenir. Les notions de sujet et de représentation du monde sont en crise, malgré la fièvre d'introspection et la prétention des rationalismes à coïncider avec le réel.

Ruines sans fin et persécutions sans règle vont symboliser la part maudite de la pensée, l'anarchie camouflée de l'instinct. La peur produite renvoie à l'angoisse de vivre hors des systèmes, rassurants parce que réducteurs. Dans les souterrains humides où les ont jetées les caprices des puissants, les héroïnes font plus que guetter l'arrivée du prince sauveur et chaste. Elles font écho aux fantasmes de fusion avec l'univers. Elles dérangent le compromis confus entre raison et sentiment à partir duquel s'affirme l'idée commode de l'homme naturel. Elles s'aventurent là où la philosophie d'alors ne se risque pas, dans une incertitude fondamentale que n'apaise aucune foi. Quand déferleront la rhétorique néo-classique et les drapés pétrifiants des *révolutionnaires de 1789, elles ramèneront au devoir douloureux* d'incohérence et d'incroyance, à la nuit du désir, à la seule vérité absolue de notre condition, le tombeau.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

(Lire la suite page 19.)



la vie littéraire

« Voyelles » à Charleville

La bibliothèque de Charleville (Ardennes) a acquis, mardi 23 novembre, pour 330 000 F, à l'Hôtel Drouot, le manuscrit des *Voyelles*, l'un des plus célèbres poèmes de Rimbaud composé en juillet 1871, quand il avait dix-sept ans.

Cette pièce exceptionnelle figurait dans une vente de manuscrits littéraires qui regroupait l'ensemble des lettres de Baudelaire à sa mère. Cette correspondance, qui porte sur vingt-cinq ans, provenait des collections du poète cubain Armand Godoy (1880-1964), écrivain d'expression française, qui avait recueilli des manuscrits des grands poètes français de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle.

Au cours de la même vente, la ville natale de Rimbaud a donné 23 000 F pour un exemplaire de l'édition originale des *Illuminations*, publiée en 1886, à Paris, avec une notice de Paul Verlaine.

La Bibliothèque nationale a préempté pour 1 million de francs une cinquantaine des *deux cent quinze lettres* de Beaudelaire à sa mère. Les prix, qui ont dépassé de très loin les estimations, n'ont pas permis à la Bibliothèque d'acquérir, comme elle le souhaitait, le tiers de cette correspondance dans laquelle Beaudelaire évoque ses amours, ses projets littéraires, ses ennuis d'argent et ses problèmes de santé. Le produit global de la vente a été de 3 500 000 F.

Une offensive du livre français à l'étranger en préparation

Le Centre français du commerce extérieur a réuni, mercredi 17 novembre (1), autour des professionnels, la plupart des administrations concernées par le livre. Ce n'est pas une mince affaire, en effet, quand on sait que dix-sept ministères s'occupent du livre de près ou de loin. Quatre ministres devaient venir, ils furent deux : M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, et M. Jack Lang, ministre de la culture.

En 1981, les statistiques douanières ont révélé que le taux de couverture du commerce du livre, à 95 %, était passé au rouge. La France n'est plus que le cinquième exportateur, devancée désormais par l'Espagne. L'objectif désigné par M. Jobert est clair : reconquérir les places perdues et passer, dès 1983, en quatrième position.

Pour M. Jean-Manuel Bourgois, président du Syndicat national de l'édition, les résultats des douanes méritent d'être nuancés : ils englobent aussi ceux de l'imprimerie, qui sont effectivement déficitaires. On est donc convenu de faire à l'avenir des analyses plus fines.

Après un constat (déclin de la langue française, primauté pour longtemps du marché francophone ; difficultés d'accès aux autres marchés, morcelés ; difficultés pour recouvrir les créances de certains pays, etc.), il a été décidé que « *tout le monde irait sur le pont* », pour développer la présence du livre français à l'étranger.

Pour cela, des groupes de travail professionnels-administration vont étudier tous les problèmes de l'exportation et toutes les aides financières et techniques que l'édition peut recevoir de l'Etat. Ces groupes de travail devront rendre, dans deux mois, leurs conclusions, qui serviront de prélude à un « plan exportation » de deux ou trois ans. De même, il sera procédé à un examen approfondi de la situation de l'imprimerie. Enfin, pour que des habitudes de travail communes s'instaurent, il sera créé un comité consultatif du livre français.

« *Le livre est un secteur où l'esprit d'entreprise et l'esprit de création doivent se rencontrer* », a déclaré M. Lang. La générosité et les intérêts bien compris peuvent aussi ne pas s'opposer. Ainsi, M. Bourgois a annoncé qu'une mission se rendrait prochainement à Beyrouth pour remettre aux bibliothèques une dizaine de milliers d'ouvrages choisis par les Libanais eux-mêmes, « *afin de remercier ces derniers d'avoir si bien défendu le livre français* ». — B. A.

(1) Lire *le Monde* du 18 novembre.

Une semaine du livre à Valence

En prélude aux premières assises régionales *du livre et de la lecture qu'elle accueillera* les 3, 4 et 5 décembre, la ville de Valence a choisi d'organiser une semaine du livre, du 29 novembre au 5 décembre. L'initiative de la ville de Rodolphe Pesce, rapporteur du budget du livre à l'Assemblée nationale, revêt de multiples aspects et se déroule en divers lieux du centre-ville et de la périphérie.

Le C.D.D.P., les libraires, les primeurs, les médias mais aussi le diocèse qui ouvre les portes d'une cathédrale à une exposition, les pâtissiers ou la caisse d'allocations familiales sont partie prenante de cette « semaine du du livre ».

Un écrivain public sera présent pendant un mois dans les quartiers pour recueillir un bouquet de « paroles valentinoises » qu'on espère, à l'hôtel de ville, pouvoir publier par la suite. De leur côté, quatre libraires ont créé un groupement, le GATLIV (Groupement des librairies valentinoises) et préparent la première exposition-vente nationale de livres édités en région. Les cent quarante-sept éditeurs recensés en Rhône-Alpes ont été contactés à cette occasion ainsi qu'une centaine de leurs confrères des autres régions.

Enfin, la ville mettra les locaux de l'ancienne faculté de droit à la disposition des Valentinois, qui pourront y dire des textes de midi à minuit. — P. V.

Les mystères de la maison Freud

Freud n'était ni un saint ni un martyr, comme toute une tradition psychanalytique l'a laissé entendre. Etait-ce pour autant un arriviste, doublé d'un filou, comme le suggèrent certains historiens américains dont les ragots sont volontiers repris et amplifiés par la presse ? N'a-t-on pas lu, ici ou là, qu'il fut, entre autres, l'amant de sa belle-sœur, Minna Bernays, qu'il songea à assassiner son ami, Wilhelm Fliess, et qu'il poussa son disciple, Victor Tausk, au suicide ?

A vrai dire, toutes ces rumeurs tiennent au secret absolu qui entoure les Archives Freud, sur lesquelles veillait jalousement sa fille Anna. Un historien cependant, Jeff Masson, eut l'occasion d'en prendre connaissance pendant plus d'une année. Dans le dernier numéro de *l'Ane* (hiver 1982, 33 F, diffusion : le Seuil), il raconte à Jacques-Alain Miller ce qu'il y découvrit et pourquoi, rapidement, les gardiens du temple freudien l'invitèrent à poursuivre ses recherches ailleurs.

Cet entretien, scandaleux et sensationnel, devrait attirer, une fois de plus, l'attention sur *l'Ane*, magazine d'inspiration psychanalytique, qui, par la qualité de ses articles autant que par l'élégance de sa présentation, a créé un genre nouveau dans les sciences humaines. L'austérité et la morosité n'ont point cours dans ces pages où le lecteur rencontrera aussi bien Harold Searles que Dominique Colas ou Jacques Chirac, présenté comme théoricien du désir par Gérard Miller. Il lira également un remarquable dossier sur « Le cinéma et l'impossible », tournant autour de la question : la mort du cinéma hollywoodien est-elle celle de tout le cinéma ? . — R. J.

La Ciotat honore « son » poète

Cortèges à travers les rues de la ville, danses et chants provençaux, discours, conférence, représentation théâtrale, La Ciotat était en fête, le dimanche 21 novembre, pour la commémoration du centenaire de la naissance du poète et écrivain Emile Ripert. Auteur de six pièces en vers, de quatre romans et de nombreux recueils de poésie, Emile Ripert — né le 19 novembre 1882 à La Ciotat et mort en 1948 — a surtout laissé le souvenir d'un défenseur de la langue et de la littérature provençales, qu'il enseigna longtemps à la faculté des lettres d'Aix-Marseille et auxquelles il a consacré un important ouvrage, *la Renaissance provençale* (1918). Ses œuvres poétiques, dans lesquelles il s'est fait notamment le chantre de son pays natal et de la Corse, ont été le plus souvent écrites dans le genre ancien de la *terza rima* (vers tiercés).

L'académie de Marseille, où il siégea au fauteuil de Frédéric Mistral, lui avait récemment rendu hommage lors de l'une de ses séances. Les festivités organisées à La Ciotat, sous l'égide de la municipalité, ont été également marquées par l'apposition d'une plaque commémorative sur une grande avenue de la ville portant son nom, en présence de son fils, M. Francis Ripert, ancien député de Marseille. — G. P.

vient de paraître

Roman

MARIE-CLAIRE BLAIS : *Visions d'Anna*. — L'itinéraire de la jeune Anna, si mal remise de son enfance, la conduira du Canada au Mexique en passant par les Caraïbes, des délires incertains à la folle espérance de la rédemption. Par l'auteur d'*Une saison dans la vie d'Emmanuelle*, prix Médicis 1966. (Gallimard, 170 p., 60 F.)

Poésie

AIME CESAIRE : *Moi, laminaire*. — Dans ce nouveau recueil, le poète antillais dresse le premier bilan des espoirs réalisés et des « réveils demeurés rêves ». (Seuil, 96 p., 39 F.)

JEANNE HYVRARD : *le Silence et l'obscurité : Requiem littoral pour corps polonais. 13-28 décembre 1981*. — Un chant funèbre pour la mort de l'espoir polonais, suivi d'une chronologie des événements et des déclarations. (Editions Montalba, 160 p., 45 F.)

Biographie

MARIE-HELENE CHEZE : *Mouloud Feraoun, la voix et le silence*. — Biographie d'un des plus importants écrivains algériens, qui se fit aussi l'avocat de son peuple lors de la guerre d'indépendance. (Seuil, 138 p., 45 F.)

Mémoires

MEMOIRES DU DUC DE CHOISEUL. — La personnalité peu commune et l'esprit acéré du ministre de Louis XV transparaissent dans les lettres et pièces justificatives qui composent ses *Mémoires*, présentées par Jean-Pierre Guicciardi et annotées par Philippe Bonnet. (Mercure de France, 336 p., 75 F.)

Journal

GUSTAVE ROUD : *Journal*. — Pages de journal (1917-1966), poèmes de jeunesse et livres en chantier, ce volume, préfacé par Philippe Jaccottet, devrait attirer l'attention sur l'une des hautes figures de la littérature romande, disparue en 1976. (Edition Bertil-Galland, 516 pages.)

Ethnologie

FRANCIS ZIMMERMANN : *la Jungle et le fumet des viandes*. — La physiologie du terroir et de ses habitants, dans l'Inde brahmanique, reconstituée à partir des sources sanskrites, éclairées par la géographie et par des aperçus comparatifs sur la médecine grecque. (Hautes études-Gallimard-Le Seuil, 256 p., 125 F.)

Philosophie

ANTONIO NEGRI : *l'Anomalie sauvage*. — Ecrit en prison par un philosophe toujours sous le coup d'une accusation de terrorisme, un essai de lecture matérialiste de Spinoza et de l'ontologie classique. L'ouvrage est préfacé par Gilles Deleuze, Pierre Macherey et Alexandre Matheron, et traduit de l'italien par François Matheron. (PUF, Pratiques théoriques, 248 pages, 145 F.)

GEORGES SOREL : *la Décomposition du marxisme*. — Une anthologie de textes du théoricien du syndicalisme révolutionnaire, qui fut aussi un inspirateur du fascisme mussolinien. (PUF, Recherches politiques, 262 p., 115 F.)

Sciences humaines

GUY DURANDIN : *les Mensonges en propagande et en publicité*. — Comment trafiquer la vérité pour mieux influencer l'opinion. (PUF, 256 p., 110 F.)

MIREILLE LAGET : *Naissances*. — Préfacé par Philippe Ariès, l'auteur montre comment était vécu l'enfantement par les femmes et par la collectivité dans la société Traditionnelle (XVI[e] - XVIII[e] siècle). (Ed. du Seuil, 346 pages, 89 F.)

Société

MICHEL SCHIFF : *l'Intelligence gaspillée*. — L'auteur, par un exposé ironique et rigoureux, démonte les rapports entre le Q.I., la biologie et la reproduction des inégalités sociales et démontre que ces inégalités ne peuvent être maintenues qu'au prix d'un gaspillage considérable. Par un spécialiste de la génétique du comportement à l'Inserm. (Seuil, 236 p., 69 F.)

Essais

PIERRE GEORGE : *Fin de siècle en Occident : déclin ou métamorphose ?* — Comment les paysages, les modes d'existence, les structures sociales, les mentalités et les comportements ont-ils subi les mutations technologiques, à travers un demi-siècle d'histoire. (PUF, 192 p., 95 F.)

PHILIPPE SIMONNOT : *le grand bluff économique des socialistes*. — Les socialistes ont-ils seulement remplacé le « barrisme » par un « néo-barrisme de gauche » ? C'est ce que veut démontrer l'auteur inspiré par « la colère des amoureux déçus de la gauche ». (J.-C. Lattès, 246 p., 60 F.)

STANLEY HOFFMANN : *Une morale pour les monstres froids*. — Le monde étant ce qu'il est, quel serait un milieu international moralement acceptable et comment pourrait-on y parvenir ? Par un spécialiste des relations internationales. (Seuil, 258 p., 69 F.)

JEAN-FRANÇOIS KAHN : *la Guerre civile*. — L'analyse d'une « double agression contre la raison » : les « stalinismes de gauche et de droite ». (Seuil, 286 p., 69 F.)

Histoire

BARRET-GURGAND : *Si je t'oublie Jérusalem*. — L'aventure de la première croisade (1095-1099) reconstituée comme un reportage par les auteurs de *Priez pour nous à Compostelle*. (Hachette, 432 p., 75 F.)

WALTHER HEISSIG : *les Mongols*. — L'auteur brosse une vaste fresque de l'aventure du peuple mongol dont le grand empire s'étendit de la Mandchourie à l'Iran. Traduit de l'allemand par Marie-Paule Mathieu. (J.-C. Lattès, 298 p., 110 F.)

Document

ARMAND FREMONT : *Algérie-El Djazir*. — A partir des carnets de guerre et de terrain d'un géographe, la vision saisissante d'un pays accédant à l'indépendance et d'un peuple qui se révèle peu à peu à lui-même. (François Maspéro-Hérodote, 280 p., 80 F.)

en bref

● **LE QUATRIÈME PRIX DU PREMIER ROMAN** a été décerné par un jury de journalistes à Bruno Racine pour « le Gouverneur de Morée » (Grasset), au quatrième tour, par six voix contre trois à Michel Rio, auteur de « Mélancolie-Nord » (Balland).

● **LE « PRIX DES CREATEURS »**, décerné par le Mouvement lettriste, a couronné le premier roman d'Olympia Alberti, trente-trois ans, auteur d'un livre « poétique et sensuel », intitulé : « Un jasmin ivre » (Albin Michel). Le « Prix des créateurs » récompense aussi une revue. Cette année, la revue d'art photographique « Creatis » a été primée pour l'ensemble de ses vingt numéros. Fondée en 1976 par Albert Champeau, « Creatis » se distingue par son originalité et le niveau de qualité de sa mise en pages. Elle publie, en particulier, une intéressante sélection d'artistes, de Barthes à Irina Ionesco en passant par Man Ray et Oppenheim.

● **LE PRIX DE L'UNION RATIONALISTE** a été décerné à Vercors pour l'ensemble de son œuvre.

● **LE CINQUIÈME SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL**, qui accueille plus de quatre cents maisons d'éditions, représentant une dizaine de pays, a ouvert ses portes mardi soir 23 novembre, dans la métropole québécoise. L'an passé, ce salon avait attiré quelque soixante mille visiteurs en cinq jours.

● **RECTIFICATIF.** — Les lecteurs qui connaissent l'œuvre de Pierre Chaunu et qui n'ignorent pas sa prédication dominicale depuis de nombreuses années au temple de Courseulles se seront sans doute étonnés d'une phrase ambiguë dans le compte rendu, par Michel Contat, de son « Ce que je crois », paru chez Grasset (« le Monde des livres », 19 novembre 1982) et qui laissait entendre qu'il est catholique.

L'œcuménisme du libéral qu'est Pierre Chaunu ne l'en fait pas moins appartenir fermement et fidèlement à *l'Eglise réformée*, en un mot, au protestantisme. Ses nombreuses références au « credo » de Martin Luther, comme à Calvin et à Martin Bucer, ne laissent aucun doute à ce sujet.

هكذا من الأصل

mémoires

M. Jadis se souvient

IL y avait une fois, au 72 de la rue Mazarine, un écrivain nommé Antoine Blondin et qui possédait la vertu singulière d'incarner à lui seul tous les personnages que créait son ami et collègue Marcel Aymé. Ainsi, il passait les murailles, se dédoublait à volonté, remontait ou dévalait le cours du temps, et, quand il avait un verre dans le nez, il le ressortait en alexandrins.

Surchargé de dons, il se dépensait sans compter, et son éditeur s'inquiétait. *« Attention ! Vous arrivez à la soixantaine et vous ne m'avez donné que six romans. Des chefs-d'œuvre, j'en conviens, mais la postérité exige davantage. Pressons ! Pressons ! Le public vous réclame et moi je n'en dors plus. »* A quoi Blondin, qui ne se couche que contraint et forcé, ripostait : *« Allons donc ! Vous dormez sur une mine d'or. »* Et il lui désignait une montagne de deux mille et quelques articles, accumulés au fil des ans, de 1943 à 1982. *« De l'éphémère ! »*, protestait l'éditeur. *« Regardez-y de plus près »*, lui conseillait Blondin, en riant dans la barbe qu'il se laissait pousser pour faire bonne figure dans les manuels scolaires. Et la vérité éclata au grand jour.

Le vagabond détenait un trésor. Il l'avait glané, grappillé en cours de route, au coin d'un bar, sur les gradins d'un stade, au petit bonheur la chance. Il avait distribué ses perles aux journaux, comme on jette du pain aux canards, sans se soucier des lendemains. Et il avait eu raison, puisque, grâce aux canards, aucune miette ne s'est perdue. Ils les restituent aujourd'hui pour permettre à Blondin de retourner sur ses pas et à son éditeur de remplir un gros volume. Qui ose encore parler de paresse ou de dissipation face à cette *Vie entre les lignes* tout entière consacrée à la littérature ?

Dès le berceau, la vocation s'impose sous la forme d'un hochet d'argent offert par la « grande Colette » au dernier rejeton d'une lignée doublement illustre puisqu'elle descend de Casimir Perier (par les femmes) et de bergers itinérants, Blondin du Lys, Blondin d'Amour (par les hommes).

Pour ce qui est de l'itinérance, Antoine en remontrerait à ses ancêtres. Mais, si accidentée soit-elle, sa trajectoire suit toujours la voie royale de l'amitié. Remplissant le questionnaire de Marcel Proust, Blondin ne reconnaissait qu'une faiblesse à ses amis, celle d'être mortels. Il ne se lasse pas d'appeler, d'invoquer, ceux qui l'ont quitté en chemin. *« Roger Nimier me manque »*, répète-t-il, et Kléber Haedens, et Guy Boniface, et Jean Turlais, poète mort en 1945, à qui ce livre est dédié.

Morts aussi les adversaires, les vaches sacrées que le jeune Blondin criblait de banderilles : *« Mauriac qui sait si bien sur quel pied penser »*, *« Sartre qui braque un œil sur l'être, l'autre sur le néant »*, ou *« Claudel, dont le poème chrétien s'achève en eau de Bouddha »*. Dans des journaux qui ne respectaient rien et qui en crevèrent, *la Dernière Lanterne*, *le Merle*, chacun revendiquait l'héritage féroce de Léon Daudet. Blondin maniait la grosse artillerie des calembours. Au Père Bruckberger, qui s'attardait à la terrasse des Deux Magots *« à l'heure du Bruckberger »*, il lance : *« Occupe-toi d'homélies ! »* Il attaque Jacques Duclos, rebaptisé *« Coco Bel-Œil, l'homme au brin de muguet entre les dents »*, qui fredonne : *« Ah si tous les cocos avaient des clochettes ! »*, et il traite Marty de *« mutin respectueux »*. Lui reprochera-t-on de viser parfois sous la ceinture ? Mais il ne vise pas du tout ! Il piétine, il écrabouille, il manie les quolibets comme des tartes à la crème.

Enfant terrible, avant de se ranger parmi *les Enfants du Bon Dieu*, il ne se découvre que devant le maître Maurras, *« qui a fait du charme une vertu politique »*.

Avec l'âge, il évoluera pour se transformer en un *« indécis heureux »* qui nous avoue : *« Je me sens d'extrême droite (une sorte d'ailier) par une conviction qui me vient de la plante des pieds ; l'estomac... serait plutôt au centre (c'est le paquet d'avants), le cœur et le cerveau vont à François Mitterrand (c'est l'ouverture). »* Quant à son programme, il tient en quelques mots : *« Je voudrais qu'il fasse un peu plus chaud dans ce siècle. »* Mais s'il lui arrive de frissonner en considérant sa *« vie plus tragique qu'il n'apparaît »*, il lui suffit de fermer les yeux pour ramener *Monsieur Jadis* dans les jardins de *l'Humeur vagabonde*.

GABRIELLE ROLLIN.

★ MA VIE ENTRE LES LIGNES, éditions de La Table ronde, 346 p., 79 F.

Le rachat par la Légion

(Suite de la page 17.)

On se demande comment un homme aussi sensible, aussi subtil que Sylvère a pu déceler, dans cette société des limbes, les fils d'or de la fraternité, de l'espérance. Sylvère s'en explique sans emphase. C'est que l'enfant mal aimé d'Ambert rencontre, aux confins du désert, ce qui lui fut toujours refusé, la considération. A Saïda, on frappe, on blesse, mais on reconnaît l'être de l'autre, on le respecte. A Ambert, se souvient Sylvère, on attaquait dans le dos, avec le sourire, on trichait, et les Bons Frères de l'école Saint-Joseph étaient champions du monde de l'hypocrisie. A la Légion, on cogne en face, sans compassion ni mensonge et, la punition consommée, nulle amertume ne persiste.

On se doute bien cependant que les duels au dernier sang, les brutalités et les héroïsmes des légionnaires ne comblent pas Sylvère. Le « légionnaire farouche et rêveur » qu'est devenu Toinou se distingue de ses camarades par une singularité : son esprit est dévoré de curiosité. Austère et sérieux, Sylvère n'aime pas le vin et il n'a point le goût des orgies. Comme, d'autre part, la camaraderie des femmes était rare en ces contrées, Sylvère ne connaît d'autres désirs que ceux de la connaissance. *« J'avais la maladie d'apprendre »*, dit Flutsch, et il se rappelle son enfance, quand il était la Gronie encore, et qu'il faisait 20 kilomètres à pied, le dimanche, pour aller lire un livre en bibliothèque.

A la Légion, la passion du savoir va s'épanouir. Sylvère a la chance, ou le talent, de découvrir, parmi les soldats, quelques hommes rares et de haute culture, Baudry, Noblet, échoués là on ne sait trop pourquoi et qui seront les éducateurs du jeune homme. *« Il ne dépend pas de moi*, dit Baudry, *que tu restes ignorant ou que tu deviennes un homme instruit. Tu comprendras que, tant que l'on se réfère à une autorité, on ne sait rien. »*

La leçon sera féconde. Sylvère mangera du savoir, c'est un goinfre. Il deviendra un mathématicien de première force, si bien qu'à son retour en France il commencera une carrière de professeur. Mais, ce *« mathématicien né, instinctif, génial »* (selon son préfacier Gérard Mordillat) lisait aussi, au hasard des bivouacs, Jules Verne ou Blaise Pascal. Son audacieux esprit faisait flèche de tout bois et ce bois allait allumer, plus tard, de belles flambées, le jour où Toinou — quelque temps avant sa mort — décida de se souvenir. Antoine Sylvère est un écrivain parfait. Et son livre est admirable.

GILLES LAPOUGE.

★ LE LEGIONNAIRE FLUTSCH, d'Antoine Sylvère. Plon, 310 pages, 65 F.

Stoïcisme au féminin

LA mort, disait Drieu La Rochelle, est une chose que l'on peut se donner. A peine, aujourd'hui, le suicide sort-il du tabou et les mots « s'est donné la mort » commencent à figurer dans le carnet nécrologique du *Monde*.

Le mardi 21 avril 1981, Yvette Raymond, après quinze mois de combat quotidien contre un mal qu'elle sait incurable, choisit son heure, son lit, sa robe. Pour *« s'endormir calmement sous la main et les yeux de son médecin et de deux de ses enfants »*, écrit le docteur Léon Schwartzenberg dans sa préface. Elle avait fini le livre que nous offrent son médecin et son intime amie d'enfance, Aline Vellay-Dalsace.

Aucune tristesse chez Yvette, jamais : tout est joie. C'est une Française née laïque chez des intellectuels bourgeois mais pauvres. Ça existe. La grand-mère devint professeur au premier concours ouvert aux femmes, en 1881. La mère a congédié un mari qui *« n'avait pas su nourrir ses enfants pendant treize ans »*. Un matriarcat joyeux, une sœur nonchalante, un frère paresseux, une Yvette active. A seize ans, elle ravitaille les ouvriers qui occupent leurs usines. Sa mère lui donne un mot pour le lycée : *« Je vous prie d'excuser ma fille qui s'est absentée pour faits de grève. »*

Cette éducation porte ses fruits de liberté. Travailleuse, campeuse, randonneuse, Yvette tombe amoureuse d'un jeune juif qu'elle nomme le Prince. Pour elle, être juif n'a aucune importance. Pour lui, être « goya » est une faille. Un enfant leur naît. En 1939, sa militante pacifiste de mère ne croyant pas à la guerre, Yvette part pour la Palestine.

Rude, l'expérience du kibboutz, le racisme — en retour des martyrs du racisme. Le dur soleil de l'intolérance racornit même l'amour du Prince. Le fils reflète les idées de l'école. Sa mère, une goya ?

— Mais ce n'est pas possible, maman ! Les goyim, c'est tous des Hitler et des Arabes.

Yvette, retrouvant l'Europe, s'éprend à nouveau d'un juif, communiste cette fois et qui lui ayant donné une fille, l'appelle avec ses enfants à Varsovie. Elle y travaille — à la radio, aux traductions — pendant les plus difficiles, les plus sombres années du stalinisme. Sa fille Hélène subit, dans son école « socialiste », une déformation symétrique de celle de son frère.

— Les juifs ? Ils ont crucifié Jésus. — Mais Jésus était juif...

— Non, c'est pas vrai !

En 1957, Yvette est de retour à Paris avec ses deux enfants. Vingt ans après, sa fille Hélène a un fils qu'elle lui laisse. Avec ce petit Thomas c'est, pour Yvette, le bonheur... Pendant cinq ans. Ensuite la maladie frappe et, cette fois, le courage, le combat ne peuvent que grignoter des mois. Yvette la lutteuse ne veut pas devenir un corps à la merci des autres. Elle choisit de s'en aller.

— Je me sens absolument libre... La journée a été superbe... Pas un instant, je n'ai éprouvé le sentiment du malheur. La mort est naturelle.

Au bout de soixante années vouées aux êtres qui tentent de construire — même s'ils échouent — ce stoïcisme au féminin, c'est beau comme une étoile qui éclate.

DOMINIQUE DESANTI.

★ SOUVENIRS IN EXTREMIS, d'Yvette Raymond. Texte établi par Aline Vellay-Dalsace. Préface du docteur Léon Schwartzenberg. Plon, 202 pages, 62 F.

Brûlante inactualité du roman noir

(Suite de la page 17.)

EN somme, Annie Le Brun voit dans le roman noir une forme non explicite du discours libertin, et le rattache à Sade, dont on l'a distingué comme pour isoler plus sûrement le divin marquis. La lucidité en moins, *le Château d'Otrante* ou *le Moine* dégageraient, au même titre que *la Philosophie dans le boudoir*, un espace, jamais ménagé jusque-là, contre la raison raisonnante et les ancrages idéologiques. Comme Sade, et bien au-delà de la nouvelle structure textuelle repérée par Barthes, Walpole ou Lewis auraient inventé la plus gigantesque machine poétique construite à ce jour, soustraite au temps linéaire, à la logique simplifiante et aux enjeux marchands de la pensée occidentale ; lieu de dépense à fonds perdu, comme le plaisir, de questionnement sans fin, dans la ronde des apparences, ces reflets de néant...

C'était plus que ne pouvait en tolérer un dix-neuvième siècle soucieux de maintenir l'art dans les limites de la raison mercantile. Après avoir écrit lui-même plusieurs romans noirs sous son nom ou sous pseudonyme, Balzac passera de ses études philosophiques à des études sociales avec *Melmoth réconcilié* (1835), où Annie Le Brun voit comme une mesure d'ordre, l'amorce d'un quadrillage de la réalité, avec façades restaurées à la Viollet-le-Duc et passions cotées en Bourse.

Seuls des isolés tels que Chateaubriand, Constant, Hugo, Baudelaire, Rimbaud, Lautréamont, Jarry ou Duchamp maintiendront le flambeau, jusqu'à ce que les surréalistes le brandissent vers nos années 30, ne retenant de la production romanesque de tous les temps que... *le Moine* de Lewis, et retrouvant dans les forteresses gothiques un observatoire des ciels intérieurs, où le désir triomphe de la raison, et la fulgurance du savoir régenté. Témoins, bien sûr, *Au Château d'Argol*, de Julien Gracq, mais aussi la ruine de Roscaër, dans *le Beau Ténébreux* : sur ces emprunts de Gracq au roman noir, et sur d'autres aspects de son œuvre, on se reportera utilement aux actes d'un colloque tenu à Angers, en mai 1981, notamment à la communication d'A. Peyronie (Presses universitaires d'Angers et Corti édit., 606 pages, 200 F.)

EN quoi ces considérations érudites concernent-elles notre temps et des lecteurs profanes ? Pour Annie Le Brun, le roman noir est redevenu de circonstance par son inactualité même, par son refus d'un temps que le nôtre rappelle. Comme la fin du dix-huitième siècle, la fin du vingtième voit les régimes totalitaires prôner, selon leur habitude, le réalisme, tandis que les nouvelles Lumières — psychanalyse, matérialisme, structuralisme — asservissent les lieux obscurs à leur rationalisation, la peinture à l'objet, l'imaginaire à la théorie. Les châteaux gothiques seraient des écoles de subversion tous azimuts. L'art y résisterait, comme nulle part ailleurs, à tout rôle social, à toute contamination idéologique, à toute rhétorique, à toute réconciliation factice de l'homme et du monde, de l'objet et de sa représentation. Il enseignerait à ne répondre que par soi-même aux questions fondamentales, à douter, à inventer, avec le risque flamboyant de la solitude, de la liberté et de la poésie.

Comme souvent les surréalistes, sur qui ou sous le coup de qui elle a beaucoup écrit — *l'Humour noir* (1966), *Les mots font l'amour* (1970), *Annulaire de lune* (1977), — Annie Le Brun met une ardeur péremptoire à ruiner les convictions d'autrui, et toute conviction. A une rigueur séduisante et artiste, qui rappelle Blanchot, Leiris, elle mêle parfois l'acidité polémique qu'a révélée, en 1977, son pamphlet contre le féminisme organisé *(Lâchez tout)*. Ici et là, un terme trop savant, inutilement, se glisse. La horde des pensées bouscule les mots, jusqu'à les faire écrire de travers (« exhorbitante » avec un h, page 175 !) Dans sa fougue libertaire, l'auteur oublie que l'obscurité captivante rend... captif, autant que les Lumières, et que l'irrationnel recèle autant d'idéologie que le rationnel.

Mais quel galop mémorable et tonique à travers notre histoire intime, dans nos brumes, autour de nos beffrois morts !

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LES CHATEAUX DE LA SUBVERSION, d'Annie Le Brun, J.-J. Pauvert, aux éditions Garnier, 384 pages, 115 F.

lettres étrangères

ECO SUR ECO

Répondant à l'éditeur milanais Franco Maria Ricci pour qui il avait entrepris une étude sur Beatus, abbé de Liebana (711-783), et sur l'Apocalypse, Umberto Eco a rédigé une courte note biographique qu'il intitule « Eco sur Eco », dont nous donnons ci-après d'importants extraits.

La lettre manuscrite de l'écrivain est reproduite en fac-similé à la fin du bel ouvrage — soie et or, papier gris-bleu, reproductions en couleurs des miniatures — que Franco Maria Ricci publie ce mois-ci en français. Dans son « Palimpseste sur Beatus », Umberto Eco fait brillamment l'analyse d'un texte qui fut à l'origine de l'iconographie religieuse romane, avec ses bêtes étranges et monstrueuses, griffons, sirènes, chimère ou gorgones.

Dans ce texte érudit qui fait revivre la passion médiévale pour l'imagerie apocalyptique, Eco avait trouvé, avec *Occam et Adso*, l'un de maillons qui furent sans doute à l'origine du « Nom de la rose ». *Mais* il ne s'en tient pas à l'An Mil et, à travers la fréquentation des sociétés secrètes *millénaristes*, il a *la* prémonition des groupuscules gauchistes et nous conduit, malicieusement, vers l'apocalypse de *notre temps*.

Le Moyen Age comme obsession secrète

NÉ à *Alessandria*, ville *fondée* dans les premières années de notre millénium pour faire la nique au Saint Empire *romain*, vivant à Milan, gothique pour son art autant que pour son smog, enseignant à Bologne, *où* les premiers *clerici vagantes fondèrent la première université*, alors qu'à Oxford et à la Sorbonne les sangliers s'ébattaient *encore*, j'ai commencé ma carrière philosophique avec un livre sur le Moyen Age.

En tout *état* de cause, j'ai débuté dans la recherche en traversant des forêts symbo*liques, habitées de licornes et* de griffons, et en comparant les structures hérissées de flèches *et carrées des cathédrales aux pointes* de malice *exégétique* insinuées dans les formules massives des *Summulæ*, errant entre la rue du Fouarre et les nefs cisterciennes, m'entretenant fastueusement avec de fastueux moines de Cluny, surveillé du coin de l'œil par un Aquinate grassouillet et raisonneur, *mais tenté par Honorius Augus*todunlensis et ses géographies imaginatives, où l'on expliquait à la fois *quare in pueritia coitus non contingat*, comment l'on arrive à l'île Perdue et comment *on capture un basilic, muni* seulement d'un miroir de poche et d'une foi inébranlable dans le Bestiaire.

Puis, aux yeux des étrangers, je me suis occupé d'autres choses, problèmes de l'art contemporain, communications de masse et, maintenant, de la très *ancienne discipline de la sémio*tique, que les sots croient inventée d'hier par les sycophantes *de la structure, et qui, au* contraire, fut constituée il n'y a pas moins de deux mille ans. Mais, bien que les signes dont je m'occupe aujourd'hui semblent ceux, mécaniques, des communications électroniques, ils sont au contraire des signes qui parlent d'autres signes, liés par une chaîne sans fin à de véné*rables* systèmes de symbolisation avec lesquels et pour lesquels l'homme, à travers les *siècles*, a perdu *le contact* avec les choses, qui — en admettant qu'elles existent (idée qui ne *me déplaît pas*) — *lui apparaissaient* toujours comme déjà culturalisées, et donc traduites en signes et nommées en signes (...).

Mais le fait est que, resté *pour moi comme un hobby* depuis que je l'ai abandonné comme métier, le Moyen Age a survécu pour moi comme une obsession secrète et comme *un* papier de tournesol méthodologique.

Ainsi, d'un côté, de secrètes vacances sous les nefs d'Autun (où l'abbé Grivot, en *1970*, écrivait des manuels sur le diable, à la reliure imprégnée de soufre), de rustiques extases à Moissac, ébloui par les vieillards de l'Apocalypse, ou, plus modestement, à *Saint-Ambroise*, *pour* lorgner des autels dorés — et, simultanément, des lectures revigorantes de Jean de *Salisbury*, des *réconforts* rationnels demandés à Occam, pour comprendre les mystères du *signe, là où Saussure est encore* obscur.

Ainsi, d'un côté, de conti*nuelles nostalgies des Peregrationes Sancti Brandani*, et, de l'autre, les relevés de l'imagi*naire contemporain, effectués* sur le livre de Kells, ou sur les rapports entre le pouvoir et les masses, contrôlés sur les registres de l'évêque Suger, abbé de Saint-Denis.

UMBERTO ECO.

(In BEATUS DE LIEBANA. Miniatures du « Beatus » de Ferdinand-Ier et Sanche. Texte et commentaires aux planches d'Umberto Eco. Franco Maria Ricci, 1982.)

Le prix Goncourt juge le prix Médicis étranger

UN grand roman étranger *ne s'impose pas sans une* grande traduction. A la réussite d'Umberto Eco en *France*, il faut associer étroitement le travail magnifique de Jean-Noël Schifano. Il *n'était pas* facile *de rendre* l'atmosphère de cette chronique médiévale articulée sur une intrigue policière, *ni* le *réseau serré* d'allusions, aussi bien à Voltaire qu'à Conan Doyle, à Huysmans qu'à Wittgenstein, *ni le vocabulaire qui embrasse* tous les domaines du savoir, de la cuisine à la théologie, de la *minéralogie* à la botanique.

Umberto Eco, sémiologue de réputation internationale, a tenu *la gageure, pour son premier* ouvrage de fiction tenté à cinquante ans, d'écrire avec des *procédés* de fabrication très méticuleux et visibles un livre qui palpite néanmoins d'une vie authentiquement romanesque. Le théoricien de la littérature a été comme saisi et emporté par sa création.

C'est aussi que ce qui n'aurait pu être qu'un divertissement de professeur se trouve lesté d'une signification politique, sur un *des problèmes les plus déconcertants de notre temps*. Cette histoire de moines qui s'entretuent au nom de la pureté *idéologique* renvoie direc*tement au fanatisme* des Brigades rouges, et ces puritains de l'Eglise qu'étaient les hérétiques franciscains *du* quator*zième* siècle ressemblent comme des frères aux terroristes qui ensanglantent aujourd'hui l'Italie pour *protester contre les compromissions du* parti communiste. Mais le point de vue personnel de l'auteur, *il faut le chercher* sans doute dans son éloge du rire, seule *force* capable de lutter contre les dictatures, lesquelles commencent toujours par proscrire l'humour.

A la suite de George Orwell, *de* Milan Kundera ou de Leonardo Sciascia, Umberto Eco prend ainsi rang parmi les classiques modernes *de* la tolérance, et *le Nom de la rose*, commencé comme un simple jeu érudit, touchera tous les lecteurs *qui s'interrogent sur* leur époque.

DOMINIQUE FERNANDEZ.



Le blues de Jack Kerouac

DANS l'histoire de la littérature américaine, l'équipée de la Beat Generation occupe une place de choix. Partie des grands centres urbains au début des années 50, elle périra au seuil des années 70, enfouie sous les couronnes de fleurs que lui tressèrent les enfants d'une génération dont la sincérité n'avait d'égale que la naïveté. Au sein de ce mouvement, la figure de Jack Kerouac apparaît comme la plus paradoxale de par le rôle qu'on lui a fait jouer. Les jeunes lecteurs de *Sur la route*, son roman le plus connu, firent de lui le champion de l'autostop, de l'amour libre (une fille dans chaque ville !) et de la révolte contre un tentaculaire *establishment*. C'était aller un peu vite en besogne, à preuve un roman comme *Tristessa* dont on vient de publier la traduction en français.

Ce récit fut édité aux Etats-Unis en 1960 (année où Burroughs sort à Paris *la Machine molle*, tandis que Ginsberg s'apprête à publier *Kaddish* à San-Francisco). Dans *les Anges vagabonds* (1), Kerouac évoque d'ailleurs une anecdote à propos de ce livre qui, à l'en croire, faillit bien ne jamais voir le jour : « *Quelqu'un avait pris mon sac à Richmond. (...) Un nouveau roman* (les Anges de la désolation), *un recueil de poèmes et les derniers chapitres d'un autre roman (à propos de* Tristessa*) (...), tout ce que j'avais au monde (...), tout était envolé. Je me mis à pleurer.* »

On comprend d'autant plus son désespoir que *Tristessa* se révèle être l'un de ses romans les plus intimistes. En effet, alors que la plupart de ses récits sont hantés par une incroyable quantité d'acteurs, il utilise ici la technique du gros plan. Le décor est grossièrement brossé : les faubourgs de Mexico, l'odeur de la misère, la déchéance, l'enfer. C'est là que le narrateur rencontre Tristessa, superbe jeune femme dont il tombe éperdument amoureux. Un mur les sépare : la drogue, poison pervers qui leur interdira toute communication et ruinera la beauté de cette Hélène aztèque. Kerouac tentera de lui jeter une bouée, mais en vain. Il est tout à la fois fasciné par ce personnage énigmatique et par sa déchéance. Comme il le dit, il voudrait « *séduire un ange en enfer* ». D'un autre côté, il sait que la « *pureté de l'absence* » — la sublimation — est préférable au sentiment vécu. Ah ! le voilà bien ce renifleur d'étoiles qui pointe son museau sous les frontières de l'absolu « *uniquement pour savoir ce que le vide fera* ». Ce n'est pas un acte gratuit mais l'expression de cette « *tristesse paisible* » qui imprègne toute l'œuvre de Kerouac.

Dans *Tristessa*, la tension s'exprime également par une écriture extrêmement heurtée, déchiquetée, telle une respiration qui se cherche. Le monde n'est plus ici qu'une insoutenable souffrance mise à nu au fil des glissements et des télescopages de la phrase. On pense bien sûr aux *Souterrains* (2), cet autre grand roman de la déveine, figure de proue de ce que l'on appelait à l'époque la « *littérature de l'instant* ».

Il est temps de sortir Kerouac du purgatoire où il repose. D'ailleurs, est-ce vraiment un sort convenable pour un « *ange vagabond* » ?

BERNARD GÉNIÈS.

★ TRISTESSA, de Jack Kerouac. Traduit de l'américain par Catherine David. Ed. Stock, 152 pages, 50 F.

(1) Denoël, 1968. Réédité en collection Folio.
(2) Gallimard, 1964.

L'ange ébouriffé de Thomas Wolfe

L'*ANGE EXILÉ* est un livre magnifiquement adolescent. Et on l'aime, malgré ses gaucheries, ses excès, tout ce côté de guingois qu'il préserve obstinément, on l'aime d'avoir voulu si fortement rester à cet âge où il n'est jamais question de rien de moins que refaire le monde pour Thomas Wolf, ce grand méconnu de l'Amérique, mort, en 1938, à l'âge de trente-huit ans.

1929, l'année où est publié ce premier roman de Thomas Wolfe, voit paraître *le Bruit et la Fureur*, aussi bien que *l'Adieu aux armes*. Mais Thomas Wolfe ne peut souffrir des comparaisons, car il est aussi solitaire qu'un homme rédigeant son journal. Il veut tout dire. Le monde, et lui. En toute modestie. Voilà qui nous fait nous prendre d'affection pour cet énorme bouquin mal fichu : l'incroyable vitalité dont Wolfe fait preuve, cet optimisme insensé qui nous contamine. Thomas Wolfe raconte sa vie, sa famille, sa ville, ses rêves et ses déchirements. On nous dit que l'autobiographique y fut déguisé et pourtant fit scandale. On s'en moque. Nous importe davantage cette volonté effrénée de tout contenir dans ce texte gros comme un fleuve, depuis les fleurs des champs jusqu'à la mort de ceux qu'on aime, depuis les premiers émois sexuels jusqu'à la lutte avec l'infini. Admirable Wolfe, pour lui, tout est d'importance : un geste, un désespoir.

Il raconte l'histoire de la famille des Gant dans une petite ville du Sud, aux environs de la première guerre mondiale, et plus particulièrement l'histoire du père et du dernier fils. Le père, qui sculpte des ornements funéraires, a l'étoffe d'un vagabond, d'un comédien. A défaut, il s'offre de grandes beuveries et de grandes colères. Il est énorme et dérisoire, dépassé par ce besoin d'ailleurs, ce rêve obscur d'une autre vie, qu'il va léguer à deux de ses fils. Gene, le dernier fils, va se collecter avec cette force violente qu'il a en lui, qui le rend hirsute, sauvage, *wild* diraient les Américains, asocial et frénétique : mais le double menaçant de cet inassouvissement, est la hantise de la fugacité et de la mort. Le père a subi ces rêves puissants dont il ne savait que faire au sein d'une famille, d'une ville de province où il se trouvait fixé. Le fils les accueille, les crie, les hurle. Le père avait un côté dionysiaque, un côté raté. Le fils sera le déchiffreur de l'énigme, le héros d'une légende.

« Chacun de nous est la somme de ce qu'il n'a pas calculé »

Entre eux, l'ange : cet ange au sourire énigmatique que le père n'a jamais su sculpter, cet ange de la mort vers lequel se tourne Ben, le grand frère de Gene, Ben le taciturne, que ses tempêtes intérieures déchirent, car s'il sait ce qu'il ne veut pas être, il ne sait pas ce qu'il peut être. Ben, jumeau d'un enfant mort, n'a que des questions, et rien ne lui répond. Il comprend que sa vie n'a pas de sens, mais quel sens lui donner ? Il meurt. Se tourner vers son ange quand il était au désespoir, souriant et sarcastique, ne pouvait suffire. Mais Ben, comme leur père, comme Gene, a su qu'il était en exil.

Ce roman est moins la chronique d'une ville étouffée par ses principes, ses appétits, ses peurs, moins le récit d'une éducation qu'une bataille avec ce sentiment de l'exil. Bien sûr, Thomas Wolfe passe de la caricature sociale à l'évocation psychologique, mais l'essentiel de l'œuvre n'est pas là ; l'essentiel, c'est cet ange silencieux, c'est cette « *recherche du grand langage oublié, du chemin perdu qui mène au ciel* », c'est « *cette soif obscure et ardente* » d'une autre vie. Ce livre tout ébouriffé, où commencent cent histoires, où passent des dizaines de personnages fixés un instant puis oubliés, est un chant dédié au dépassement des limites, une tentative de démolition de tout ce qui veut nous contenir et unifier. Pour Wolfe, l'individu est à la fois pluriel et singulier, aussi bien que le monde. « *Chacun de nous est la somme de tout ce qu'il n'a pas calculé* », un moment contient quarante mille années, nous sommes tous ceux qui nous ont précédé.

L'Ange exilé est le chant paroxystique d'un poète, dont la tâche est de dire le poids multiple du monde ; il est aussi l'éveil d'un jeune homme à ce qui va, dans un univers donné, entrer en contradiction avec ce désir forcené d'épuiser l'exil de l'ange qui est en lui. Thomas Wolfe décharge, au long de monologues intérieurs manifestement joyciens, de scènes réalistes familières et toujours un peu gauchies par l'outrance, d'éclairs de visions et d'ouvertures sur un pays immense, son amour fou de la vie multiple et toujours perdue. Avec une liberté brouillonne, ce roman lyrique, excessif, comme beaucoup de livres du Sud, éveille en nous le besoin oublié de dieux nouveaux. Wolfe est ici à l'aube d'une œuvre que l'Age d'homme va nous permettre de redécouvrir puisque tous ses textes vont y être traduits, une œuvre qui, inlassablement, avec grandeur et folie, a cherché la langue d'une patrie dérobée.

EVELYNE PIEILLER.

★ L'ANGE EXILE (Look homeward Angel), de Thomas Wolfe. Traduit de l'américain par Jean Michelet. L'Age d'homme, 586 p., 118 F.



sciences humaines

Un dictionnaire critique de la sociologie

OUVRAGE de qualité, tonique et corrosif, le *Dictionnaire critique de la sociologie* de Raymond Boudon et François Bourricaud présente les principaux concepts et problèmes de cette discipline. Il souligne avec raison l'imprécision de bon nombre de termes que les professionnels affectionnent. La prolifération des mots ne correspond pas toujours à une multiplication des découvertes : l'expression « *violence symbolique* », si populaire aujourd'hui, ne fait que dédoubler, en lui ajoutant une nuance péjorative, le terme traditionnel d'autorité, présent chez tous les bons auteurs. Les concepts d'anomie et d'aliénation, qui renvoient respectivement aux constructions durkheimienne et marxistes, font l'objet d'une remarquable analyse critique : Boudon et Bourricaud soulignent le parallélisme de leurs fonctions dans les deux systèmes. Les termes d'anomie et d'aliénation cherchent également à saisir un état de dérèglement social lié au processus de modernisation. Les articles consacrés à la pensée de sociologues particuliers sont peu nombreux : Comte, Durkheim, Marx, Montesquieu, Pareto, Tocqueville, Weber sont seuls traités en détail. (Rousseau mis à part, on reconnaît ici le choix de Raymond Aron dans les *Etapes de la pensée sociologique).* Mais l'effort de ces présentations pour saisir la logique de l'œuvre, plutôt que des péripéties bibliographiques, est remarquables.

Ce dictionnaire critique s'appuie cependant, tout au long des quatre-vingt-dix-sept articles qui le constituent, sur une définition particulière et discutable de la sociologie.

La sociologie classique naît entre 1830 (date de l'invention du terme par Auguste Comte) et 1888 (date d'apparition du mot sociologue) d'un refus des postulats de l'économie politique. Tous les sociologues de la deuxième moitié du dix-neuvième et du début du vingtième siècle considèrent que l'hypothèse d'un *homo economicus*, individu rationnel et conscient, ne suffit pas à expliquer certains phénomènes importants de la vie sociale. Weber montre que l'accentuation de certaines croyances religieuses peut favoriser le décollage économique. Pareto distingue systématiquement des actions logiques et non logiques. Durkheim s'intéresse au suicide, dont la fréquence s'accroît alors même que le niveau de vie s'élève. Tarde montre le caractère inconscient de certains phénomènes d'imitation, essentiels si l'on veut comprendre les mécanismes de diffusion du progrès. Le Play étudie les structures familiales, dont la diversité à travers l'Europe ne peut être rapportée à aucun phénomène économique sous-jacent.

Le recours à l' « effet pervers »

La religion, la famille, le suicide sont des catégories globales qui transcendent, dans toutes ces interprétations, l'individu, et définissent ce que les sociologues de l'époque appellent un fait social. Une intuition, anti-économique, structure donc une pensée sociologique mais qui reste très diverse : Le Play, Tarde et Durkheim, pour ne citer que des Français, ne sont par ailleurs d'accord sur rien. Parce qu'elle considère que certains phénomènes de mentalité échappent à l'individu, la sociologie classique est au fond proche de Freud, qui explore à la même époque l'inconscient de l'individu en question.

Le *Dictionnaire critique de la sociologie* de Boudon et Bourricaud récuse cette définition de la sociologie classique. Il part du principe que la plupart des phénomènes sociaux peuvent être expliqués par l'hypothèse d'un individu rationnel et conscient. Ce qui distingue l'individuel du social serait l'existence d' « *effets de composition* » : les décisions des acteurs en s'articulant entre elles engendrent à l'échelle collective des effets non voulus, inattendus, *pervers*, disait Raymond Boudon dans un livre précédent, remarquable par sa logique, mais plus limité dans ses ambitions (1). Il s'agit donc d'un retour pur et simple au raisonnement économique : l'effet pervers par excellence est celui de la surproduction capitaliste, qu'elle soit analysée par Marx ou par Keynes.

L'application systématique de ce modèle au champ sociologique produit un dictionnaire qui apparaît finalement plus nihiliste que critique. Les objectifs et succès de la sociologie classique y sont méthodiquement rejetés ou déformés. Durkheim semble presque coupable de s'interroger sur le problème de l'intégration de l'individu à la société. Weber qui, mieux que tout autre, analyse l'interaction de l'inquiétude métaphysique et de la vie sociale, devient ici un simple économiste, d'un genre un peu spécial. Tocqueville, qui voit dans l'idéal démocratique une « *passion* », aussi inexplicable qu'irrésistible, est transformé en épistémologue rationaliste. Tarde, qui considère la société comme « un rêve ou un cauchemar collectif » est mis à la portion congrue. Quant à Le Play, qui le premier étudie les rapports possibles entre formes familiales et conceptions de l'autorité politique, il est purement et simplement oublié.

Trahison et fidélité

Cette trahison de la sociologie classique par le *Dictionnaire* n'est pas celle de la sociologie en général. Boudon et Bourricaud sont en gros fidèles aux orientations actuelles de leur discipline, en France et dans le monde. Ils poussent simplement certaines tendances jusqu'à leurs plus extrêmes conséquences. Partout, depuis 1945, on s'intéresse de plus à plus à l'économie, et de moins en moins aux phénomènes échappant à sa logique élémentaire. De ce point de vue, il y a peu de différence entre des chercheurs aussi différents que Pierre Bourdieu, Alain Touraine et Michel Crozier. Hier passionnée par le phénomène religieux, la famille et la psychopathologie, la sociologie, qu'elle soit libérale ou marxiste d'inspiration, cherche aujourd'hui dans les fluctuations du niveau de vie, dans la stratification socio-économique ou le mauvais fonctionnement de l'appareil bureaucratique, l'explication des grands problèmes du temps.

La pensée sociologique traditionnelle, qui veut saisir des phénomènes extra-logiques et supra-individuels, a trouvé un refuge dans le domaine anthropologique. Des savants comme Claude Lévi-Strauss et Louis Dumont, également attachés, dans leurs analyses des systèmes de parenté ou de la société indienne, à la définition de structures globales transcendant les consciences individuelles, sont finalement plus fidèles aux postulats de la sociologie classique que les professionnels actuels et officiels de la discipline.

EMMANUEL TODD.

★ DICTIONNAIRE CRITIQUE DE LA SOCIOLOGIE, Raymond Boudon et François Bourricaud. PUF, 650 p., 300 F.

(1) *Effet pervers et ordre social*, P.U.F 1977 (voir l'article d'E Todd dans *le Monde* du 3 octobre 1977).

La mort,

● ***Des entretiens avec le général Bigeard, Luis Miguel Dominguin, Pierre Chaunu, Emmanuel Lévinas...***

LA seule certitude dont nous disposons, c'est qu'un jour nous mourrons. Cette certitude peut nous obséder, nous révolter, nous soulager, mais en règle générale nous préférons l'ignorer. Nous vivons comme si nous devions vivre toujours. L'inconscient ignore la mort, disait Freud.

Pour nous autres, hommes d'une modernité exsangue et blasée, la vie n'est plus l'occasion d'un accomplissement spirituel voulu par Dieu, mais la morne trajectoire tendue entre deux néants. Le seul ange qui nous accompagne encore dans cette épreuve est celui de l'absurde.

Du fond de notre nihilisme et de notre détresse, nous tentons parfois de ressusciter le fantôme de Dieu, et nous nous épuisons frénétiquement autour de ces simulacres d'absolu que sont la politique, la science, le sexe ou le moi, avant de clamer une fois de plus nos dégoûts et nos désillusions.

Un masque

Benjamin Constant observait un jour que tout homme qui révélerait le fond de ses pensées serait immédiatement considéré et traité comme un grand délirant. La culture est un masque qui nous aide à vivre en société et à distiller nos angoisses et nos fantasmes sans risquer le cabanon. Elle nous aide aussi à affronter la pensée de la mort, comme en témoigne l'admirable recueil d'entretiens de Christian Chabanis : *la Mort, un terme ou un commencent ?*

Christian Chabanis, qui ne craint pas d'affirmer sa foi, a donc rencontré des écrivains (Gabriel Matzneff, Luc Estang, Francis Jeanson), des historiens (Philippe Ariès, Emmanuel Le Roy Ladurie, Pierre Chaunu), des scientifiques (Maurice Marois, Henri Baruk, Jérôme Le-

Edgar MORIN braconnier du savoir

IL le dit lui-même : « *Je suis un braconnier du savoir, c'est pourquoi les garde-chasse me tirent dessus.* » On retrouve bien là Morin, tout entier à sa proie attaché, dans ce jugement qu'il prononçait récemment à la radio, mélange d'autocélébration, de paranoïa douce et de sympathique modestie qui provoque l'embarras du lecteur dans l'avant-propos de *Science avec conscience*, recueil de ses derniers articles, conférences, interventions, qui constitue une introduction très pédagogique, par ses redites mêmes, au travail difficile d'accès et follement ambitieux qu'il a entrepris depuis dix ans et dont les deux tomes parus de *la Méthode* (Le Seuil, 1977-1980) présentent les résultats provisoires.

On ne se mettra pas ici du côté des garde-chasse. « *Je sais que l'humanité a besoin d'une politique. Que cette politique a besoin d'une anthropo-sociologie. Que l'anthropo-sociologie a besoin de s'articuler à la science de la nature, que cette articulation requiert une réorganisation en chaîne de la structure du savoir* », écrivait Morin en préface à *la Méthode*, et personne ne songe vraisemblablement à contester la légitimité de ce programme. Qu'il soit possible de le réaliser est une autre question. Au moins le tente-t-il concrètement en construisant — d'autres diront « en bricolant » mais c'est déjà ça — des passerelles théoriques entre les sciences exactes, biologie, physique, et les sciences de l'homme, floues et incertaines par nature.

Il s'agit pour lui de « *chercher la communication entre la sphère des objets et la sphère des sujets qui conçoivent ces objets* », « *d'établir la relation entre sciences naturelles et sciences humaines, sans les réduire les unes aux autres, car ni l'humain ne se réduit au biophysique ni la science biophysique ne se réduit à ses conditions anthropo-sociales d'élaboration* ».

En partant du principe, formulé par Karl Popper, qu'une théorie est scientifique lorsqu'elle accepte que sa fausseté puisse être éventuellement démontrée, faute de quoi elle n'est qu'un dogme, Morin revendique, tant pour les sciences exactes que pour les sciences humaines, l'incertitude comme facteur de progrès. Elle nous délivre de l'illusion naïve selon laquelle l'univers serait une machine déterministe entièrement connaissable et dont une équation maîtresse finirait par nous livrer le secret. « *L'enrichissement de notre connaissance de l'univers débouche sur le mystère de son origine, de son être, de son avenir.* » Une ignorance qui se connaît comme ignorance a plus de chances de faire progresser nos connaissances qu'un savoir qui se croit d'autant plus assuré qu'il est parcellaire et objectif.

En réintroduisant le sujet connaissant dans la connaissance objective, Morin pose la question : peut-on penser la la science, une science de la science (ou noologie) est-elle possible ? Les scientifiques seront tentés de la rejeter parce qu'elle est d'ordre philosophique, et les philosophes la reprendront à leur compte sans faire l'effort de *pratiquer* une science exacte, ce qui est pourtant la seule façon d'en évaluer les limites.

Morin, en amateur « indisciplinaire », nomadise entre les deux corporations, dont le divorce est peut-être insurmontable. Si bien que les seuls vraiment satisfaits et enrichis par son vibrionisme alerte et curieux de tout sont les littéraires à qui il sert admirablement de vulgarisateur scientifique et philosophique. C'est à eux que cette phrase est faite pour plaire : « *Je souhaite que les blouses blanches, lorsqu'elles lèvent le nez de leurs cornues, disposent de la qualité perceptive, descriptive, analytique d'un Proust ou d'un Musil. Un grand écrivain sait voir parce qu'il sait penser, et sait penser parce qu'il sait voir.* »

MICHEL CONTAT.

★ Edgar Morin : SCIENCE AVEC CONSCIENCE. Fayard, 238 pages, 74 F.

هكذا من الأصل

cette inconnue

Arnold), ainsi que des personnalités comme le général Bigeard, le toréador Luis Miguel Dominguin, ou l'archevêque de Paris, Mgr Lustiger, et ils les a longuement écoutés parler de la mort.

Il en résulte un livre foisonnant, qui n'a rien de macabre mais qui retentit plutôt comme un hymne à la vie. *Il faut se donner entièrement à elle, afin que la mort n'ait plus rien à prendre*, telle pourrait être l'une de ses conclusions.

Sur la mort, bien sûr, nous ne savons rien. Luc Estang confesse qu'il en a une peur bleue, Gabriel Matzneff explique pourquoi le suicide peut être un accomplissement, voire même un abandon confiant au jugement de Dieu ; quant à Dominguin, il note judicieusement que si les hommes savaient *ou croyaient* qu'ils ne vont pas mourir un jour ou l'autre, ils se suicideraient bien davantage ; mais étant conscients de n'avoir qu'un temps limité à vivre, ils s'accrochent...

Pour Emmanuel Lévinas, « *la mort est le plus inconnu des inconnus. Elle est même autrement inconnue que tout inconnu (...). Quelles que soient les réactions ultérieures chez beaucoup de philosophes, et même dans l'opinion, la mort est d'abord le néant du savoir. Je ne dis pas qu'elle est un néant. Elle est aussi la « plénitude » de la question, mais d'abord : « On ne sait pas. » Ce sont les premiers mots qui viennent, et qui conviennent* ».

On ne sait pas. Et pourtant, dans d'autres traditions, ce non-savoir perd de son importance. C'est le cas du bouddhisme, commenté ici par Paul Arnold. Il enseigne que la mort n'est qu'une apparence, un incident momentané qu'il *faut savoir regarder* en face, afin de découvrir comment les choses continuent au-delà. C'est là, poursuit Paul Arnold, qu'apparaît l'énorme avantage du bouddhisme : on découvre que les choses ne sont pas terminées avec cet accident.

Par conséquent, on ne jettera jamais le cri de Baudelaire : « *C'est trop tard !* » Il n'est jamais trop tard, parce qu'on renaîtra si l'on n'a pas compris et on aura donc une chance de plus de comprendre. Et cette chance continuera tant que c'est nécessaire. Pour le bouddhisme, d'ailleurs, il y a une continuité dans l'éternité.

Cette continuité, Philippe Ariès la saisit dans l'histoire. Il faut lire les *pages dans lesquelles* il explique, en prenant le contrepied de Paul Valéry, pourquoi les civilisations ne meurent jamais. Il faut lire également les propos de Pierre Chaunu sur la mortalité infantile et son témoignage, infiniment émouvant, sur la mort de son fils. Expérience qui lui a appris que « *chaque instant n'a pas qu'une valeur d'instant : chacun est éternel* ».

Au terme de cette lecture, peut-être sommes-nous amenés à mieux comprendre l'admirable mot de l'actrice Gaby Morlay à son mari, qui pleurait à son chevet : « *Ne pleurez pas, voyons ; je ne m'en vais pas, enfin j'arrive !* »

ROLAND JACCARD.

★ LA MORT, UN TERME OU UN COMMENCEMENT ? de Christian Chabanis. Editions Fayard, 442 pages, 85 F.

histoire

La Résistance parisienne

● ***Ressuscitée par Henri Michel.***

L'AN dernier, dans *Paris-Allemand*, Henri Michel nous avait révélé l'une des tristes réalités de la période 1940-1944 : la grande misère des Parisiens contraints pour survivre de travailler pour le roi de Prusse. Aujourd'hui, c'est l'envers du décor que nous montre l'ancien président du comité d'histoire de la seconde guerre mondiale : le lent réveil de l'opinion, les premières *manifestations* d'hostilité envers l'occupant, la constitution de nombreux réseaux et mouvements, la naissance de la presse clandestine et, pour terminer, l'insurrection d'août 1944, qui fit de la Ville Lumière le plus grand *maquis de France*.

A l'instar du premier volume, ce tome II se recommande pour la sûreté de l'information et un extrême souci d'équité. Honnête, l'auteur ne cherche nullement à faire croire que la capitale, dans ses *profondeurs*, répondit le 18 juin 1940 à l'appel du général de Gaulle : sans dissimuler l'attentisme de la majeure partie de la population, qui, longtemps, se borna à brocarder les Allemands ou à écouter la B.B.C., il tente simplement de mettre en lumière le comportement héroïque de quelque milliers d'irréductibles (20 000 à la fin, selon ses chiffres) et de souligner la spécificité de leur combat.

A l'évidence, en effet, la Résistance parisienne possède son *originalité, et le premier trait* sautant aux yeux lorsqu'on l'étudie, c'est le rôle qu'y jouèrent assez longtemps des personnalités proches du régime de Vichy : officiers d'active, hauts fonctionnaires, anciens combattants, voire membres du parti social français du colonel de La Roque. Après 1942, quand devint *patente* l'impuissance du maréchal Pétain, l'influence de ces hommes déclina sans doute considérablement, mais il reste, comme le remarque Henri Michel, qu'à Paris quelques-uns des premiers réseaux ont été créés par des organismes de Vichy d'inspiration anti-allemande, comme l'« armée d'armistice ». Des organismes dont les responsables n'avaient aucun goût pour l'action directe, mais qui, à contre-courant, n'en ont pas moins semé des germes, rendu des services notables et incité d'autres patriotes à se dresser encore plus vigoureusement contre l'ennemi.

Car — et c'est là la seconde *caractéristique de la Résistance* parisienne — cette armée de l'ombre, au départ peu politisée et modérément anti-vichyste, fut aussi paradoxalement très prompte à engager la lutte ouverte. A Paris — peut-être parce *que la présence allemande était* très pesante — surgirent en fait, plus rapidement qu'ailleurs, de nombreux réseaux de renseignement, de sabotage ou de faux papiers. Très vite également, sous la pression des communistes, des attentats visant les forces ennemies furent systématiquement entrepris.

Cette grave question tactique qui fut, à l'époque, une pomme de discorde permanente entre le général de Gaulle et la Résistance *intérieure*, il faut savoir gré à Henri Michel de la poser en toute sérénité avec le respect dû à ceux qui perdirent leur vie dans ces opérations, mais en n'oubliant ni « *les conséquences psychologiques pas toujours heureuses* » qui en résultaient ni les victimes des représailles.

Au demeurant ce n'est pas seulement cet aspect de l'action des communistes que l'on trouvera analysée ici avec beaucoup d'objectivité, c'est l'ensemble de la stratégie d'un parti qui fut, incontestablement, après 1942, le véritable fer de lance du combat contre les nazis, devançant sur ce terrain les gaullistes, comme en témoignent les rapports des renseignements généraux. Grâce aux excellents travaux de Philippe Robrieux et de Stéphane Courtois, Henri Michel reconstitue ainsi, mois par mois, une ligne politique qui, pour n'avoir pas toujours été conforme à la légende échafaudée après coup, n'en contribua pas moins puissamment à la victoire finale.

Au passif, l'auteur inscrit, bien sûr, ce que l'on appellera charitablement les errements des premiers mois, la lettre que plusieurs parlementaires communistes adressèrent à Pétain afin d'accabler Léon Blum au moment du procès de Riom, et la liquidation des renégats, dont le seul tort était d'avoir désapprouvé la signature du pacte germano-soviétique. A l'actif, il relève, en revanche, avec raison, le courage de Charles Tillon et de quelques-uns de ses camarades dès 1940, la maîtrise parfaite des techniques de la guerre clandestine et — comment l'oublier ? — le sacrifice de centaines de militants de la capitale.

En définitive, c'est donc un bilan tout en nuances que trace Henri Michel.

ERIC ROUSSEL.

★ PARIS - RESISTANT, d'Henri Michel. Albin Michel, 384 pages, 98 F.

De terribles scènes

C'EST un témoignage assez extraordinaire que nous donne l'historien israélien Ber Mark, disparu en 1966 : les récits qu'eurent le temps de rédiger, avant de disparaître, Zalman Gradowski, Leib Langfus et Zalman Lewantal, trois juifs incorporés dans le Sonderkommando d'Auschwitz, le sinistre kommando chargé d'incinérer les cadavres.

Découverts, enfouis sous la terre, ces manuscrits sont d'abord évidemment bouleversants, insoutenables. Chacun à sa manière, les auteurs y expriment, en effet, leur détresse, leur dégoût. Dans un style yiddish très littéraire, un peu incantatoire, Zalman Gradowski crie sa colère au spectacle des bourreaux « *dont le seul idéal est l'assassinat* ». Plus réservé, mais animé par les mêmes sentiments religieux, Leib Langfus se veut, quant à lui, avant tout témoin, et, grâce à ses notes, de terribles scènes resurgissent devant nous : entre autres le massacre de six cents jeunes garçons juifs, poussés à coups de gourdin vers les chambres à gaz.

Véhément, Zalman Lewantal fait, enfin, justice d'accusations portées contre les membres du Sonderkommando et montre que, loin de nuire à leurs compagnons d'infortune, beaucoup les aidèrent, au contraire, en leur procurant, en vue d'une évasion, des vêtements civils, de l'argent et des vivres.

Au-delà de leur valeur humaine irremplaçable, ces « rouleaux sacrés » apportent ainsi très souvent *une* précieuse contribution à l'histoire. En particulier celui de Zalman Lewantal, qui évoque la naissance du mouvement de résistance dans le Sonderkommando, question que Ber Mark traite, par ailleurs, *de façon très exhaustive*.

Après avoir lu ces pages écrites aux portes de l'enfer, on espère en tout cas que personne n'osera plus prétendre qu'à Auschwitz on n'a gazé que des poux... (1).

Une enfance dans le ghetto de Varsovie

DEPUIS 1945, d'innombrables ouvrages ont fait revivre l'épisode sanglant du ghetto de Varsovie, symbole du martyre du peuple juif durant la seconde guerre mondiale. Peu, cependant, sont aussi bouleversants que celui-ci.

Miraculeusement sauvée de la tuerie, Janina David se garde, en effet, de recomposer le passé à la lumière de ce qu'elle a appris par la suite. Laissant à d'autres le soin d'écrire l'histoire et de confondre les bourreaux de ses parents, elle se contente de nous proposer le « *journal de bord* » *d'une jeune* juive brutalement plongée dans le « cimetière des vivants » au terme d'une enfance heureuse.

Avant tout, ce sont donc des choses vues, des impressions prises sur le vif, des scènes de *la vie quotidienne que l'on* trouvera ici : les cadavres des affamés, amoncelés au coin des rues, la folie des SS, l'angoisse de leurs victimes prises au piège, la résignation de certains, l'héroïsme de beaucoup d'autres et aussi, hélas ! le comportement abject de quelques-uns, tel ce médecin, qui, au plus fort des persécutions, continuait à exiger de ses malheureux patients des honoraires extravagants.

Un récit sans haine et sans emphase, auquel, en contrepoint, une émouvante chronique familiale donne d'irrésistibles accents de tendresse (2).

E. R.

(1) *Des voix dans la nuit, la résistance juive à Auschwitz*, de Ber Mark, préface d'Elie Wiesel, Plon, 362 pages, 85 F. Signalons aussi *l'Etoile jaune* (Presses de la Cité, 224 pages, 70 F), beau livre très abondamment illustré où Gerhard Schoenberner évoque le martyre du peuple juif de 1933 à 1945.

(2) *Un carré de ciel, une enfance polonaise*, de Janina David, Laffont, 265 pages, 69 F.

entretien

Le trajet du graveur Jean Bruller, devenu Vercors

A la belle saison, qui pour lui est longue, Vercors vit dans son *Moulin-des-Iles*, dont il a conservé la roue et toute la machinerie. Mais c'est dans une autre île que nous l'avons rencontré, celle de la Cité, où il hiverne. Sa maison, il l'a installée dans une boutique d'imprimeur, ce qui sied à cet homme d'encre et de papier : à l'écrivain d'abord, mais aussi à l'ancien éditeur clandestin et au dessinateur, au graveur d'estampes. Cette salle profonde, un peu basse, est-ce la petite table à écrire, les livres essentiels emportés pour une traversée, les acajous vernis et jusqu'aux amples canapés ? Voilà qu'elle se met à ressembler aux salons marins des yatchs de Jules Verne, avec ses colonnes de fonte fin de siècle qui défendaient le plafond de l'ébranlement de machines (celles de l'imprimerie, bien sûr). Pour un peu, parmi les beaux objets, je verrais un astrolabe. C'est qu'il y a aussi un navigateur dans l'auteur du « Silence de la mer ».

Il faut saisir comme un passage de comète cette coïncidence qui ne se reproduira plus : ce double anniversaire, où le chiffre des années se dédouble : quatre-vingts ans pour Vercors, quarante pour « le Silence de la mer ». C'est aussi l'heure des souvenirs.

Il a publié, en automne 1981, « Moi, Aristide Briand », des mémoires imaginaires comme il n'en est guère (1) : ceux d'un contemporain. « Moi », pour le coup, est un autre. Mais si proche. Avec le volume qui paraît aujourd'hui, et celui qui va suivre, le « moi » redevient lui. C'est l'histoire de Vercors, mais en retrait : celle du témoin qui regarde l'Histoire majuscule, voit venir la catastrophe, enregistre son temps. Mais sa plume était alors celle du graveur Jean Bruller. La catastrophe, justement, va arracher de lui l'écrivain que déjà il rêvait d'être, sans l'oser. Et c'est « le Silence de la mer », chef-d'œuvre du récit français, qui est aussi un livre historique.

« En partant de ce point central de votre existence, dites-nous ce qui vous revient aussitôt à la mémoire des quarante années de Jean Bruller et des quarante années de Vercors, ces jumeaux successifs.

— Il me revient tout et rien, si ce n'est que, ces deux parts de ma vie, je sais bien qu'elles sont égales, mais j'ai du mal à le croire. D'instinct, sans calculer, j'en vois deux bons tiers avant *le Silence de la mer* et à peine un tiers depuis. Le tout faisant au maximum une cinquantaine d'années. Que j'en ai vécu trente de plus, le miroir me l'assure, mais le reste du temps je me *sens*, de l'intérieur, un visage tout différent. Au point qu'un jour, à la TV, je me suis aperçu de profil sur l'écran et me suis ébahi : qui est ce vieux ?

» D'ailleurs, il est constant que, si un monsieur grisonnant me parle, malgré mes cheveux blancs, je lui réponds avec tout le respect dû à son âge. Il me faut faire effort ensuite pour renverser les rôles. Mais revenons à votre question. Laissez-moi réfléchir. Considérant ces deux moitiés de ma vie, l'image qui me revient en mémoire du premier coup ? Eh bien ! je suis en uniforme, assis à une table branlante d'une maison paysanne, dans un village près de Romans, qui a nom Mours-Saint-Eusèbe.

» En cet automne de 1939, c'est là qu'est cantonné mon bataillon d'infanterie alpine. J'écris une lettre. La guerre vient d'éclater et une vieille amie s'inquiète : « *Quand nous reverrons-nous ?* » Je lui réponds : « *Nul ne le sait mais, après ce que nous aurons vu, ce ne sera plus vous, et plus moi. Si je survis et si un jour des historiens de l'art parlent de moi, ce sera sans doute des deux Bruller, comme des Breughel : avant la guerre Bruller le Vieux, après la guerre Bruller le Jeune...* » Ce n'était pas si mal vu, en somme.

— A cela près que Bruller le Vieux était le plus jeune et que Bruller le Jeune n'était guère vieux non plus. Mais revenons au premier qui fut, avec Gus Bofa, Chas Laborde, Dignimont... l'un des dessinateurs-graveurs d'avant guerre les plus en vue. Il eut l'ambition, qui fut remplie, de faire dans le raccourci du trait le « pendant », eût dit Baudelaire, des Hommes de bonne volonté *de son aîné, ami et complice Jules Romains.*

— Vous amplifiez un peu mon ambition. La vérité, c'est que j'avais d'abord entrepris simplement, il y a de cela exactement un demi-siècle, de publier, par cahiers de dix, une collection d'environ deux cents estampes satiriques sur la condition humaine à notre époque, mais sans aucune direction d'ensemble. Et c'est en lisant la préface de Jules Romain à ses *H.B.V.* que j'ai compris combien je pourrais donner à cette collection une cohérence plus significative, au lieu de me contenter d'inspirations disparates, j'adoptais comme lui un fil conducteur et groupais mes estampes selon des thèmes dont l'ensemble pourrait représenter, toutes proportions gardées, une sorte de *Comédie humaine* de notre temps.

» J'y suis parvenu dans une certaine mesure, mais la guerre a interrompu mon entreprise ; puis ma métamorphose en écrivain, ajoutée aux difficultés matérielles de ce genre d'édition à la Libération, ne m'a pas permis de l'achever. Il manque une quarantaine d'estampes. Vous ai-je parlé de la lettre que, pour me remercier — élogieusement — de mes *Relevés trimestriels* (c'était le nom que j'avais donné à ces cahiers), Roger Martin du Gard m'avait écrite à cette époque ? « *Si un jour vous deveniez aveugle,* me disait-il, *vous dicteriez des nouvelles et votre œuvre se continuerait.* » Ce n'était pas si mal vu non plus.

— Il avait deviné dans vos dessins l'écrivain futur. Mais ces étapes, je suppose qu'elles vous représentaient un peu vous-même, qu'elles exprimaient la vision du monde qu'avait ce jeune homme dans la trentaine ?

— Je vivais alors dans une contradiction inextricable. Ma vue du monde était plus que pessimiste : nihiliste. J'avais le sentiment indestructible, dans ma petite tour d'ivoire, que l'existence est absurde, et donc absurde l'aventure humaine, vanité ». Mais, en même temps, j'avais le goût de la vie, j'éprouvais le désir, le besoin — absurdes — de créer, de dessiner et, dessinant, de plaire. Or, comme ces dessins exprimaient la vanité de toutes les actions et de toutes les créations, ils étaient en eux-mêmes leur propre contradiction.

— Ça n'a pas empêché qu'en fait de contradiction vous avez fait mieux : voici la guerre, la Résistance, et vous créez les Editions de Minuit. Enfin, c'est le Silence de la mer, *ce météore venu on ne sait d'où, d'on ne sait qui, et qui a provoqué ce choc extraordinaire dont les ondes n'ont fait que s'élargir : un petit livre de si grand poids, admiré, traduit partout dans le monde, où le « nihiliste » témoigne qu'il s'est engagé tout entier et sans retour. Un tel début, sans précédent, a ses risques. Avec lui, il semblait que tout était dit. Erreur totale. Pendant quarante années, tant de livres égaux au premier, — n'est-il pas même arrivé qu'on lui en préfère d'autres ?*

— Bien sûr. *Le Silence de la mer* est le plus lu, mais pas forcément le plus aimé. Parfois, on lui préfère *la Marche à l'étoile* ou bien *les Animaux dénaturés*, quoi qu'on ne puisse comparer ce qui n'est pas comparable. André Maurois, lui, mettait *Sylva* au-dessus des autres ; probablement parce que son roman était proche, par l'humour philosophico-fantastique, de ceux qu'il aurait aimé écrire mais que ses amis, me disait-il tristement (c'était *avant* l'Académie) ne voulaient pas qu'il écrivît...

— Aussi écrivait-il des biographies, ouvrages sérieux s'il en fut. De tous vos livres, à vous, jamais deux fois le même. Vous êtes le contraire de l'homme d'un seul livre *: l'homme* d'une œuvre *en mouvement — dans l'humour comme dans la gravité. Parlez-nous d'elle et de vous, de vous en elle.*

— Cela ne m'est pas facile parce que, dès que j'ai corrigé les épreuves d'un livre, c'est fini, je m'empresse de l'oublier et je ne vis plus que dans et pour le suivant. Vous dites que je ne suis pas l'homme d'un seul livre, espérons que c'est vrai ; mais je suis quelque peu quand même l'homme d'une seule idée, — dans l'humour comme dans la gravité. C'est la faute des nazis.

» A cause d'eux et de leur entreprise diabolique d'avilissement de l'homme, depuis ce temps toutes mes pensées tournent autour d'une unique préoccupation : qu'appelons-nous un être *humain* ? Que voulons-nous dire par ce mot : *humain* ? En dehors de tout sentiment. Nous exprimons bien par là confusément l'idée que, si un *acte* est « humain » c'est qu'il n'est pas « animal » ; mais comment et pourquoi ? *Des* idées de l'homme, il y en a par milliers. Mais *une* idée de l'homme, une *définition* de ce qui est spécifiquement « humain », ma surprise quand j'ai commencé à méditer sur cette question et à faire des recherches (vous savez que je suis de formation scientifique) a été de constater que personne avant moi — sauf erreur — n'avait seulement cherché à l'établir ! C'est extraordinaire.

» Depuis toujours ce terme reste vague, intuitif, par conséquent sujet à controverse. Et ma surprise ne cesse pas, puisque, malgré quarante ans d'effort, il semble que je n'ai encore convaincu personne de cette nécessité pressante. Pourtant, faute d'une définition admise, indiscutable, comment prouver par exemple aux sociobiologistes, aux gens de la nouvelle droite, qu'ils ont tragiquement tort quand ils affirment que, tout individu n'étant qu'un transmetteur de gènes, la seule base de toute morale, de tout ordre social, en dernier ressort, ce sont les gènes et rien d'autre ? Et que, par conséquent, les meilleurs gènes doivent être conservés, cultivés, aux dépens des moins bons ? Or on voit, on sait, depuis le nazisme, à quoi cela mène ! Il serait temps de réagir.

— Votre « seule idée », elle est tout entière en filigrane dans votre suite romanesque Sur ce rivage... *S'il est un homme qui ne renferme pas un grain caché de racisme, c'est bien vous. Et ce que vous avez douloureusement découvert, c'est qu'il y a deux races d'hommes, chacune sur son « rivage » : le rivage humain, et l'autre rivage, — nazi, à tout le moins fasciste. Et, nous le savons vous et moi, ça commence tôt en Occident : le rivage grec face au rivage de Rome.*

— Oui, ça a été ma découverte en écrivant *Sens et non-sens de l'histoire*, en étudiant de plus près ces deux *civilisations* et en m'apercevant combien Athènes préfigurait notre aspiration à la justice et à la liberté ; combien Rome, au contraire, préfigurait l'Etat totalitaire sous une forme proche du nazisme. Mais ne croyez pas que je ne renferme « pas un grain caché de racisme ». L'homme est raciste de nature, et c'est son honneur de vaincre son racisme par la réflexion, le *self-control*, par la « bonne volonté » dans le sens fort. Je n'échappe pas à la règle. Et c'est pourquoi à la moindre occasion le racisme est prêt à renaître de ses cendres, pourquoi il ne faut jamais cesser d'être vigilant, pour soi comme pour les autres.

— Il faut toujours tenir la barre au vent. Parlons-en donc un peu, du vent et de la mer, que vous aimez passionnément, cela se voit dans vos écrits ; parlons du navigateur breton et de l'insulaire continental de Paris et de la Haute-Brie. Quand je suis entré dans votre moulin, la première chose que j'ai vue, c'est un grand bateau couché dans l'herbe.

— Que j'avais fabriqué de mes mains, c'est vrai. Mais c'est presque de l'histoire ancienne. Moi qui fut très bricoleur, qui adorais presque autant que la mer la charpenterie de marine, j'ai subi, il y a une quinzaine d'années, une sorte de dépression qui s'est traduite par une subite aversion pour le bricolage. Je ne pouvais plus tenir un marteau, un pinceau. J'ai peu à peu cessé d'entretenir mon bateau et je l'ai donné, avant qu'il ne soit tout à fait pourri, à un jeune garçon qui voulait me l'acheter.

— Finissons, voulez-vous, par le théâtre. C'est, en date, la dernière part de votre œuvre, non la moins importante. Dans Zoo, vous avez posé dramatiquement, avec humour aussi, cette question de l'homme qui vous hante : aux confins de l'animal, où commence-t-il ? Et, ayant commencé, où en est-il ?, si tant est qu'il aille quelque part ?

— C'est assez curieux, en somme, ce qui m'a amené au théâtre. La source a été ce que je disais tout à l'heure : personne ne se pose sérieusement la question de ce qui est, dans la création, spécifiquement « humain ». De sorte que mes *Animaux dénaturés* ayant été un best-seller en Amérique, tout le monde là-bas voulait le transporter à la scène, mais comme le thème restait étranger à l'essentiel de la pensée des gens, aucun n'y arrivait. Le roman est trop touffu pour être adaptable. Il aurait fallu l'oublier et écrire une pièce originale en partant de zéro. Ce que personne, évidemment, ne pouvait faire — sauf moi. Et c'est pourquoi je m'y suis mis, en désespoir de cause. Ensuite, et vous le savez mieux que personne, quand une fois on touche au théâtre, fini ! On est mordu, plus moyen de s'en détacher.

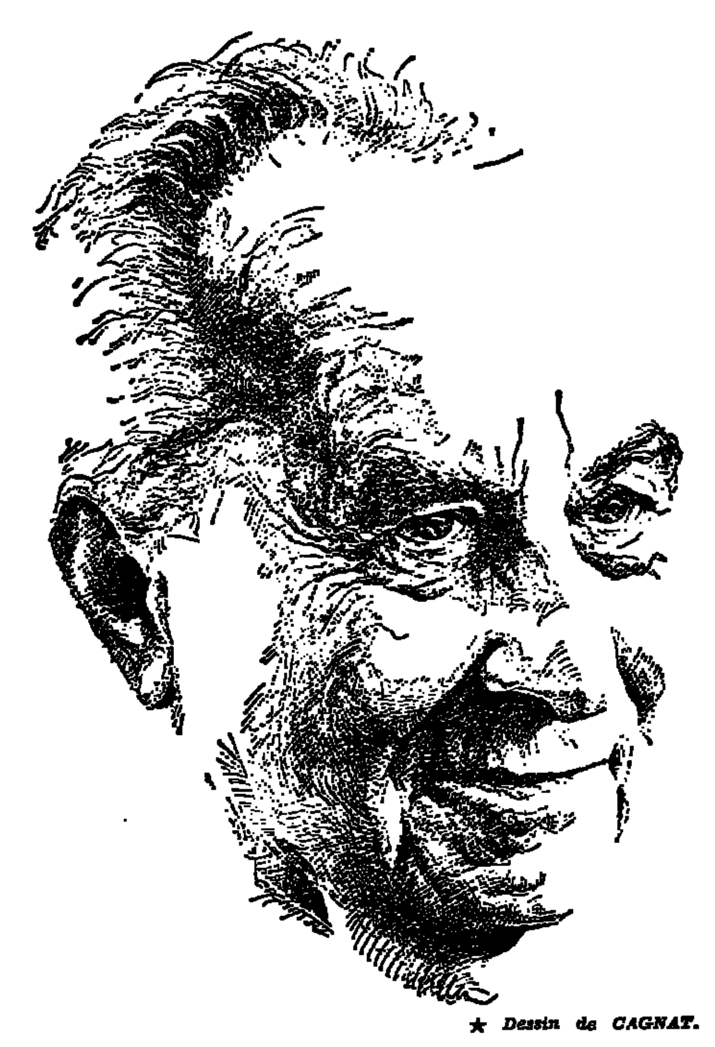
— La preuve : vous n'avez plus quitté la scène. Le Fer et le Velours *au Théâtre populaire du Midi ; l'adaptation* d'Œdipe, *qui vous est demandée par Jean Deschamps pour son Théâtre de la mer à Sète, et qui est repris au Théâtre de la Ville par Jean Mercure ; celle* d'Hamlet *aux Célestins de Lyon...*

— Qui a peut-être donné l'idée à Mehmet Ulusoy de me demander un *Macbeth* dans le même registre...

— Mais cet Hamlet *était depuis très longtemps rêvé et même gravé... Cette belle transposition, vous l'avez écrite pour illustrer, en somme, les eaux-fortes de Bruller ?*

— Qui en avait effectivement rêvé pendant vingt ans avant d'oser se frotter à cette œuvre gigantesque. Mais une fois qu'on a osé, on se permet tout, y compris (quel culot !) de traduire *Hamlet* en « commentaire » de mes gravures.

Propos recueillis par
YVES FLORENNE.



★ *Dessin de CAGNAT.*

Un itinéraire singulier et exemplaire

LA tentation de presque tous les mémorialistes est, on le sait, de recomposer le passé à la lumière du présent, de s'attribuer des mérites rétrospectifs, bref de se peindre sous les traits les plus flatteurs devant la postérité. Ce travers, Vercors y échappe heureusement dans le second tome de sa série *Cent ans d'histoire de France*, qui fait suite à la passionnante autobiographie apocryphe d'Aristide Briand (1). Au fil de ces pages qui évoquent l'immédiat avant-guerre, les premières années du second conflit mondial, les acteurs de l'époque et ses drames, l'auteur des *Animaux dénaturés* ne cherche nullement à dissimuler les erreurs d'appréciation qu'il lui arriva de commettre. C'est l'histoire d'une prise de conscience que nous raconte ce beau livre : celle qui conduisit le charmant Jean Bruller, dessinateur en vogue des années 30, à comprendre la montée des périls puis à s'engager dans le combat contre le nazisme, pour en devenir l'inoubliable héraut.

Le nazisme, Versors, à l'instar d'une partie de la gauche pacifiste, mit en réalité quelque temps à s'apercevoir du péril mortel qu'il représentait. Partisan d'une attitude généreuse vis-à-vis de la République de Weimar, très opposé à la politique dure d'André Tardieu, jugeant en 1932 Pierre Laval « *fort laid mais plutôt sympathique* », il ne réagit pas instantanément lorsque l'histrion qui l'avait fait sourire, en 1923, lors d'une première tentative de putsch, prend le pouvoir à Berlin.

« *Pour ma part, écrit-il très honnêtement, si je crois au délire d'Hitler, je ne crois pas à son imprudence. A mes yeux, il n'est pas assez fou pour faire ce qu'il annonce dans* Mein Kampf. » D'où sa méfiance quand arrivent les premières rumeurs sur les camps de concentration, son acquiescement lorsqu'en 1934 Laval abandonne la Sarre à l'Allemagne sans contreparties réelles, son refus d'une épreuve de force quand, le 7 mars 1936, le Führer remilitarise la Rhénanie.

Ce n'est qu'après l'Anschluss et surtout au lendemain de Munich que ce disciple de Briand ouvre vraiment les yeux. A sa mère, qui, au retour d'Edouard Daladier, s'écrie : « *Mes enfants, nous sommes sauvés* », il réplique : « *Mais dans un an nous serons tous vassalisés.* » Pour la première fois, il est en désaccord avec son ami *Jules Romains* ; face à l'ogre, il décide dès lors de se battre et, quand, en 1939, un de ses camarades lui propose de déserter, il refuse sans le moindre état d'âme, convaincu que l'embrasement qui se prépare n'est pas « *une guerre de rivalités industrielles comme celle de 1914* », mais un affrontement imposé par « *des brigands qui sont l'incarnation de la cruauté et du mal* ». Dès 1940, il entre donc dans la Résistance. Bientôt il fonde, avec Pierre de Lescure, les Editions de Minuit, qui publieront *le Silence de la mer*, et la dernière partie du volume témoigne de l'ardeur qu'il employa alors à lutter dans la clandestinité contre l'ennemi.

Au-delà de cet itinéraire singulier et, pour finir, exemplaire, cet ouvrage, souvent passionné, apporte sur les années 1932-1942 un éclairage inédit, un flot d'anecdotes significatives, d'innombrables choses vues. Dans l'art du portrait Vercors excelle. Sous sa plume, comme jadis sous son burin, une foule de personnages apparaissent saisis dans la vérité de l'instant.

De l'affaire Stavisky au Front populaire, des émeutes du 6 février à l'armistice, tout un monde décimé ressuscite, tandis que se dégage en filigrane le plus attachant des autoportraits : celui d'un homme de bonne volonté et de ferme résolution. — E. R.

(1) *Moi, Aristide Briand*, Plon, 1981.

★ VERCORS : Les occasions perdues ; l'après-Briand, 1932-1942. Cent ans d'histoire de France, tome II, Plon, 276 pages, 78 F.



هكذا من الأصل

devenu Vercors

raire singulier et exemplaire

Le Monde

culture

THÉATRE

« LE PÈRE » DE STRINDBERG A CHAILLOT

La méchante camisole de force

L'une des données du jeu, dans une salle de théâtre, est que l'événement annoncé — telle œuvre de tel auteur — n'est approché par le public que par l'intermédiaire d'un certain nombre de témoins, d'intervenants.

Le premier créateur de l'événement, l'auteur, n'est pas là devant nous. S'il n'est pas Français comme Strindberg, ce qu'il a fait a déjà été transformé en une autre substance de paroles, par un adaptateur. Puis gestes et paroles ne sont perçus que par l'entremise de l'ascendant physique et du travail des comédiens — ceux-ci agissant à leur tour selon (ou, rarement, contre) les volontés de leur moniteur, le metteur en scène.

Toutes ces interventions mêlées, auxquelles il faut joindre bien sûr le décor, les lumières, les costumes, et jusqu'au moindre détail de la représentation, oui, toutes ces interventions forment, sur la scène, un tout indissociable, si bien que le spectateur, dans la salle, ne sait pas quelle composante du spectacle détermine ses sentiments, ses réactions. Telle pièce lui semble remarquable, mais c'est le talent de l'acteur qui l'a métamorphosée ; tel acteur lui semble faible, mais c'est son costume qui le handicape ou son dialogue qui n'est pas jouable ; tel dialogue lui semble contourné, mais c'est le décor qui le dénature ; ainsi de suite, chaque vecteur inclinant les autres.

Par exemple, la salle Gémier, au Théâtre de Chaillot, annonce *le Père* de Strindberg. Et il nous est proposé un dialogue français de Jacques Robnard, prononcé et entendu dans une matière visuelle, le décor (très spécial) de Guy-Claude François, très insidieusement éclairé par Alain Lamamy. Ne formant qu'un tout audio-visuel avec ces composantes, interviennent les visages particuliers, les voix singulières, les mimiques propres, des acteurs, Bruno Sermonne, Roland Monod, et leurs camarades ; encore ne peut-on distinguer les faits et gestes de ces acteurs des recommandations de leur adjudant occasionnel, absent du plateau : *le metteur en scène*.

Krejca et le réalisme

Certains metteurs en scène font en sorte que toutes ces diverses composantes *s'entendent, mais gardent* une liberté d'action, un caractère personnel. Chaque soir, une aventure reprend, non sans un peu de hasard, d'inconnu, puisque l'élément le plus évident du théâtre, la plus proche — l'acteur, — a ses humeurs, sa vie, sa santé, ses enfants. Chez d'autres metteurs en scène, comme semble-t-il Otomar Krejca, qui a dirigé ce *Père*, une main d'acier tient bien ensemble, dans une seule orientation, tout son monde. C'est du béton, un seul bloc de béton, à tel point que ne s'animent que les comédiens qui ont échappé *à la coulée*, en l'occurrence Agnès van Molder, excellente comédienne, forte, sensible, vraie, imprégnant le jeu d'une sorte de rectitude éthique, mais aussi d'une très fine gaieté à fleur de peau *et d'une poésie étrangement « maternelle »* (actrice que nous voyons rarement, comme hélas ! toutes les actrices non truquées), et Christian Benedetti, qui semble, lui, incapable d'occulter, d'assourdir, une présence bizarre, anxieuse, féline comme d'un Méphisto maladroit.

Comme si la présence inusable d'un grand poète, ici Strindberg, recoupait le mystère de la présence indéfinissable de l'acteur, il semble que cette pièce, *le Père,* ait été relayée, sentie, prise en charge, par ces deux comédiens-là, et que lorsqu'ils sont sur scène, dans leurs deux rôles secondaires, quelque chose a lieu, une pensée passe.

Le reste du temps, ne semble exister là qu'un certain *entêtement* à taper sur un même clou. Strindberg porte ici au théâtre le délire jaloux, obsessionnel, d'un homme qui veut à *tout prix* faire dire à sa femme que *leur fille n'est pas de lui*. Il devient furieux, violent, la camisole de force lui est passée, il meurt d'une embolie avant d'être emmené par les infirmiers, et comme Strindberg s'arrange pour nous faire croire que *l'épouse a très subtilement poussé* elle-même son mari dans le délire, nous nous trouvons devant le tableau très noir, très gros, d'un enfer conjugal. Un cauchemar.

Lorsqu'une œuvre aussi calquée (sur un cas *clinique*), aussi « gueularde », est dirigée, comme le fait Krejca, en prenant tout au pied de la lettre et en soulignant tous les mots, alors nous est imposé ce que l'on pourrait appeler un « réalisme capi*taliste » qui n'est ni plus créateur ni* plus porteur de réflexion que le réalisme socialiste. Mais certains mêmes amateurs, qui refusent ce naturalisme en peinture, sculpture, musique, l'admettent au théâtre et au cinéma. Et tous, artistes, publics, restent libres de leur plaisir, de leur goût.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Chaillot, salle Gémier, 20 h 30.

■ Le groupe Le Théâtre Zoulou présente le vendredi 26 et le samedi 27 novembre, à 21 heures, à la Maison des Amandiers, « la Jungle en béton », un voyage musical et dansé des Africains, des Antillais et des Maghrébins à travers un Paris qui leur est parfois hostile. 110, rue des Amandiers, 75020 Paris. Tél. : 296-54-64.

■ Le Théâtre d'Envol, 8, rue Mousset-Robert à Paris (12e), propose sous forme d'un festival de musique et de chansons une série de spectacles au féminin (« les Femmes ») jusqu'au 19 décembre.

■ Jean Sablon fait sa rentrée à Paris à l'occasion de la soirée organisée, ce jeudi 25 novembre, au Pavillon Gabriel, au profit des enfants handicapés par le Variety Club de France.

CINÉMA

« Supervixens » de Russ Meyer

Le plein de super-femmes

On ne connait pour ainsi dire pas, en France, Russ Meyer, producteur et cinéaste indépendant, célèbre aux Etats-Unis pour avoir été l'un des premiers, sinon le premier, à montrer des corps *nus* à l'écran, à faire tomber les tabous du « code de la pudeur ».

Sous l'impulsion de Jean-Pierre *Jackson*, une société de distribution d'Avignon fait sortir à Paris *Supervixens* (tourné en 1975). Le numéro de novembre des *Cahiers du cinéma* publie un *entretien* avec Russ Meyer, « Le Walt Disney du porno ». Un livre-album de Jean-Pierre Jackson, *Russ Meyer ou trente ans de cinéma érotique à Hollywood* (1) apporte, avec beaucoup de photos à l'appui, tous les renseignements possibles sur l'homme et ses films, sur une carrière effectivement étonnante.

L'originalité de Russ Meyer se trouve dans un humour ravageur hérité une sorte de folie héritée des bandes dessinées, des « cartoons » de Tex Avery et Chuck Jones, et dans l'utilisation d'actrices aux énormes poitrines, personnages nymphomanes se ruant sur le mâle qui passe à leur portée.

Dans *Supervixens,* un jeune homme, Clint, employé dans une *station-service dirigée par* Martin Bormann (l'ex-dirigeant nazi !), rencontre dans sa fuite vers l'ouest (il est accusé d'un crime qu'il n'a pas commis) un certain nombre de super-femmes, ce qui lui attire des désagréments.

Mais Russ Meyer met en scène, avec des outrances volontaires, des gags érotico-surréalistes, une parodie de certains genres hollywoodien. On se lasse assez vite, malgré le style frénétique et le montage-choc, de cette revue d'attributs féminins hypertrophiés. Mais les apparitions d'un policier impuissant, sadique, ancien de la guerre du Vietnam, apportent un délire satirique de turpitudes sexuelles. *L'univers outrageant* (ainsi qu'il le définit lui-même) de Russ Meyer a bien de quoi secouer le cinéma américain et ses mythes sociaux.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films en exclusivité.

(1) Editions PAC, collection « Grand Ecran », 110 pages illustrées, 100 F.

« NEW YORK, 42e RUE » de Paul Morrissey

Triste trafic

Un gamin de douze ans est mort *d'une surdose, dans une chambre* sordide, 42e Rue, à New-York, où de jeunes prostitués homosexuels amènent leurs clients. Ceux-ci l'avaient « vendu » à un homme d'affaires. Lorsqu'il se présente, on *lui fait fumer un joint pour l'amener* à croire qu'il a tué le gosse en prenant son plaisir avec lui.

Tiré d'une pièce de théâtre, aéré par quelques extérieurs, ce film accumule des détails réalistes sur le *trafic de la drogue et des corps masculins*, en esquivant l'aspect sociologique. Paul Morrissey a réduit le sujet à des magouilles dégoûtantes, des agressions physiques et verbales (les dialogues sont d'une obscénité presque constante mais les rapports sexuels ne sont pas montrés), dans un univers où règne l'esthétique de la laideur et de la crasse, l'artifice de situations outrées.

Discussions autour d'un cadavre, odeur faisandée de scandale, agitation d'acteurs jouant n'importe comment : la provocation de la mise en scène finit par tomber à plat. La deuxième partie du film est constituée de scènes tournées en continuité et simultanément par deux caméras. Le spectateur est prié de faire lui-même le montage de ce qu'il voit sur le « double écran ». Il paraît que c'est original. — J. S.

★ Voir les exclusivités.

« HANKY PANKY » de Sidney Poitier

A toute allure

Pour avoir rencontré dans un taxi de New-York une jeune femme poursuivie par des tueurs, un architecte de Chicago se trouve embarqué dans une invraisemblable histoire d'espionnage. Le sous-titre français — « la folie aux trousses » — dit bien ce qu'il veut dire.

L'acteur noir Sidney Poitier, passé à la réalisation (ce film est son septième comme metteur en scène), rend hommage à Hitchcock (*la Mort aux trousses*), en le pastichant allègrement. Gene Wilder est un héros comique, enlevé, drogué au penthotal pour livrer un secret qui n'est pas le sien, accusé de meurtre, constamment pourchassé par trois tueurs (dont le chef, Richard Widmark, fait, lui, un pastiche de ses anciens rôles), des policiers, des agents secrets, *emporté par des situations auxquelles* il ne comprend rien mais qui concernent — évidemment — la sécurité des États-Unis.

Sidney Poitier a mené son film à toute allure, accumulant les *prouesses techniques et spectaculaires*, les références. Cela donne un agréable divertissement dans lequel Gilda Radner, drôle de frimousse et menton en galoche, vole de temps en temps une scène à Gene Wilder, *mine de rien*. — J. S.

★ Voir les exclusivités.

■ Au cours des trois premiers trimestres de 1982, la fréquentation des salles de cinéma a augmenté de 6,30 % par rapport à 1981, indique le C.N.C. (*Centre national de la cinématographie*). Toutefois, le seul troisième trimestre accuse une baisse de 3,91 %. En ce qui concerne les résultats par nationalité, on constate la part prépondérante prise par les films français : ils attirent 52,33 % des spectateurs.

EXPOSITIONS

« ESPACES » A SIGMA

Mise en scène d'un cerveau qui dort

« Où sont passés les dormeurs ? », « Tiens, j'ai croisé un dormeur », ou *« Le dormeur brun est à « Sigmarmite », en train de dîner-petit-déjeuner »* (Sigmarmite c'est un nom pour la cafétéria de fortune aménagée le temps de Sigma à l'entrée des entrepôts Lainé). Quand on dit « dormeur », d'ordinaire, on songe à une variété de *crabe*, à un gros cube.

A Bordeaux, non : deux semaines durant, « dormeur » voulait dire « homme qui dort », avait son sens propre. Et les deux dormeurs en *question, vite parvenus au stade glo*rieux de vedettes de la manifestation, étaient deux étudiants embauchés pour les besoins de l'événement *« Dreamscreen »* (l'Ecran du rêve) baptisé aussi « le Rêveur de Lainé », une exposition « Art-Science », comprise à l'intérieur d'un plus vaste accrochage d'œuvres réunies sur le thème des « Espaces ».

Il vaudrait mieux parler d'expérience multimédias pour le dispositif imaginé à seule fin d'expliquer au commun les branle-bas du cerveau pendant le sommeil. On laissait ses chaussures à l'entrée pour pénétrer dans cette chapelle, au sol épais et doux, matelas éventuel offert aux réveillés. Au centre d'une cabine de toile percée d'une petite lucarne voilée de gaze, l'un ou l'autre des dormeurs à qui il avait été demandé de veiller toute la nuit précédente jouait couché dans un lit, son rôle d'endormi. Cinq écrans accrochés haut dispensaient des images ou des graphes. L'un d'eux transmettait des lignes projetées à partir des signaux transmis par le sujet bardé d'électrodes.

Le temps à l'envers

Ici, des diapositives illustrant, les unes, les positions d'humains ayant rejoint les bras de Morphée ; les autres, des rêves dessinés en 1939, par un entomologiste de Washington, ou encore, des anatomies coloriées... de cerveaux. Là, un écranvidéo au sortir de la cabine du rêveur bordelais : son image en contrepoint des tracés abstraits figurant ses activités neurologiques. *Et chacun de* surveiller les variations conjuguées de l'électro-encéphalogramme d'un oculogramme (mouvement des yeux) d'un électromyogramme (pour les muscles)... Par pudeur, ou souci peut-être de ne pas prêter à grivoiserie, on avait laissé de côté la possible « plethymographie pénienne ». Les visiteurs n'en demandaient de toute façon pas tant, fascinés qu'ils étaient dans cette bulle peuplée de sons biologiques, transformés en voyeurs (rien de plus indiscret que d'observer quelqu'un dormir). Cette mise en scène, en espace, avec implication du spectateur était plus efficace, et précise, que tous les traités sur les *phases successives et cycles du* sommeil (lent, paradoxal, etc.).

C'est un professeur d'Harvard, Allan Hobson, auteur déjà d'une exposition similaire aux Etats-Unis (« Dream Stage »), qui a conçu et affiné cette leçon magistrale et distrayante, en collaboration étroite avec le docteur Denis Vincent de l'université de Bordeaux II. Un exposé qui devait « tourner » en France, puisqu'il est au point (on trouve *toujours des dormeurs bénévoles suffisamment non complexés* pour supporter le choc).

Elle pourrait « tourner » aussi, la machine à remonter le temps de Piotr Kovalski (*Time Machine n° 2*), inaugurée en 1981 au centre Georges-Pompidou, et qui avait magnifiquement sa place près des écrans du rêve. Espace-temps déboulonné, retricoté à l'envers, où l'on pense, grâce à un ordinateur, à la nouvelle de Scott Fizgerald (*le Curieux Cas de Benjamin Button,* ce nouveau-né de 70 ans qui devenait de plus en plus jeune). Trucage ? Non. Pas de trucage non plus dans la sculpture « magnétique », ce « compas d'amour » de Thomas Shannon, flèche de sept mètres de long tenue en lévitation au-dessus d'une calotte argentée. Suspens et apesanteur, comme l'avait fort bien résumé l'écrivain Jean-Christophe Bailly au moment de l'exposition « Aléas », à l'ARC, où furent réunis les travaux de la plupart des artistes exposés par Sigma (*le Monde* daté 11-12 avril). On a donc retrouvé les cartes du ciel de Monory : espaces cosmiques aux 5 766 étoiles repérées.

MATHILDE LA BARDONNIE.

A JOUY-EN-JOSAS

Une sculpture monumentale d'Arman

Dans le parc d'un château aménagé en domaine de *loisirs* à Jouy-en-Josas, Arman a inauguré récemment un monument à l'automobile tout en béton, une accumulation colossale où les véhicules semblent avoir subi un carambolage vertical.

De loin, on perçoit une tonique composition colorée. De près s'impose la brutalité de l'ouvrage, par son échelle dans le site, par la rugosité de la matière, délicatement ouvragée pour bien dégager les voitures incluses et repeintes à neuf, prisonnières d'une matière minérale qui les immobilise à jamais.

Le projet avait été initialement proposé à un grand producteur d'automobiles américain ayant par le passé montré une ouverture à l'architecture et à l'art moderne. Il a refusé le monument d'Arman, craignant qu'il ne suggère des idées de mort et de cataclysme. Il avait peut-être raison car c'est une œuvre sur le crépuscule d'une idole, à la manière ambiguë des néo-réalistes qui célèbrent *les secrétions industrielles* et en même temps les tournent en dérision.

La stèle d'Arman — vingt mètres de haut, six de côté — s'ajoute dans ce parc à une *Vénus de Villetaneuse* coulée dans le bronze par César et à un totem taillé dans le bois d'un arbre entier par Pagès. La visite est ouverte au public lors des expositions dans l'ancien bunker laissé par l'armée allemande d'occupation pendant la dernière guerre. Il a été réaménagé en centre d'art contemporain et est animé par la galerie Beaubourg à Paris. On y présente jusqu'à la fin du mois des sculptures soudées de César, des bronzes de Barelier et des tapisseries de Tourlière dont les fonds rouges habillent avec ampleur les murs blancs de cette architecture militaire.

JACQUES MICHEL.

MUSIQUE

« LA VEUVE JOYEUSE », au Châtelet

Mécanique en rôdage

La Veuve joyeuse qui s'installe au Théâtre musical de Paris jusqu'au 6 février n'est pas scandaleuse ou simplement provocante comme celles, naguère, de Béjart à Bruxelles ou de Jean-Claude Auvray à Toulouse. C'est un spectacle dans la tradition « bon enfant » du Châtelet, qu'on ira voir en *famille*.

Deux grandes « Veuves » (il y en aura cinq) se partagent les premières représentations. Felicity Lott est belle, amusée et nostalgique, et sa voix mozartienne très pure, montant sans effort, fait merveille dans ce rôle marqué par des cantatrices telles que Elisabeth Schwarzkopf ou Gwyneth Jones ; peut-être sort-elle un peu trop du cadre de cette réalisation au premier degré, et on a quelque peine à la croire touchée par ce Danilo, bellâtre vieillissant à la voix fatiguée (Emile Belcourt).

Carole Farley, charmante comme un Renoir du *Moulin de la Galette*, paraît plus à son aise, bien que sa voix très pétillante soit moins lumineuse et parfaite, un peu trop serrée et pas toujours assez homogène. Le premier Danilo (Mikael Melbye) étant tombé malade, c'est le jeune Pierre Van Frachem qui lui donne une réplique encore bien timide.

La mise en scène d'Alfredo Arias, malgré d'amusantes inventions (tels l'enterrement de Palmieri en prologue, dans un cimetière rempli de brouillard, et le départ de la Veuve, éclatant de rire, dans une auto pétaradante), ne semble pas encore très rodée. Les gros calembours et autres effets comiques ne déclenchent que rarement le rire ; le vaudeville et l'opérette demandent une mécanique à toute épreuve, sèche, brillante et rapide, et ce n'est qu'au troisième acte, avec un cancan endiablé, fort réussi, que l'œuvre trouve vraiment son rythme.

Il en est de même des décors : un grand escalier bien encombrant pour l'ambassade de Marsovie et un jardin assez banal cèdent heureusement la place à une jolie reconstitution de Chez Maxim's, avec une profusion de costumes d'époque tous plus ravissants les uns que les autres. Dans l'interprétation, on remarque encore Danièle Chlostawa (Nadia Popoff), qui a beaucoup progressé ; elle est devenue plus naturelle et gracieuse, tout en restant piquante et pleine d'entrain. Deux gentils Camille, bien en voix, lui donnent tour à tour la réplique : Léonard Pezzino et Tibère Raffali.

On ne comprend à peu près rien du texte chanté par tous ces artistes, ce qui est plus grave encore pour l'opérette que pour l'opéra, et contribue sans doute à donner aux spectateurs une telle impression de flou au début de l'œuvre. Les dialogues permettent heureusement de suivre l'action. Jean-Marc Thibault fait une savoureuse composition du baron Popoff, mais il ne semble pas encore habitué à ce style particulier et force souvent le ton sans beaucoup de succès, tandis que son compère, Christian Asse (Figg) fait mouche à tout coup avec des trucs éprouvés, un abattage et un rythme qui dénotent *une grande pratique du genre*.

Si le livret de *la Veuve joyeuse* paraît ici assez désuet, faute sans doute d'avoir été monté avec précision, comme pour un Feydeau, la musique de Franz Lehar garde son charme bien que l'orchestre Colonne soit dirigé de manière assez sèche et bruyante par Gerhard Deckert.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Tandis qu'à Paris continue « Le mois de la photo », la ville de Créteil, à l'hôtel du Val-de-Marne, accueille Robert Doisneau jusqu'au 30 novembre. A Cergy-Pontoise, la bibliothèque publique propose une exposition sur « la photographie, histoire d'une technique », jusqu'au 22 décembre.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BONSTIFILLES. — Centre culturel du Marais (272-73-52), 20 h 30.
LES SOUPIRANTS. — Cartoucherie de Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE : (296-10-20), 20 h 30 : le Plaisir de rompre ; le Voyage de M. Perrichon.
CHAILLOT : (727-81-15) : Grand Foyer, 20 h 30 : le Père.
ODÉON : (325-70-32), 19 h 30 : Grand et Petit.
PETIT ODÉON : (325-70-32), 18 h 30 : les Vacances ; Rixe.
TEP : (797-96-06), 20 h 30 h : le Chantier.
BEAUBOURG : (277-12-33), débats : 18 h 30 : L'élaboration d'un livre d'art illustré ; cinéma-vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; 15 h et 19 h : Cinéma lettriste ; concerts : 18 h et 21 h : IRCAM/EIC, Atelier de recherche instrumentale ; théâtre musical : 20 h 30 : l'Esprit léger.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette, 20 h 30 : la Veuve joyeuse.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), petite salle, 20 h 30 : la Fuite en Chine ; grande salle, 20 h 30 : Une journée particulière.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ARC (723-61-27), 20 h 30 : Un musée de l'homme.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE - THÉÂTRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : Entre chien et loup. Salle L.-Jouvet, 21 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), 20 h 45 : Coco Man.
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20), 20 h 30 : Philoctete-le bourreau.
CINQ DIAMANTS (588-01-00), 21 h : Un si joli petit square.
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30 : Don Quichotte ; Resserre, 20 h 30 : Cendre rouge.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 30 : Ce soir mon lit est un bateau et...
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : les Rustres.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 18 h 30 : les Joies de la vie ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - la Kabbale selon Aboulafia.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (258-67-55), 20 h 30 : Léonce et Léna.
FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : les Chaises ; 20 h 45 : Lili Lamont ; 23 h : Soleil.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Michel Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : A view from a bridge.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : Numéro 4. — II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Moman. — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h : Eupalinos.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Rond comme un cube.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉÂTRE (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve : Bertrand.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 20 h 30 : la Maison de poupée ; 22 h : Regarde les femmes passer.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Braimement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE EN ROND (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉÂTRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : Un amour.
THÉÂTRE DU LYS (327-88-61), 21 h : Voyage en Dualie.
THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53), 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉÂTRE DE MENILMONTANT (366-60-60), 20 h 30 : 1936, l'espoir déçu, le Front populaire.
THÉÂTRE DE LA MER (589-70-22), 21 h : l'Invitation.
THÉÂTRE DE PARIS (loc. 274-22-77), Grande Salle, 20 h 30 : Une journée particulière ; Petite Salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉÂTRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : la Nuit suspendue.
THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : 1929 ou le Rêve américain (dernière le 28).
THÉÂTRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Oh, les beaux jours ; II. 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉÂTRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Lorenzaccio.
THÉÂTRE 14 (545-49-77), 20 h 30 et 15 h : Point H.
THÉÂTRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 20 h 30 : le Retour du héros.
THÉÂTRE DE L'UNION (246-65-50), 20 h 30 : Krapps last tape and not.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz dans Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 heures : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; 22 heures : Tragédie au radar.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : A. Trebaol ; 22 heures : Prosper et Mally.
L'ENVOL (347-33-06), 22 h 15 : Gros Chagrins et les méfaits du tabac.
LE FANAL (233-91-17), 20 heures : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le-Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45), 21 heures : la Garçonne ; 22 h 30 : Quelque estaminet.
LES LUCIOLES (526-51-64), 21 h : Un cœur de mère ; 22 h 15 : la Putain littéraire.
PATACHON (606-90-20), 20 heures : Clin d'œil à Irma la douce ; 21 heures : les Petits Hôtels.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : N. Rieu ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Passe-moi l'sel.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 heures : Papy fait de la résistance.
LA TANIÈRE (337-74-39) I. : 20 h 45 : X. Lacouture ; 22 h 30 : J.-Cl. Bramli ; II. : 21 heures : M. Tamayo ; 22 h 30 : Mussean.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na.
THÉÂTRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 Queneau...Cochonneries ; 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 22 heures : B. Fontaine et Areski.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 25 novembre

La danse

A DÉJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Shakuntala.
ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 : Danses du Rajasthan.
AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Bill T. Jones, A. Zane.
LA FORGE (371-71-89), 20 h 30 : Tanaka Min.

Les concerts

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Orchestre de Brescia Bergame, dir. : A. Orizio (Vivaldi, Bach).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. E. Krivine (Takemitsu, Dvorak, Strauss).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : R. Lebeau, M. Peyregne, (Bartok, Weiner, Prokofiev etc.).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 20 h 30 : O. Baumont (Corette) J. Horreaux, J.-M. Trehard (Corette, Sor, Marco, Jolivet).
CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h 30 : H. Nagorsen, F. Martin, (Dowland, de Boisset).
EGLISE SAINT-LOUIS EN L'ILE, 21 h : Orchestre des Philharmonistes de Châteauroux, dir. : J. Komives (Weill, Kodaly, Komives).
CRYPTE DES DOMINICAINS, 20 h 45 : Ensemble Vetera et Nova.
MUSÉE CARNAVALET, 20 h 30 : F. Fernandez, F. Malgoire, M. Muller, Ph. Pierlot, A. Parker-Zylberajch, (Purcell, Jenkins, Couperin, Marais).
FACULTÉ DE DROIT ASSAS, 20 h 30 : A. Khan, J. Foresta, Soubramanyam. (musique de l'Inde du Nord).
THÉÂTRE DE POCHE, 19 h : R. Dyens, P.-Y Sorin, J.-Cl. Ceddaha.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS-DOUCHES (887-34-40), 20 h 30 : Antena.
BATHAM CLUB (354-30-05), 23 h : Salsa Combinacion Latina.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Prix Nobel, rock.
CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21), 22 h et 24 h : les Etoiles.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Retro Swing Orchestra.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : J. Berrocal.
GIBUS (700-78-88), 22 h : les Corps Caverneux + les Coronados.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 21 h : S. Pérère.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, D. Gillespie.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Tal Farlow, G. Arvanitas, Ch. Sandrais.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : D. Pifarely, O. Hutman, R. Del Fra, E. Dervieu.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.
VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h : Kornog.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS (243-00-59), grande salle 20 h 30 : Les Bas-Fonds ; salle Serreau 20 h 30 : Œil pour œil.
BOBINO, (322-74-84), 20 h 30 : Laurie Anderson.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (274-42-19), grande salle, 20 h 30 : l'Esprit léger.

FESTIVAL D'ART SACRE (277-92-26)

EGLISE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, 21 h : Ensemble vocal S. Caillat, D. Merlet (Liszt).

MUSIQUE DANS LE MÉTRO (346-14-14)

Aux stations Auber, Miromesnil, Nation, Montparnasse, Champs-Elysées, Châtelet, à partir de 14 h 30 : La chanson française dans le métro.

En région parisienne

ANTONY, Th. F. Gémier (666-02-74), 21 h : le Choral des Pêcheurs d'éponges.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), 21 h : Tito Edgardo Seghesso ; 22 h : Gotan.
CRETEIL, Maison des arts A. Malraux (899-94-50), 20 h 30 : G. Vigneault.
GENNEVILLIERS, Théâtre, (793-26-30), 20 h 45 : l'Eléphant d'or.
PONTOISE, Th. des Louvrais (030-46-01), 21 h : les Colombaioni.
SAINT-MAUR, rond-point Liberté (899-22-11), 21 h : Mouchoir de nuages.
SCEAUX, *Les Gémeaux* (660-05-64), 21 h : Vaudeville.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Dom Juan ; Petit Sorano 21 h : l'Homme défiguré.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Carte blanche à W.K. Everson : la Montée du passé, de C.B. De Mille ; 19 h : Hommage à B. Boetticher : Youth on trial ; 21 h : Behind Locked Doors.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Dix ans de cinéma italien : Gli Sbandati, de F. Maselli ; 17 h : l'Amour de paille, de P. Germi ; 19 h, Aspects du cinéma en R.F.A. : la Ferdinanda, de R. Horn.

Les exclusivités

ALEXANDRE LE GRAND (Grec, v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière.
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;
LA COTE D'AMOUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), h. sp.
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOUCE ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GUERRE D'UN SEUL HOMME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES GUERRIERS DU BRONX (*) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 14e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (77-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbœuf, 8e (225-18-45).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) : Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
NEW-YORK, 42e RUE (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse (326-58-00) Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-35-52) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SPECTACLES

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE *(Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)* ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PHILADELPHIA SECURITY (**) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; *U.G.C. Gobelins, 13e* (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : *Berlitz, 2e (742-60-33)* ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; *Murat, 16e (651-99-75)* ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétans 19e (241-77-99).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CRIME D'AMOUR, film français de Guy Gilles : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

DOCTEURS IN LOVE (*), *film* américain de Garry Marshall, (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; *Biarritz*, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.C.G. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.C.G. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.C.G. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 4e (539-52-43) ; *Bienvenue*-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

HECATE (*), film français de Daniel Schmid : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic-*Luxembourg, 6e (633-97-77)* ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).

UN TUEUR DANS LA VILLE (*), *film américain* d'Armand Mastroianni : (v.o.), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.), Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA VENGEANCE EST A MOI (*), film japonais de Shonei Imamura. V.o. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; *Paramount City, 8e (562-45-76)* ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE THING (A., v.o.) (*) : *U.G.C.* Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOUTE UNE NUIT (Belg.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

VIRUS CANNIBAL (**) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; *U.G.C. Danton, 6e* (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; *Montparnos*, 14e (327-52-37).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

YOL *(Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e* (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COMMUNICATION

Les nouveaux programmes de TF1

Un peu plus de place aux jeunes

Retour aux unités de programme — *à l'instar du système mis en place* à Antenne 2 à l'été 1981, — création de nouvelles structures, ouverture de la « *grille* » *à des émissions réservées* aux jeunes : telles sont les principales dispositions annoncées à Paris, *mercredi 24 novembre*, par M. Michel May, P.-D. G. de TF1, qui a réuni, avec MM. Jean Lallier, directeur général adjoint, chargé des programmes (en remplacement de M. André Harris), et Jean-Pierre Guérin, directeur de l'information, qui donne sa première conférence de presse depuis sa nomination, le 17 septembre dernier.

Dix unités de programme sont installées : trois d'entre elles, dirigées par MM. Jean-Emile Jeannesson, Claude Otzenberger et Jean-Pierre Alessandri, prennent en charge les documentaires ; deux autres, animées par MM. Charles Brabant et MARCEL Moissy, concernent la fiction. Les unes et les autres seront, selon le mot de M. Michel May, « *compétitives* » entre elles.

Ensuite, les unités « jeunesse », « théâtre et musique » et « cinéma » restent sous la responsabilité de *MM.* Jacques Mousseau, Arnaud Ténèze et Jacques Zbinden.

Le *département* « *variétés* » est confié à M. Richard Chaumont, en remplacement de M. Pierre Bouteiller (*le Monde* daté 21-22 novembre). Il sera particulièrement supervisé par M. Jean Lallier. Sur la mise à l'écart de M. Bouteiller, le P.-D. G. de TF1 n'a pas fourni d'explications précises, mais il a indiqué *que l'ancien directeur des variétés*, qui est, selon lui, « *davantage un homme d'antenne* », se verra proposer « *un autre type de collaboration* », comme la participation à une émission-magazine.

Enfin, la dixième et dernière unité sera chargée des programmes spéciaux d'été et de fin d'année, sous la houlette de M. Maurice Bruzek, qui sera remplacé, à la tête du service de presse, par un journaliste de la chaîne, non encore désigné. Toutes ces unités, dont les animateurs sont nommés pour deux ans (leur contrat peut être renouvelé ou non), sont autonomes, y compris financièrement, ont souligné MM. May et Lallier, et « *complètement responsables* » : c'est-à-dire, qu'elles ont l'entière maîtrise de *leurs sujets*, du choix du thème au passage à l'antenne. Et l'on sait qu'il faut de six mois à un an pour réaliser une dramatique, et de deux ans à deux ans et demi pour un feuilleton ou une série.

D'autres structures nouvelles sont mises en place : tandis que Mme Monique Trnka prend la responsabilité du secteur « coproductions et commercialisation » et que trois délégations (spectacles, *culture, relations avec les créateurs)* sont respectivement dévolues à MM. Claude Désiré, Francis Mercury et Gilbert Pineau, *une* « *unité-pilote* », dirigée par Mme Marie-Christine Lenoir et supervisée par M. Jean Lallier, est instituée : elle doit « inventer » de nouvelles émissions de fiction, afin d'aboutir, a précisé M. Michel May, « *à des créations plus rapides que les téléfilms* ». D'autre part, une sorte de médiation est installée : M. Jean Lanzi, nommé conseiller auprès du président-directeur général, sera l'intercesseur de la chaîne vis-à-vis de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle pour régler tout différend.

« Une image un peu vieillissante »

« TF 1 est une grande chaîne populaire, a souligné M. Michel May, *avec un auditoire très typé, plus provincial que parisien. Elle doit rester fidèle à sa vocation, et il n'est pas question de promouvoir des expériences qui pourraient choquer son public. Mais, au fil des ans, l'image de TF 1 est devenue un peu vieillissante, et il convient de faire évoluer la chaîne, comme évoluer son auditoire.* » C'est pourquoi, « *sans lancer de défis particulièrement audacieux* » et en attendant la « *vraie rentrée* » de septembre 1983, la première chaîne entend, dès janvier, « *prendre mieux en compte les goûts du public jeune, adolescents et jeunes adultes* ».

Elle jouera notamment cette carte *le mardi soir* avec une pièce de théâtre — dans le but de faire connaître des auteurs qui ne sont pas étudiés *en classe, comme Giraudoux*, Anouilh ou Ionesco, — suivie, en alternance, par un magazine de vulga*risation scientifique (le deuxième* mardi du mois), « Mégahertz » ou une fiction des frères Bogdanoff. Quatre jours *par semaine* (*lundi*, mardi, jeudi et vendredi), les jeunes auront droit à « leur » magazine, à 18 heures, et, une fois par trimestre, une « soirée spéciale », conçue par eux, leur sera réservée, avec des « prolongements » dans le journal de 20 heures. Cette soirée sera placée sous la responsabilité de M. Alain de Sédouy.

A propos de ce dernier, M. Michel May a assuré que, loin d'être mis à l'écart (après ce que l'on a appelé le « démantèlement de l'équipe Harris »), M. Alain de Sédouy se voit confier d'autres missions, comme l'organisation, un mercredi soir par mois, d'un « débat de so*ciété* », *magazine* dans lequel réapparaîtra, à l'antenne, M. Roger Gicquel. Un mercredi soir par mois, *également, en alternance* avec « Les mercredis de l'information » (qui deviennent ainsi bimensuels), sera *programmé un* « *débat politique* » : la formule reste à trouver, pour ne pas calquer « L'heure de vérité » *existant sur Antenne 2.*

D'autres modifications touchent, en particulier, les programmes du week-end : le dimanche après-midi, animé par Pierre Bellemare, va être encore aménagé, afin du ne plus ressembler à « Dimanche Martin » ; le magazine « Sept sur sept », qui a acquis une réelle audience malgré sa *diffusion* très tardive le samedi, trouve un nouveau créneau, le dimanche, de 19 heues à 20 heures : *M. Jean-Pierre Guérin, qui souhai*tait depuis longtemps, la programmation d'un grand magazine d'information du dimanche à une bonne heure d'écoute — à l'image de ce qui se fait dans les pays anglo-saxons —, a indiqué que « Sept sur sept » comprendrait beaucoup plus de reportages.

Ce magazine sera suivi, après le journal, d'une émission culturelle (dont la maquette a été demandée à *M. Olivier Todd*), *qui* traitera de littérature, de peinture, de cinéma, de sculpture, etc. « *Mais il n'est pas question*, a dit le P.-D.G. de TF 1, *que cette émission soit à base littéraire : celle de M. Bernard Pivot, sur Antenne 2, est d'une telle qualité qu'une concurrence n'est pas envisageable.* »

Retouches, également, dans la « grille » du samedi : « La maison de TF 1 » couvrira toute la tranche de 11 à 18 heures, avec des séries, des documentaires « aventures-voyages » et des rediffusions demandées par les téléspectateurs. Dallas ouvrira la soirée, à 20 h 30, suivi, une heure plus tard, de « Droit de réponse », qui, contrairement à certaines informations, reste hebdomadaire. M. Michel May a assuré que le décalage de « Droit de réponse » avait été décidé « *en plein accord* » *avec M. Michel Polac. Le P.-D.G.* de TF 1 a rendu un hommage remarqué à cette émission, qui a « *le mérite de donner la parole à des gens qui ne l'avaient jamais* ». Enfin, la première chaîne entend poursuivre *sa politique de divertissement* (« Coco-boy » demeure), et de nouvelles créations vont être demandées à *M. Jean-Christophe Averty*. Toute la difficulté d'ensemble, a conclu M. Michel May, est d'évoluer, de « *s'ouvrir à l'extérieur* », tout en étant astreint à des contraintes budgétaires — particulièrement rigoureuses en 1983, — aux obligations du cahier des charges et à la nécessaire harmonisation des programmes entre les trois chaînes.

PRESSE

UN CONSEIL DE RÉDACTION CRÉÉ A « FRANCE-SOIR »

M. Guy Letellier, ancien rédacteur en chef de *France-Soir* — et depuis février 1981, directeur de la rédaction de *France-Soir Magazine*, a été pressenti pour assumer, dans les jours prochains, la direction de la rédaction du quotidien, avec ou sans M. Thierry Desjardin, actuel titulaire du poste. C'est ce qu'ont annoncé les responsables de la société des rédacteurs qui avaient demandé à être reçus par M. Jacques Hersant, P.-D.G. du journal, et qui ont tenu une réunion d'information, mardi 23 novembre.

La société des journalistes a d'autre part obtenu un accord de principe de la part de la direction pour la création d'un conseil de rédaction qui étudierait, régulièrement tous les mois, des problèmes d'intérêt général de la rédaction.

NOUVEAUX CONFLITS EN GRANDE-BRETAGNE

En Grande-Bretagne, le secteur de la presse est de nouveau en crise. Deux journaux du dimanche — *Daily Telegraph* et *Sunday People* — n'ont pu paraître le 21 novembre, tandis que le groupe Times Newspapers Ltd (qui publie le *Times* et le *Sunday Times)* annonçait que, par suite de la baisse des recettes publicitaires, il n'y aurait pas de possibilité d'augmentation des salaires en janvier prochain.

Dans l'immédiat, le conflit le plus aigu se pose dans le groupe du *Daily Telegraph*, journal fondé en 1855 et qui tire à 1 500 000 exemplaires. Depuis le jeudi 18 novembre, un conflit a éclaté avec les ouvriers d'imprimerie, empêchant la parution du quotidien à Londres, mais pas à Manchester

Après cinq jours de grève, les dirigeants syndicaux ont lancé un appel à la raison, qui a été rejeté par les ouvriers concernés. La direction du *Daily Telegraph* avait accepté de suspendre sa menace de cesser de payer les autres salariés du groupe (6 000 personnes) si le journal ne reparaissait pas mardi 23 novembre.

L'ONU veut réglementer l'usage des satellites de télévision

La commission politique spéciale de l'ONU a adopté le 22 novembre les principes d'une *convention* sur l'utilisation des satellites de télévision directe. Cette résolution précise *notamment que la diffusion de* programmes de télévision par satellites doit être compatible avec « *les droits souverains des Etats, y compris le principe de non-ingérence* » et qu'un tel service ne peut être établi *qu'après accord entre pays diffu*seurs et pays récepteurs.

Le texte, élaboré par dix-neuf pays en voie de développement, a été adopté par 89 voix contre 15 et 10 abstentions. Les Etats-Unis et la quasi-totalité des pays de la communauté européenne, dont la France, ont voté contre. Les pays occidentaux font remarquer que c'est la première fois qu'un texte réglementant l'utilisation de l'espace n'est pas adopté par consensus unanime, sans vote.

[Même si, comme toutes les résolutions de l'ONU, ce texte est une recommandation non contraignante, il met l'accent sur les problèmes délicats soulevés par l'utilisation du satellite. Conçu à l'origine comme un service national accordé à chaque Etat, la télévision par satellite est jugée aujourd'hui intéressante dans la mesure où elle permet de déborder largement sur les pays voisins. La plupart des Etats occidentaux en font un instrument d'expansion culturelle et commerciale au nom du principe de la libre circulation des idées. *D'autres Etats entendent* réglementer une pratique qui risque de menacer leur souveraineté politique ou leur identité culturelle. Les pays en voie de développement estiment que cette utilisation du satellite aggrave le déséquilibre Nord-Sud dans la circulation de l'information, souci déjà largement exprimé dans le rapport Mac Bride de l'UNESCO sur la communication. — J.-F.L.]

Jeudi 25 novembre

***En raison de l'appel à la grève générale de 24 heures* lancé par différents syndicats, un « *programme restreint* » sera diffusé sur les trois chaînes de télévision, avec des émissions distinctes. Il est possible cependant qu'un programme unique pour les trois chaînes soit décidé en dernière minute. En ce qui concerne France-Inter, France-Culture et France-Musique, un programme commun de musique enregistrée, avec des bulletins d'information, doit être diffusé.**

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Mozart.
Réal. M. Bluwal. Dialogues F. Marceau. Avec C. Bantzer, M. Chevalier, M. Robinson.
Le Requiem (sixième épisode).
1788 : Mozart est saisi d'une véritable rage d'écrire, compose Cosi fan tutte, la Flûte enchantée, *et, à la sortie d'une représentation, Mozart meurt à l'âge de trente-cinq ans.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.

20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
« Refuzniks » ou la liberté refusée. Un document tourné à Moscou et à Leningrad sur les dissidents soviétiques.
Une enquête menée par Daniel Lecomte et Jean-Louis Saporito sur les victimes du système répressif en Union soviétique. Un système dont la règle est de ne pas avoir de règle justement, et qui consiste à décourager (menace, prison, perte de travail, attente...) ceux qui veulent émigrer.

21 h 40 Magazine : Les Rolling Stones.
Concert enregistré à Paris en 1979.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : La main à couper.
Film français d'E. Perier (1974). Avec L. Massari, M. Bouquet, B. Blier, M. Serrault.
Une famille bourgeoise. Lui a son métier, elle a son amant, les enfants ont leur vie. L'amant est assassiné, le mari est-il diabolique ? Une intrigue agréablement menée.

Vendredi 26 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
14 h A propos du verre.
Emission du C.N.D.P.
18 h *C'est à vous.*
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Concert : Requiem en ré mineur de Mozart.
Par l'Orchestre de Paris, sous la direction de Daniel Barenboïm, avec le chœur de l'Orchestre de Paris, dirigé par Arthur Oldham, enregistré au Palais des congrès avec les solistes R. Yakar, N. Denize, D. Randall et M. Ringler.
21 h 35 Série : Madame S.O.S.
Réal. A. Dhenaut, avec A. Cordy, J.-P. Darras, J. Herviale.
Annie Cordy, bon cœur et bonne fée, sauve cette fois un bébé dans un massif de géraniums. Heureusement qu'il y a des riches pour aider les pauvres et des pauvres pour distraire les riches.
22 h 40 Signe particulier : Néon.
Une enquête de Ch. Kimmerlin, réal. Ev. Calmel.
Les couleurs « magiques » du néon, la lumière moderne symbole et témoin de notre civilisation industrielle. Et son utilisation dans l'art abstrait, cinétique et conceptuel.
23 h 05 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de l'aliment, du goût et de la faim.
15 h Série : Le voyage de Charles Darwin.
15 h 45 Reprise : Lire c'est vivre.
« Paulina 1880 » (diffusé le 16 novembre, à 22 h 35).
16 h 50 Itinéraires.
Exils : la vie des réfugiés en France ; musique-mémoire du Cambodge.
17 h 45 *Récré A 2.*
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Toutes griffes dehors.
De M. Boisrond. Avec S. Desmarets, S. Avedikian.
Dernier épisode. — Fanny, après avoir bravé périls et obstacles, est devenue directrice de la maison de couture qu'elle a contribué à lancer. Cela lui a coûté une séparation avec son mari. Une comédie dans le ton du boulevard, un peu cruelle, un peu tendre. Sans grande dimension.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
La qualité française.
Avec S. Doubrovsky (Un Amour de soi), J. Laurent (les Dimanches de Mlle Beaunon), P. Modiano (De si braves garçons), C. Ollier (Mon double à Malacca), J.-O. Chateaureynaud (la Faculté des songes) et T. Bishop.
22 h 55 Journal.
23 h 05 Ciné-club (cycle Sternberg) : l'Impératrice rouge.
Film américain de J. von Sternberg (1934), avec M. Dietrich, J. Lodge, S. Jaffe, L. Dresser, M. Sieber, G. Gordon (v.o. sous-titrée, N. Rediffusion).
En 1745, une jeune princesse allemande est mariée à l'héritier du trône de Russie, un demi-fou. Perdue dans les intrigues d'une cour corrompue, elle prend conscience de son pouvoir érotique et se transforme de victime en dominatrice. Vision personnelle de Catherine de Russie, à travers le mythe de Marlène Dietrich, femme fatale. Cette œuvre, entièrement tournée en studio dans des décors baroques issus de l'imagination de Sternberg est d'une étonnante beauté plastique.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Court métrage.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Le nouveau vendredi : Torture en famille.
Trois cent quarante enfants meurent chaque année en France des suites de mauvais traitements. Entre vingt mille et quarante mille sont battus ou même torturés par leurs parents. Deux journalistes du magazine Vendredi *(Anne Gaillard et J.-M. Perthuis), deux journalistes de* Libération *(B. Valleys et E. Coran) ont étudié quatre cas qui éclairent différemment un phénomène qui n'a pas de « normes ». Une enquête difficile, remarquable, que seule la télévision peut et doit faire. Alerter à grande échelle, bousculer et faire réfléchir sur le pourquoi et le comment, sur la chaîne des responsabilités autres.*
21 h 30 Théâtres de l'excès : Un public pour des passions.
Réal. J. Drimal.
Les magies de la voix humaine à travers des extraits de « Madame Butterfly » (Tebaldi dans un « bel di vedremo ») ; « Rigoletto » de Verdi, etc. Avec la participation de Michel Plasson, directeur du Capitole de Toulouse, et Gianfranco Rivoli, chef d'orchestre.
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
Suite pour violoncelle de et par Paul Tortelier.

FRANCE-CULTURE

10 h 45, Le texte et la marge : « Le Coq et la Louve », avec F. Trystram.
11 h 2, Musique : dix ans de Festival d'automne à Paris (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama avec Blandine Barret-Kriegel.
14 h, Sons : foules en fête.
14 h 5, Un livre, des voix : « La Lumière assassinée », de H. de Montalembert.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Joseph Fievée, l'éminence grise de Bonaparte, était un journaliste contre-révolutionnaire).
18 h 30, Feuilleton : *Cerisette.*
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : nouvelles dans les origines de l'homme.
20 h, Emission médicale : naissance et qualité de la vie (en liaison avec l'émission de TF 1 diffusée le 22 novembre).
21 h 30, Black and blue : dix ans de jazz au Festival d'automne.
22 h 30, Nuits magnétiques : Festival cinéma et monde rural.

FRANCE-MUSIQUE

12 h, Equivalences : œuvres de Barié.
12 h 35, *Jazz s'il vous plaît.*
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Cage, Drouet, Foures, Aguilla-Cueco ; par P. Aguilla-Cueco, M. Delafon, P. Rigopoulo, G. Syraclisa, ensemble de percussions.
14 h 4, Boîte à musique : œuvres de Stravinsky.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Magazine international du chant choral : concours d'Arezzo.
16 h, D'une oreille l'autre : œuvres de Tchaïkovski.
17 h 2, L'histoire de la musique.
18 h 30, Concert : œuvres de J.-S. Bach, J.-C.-F. Bach, C.P.E. Bach, par l'Ensemble Quadro Hotteterre.
19 h 38, Jazz.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert (donné le 12 novembre 1981 à la Salle Pleyel à Paris) : « Rhapsodie espagnole » et « la Valse » de Ravel ; « Symphonie fantastique » de Berlioz, par l'Orchestre national de France.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : les mots de F. Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; Portrait de M. Rozsa ; 0 h 5, Musiques traditionnelles : T. Vassilikos et les liturgies byzantines.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 25 NOVEMBRE

— *M. Jean-Claude Gaudin*, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale et député des Bouches-du-Rhône, est invité au journal d'Europe 1 à 19 h 30.

هكذا من الأصل

L'ONU veut réglementer l'usage des satellites de télévision



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm.col. T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE GRENOBLOISE D'ETUDES ET D'APPLICATIONS HYDRAULIQUES

SOGREAH
Ingénieurs Conseils

La maîtrise de l'eau dans le monde.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
responsable de produit

QUI SERA CHARGE DE PROMOUVOIR LA TECHNIQUE **ACCROPODE ®**
EN FRANCE ET A L'ETRANGER

L'ACCROPODE™ EST LE NOUVEAU BLOC ARTIFICIEL EN BETON INVENTE PAR SOGREAH ET DESTINE A LA PROTECTION DES OUVRAGES EN MER.

LE POSTE :
— Rechercher les opportunités commerciales d'application du bloc,
— Etudier techniquement les projets et les faire aboutir,
— Assurer le contrôle et le suivi des réalisations sur les plans technique et financier,
— Participer à l'établissement des contrats de cession de licence,
— Veiller aux intérêts de SOGREAH sur l'utilisation du brevet.

LE PROFIL :
— Ingénieur ou niveau équivalent,
— Connaissance et expérience en Hydraulique maritime, travaux portuaires et ouvrages en béton,
— Anglais courant indispensable,
— Motivation particulière pour le marketing du produit, capacité de négociation commerciale et bonne aptitude aux contacts nécessaires,
— Disponibilité pour déplacements de courte durée en France et à l'ÉTRANGER.

Adresser lettre manuscrite + CV détaillé et photographie à :
SOGREAH - Service du Personnel BP 172 X - 38042 Grenoble Cedex.

groupe d'ingénierie S.CONSULT



Les 6000 personnes de notre Groupe connaissent et aiment leur métier.

Chaque jour, et partout dans le monde elles enlèvent les déchets solides de la petite ville à la capitale, et contribuent à la protection de l'environnement.

Si nous sommes actuellement le No 3 mondial de la profession, nous le devons à une gestion financière saine, mais aussi, et surtout, aux hommes qui donnent le meilleur d'eux mêmes.

Notre développement nous conduit à recruter des



diplômés de grandes écoles, même débutants, ayant le goût du travail en équipe et des contacts humains.

Nous assurons la période de formation dans nos centres de province, avant affectation en France ou à l'étranger.

Envoyer CV, photo d'identité
Direction du Personnel
7, rue Logelbach 75017 PARIS

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour Agence Paris
Sté d'équipements techniques du bâtiment
Génie climatique
Economies d'énergie
Energies nouvelles
recherche

UNE ATTACHÉE COMMERCIALE

disposant d'une formation générale au secrétariat ou d'une formation d'Assistante technique d'ingénieur.
Appelée essentiellement à mener prospection commerciale par téléphone.
Poste entièrement sédentaire exigeant aptitudes à la communication, initiative personnelle, disponibilité.
Adr. C.V., manuscrit, photo et prétentions à :
SEITHA, 274 Cours E. Zola, BP 5046, 69601 VILLEURBANNE CU Cedex.

Le Centre d'Informations Financières recherche
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
— dynamiques et ambitieux,
— goût du cont. haut niveau,
— très bonne présentation,
— sens des responsabilités.
Pour R.V. 563-91-30, p. 210.

Administration recherche :
AGENT TECHNIQUE
pour négociation rédaction de marchés industriels d'État. D.U.T. ou équivalent minimum. Écrire au service central des commandes, 46, bd Bessières, 75017 PARIS.

P.S.I.
Photon Sciences Instruments
Nouveau leader dans le domaine électro-optique
recrute
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Adjoint au directeur commercial, il aura rapidement la responsabilité de la promotion et de la vente des produits des départements :
— Lasers.
— Traitement de faisceau et détection.
— Fibres optiques. Bilingue anglais, ce poste demande des compétences en électro-optique indiscutables mais peut convenir à un ingénieur débutant.
— Stages de formation aux U.S.A., Angleterre et Allemagne.
Carrière évolutive pour candidat de valeur.
Envoyer C.V., photo et prét., à P.S.I., 65-67, av. Jean-Jaurès, 911120 PALAISEAU.

Particulier cherche ASSUREUR retraité pour vérifier conditions de ses contrats d'assurance et donner conseils.
Écrire sous le nº 37.008 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

(NSM) *Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet*

Membre du Groupe Bancaire International de l'ABN

recherche pour Agences parisiennes

2 SECONDS D'AGENCE
1 ATTACHE DE CLIENTELE PRIVEE

PROFIL DES POSTES DE SECONDS
• *1) pour l'un de ces postes nous recherchons un candidat susceptible de seconder le Directeur d'Agence dans la gestion des portefeuilles des grandes entreprises.*

Le candidat retenu sera lui-même responsable d'un secteur PME et d'un secteur Clientèle de particuliers.

• *2) le deuxième poste comporte également l'assistance au Directeur d'Agence dans la Clientèle d'entreprises (bonnes PME) mais surtout implique la responsabilité de la Clientèle privée (Clientèle de très bon niveau).*

• *Dans les deux cas, il convient d'ajouter aux fonctions indiquées la surveillance du fonctionnement interne de l'Agence et des liaisons avec le Siège.*

• *Ces postes conviendraient à diplômés de l'Enseignement Supérieur et/ou I.T.B. ayant OBLIGATOIREMENT une expérience bancaire de plusieurs années.*

PROFIL DU POSTE D'ATTACHE DE CLIENTELE PRIVEE
• *Pour ce poste nous recherchons un exploitant confirmé ayant de bonnes connaissances en matière de placements et de Services bancaires ainsi qu'une expérience générale même succincte des opérations de banque.*

• *Le poste comporte à la fois la gestion d'une clientèle existante et la démarche active de la Clientèle privée du secteur.*

• *Il devrait normalement déboucher sur un poste de Second d'Agence.*

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur demande avec photo et prétentions à BANQUE N.S.M. Direction des Affaires Sociales, Service Recrutement B.P. 466.08 - 75366 PARIS CEDEX 08.

INTERNAT MIXTE PRIVÉ BANLIEUE PARISIENNE recherche pour janvier 1983

RESPONSABLE INTERNAT

Possédant expérience confirmée pour assurer animation, formation humaine et morale d'un groupe de 80 internes.

Envoyer c.v. et photo sous le nº T 037.024 M
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ÉCOLE PRIVÉE recherche

PROFESSEUR D'INFORMATIQUE

1) FORMATION PERMANENTE.
2) Initiation élèves du secondaire.
3) Conseiller pédagogique et technique en informatique.
Adr. c.v. à A.M.P., nº 5436/N, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

DOO
116, Champs-Elysées
propose plusieurs postes d'

INGÉNIEURS LOGICIEL

ayant une expérience MICRO ou MINI sur des applications TEMPS RÉEL en langage évolué.
Contacter Mlle BLIN au 563-17-27, poste 258.



emplois régionaux — emplois régionaux

Importante société industrielle spécialisée en chaudronnerie lourde recherche pour son unité de BOURGOGNE.

Responsable Etudes - Fabrication

De formation Centrale, Arts et Métiers.... vous avez acquis une expérience industrielle en Bureau d'Études ou Fabrication, et avez déjà eu des responsabilités d'animation d'équipe.

Nous vous proposons :
• la direction et l'animation du Bureau d'Études (7 ingénieurs) ;
• la prise en main des responsabilités techniques: plan d'études, d'approvisionnement, de fabrication concernant la chaudronnerie lourde, ainsi que le suivi des fournisseurs.

Poste évolutif au sein d'une entreprise en pleine expansion et à vocation internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 75026 à HAVAS CONTACT - 1 place du Palais Royal - 75001 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

ECP, Mines, AM, INPG...

INGENIEUR GENERALISTE

Choisir les systèmes informatiques les plus performants pour concevoir certains équipements complexes indispensables à une fabrication techniquement élaborée, animer l'atelier d'entretien de ces équipements (120 professionnels qualifiés), gérer sur le plan économique le budget du service en recommandant une stratégie (sous-traitance ou intégration). Ce sont les 3 aspects majeurs du poste qu'offre, au sein de sa plus grande unité industrielle (2000 personnes), la filiale très performante (40 % du CA à l'export) d'un des premiers groupes industriels français.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste très complet, un ingénieur généraliste diplômé d'une grande école. Il a, de préférence, acquis une première expérience industrielle lui ayant permis de se familiariser avec les technologies de pointe et de s'intéresser à la gestion humaine et économique.

La taille de l'usine (implantée en Haute-Normandie, bord de mer), son évolution technique, son appartenance à un grand groupe, font que les possibilités de développement de carrière sont nombreuses et variées.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 4197 AE à :

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

SOCIETE D'EXPLOITATION
100 km de Paris, appartenant à un Groupe National Important et ayant multiplié par 3 en 5 ans sa productivité, son CA et ses effectifs recherche

Directeur administratif et financier

Chargé de diriger les activités des Services suivant :
• contrôle de gestion
• comptable et fiscal
• juridique
• informatique.

L'expérience de ces fonctions est nécessaire, une expérience administrative-personnel est appréciée.

Adresser candidature, CV, photo et prétentions en précisant sur l'envoi la réf 8583 à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

DEMANDES D'EMPLOIS

Ing. **A. & M. + I.A.E.**
48 ans
• Expér. direct. P.M.E. et établissement + 200 p., secteur mécanique.
• Gestionnaire rigoureux, *sens contacts, entraîneur,* créateur d'équipes.
• Cherche poste :

DIRECTION GÉNÉRALE

ou direct. P.M.E. ou Adj. P.-D.G. même si entreprise en difficulté.
Ecrire sous nº 3.880 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J.H., 25 ans. B. présentation. 6 ans exp. + réf. cherche emploi d'adjoint direction achats ou empl. de bureau.
T. 257-11-28, poste 446.

J.F., 34 a., DUT tech. de comm. 9 ans S.A.V. informatique const. recherche emploi libre.
Ecr. s/nº 3.913, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre sup., 45 ans, formation et expérience gestion P.M.E.-P.M.I. et distribution commerciale circuit traditionnel. Anglais courant. Actuellement directeur commercial.
Société Internationale Région Parisienne
et domiciliée à Toulouse, ferait concessions pour voir sa famille chaque week-end. RECHERCHE TOUT TYPE DE POSTE A RESPONSABILITÉS. Ecrire à LAZER S.A., 60, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris, sous la référence 237, qui tr.

INGÉNIEUR PROJETEUR
équip. techn. bâtim. industr., cherche poste à responsabilités, encadrement.
Etudie toute proposition.

Ecrire HAVAS nº 185.321, 34000 Montpellier.

Jeune Femme 21 ans recherche emploi de bureau pour classement ou autre ; sans connaissances en dactylographie.
Ecrire sous le nº T 037.012 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Directeur Artistique Presse, Pub., édition, 15 ans d'expérience jeunesse, photo, art contemporain, para-scolaire, litt. génér., etc., 5 a. d'expér. littéraire et rédactionnelle, cherche emploi.
Ecrire sous le nº T 037.011 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF DE FABRICATION ÉDITION (pouvant prendre en charge de la préparation de copie à la reliure) cherche poste fixe ou coll. ponctuelle.
Ecr. s/nº 3.903, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Analyste-Programmeur, 27 ans, diplôme AFPA d'analyste-programmeur, diplôme comptable (CPECF), 3 ans expérience sur IBM 34 GAP II.
Téléphonez au : 448-34-41. Cherche Paris ou banlieue Sud.

Fme vve, 52 ans, ch. emploi : bureaux, ventes ou éventuellement gérance commerce. Tél. après 18 h au nº 354-74-45 ou Ecr. s/nº 6.405, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 27 ans, exc. dactylo. Très bonnes référence, frappe tous documents scientifiques ou littéraires (thèses, romans). Délais rapides. Travail soigné. Tél. au 797-64-63 (le matin).

URGENT :
J.F., 30 ans. Bonne présentation, ch. emploi de nuit Paris ou banlieue nord, restauration, standard-réception. Téléphonez au : 829-82-15 après 20 h 30.

J.H., 25 ans, diplômé DUT gestion, Prép. licence administration économique et sociale, connaissances informatique, rech. situation comptabilité, technico-commercial, personnel...., Paris ou banlieue.
Ecrire sous la référ. T.L.A. à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

Responsable marketing étudie ttes propositions stés désirant se structurer et se développer Paris ou R.E.R.
Ecr. s/nº 3.929, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Etudiante E.S.I.T.
2e année traduction (*français-anglais-espagnol*), licence anglais.
Expérience enseignement, cherche emploi mi-temps.
Ecr. s/nº 3.852, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 26 ans, parfaitement bilingue français-anglais, expérience secrétariat, ch. emploi à Paris. Libre de suite. Tél. 238-10-09.

DIRECTION P.M.E.
• H. 38 ans, Droit + Sc. Po.
• Exp. direction P.M.E. + 50 pers. secteur transports.
• Exp. management, market. pub., commerce interne.
• Conn. marchés espagnol, Amérique latine.
• Anglais-espagnol.
Recherche : direction P.M.E. ou adjoint P.-D.G. ou D.G.
Écr. s/nº 6.407, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

représentation offres

NOUVELLE STÉ DE DIFFUSION REGROUPANT PLUSIEURS MAISONS D'ÉDITION DE TAILLE MOYENNE (Sc. humaines, littérature) cherche

2 REPRÉSENTANTS ou REPRÉSENTANTES

Plein temps, salaire fixe, région Nord, région Sud. Tél. pour r.-vs au 258-75-76 vendredi 26 de 14 h à 18 h.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte postale 402-09 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE R14, 1977, gris métallisé, 80.000 km, 10.000 F. Téléphone : 304-42-41.

---

104 GR modèle 81
198.100 KM.
Tél. : 732-30-30.

de 8 à 11 C.V.

Urgent à vendre CX 2000 Pallas, année 79, 70.000 km, gris foncé, intérieur beige. 26.000 F. T. 246-72-23 poste 2492 bur. ; 045-49-29 ap. 18 h.

Particulier vend R 18 GT TD diesel, neuve 10 - 1982 - vitres teintées - trait. anticorrosion 5.000 F en dessous du prix neuf.
Tél. : 875-15-58.

PARTICULIER
Vends 505 T.I. Année 81, beige métallisée, 54.000 km. Excellent état. Prix Argus. T. 531-70-75.

A VENDRE
coupé Alfa Romeo Sprint Veloce bleu marine, ann. 80, 50.000 km, freins, échapp. neufs, pneus Dunlop SP sport 10.000 km, auto-radio F.M. ondes courtes, 2 H.P. Voxon, ant. électr. toit, housses sièges av., ét. impec. Px 36.000 F. Tél. 209-28-78 ap. 18 h 30.

divers

A vendre véhicule Pompier Delahaye 1929, refait entièrement à neuf (moteur, boiseries, sellerie).
En parfait état de marche.
Prix à débattre.
Tél. 860-88-98, Heures Bur. et 860-36-80 le soir.

boxes - parking

PASSY R. Bois-le-Vent
A VENDRE PARK. encloisonné.
Prix : 58.000 F - 553-91-46.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

VEND : MARAIS, 4e arrdt (près place des Vosges), dans hôtel particulier 17e siècle, classé : 2 p., cuisine, s. de bns, w.-c. sépar., entrée. 49 m². PX : 400.000 F.

MARAIS

dans immeuble rénov. totale, studios tt cft, possibilité participer aménagement. Ce jour 54, RUE SAINT-ANTOINE, 4e.

5e arrdt

LYCÉE HENRI-IV charmant liv. + 3-4 ch., 2 bns EN DUPLEX, 4e ét., asc., 1.950.000, 354-29-83.

NEUF
1 ET 3, R. POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
3, 4, 5 P., et DUPLEX, visite témoin tous les jours de 14 h à 19 h, sauf dimanche.

GOBELINS. Studio conft. Clair et calme. Idéal placement. 170.000 F. Tél. 337-51-30.

6e arrdt

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, imm. p. de t., 5e ét., 4 p., 100 m², soleil, balcon, 1.300.000 F. Tél. 326-73-14.

7e arrdt

SOLFÉRINO ravalé, duplex, 80 m², conft, 4e sans asc., calme, av. cheminée, service av. fenêtre. 577-96-85.

RUE DU BAC-VARENNE, studio grand volume 60 m². CHEMINÉE CARACTÈRE. DORESSAY - 624-93-33.

8e arrdt

COURCELLES - TERNES

Grande classe, 7 p., 210 m², balcon, service. Possibilité prof. 5e asc. Téléph. au 229-52-98.

9e arrdt

BEAU 4 P. 114 m²

Tt cft s/verdure, serv. park. 910.000. VERNEL 526-01-50 Vendredi, samedi 14 h à 15 h. 35-37, r. Rochechouart.

10e arrdt

SUR LES RIVES DU CANAL ST-MARTIN

Du studio au 6 pièces sur place ce jour 14-19 h, samedi et dim. 11 h-13 h/14 h-19 h
SAINT-MARTIN GRANGE-AUX-BELLES
152, Quai de Jemmapes
245-73-13. SERCO.
723-72-00.

11e arrdt

Mo MÉNILMONTANT dans imm. résidentiel neuf
LIV. + 2 CHBRES
64,50 m² + balc., 4e ét., cave, park., sous-sol
PRESTATIONS DE QUALITÉ
771.000 F
Possibilité 80 % crédit préférentiel
s/place « LE SERENIDE »
14/19 h., sf mar. et mercr.
700-11-09 LACHAL S.A.

Mo MÉNILMONTANT dans imm. résidentiel neuf
LIV. + 3 CHBRES
87 m² + balc., 16,50 m², 5e ét., cave, park., sous-sol
PRESTATION DE QUALITÉ
895.000 F
Possibilité 80 % crédit préférentiel
s/place « LE SERENIDE »
14/19 h, sauf mar. et mercr.
700-11-09, LACHAL S.A.

Près Mo Parmentier, bon imm. Esc. ciré. 2 pièces impecc. Rue et cour. Cuis., s. de bns, w.-c., placard, chauff. ind. accumulat. 225.000 F. Clé Miclo, 259, bd Voltaire. 373-75-05.

12e arrdt

FAIDHERBE CHALIGNY

pptaire vd plusieurs 2 P. libres et occupés, imm. pierre BAS PRIX. 526-54-61.

NATION LOFT

205 m², 770.000. 272-40-19.

NATION. Surfaces à aménager dont DUPLEX 154 m². Avec jardin privatif. 272-40-19.

13e arrdt

Gobelins Pascal. 354-42-70
AT. ARTISTE 70 m²

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS
LISIÈRE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès,
GENTILLY
3, 4, 5 pièces
SERCO
546-07-73. 723-72-00.

PLACE JEANNE-D'ARC
PLEIN CIEL 52 m²
standing, terrasse, parking. Px 580.000 F. T. 589-49-34.

14e arrdt

DENFERT 3 PIÈCES LUMINEUX 5e ÉTAGE, ASC. PX 550.000 F. T. 320-73-37.

DENFERT. 6 P. 184 m²

Pierre de t. stand., 2 ch., serv. park. (Poss. prof. lib.) 1.730.000 F. 542-40-90.

Plaisance, 170 m². 354-95-10.
TERRASSE 100 m². VUE.

15e arrdt

PONT MIRABEAU SUD, 4 p., cft. 90 m², asc., 709.000 + serv., 6e ét., asc., 577-96-85.

BIR HAKEIM, bd de Grenelle (même) bel imm. p. de taille, 1er ét., 2/3 P., 68 m². 600.000 F
783-89-86. 548-27-13.

ÉMILE-ZOLA (près) Imm. réc., 4e ét., balcon, soleil, 3 p., rénové, s. de bns, belle cuis. Matin/soir 504-02-52.

117 ET 146, R. DU THÉATRE petits immeubles en construction, grand standing, livraison 1983 et 1984 studios au 4 p., à partir de 13.800 F le m², ferme et définitif. MICHEL LAURENT S.A. 723-63-12 bureau de vente au 117, rue du Théâtre, 579-84-42, ouvert tous les jours de 14 h à 19 h, sauf mercredi et dimanche.

16e arrdt

Beau 2 P. 95 m² env. 950.000. Beau 2/3 P. 100 m² env. 1.100.000 F.
783-89-86, 548-27-13.

M.-ANGE PLEIN CIEL, SOLEIL, LIV., avec TERRASSE, 2 ch., parkg. 320-79-37.

17e arrdt

45, AV. VILLIERS
Mo MALESHERBES
DUPLEX avec MEZZANINE de 2-4-5 P. et studios LUXUEUSE RÉABILITATION Visite jeudi vendredi 12/18 h.

18e arrdt

MAIRIE 18e, bel imm. p. de t., dble liv. + chbre, cft, soleil, 360.000 VERNEL 526-01-50.

Mo Anvers/Montmartre, pr. jdin, 2 p., entrée, cuis. équip., w.-c., bns. Px et placem. 878-41-65.

19e arrdt

Vue dégagée sur le canal. Mo CRIMÉE, 28, r. OURCQ, gd 4 p. en duplex 100 m², cuis., bains, w.-c. A rénover, 450.000 F, bel imm. Voir 14-18 h vend./sam. ou 224-02-86.

78-Yvelines

Particulier vd F 3, 64 m², dans les Yvelines, aux Essarts-le-Roi. Bien exposé, calme, ss vis-à-vis, gare, commodités à 400 m. Téléph. au 296-92-44 bureau : 461-91-82 domicile. Prix : 300.000 F, incl. PIC 60.000 F.

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE RÉSIDENTIEL BEAU 4 P. TT CONFORT. 775.000 F - 563-91-45.

BOURG-LA-REINE
200 mètres du métro
2 PETITS IMMEUBLES DE TRÈS GRANDE CLASSE EN PIERRE DE TAILLE
R.-de-ch. + 3 et 4 étages, du studio au 4 pièces et gds duplex de 4 et 5 pièces. Livraison prévue 1er trimestre 1983. SPDI - 350-14-80.

SÈVRES
71, GRANDE RUE
« LE PARVIS DE SÈVRES »
2 au 7 pièces-commerces
507-13-47 OU
SERCO 723-72-00.

COLOMBES
72 bd. Marceau, 10 mn gare. Particulier vd en vte libre (avec possibilité location à l'achat). Appt 3 p. tt cft + cuis. équip. Ravalement fait en 81. Tél. au 701-04-23. Prix 350.000 F.

SÈVRES/VILLE-D'AVRAY résidence, gd 2 p., 55 m², cft, triple exposition, panorama, bois, balcon, asc., garage. T. 228-28-34 soir ou ap. 19 h.

ROLAND-GARROS, 3e et dern. ét. ds résid. Raviss. liv. + 3 chbres, 2 bns, 140 m², imp. Gd balc., park. Pl. sol. verd. 1.960.000 F. 329-33-30.

93 Seine-Saint-Denis

GOURNAY (93) belle mais. 9 p. ppales, div. dépend., 280 m² habitables, terrain 1.300 m², 1.600.000 F. T. 562-07-06.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
LA NOUVELLE CORNICHE
AVENUE WATTEAU
à 350 m du R.E.R.
entre le bois de Vincennes et la Marne.
Une résidence de classe 2, 3 et 4 pièces.
Certains avec prêts conventionnés. livraison immédiate.
Sur place, tous les jours sauf mardi et mercredi, 11 h à 13 h et 14 h à 19 h
SINVIM, tél. : 873-46-99.

locations non meublées offres

Région parisienne

PROPRIETAIRES LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE RAPIDEMENT
Tél : 359 64 00

Province

Pr. PONT-DE-NEUILLY
Immeuble neuf standing
3 p., park. à part. 3.120 + ch.,
4 p., park. à part. 3.400 + ch.,
14 bis, r. P.-Lafargue, Puteaux.
Mardi/jeudi, de 15 à 18 h 30.
Mercredi, vendredi, samedi, de 11 heures à 18 h 30.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES.
Téléphonez au : 296-58-10.

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue.
Téléphonez au : 282-12-50.

J.F. fonctionnaire, ch. à louer studio à Paris ou proche banlieue Est. Tél. 020-07-43 après 18 heures.

J.F. cherche studio préférence 12e arrondissement. Tel. au : 628-54-94 à partir de 20 h.

Région parisienne

Pour Sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Région parisienne

MARLY-LE-ROI s/980 m² terr., belle villa meublée et équipée. 300 m² habitables. 100 m² sous-sol aménagé avec 2 p. pour person., gar. 2 voit., 5.300 F + charges. Libre le 15-12-82, 950-14-60.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris, rech. du STUDIO au 5 PCES. LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. 281-10-20.

bureaux

Locations

66, CHAMPS-ÉLYSÉES
SECRÉTARIAT-SERVICES
BUREAUX MEUBLÉS
SALLES DE RÉUNIONS
Domicile de sièges sociaux. B.E.B. Téléph. au 723-50-00.

fonds de commerce

Ventes

Côtes-du-Nord, près de Saint-Brieuc, bar-restaurant bord de mer, logement F-4, confort, agencement, parfait état. Prix : 550.000 F. Téléphonez au (96) 33-27-36.

A vdre cause départ, Sud Sarthe, Val du Loir, murs et fonds hôtel-restaurant, très grandes possibilités développement. Téléph. au 16 (43) 44-74-01.

Locations

BAIL A CÉDER, loyer annuel 12.000 F. 50 m. fac. Tolbiac, excellente situation. 40 m² + petit logement. 672-04-48. 17 h. à 21 h. + matin

boutiques

Ventes

N'ATTENDEZ PLUS
CONSOLIDEZ VOTRE ÉPARGNE
Investissez en murs de magasin à Paris
Dès 100.000 F comptant
. Diverses formules
MURINVEST
6, rue Galilée, 16e, 723-30-40, réception de la clientèle tous les jours de 9 heures à 19 heures.

viagers

95.000 F. cpt. + 950 mens. 2 p. occupé fme 87 ans Imm. près Mo Parmentier 11e Cruz-8, r. La Boétie – 266-19-00.

F. CRUZ 266-19-00.
8, R. LA BOETIE-8e
Px, rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. . 227-44-44.

villas

PARC DE SCEAUX
Belle villa 7 P. s/très beau jard. MONTARRON : 702-34-86.

LYON CROIX-ROUSSE vds villa 160 m² au sol + jard. R.-de-Ch. Caves, gar. 1er, 5 P. cft. Prix : 1.000.000 F à déb. Téléphone : (16-74) 87-03-68.

MANOSQUE PRÈS
VILLAS neuves à partir de 323.000 F. Crédit PAP possible - 285-71-82.

CHATOU Résident
Villa séj. 3 chbres, cuisine, bains, très bon état confort garage jardinet 600.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET (3) 976-05-90.

VILLAGE PROVENCAL Site unique terrains av. ou ss maison ts px et créd. adaptés dép. 140.000 F. T. (42) 60-91-49.

maisons de campagne

175 km SUD DE PARIS, sortie Bourg. 4 p., cuis., bns. w.-c., garage, jardin. 195.000 F Crédit 95 %. THYRAULT 89170, ST-FARGEAU (86) 74-08-12 après 20 h (38) 31-13-93.

URGENT bourgade Nord Cotentin, 3 km mer, part. vend maison récente. Cuisine, séjour 25 m², salon avec cheminée, bureau, 3 chambres + 1 chambre mansardée, garage, grenier, tout confort, sur terrain de 400 m². Prix 390.000 F. Téléph. : 16 (46) 74-63-69.

A VENDRE Perche, 135 km de Paris. Maison de campagne, près forêts et étangs. Tout confort. 2.000 m² de terrain, dépendances. Tél. au 16 (33) 73-80-87 après 19 h.

PROVENCE VIEIL EYGALIÈRES maison 2 ét. cave voûtée, 4 pces, s.d.b. cuis., loggia, tt cft. T. (90) 92-14-84, 500.000 F.

villégiature

A CANNES Vue panoramique mer, passez vos vacances d'hiver au soleil. Locat. mois-quinzaine Studios - 2 Pces - 3 Pces. Grand conft. Tél. : (93) 47-00-55.

propriétés

Près SAINT-NOM-LA-BRETECHE FEUCHEROLLES. Cût. Saint-Germain. plein sud, vue magnifique Ppté parfait état. 400 m² sur 2 niveaux, cave, grenier. 1 hect. terr., tennis, garage. JEAN COURTOIS - 261-80-02.

DIEULEFIT (26) Très beau parc 8 ha, constructible. Site et climat exc. Écr. O.V.E., 14, rue Ferrandière, 69002 Lyon.

SOLOGNE
A VENDRE PETITS TERRITOIRES DE CHASSE dont 1 constructible. Possibilités ÉTANGS. Écr. HAVAS Orléans, no 200506.

Cause émigration vend très belle maison 162 m² au sol et 132 m² étage aménageable 27 a. Terr. paysage, rivière. Pêche et chasse. Région Jura 80 km Lyon et Genève. 36 km Bourg, 38 Lons. T. soir : 976-36-73 SANCHEZ.

LUBERON (84)
dans 20 ha cult. et bois, splendide corps de ferme XVIIe S. à restaurer Prix : 1.050.000 F. LOGINTER – 84160 – CADENET Tél. : (16-90) 68-25-60.

pavillons

MITRY-LE-NEUF (près Roissy) part. vd gd pavillon plein pied, état impeccable à 8' de la gare sur 401 m² de terrain, entièrement refait 1981. Avec entrée, gd cuis. équ., séjour, 2 chbres, s. de b. avec placard, w.-c., ling., gar. 2 voit., gde terr., dépend. (fond jardin). Étage 3 gdes chbres (gde s. de jeux), s. d'eau (douche et w.-c.). Gd cft, chauf. centr. au gaz, isolat. totale dble vitrage. Pavillon conçu pour économie de chauf. Prix : 650.000 F. Tél. : 427-64-11 de 17 h à 20 h. Samedi et dimanche tte la journée, agence s'abstenir.

A vendre maison à Menucourt. Prix intéressant. Salon, séjour, cuisine, 2 chambres, garage. S'adresser à Maître Lambert, à Saint-Ouen-l'Aumône. Téléphonez au : 464-18-92.

7 KM PARIS SUD
Joli pav. 5 p. princ. tt cft, gar., jdin. 1.100.000 F. 805-58-70.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France,
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 Paris. Tél. 227-44-44.

SCEAUX, belle maison 5 pièces sur 250 m. URGENT. 1.050.000 F. Tél. 547-62-62.

BOULOGNE, proche métro et Bois. charm. pet. mais. avec comm. 1.200.000 F. T. 605-10-08.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 9 DECEMBRE 1982, à 14 h. - EN UN SEUL LOT
2 BOUTIQUES ET ARRIÈRE-BOUTIQUE
ATELIER et CAVE dans un immeuble à
55, rue Sauffroy, PARIS 17e
LIBRE
MISE A PRIX : 220.000 FRANCS
Me Yves TOURAILLE, avocat, 48, rue de Clichy, PARIS 9e, 874-45-85.
Me Alain PERNOT, syndic, 144, rue de Rivoli, PARIS.
Visites 2 et 6 décembre 1982, de 14 h 30 à 16 heures.

Vente Palais Justice Paris. Jeudi 9 décembre 1982, 14 h
APPART. PARIS 16e - 31, rue de Passy
1er étage : Bât. entre cour et jardin. A gauche : entrée, 3 pièces, cuisine, salle de bains, débarras, w.-c., CAVE.
M. à P. 500.000 F S'adresser **Me J.-C. ABADIE** avocat PARIS
17, rue de l'Université. T. 261-22-18, av. 17 h.

Vente Palais Justice Paris
Jeudi 6 décembre 1982, 14 h
APPART. PARIS-3e
Av. TERRASSE. 4e étage, bât. B s/rue, entrée, 2 pièces, w.-c. communs.
R. du VERT-BOIS, No 16
SUPERFICIE 32 m².
Terrasse comprise.
LIBRE DE LOCATION
M. à P. : 80.000 F
S'ad. Me COPPER ROYER
Avocat Paris-17e, 1, rue G.-Berger. T. 766-21-03. DOMAINES 11, r. Tronchet, Paris, bureau 218. T. 266-91-40, poste 815. Sur place pour visiter le 27 novembre entre 10 et 11 h.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de NANTERRE le MERCREDI 8 DECEMBRE 1982, à 14 heures. EN UN SEUL LOT
APPARTEMENT, CAVE ET BOX
22, 24, 26, RUE DES VALLÉES
à COLOMBES (92)
LIBRE DE LOCATION MAIS OCCUPÉ
MISE A PRIX : 160.000 F pouvant être baissée
Me Yves TOURAILLE, avocat, 48, rue de Clichy, PARIS 9e.
Me FRECHOU, syndic, 18, rue Séguier, PARIS. Visites les 25, 27, 29 et 30 novembre 1982, 1er, 2, 4, 6 et 7 décembre 1982, de 14 h 30 à 18 h 30.

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice de NANTERRE le Mercredi 8 décembre 1982 à 14 heures.
en un seul lot
A MONTROUGE (Hauts-de-Seine)
I. – EN CE QUI CONCERNE LES IMMEUBLES

A) **ENSEMBLE DE BATIMENTS** à caractère **INDUSTRIEL**
Ledit ensemble immobilier édifié sur terrain cadastré. Section C no 58 pour une contenance de 95 ares 83 centiares.
46-48, rue de Bagneux, 9, rue Delerue et 28, rue G.-Péri.

B) **ENSEMBLE INDUSTRIEL** et 2 Bâtiments à **USAGE D'HABITATION**
Ledit ensemble immobilier édifié sur terrain cadastré. Section C no 51 pour une contenance de 18 ares 24 centiares.
19-31-33, rue Gabriel-Péri et 62, rue de Bagneux.

OBSERVATION ÉTANT FAITE
que ces deux ensembles immobiliers séparés par la rue Gabriel-Péri sont reliés en sous-sol par un tunnel.
II. – EN CE QUI CONCERNE LE FONDS DE COMMERCE
LE FONDS DE COMMERCE D'IMPRIMERIE, PUBLICITÉ
Exploité dans l'immeuble sous la raison sociale **DRAEGER MAITRE IMPRIMEUR**
Ce fonds comprend : le fonds de commerce proprement dit, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés. Les éléments corporels sont : le matériel et l'outillage.
OCCUPÉ - CONTRAT DE GÉRANCE LIBRE
MISE A PRIX : 17.000.000 DE FRANCS
s'appliquant pour LES MURS : 15.000.000 F - Pour LE FONDS DE COMMERCE : 2.000.000 F
soit F 1.000.000 pour les éléments incorporels et F 1.000.000 pour les éléments corporels.
Pr rens. s'adr. à Me Monique GUILBERTEAU, avocat « Le Vallona », 38, square de la Brèche-aux-Loups à NANTERRE (92). Tél. : 260-20-49, Me P. OUIZILLE, syndic, 72, avenue Georges-Clemenceau à NANTERRE (92). Au Greffe des Criées du T.G.I. de NANTERRE, 179-191, avenue J.-Curie où le cahier des charges est déposé. Et sur les lieux pour visiter.

Vente Palais Justice Paris. Jeudi 6 décembre 1982, 14 h
LOCAL PARIS 6e - 71 bis, rue de Vaugirard
à Usage Professionnel (50 m² env.) R.-de-ch. :
ANCIEN CABINET D'ARCHITECTE. LIBRE DE LOCATION
M. à P. 150.000 F
S'ad. **Me COPPER ROYER** avocat PARIS
1, rue G.-Berger. (17e) T. 766-21-03. DOMAINES Bureau 218. 11, rue Tronchet, PARIS (8e). T. 266-91-40, p. 815. Pour vis. s/place, le 27 novembre entre 14 h et 15 h.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 9 DECEMBRE 1982, à 14 heures
UN APPARTEMENT à PARIS 19e
Lot no 119 au 5e ét. à gauche dans le couloir, porte au fond, appart. de type 5 P, de 5 p. ; lot no 26 au 2e ss-sol, une cave ; lot no 56 au 1er ss-sol un emplac. de park.
49, 51, 53, RUE RÉBÉVAL et 18, CITÉ JANDELLE
MISE A PRIX : 400.000 FRANCS
S'adresser pr tous renseig. à Me François INBONA, de la S.C.P. MORRIS-LUCAS-INBONA, Société d'avocats, 4, avenue Sully-Prudhomme, PARIS 7e.
Téléphone ; 555-74.06.

Vente Palais Justice Paris. Jeudi 6 décembre 1982, 14 h
MAISON PARIS 14e à usage de COMMERCE et d'HABITATION : au sous-sol CAVES.
R. de ch. : salle de BAR, OFFICE, cuisine. 1er ét. : salle de RESTAURANT, toilette. Superficie bâtie : 45 m² ; surf. développée pondérée hors œuvre : 153 m², dont 45 m² à usage d'habitat. et 108 m² à usage commercial. LE TOUT LIBRE DE LOC.
87, rue de la Tombe-Issoire Cité ANNIBAL
M. A P. 450.000 F matériel et mobilier à reprendre pour 4.450 F
S'ad. Me COPPER ROYER avocat PARIS (17e), 1, rue G.-Berger. T. 766-21-03. DOMAINES (Bureau 218). 11, rue Tronchet, PARIS (8e). T. 266-91-40, poste 815. Pour visiter sur place le samedi 27 novembre 1982 entre 14 h et 16 h.

Vente au Palais Justice PARIS. Lundi 6 décembre 1982, 14 heures.
LOGEMENT 32 m², PARIS-12e, 1/3 bd SOULT
et 277-279, avenue DAUMESNIL, bâtiment A, escalier B, 2e étage, 2 pièces, entrée, cuisine, w.-c., débarras, balcon, CAVE au sous-sol.
LIBRE DE LOCATION
MISE A PRIX : 120.000 F
S'adresser Me COPPER ROYER Avocat, Paris-17e, 1, rue G.-Berger, Tél. : 766-21-03. DOMAINES Bureau 218, 11, rue Tronchet, Paris-8e. Tél. : 266-91-40, poste 815. Pour visiter s'adresser sur place le 27 novembre 1982 entre 15 heures et 16 heures.

Vte s/licit. Pal. Just. Paris lundi 6 déc. 1982, 14 h. EN UN SEUL LOT
APPART. - 28, rue de BRUXELLES, PARIS 9e
4e et. droite : 4 pièces, cuis., débarras au 6e ét. CAVE au sous-sol
LOCAUX LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION
M. à Px : 200.000 F. S'adr. Me R.H. MARTIN avocat à la Cour
1, rue Berger, PARIS 17e. Tél. 766-36-84. Vest. A. 230. Pour visiter, sur place de 14 h, à 16 h, les 25 et 29 novembre, 1er et 3 décembre 1982.

Vente au Palais de Justice de PARIS, Lundi 6 décembre 1982, 14 h.
STUDIO - 105 à 107 bis, r. de la CONVENTION PARIS 15e
(27 m²) et 20-22, rue Oscar-ROTY. LIBRE DE LOCATION (2e ét., bât. C) Entrée, séjour, cuis., s. de bains, w.-c., balcon donnant s/r. O.-ROTY
M. A PX. : 120.000 F. S'adr. Me COPPER ROYER avocat PARIS-17e
1, rue G.-Berger. Tél. 766-21-03. DOMAINES, Bureau 218, 11, rue Tronchet, PARIS 8e. Tél. 266-91-40, poste 815.
Pour visiter sur place, le 27 novembre 1982, entre 16 et 17 heures.

Vente Palais Justice de Paris
lundi 6 décembre 1982, à 14 h
LOGT 22 m² - PARIS-19e
56, r. de la Mouzaïa
1er étage : entrée, cuisine, 1 pce, w.-c., cave au sous-sol.
LIBRE DE LOCATION
M. à P. : 80.000 F
S'ad. Me COPPER BOYER
Avocat Paris-17e, 1, rue G.-Berger. T. 766-21-03. DOMAINES Bur. 218. 11, r. Tronchet, Paris-8e. T. 266-91-40, poste 815. Pour visiter : s/place le 27 novembre 1982 entre 11 h et 12 h.

Service des Domaines
Adjudication le mercredi 8 décembre 1982, à 14 h 30, PARIS-9e
17, rue Scribe, Salle des Ventes des Domaines
Avec l'assistance de M. De FOMMERVAULT, expert auprès du Domaine
BEAUX BIJOUX
Bagues ornées de brillants, rubis, saphirs et émeraude. Montres Rolex et Piaget, Bracelets, colliers, sautoirs et chaînes en or. Etui à cire époque Louis-XV. Pendulette Cartier
ARGENTERIE 19e SIÈCLE
et travail anglais. Briquets de bureau Cartier et Dupont.
Visite le mardi 7 de 14 h 30 à 16 h 30 et le matin de la vente, de 10 h 30 à 12 h 30.
Renseignements : D.N.I.D. (Services des Ventes) 15, 17, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09
(Tél. 742-42-80, poste 367)
(Extrait du B.O.A.D.)

S.C.P. VALIERGUE-BROUSSAIS, huissiers de justice associés à TOULON, 10, av. Vauban et provisoirement 1, rue Saunier, Toulon. Et Mes BOISSONNET et BARBIER, avocats associés à Toulon, 10, av. Vauban.
VENTE aux enchères publiques, au Domaine du Val d'Arenc, « S.A.C.A. » (83) LE BEAUSSET, le LUNDI 6 DÉCEMBRE 1982, à partir de 9 h d'un important stock de :
VINS EN CUVES et FUTS et SPIRITUEUX EN FUTS
VINS BLANCS V.C.C. - VINS DE PAYS AOC 1981 - ROSÉS V.C.C. MUSCAT - ROSÉS BANDOL 80-81 ROUGES AOC BANDOL 73-78-79-80 EAU DE VIE - MARCS 76-77-78-79. LOTS MINIMUM pour les VINS : 50 HL. Retrait jusqu'au 18-12-82 inclus, sf SAMEDI et DIMANCHE à la charge de l'acquéreur. Plaquettes indiquant les quantités et modalités de vente doivent être retirées en l'étude des HUISSIERS à/c. du 22 NOV. 1982 et sur place le jour de la vente. ECHANTILLONS et DÉGUSTATION le jour de la vente au Domaine de la « S.A.C.A. ».
Val d'Arenc - LE BEAUSSET.
Vente au comptant. Frais en sus.
Signé : VALIERGUE-BROUSSAIS.





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

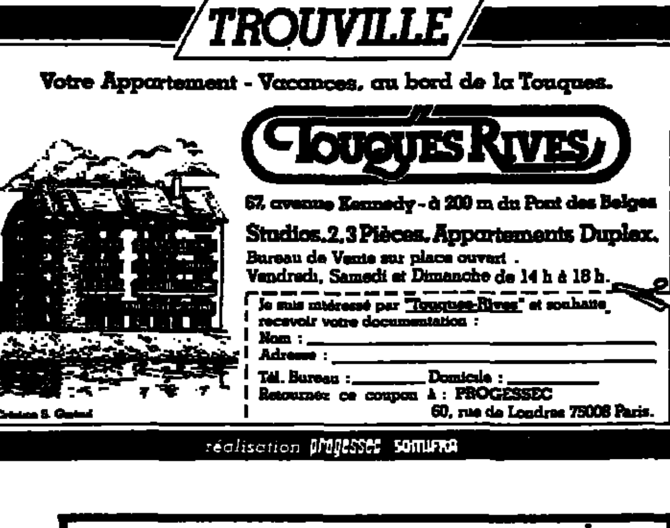
LE MONDE IMMOBILIER



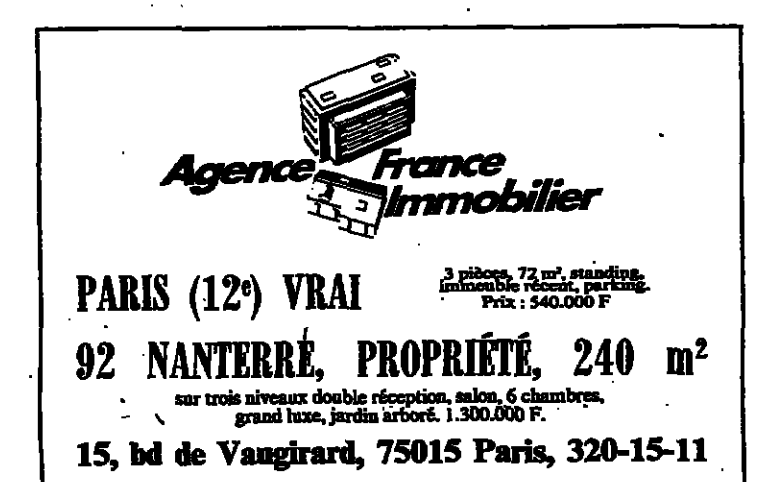
les Jardins de la Nation

23, rue Alexandre Dumas 75011 PARIS







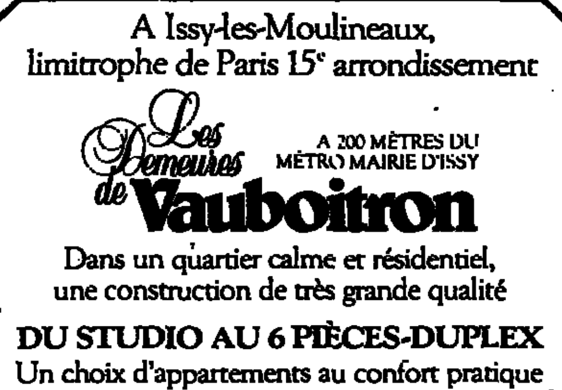


PARIS (12e) VRAI 3 pièces, 72 m², standing, immeuble récent, parking. Prix : 540.000 F

92 NANTERRE, PROPRIÉTÉ, 240 m² sur trois niveaux double réception, salon, 6 chambres, grand luxe, jardin arboré. 1.300.000 F.

15, bd de Vaugirard, 75015 Paris, 320-15-11

A Issy-les-Moulineaux, limitrophe de Paris 15e arrondissement



Dans un quartier calme et résidentiel, une construction de très grande qualité

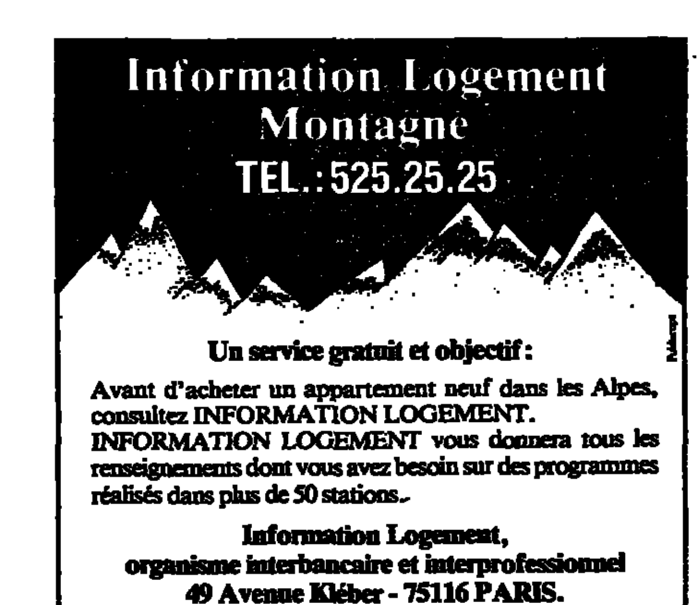
DU STUDIO AU 6 PIÈCES-DUPLEX

Un choix d'appartements au confort pratique et fonctionnel, aux prestations très soignées.

Livraison prévue automne 1983

SIETRA
125, rue du Cherche-Midi
75015 Paris
Tél. : 783.24.28

Bureau de vente et appartement témoin sur place 14-20 r. Hoche 92130 Issy-les-Moulineaux tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30, 14 h à 19 h (fermé le mardi et le dimanche matin).



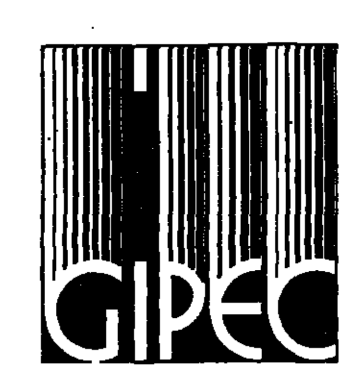
Un service gratuit et objectif :

Avant d'acheter un appartement neuf dans les Alpes, consultez INFORMATION LOGEMENT. INFORMATION LOGEMENT vous donnera tous les renseignements dont vous avez besoin sur des programmes réalisés dans plus de 50 stations.

Information Logement, organisme interbancaire et interprofessionnel 49 Avenue Kléber - 75116 PARIS.





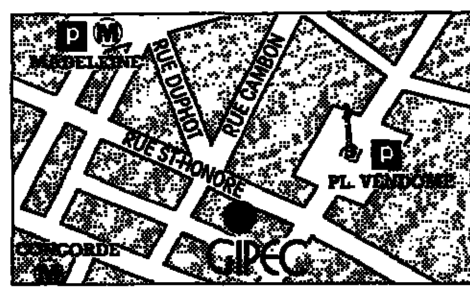


Si plus de 8400 entreprises ont déjà choisi le GIPEC pour gérer leur 1% construction, c'est pour 3 raisons essentielles :

- le GIPEC respecte la politique de chaque entreprise en matière de logement,
- le GIPEC engage sa responsabilité en sélectionnant des programmes répondant aux besoins des entreprises et des salariés,
- le GIPEC valorise la politique sociale de *l'entreprise en privilégiant ce qu'elle a de* plus précieux : les hommes et leur bien-être.

Date limite de versement du 1% 31 décembre 82

Pour recevoir une documentation complète appelez le 296.14.02 ou envoyez votre carte de visite au Gipec.




Nouvelle adresse : 253, rue St-Honoré - 75001 Paris - Tél. : 296.14.02

OFFREZ-VOUS MEGÈVE!

C'est possible au chalet **SKI ET GOLF** au Mont d'Arbois. Pour 350 000 F, vous devenez propriétaire d'un studio avec balcon, cave et casier à ski dans un chalet de grande tradition tout près des pistes et du golf. Appartements disponibles : studio, 2 pièces, 3 pièces dont certains en duplex.

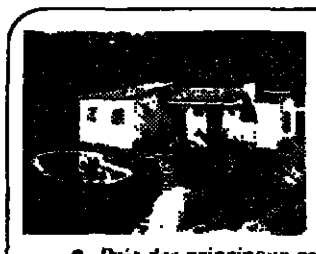


36, rue Tronchet à Lyon 69006

Je souhaite recevoir gracieusement la documentation Ski et Golf.

Nom ______ *Prénom* ______
Adresse ______
______ *Ville* ______
Tél. personnel ______ *Tél. bureau* ______

ÉTRANGER



VOTRE VILLA Au bord de la mer sur la COSTA BRAVA pour 2.600 FF/m²

- Près des principaux centres touristiques
- Nombreux appartements et villas disponibles
- Crédit personnalisé – Location possible

Autres programmes à : Malaga-Alicante-Mallorque

Demandez notre documentation

DECESA - 87, rue de la Tour - 75016 Paris - Tél. : 504.79.31

Nom ......
Adresse ...... *Tél.* ......
N.P. ...... *Localité* ......

Pour tous renseignements concernant cette rubrique RÉGIE-PRESSE Mme P. BALAGUER, tél. 233-39-55

INFORMATIONS « SERVICES »

AUTOMOBILE

Un bilan de santé de sa voiture

Le contrôle automobile n'est toujours pas obligatoire en France bien qu'on en reparle périodiquement. Les problèmes techniques et financiers liés à l'implantation des centres de contrôle semblent insurmontables alors qu'un grand nombre de nos voisins européens ont, grâce à ces contrôles, efficacement réduit la fréquence et la gravité des accidents de la route. C'est notamment le cas en Autriche, en Belgique, en Finlande, en Grande-Bretagne, en Italie, en R.F.A., en Suède et en Suisse.

Officiellement, en France, seuls 3 % des accidents graves sont causés par le mauvais état mécanique des voitures. Ce chiffre est contesté par M. Gilles Barrat, directeur du C.S.C.A. (Centre de sécurité et de contrôle automobile), une société « pilote » qui exploite dans le pays *vingt-six centres de diagnostic* automobile (quatre-vingt d'ici la fin de l'année) avec l'appui de la Sécurité routière et de la Chambre syndicale des experts automobiles (1). *« En Allemagne, où le contrôle est obligatoire, on estime déjà à 8 % le nombre d'accidents liés au mauvais état des véhicules. En réalité, ce chiffre doit atteindre chez nous les 15 %. Dix mille contrôles automobiles sont effectués dans nos centres chaque année, et j'affirme que sept véhicules sur dix sont dangereux »*, explique M. Barrat. Le C.S.C.A. est le seul centre totalement indépendant qui n'effectue aucune réparation ni ne vend aucune pièce détachée, ce qui fait son originalité.

« On ne peut être à la fois juge et partie », estime le directeur du C.S.C.A. Un contrôle de base (prévu par la norme X 50201 de l'Afnor), dans lequel cinquante-deux points « visuels » sont passés en revue sans démontage, plus le contrôle *des amortisseurs, le contrôle du* freinage et de l'antipollution, coûte 165 F T.T.C. Si l'on veut faire examiner un véhicule d'occasion avant l'achat, il est préférable de choisir le contrôle complet, qui va au-delà de la norme Afnor et prévoit, en outre, la vérification complète du moteur et du train avant (entre 541 et 670 F T.T.C. selon la cylindrée du véhicule). Mais on peut, également, opter pour le contrôle à la carte qui permet de faire vérifier un seul élément de sa voiture. Cette formule est à retenir pour contrôler l'efficacité d'une réparation après un accident ou, plus simplement, diagnostiquer à l'avance et avec précision la faiblesse de l'un des organes de la voiture. Le contrôle des amortisseurs coûte 94 F T.T.C., le contrôle du freinage 106 F, celui du train avant 211 F, et un contrôle complet du moteur entre 230 et 400 F selon le véhicule.

A l'issue de ce « bilan de santé », un rapport détaillé est remis au client. Le C.S.C.A. se refuse à conseiller un garagiste bien particulier, mais, pour inciter les automobilistes à réparer les éléments défectueux, une seconde vérification est offerte gratuitement après la réalisation des travaux recommandés.

M. Gilles Barrat a, en outre, passé un accord avec DAS (la Défense automobile et sportive), une société spécialisée dans la protection juridique (2), qui permet aux souscripteurs « DAS » de bénéficier une fois par an d'un contrôle automobile gratuit et de l'assistance (sans frais) en cas d'escroquerie lors de la vente ou de l'achat d'un véhicule, de réparations mal faites, de factures abusives (coût : 250 F par an). Tout le monde connaît au moins un garagiste chez lequel on a juré de ne plus mettre les pieds au risque d'en ressortir délesté de sommes parfois extravagantes pour des réparations dont on doute du bien-fondé. Aujourd'hui, acheter une voiture, même d'occasion, coûte cher. Alors, ne vaut-il pas mieux faire effectuer le bilan de santé de sa voiture avant l'achat (si le vendeur est de bonne foi, il comprendra la démarche et acceptera de patienter quelques heures avant de réaliser la transaction),moyennant 500 ou 600 F, plutôt que de découvrir trop tard que l'on vient d'acquérir une épave ?

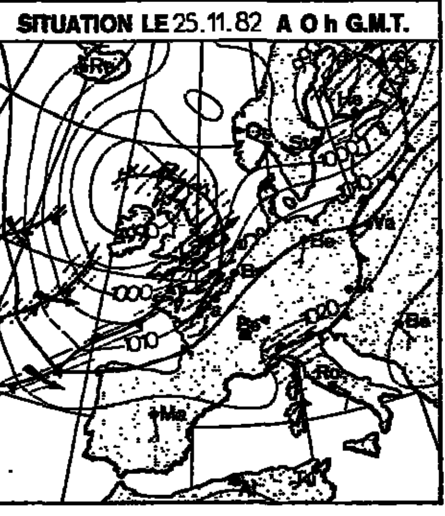
PHILIPPE DUMONT.

(1) On peut se procurer la liste complète des centres en écrivant au Centre de sécurité et de contrôle automobile, 8, rue du Professeur Gosset, 93000 Saint-Ouen. Tél. : (1) 258-90-95.

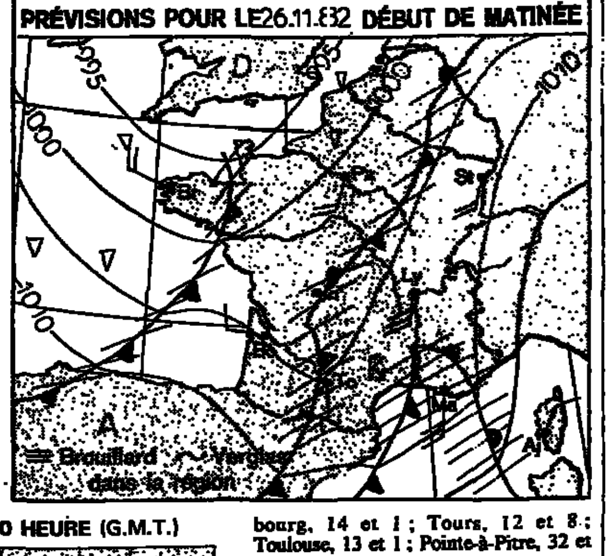
(2) La Défense automoblile et sportive, 4, avenue du Coq, 75441 Paris Cédex 09. Tél. : (1) 280-69-80.

MÉTÉOROLOGIE

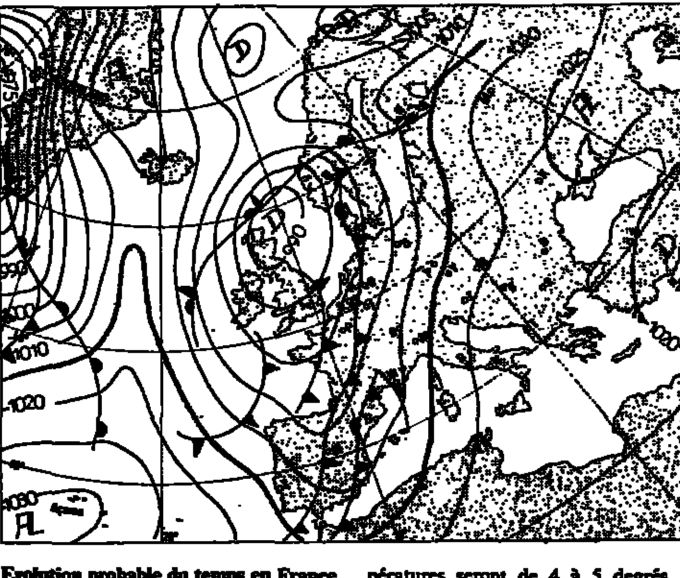
SITUATION LE 25.11.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26.11.82 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 26 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 25 novembre à 0 heure et le vendredi 26 novembre à minuit :

Avec *la chute du baromètre, une dépression* va se creuser sur la France et venir se centrer,en fin de validité, sur le sud du pays. Sur la face orientale de cette dépression, des remontées d'air chaud et humide vont amener des pluies abondantes sur le Massif Central le 25, et sur les Alpes, la Côte d'Azur et la Corse le 26.

Vendredi 26, toute la moitié est du pays connaîtra un temps maussade, gris, venteux, avec des vents de sud à sud-est assez forts, et même forts à très forts sur le Languedoc, la basse vallée du Rhône et tout le quart sud-est de la France. Les pluies seront abondantes, parfois violentes, sur les Cévennes, les Causses et les Alpes. Sur ces régions, les températures seront douces avec des minimums de 6 à 8 degrés dans le Nord-Est, 11 à 12 degrés dans le Midi, et des maximums de 10 à 12 degrés dans le Nord-Est, 14 à 16 degrés dans le Midi.

Sur l'extrême Ouest, le matin, le ciel sera changeant, et les vents de nord-ouest à sud assez forts à forts : les températures seront de 4 à 5 degrés, en cours de journée des averses se produiront, elles pourront être de grêle, les *températures ne devraient pas dépasser* les 7 à 8 degrés.

Cette zone de temps instable chassera la zone moyenne vers l'est et gagnera, le soir, l'Aquitaine, l'ouest du Massif Central, la région parisienne et la Picardie, y amenant une baisse des températures.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 25 novembre 1982, à 7 heures, de 1 007,0 millibars, soit 755,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 novembre ; le second le minimum de la nuit du 24 au 25 novembre) : Ajaccio, 20 et 8 degrés ; Biarritz, 13 et 6 ; Bordeaux, 14 et 5 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 11 et 8 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 12 et 2 ; Dijon, 11 et 2 ; Grenoble, 16 et 3 ; Lille, 11 et 8 ; Lyon, 13 et 2 ; Marseille-Marignane, 16 et 5 ; Nancy, 13 et 3 ; Nantes, 13 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 11 ; Paris-Le Bourget, 11 et 9 ; Pau, 13 et 2 ; Perpignan, 14 et 6 ; Rennes, 12 et 9 ; Strasbourg, 14 et 1 ; Tours, 12 et 8 ; Toulouse, 13 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 7 degrés ; Amsterdam, 10 et 6 ; Athènes, 17 et 4 ; Berlin, 13 et 3 ; Bonn, 14 et 2 ; Bruxelles, 10 et 8 ; Le Caire, 20 et 10 ; îles Canaries, 23 et 20 ; Copenhague, 11 et 5 ; Dakar, 28 et 22 ; Djerba, 22 et 11 ; Genève, 13 et 0 ; Jérusalem, 9 et 3 ; Lisbonne, 15 et 10 ; Londres, 11 et 7 ; Luxembourg, 9 et 2 ; Madrid, 13 et 8 ; Moscou, 4 et 3 ; Nairobi, 29 et 22 ; New-York, 13 et 3 ; Palma-de-Majorque, 13 et 10 ; Rome, 19 et 14 ; Stockholm, 11 et 4 ; Tozeur, 19 et 11 ; Tunis, 21 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 27 NOVEMBRE

« Le Panthéon raconté aux jeunes », 14 h 30, place du Panthéon, M. Lépany.

« L'Orient des Croisades », 15 heures, 13, avenue du Président-Wilson, M. Jacomet.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois.

« Artisans de Paris », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Nouveau musée Zadkine », 15 heures, 100 *bis*, rue d'Assas (Approche de l'art).

« L'affaire du courrier de Lyon », 15 heures, 12, place du Panthéon (L'art pour tous).

« Le Père-Lachaise », 15 heures, entrée boulevard de Ménilmontant (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Arsenal de Sully », 14 h 30, porte de l'Arsenal, terre-plein (Mme Ferrand).

« L'étrange univers de la dame à la Licorne », 15 heures, musée de Cluny (Histoire et archéologie).

« La franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (P.-Y. Jaslet).

« Ésotérisme et philatélie au Père-Lachaise », 13 h 30, 10, avenue du *Père-Lachaise (M. V. de Langlade).*

« Faubourg Saint-Antoine », 15 heures, métro Faidherbe-Chaligny (Résurrection du passé).

Conférences

14 h 45, Théâtre Tristan-Bernard, duc de Castries : « Histoire des Régences ». M. C.-H. Leconte : « Connaissez-vous Yeshoua Bendavid ? » ; M. J. Rivoiré : « La crise actuelle : est-ce la faute du gouvernement ? » (Club du Faubourg).

15 heures, 85, rue du Cherche-Midi, Mme M.-L. Boudier : « Galerie de portraits et souvenirs d'Italie ».

15 heures, 82, rue Taitbout, Mlle B. Le Floch : « Quelques chefs-d'œuvre romans et les petites églises du Brionnais » (Le monde et son histoire).

15 heures, Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. J.-M. Lavie : « La gestion à long terme des déchets radioactifs ». 17 heures, 12, rue Vivienne, M.-C. Trichot : « Le yoga et le corps occulte » (Ergonia).

15 heures, Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, docteur P. Chauchard : « Qu'est-ce qu'une vraie civilisation ? Le sens de l'histoire » (Université populaire de Paris).

16 h 30 : 62, rue Saint-Antoine, Mme *Legrégeois : (Artisans,s de Paris).*

17 h 30, musée de Montmartre, 12, rue Cortot, M. H. Sauguet : « Hommage au poète Jean-Louis Vallas ».

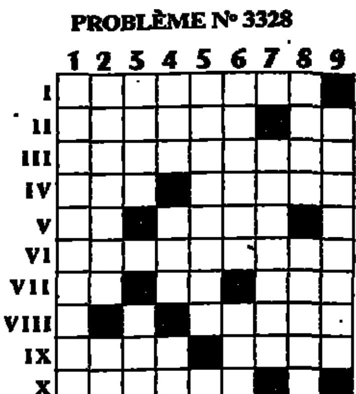
20h30, 199 *bis*, rue Saint-Martin, M. J.-P. Bayard : « Le caducée » (centre Rose-Croix).

TROISIÈME AGE

RECTIFICATIF : *la retraite chez soi. — Contrairement* à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 23 novembre, le numéro de téléphone de l'OCIL (Office central inter-professionnel du logement), 57-59, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, est le 261-85-15 (et non le 261-81-15).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3328



HORIZONTALEMENT

*I. Ce qu'il fut élire avant de pou*voir voter. — II. Mettre sur la paille après avoir fauché le blé. Se dit pur un oui et pour un non. — III. Ornements d'une pièce meublée ne manquant pas de noblesse. — IV. Site littoral du Japon. Cubain sous-développés. — V. Assise branlante. Nom roulant d'un Germain imaginatif qui fit beaucoup pour l'essor de l'automobile. — VI. Son trafic peut mener loin. — VII. Préposition. Compris dans le service. Hameçon éventuel. — VIII. Trou vital pour certains souffleurs. — IX. Papa qui devient pape après inversion. Manque à gagner dans la marine marchande. — X. Blanchit en utilisant le noir. — XI. Qualifie un sujet puéril.

VERTICALEMENT

1. Nom d'une petite reine lorsqu'elle n'était qu'une princesse difficile à gouverner. — 2. Sujets d'un test épineux. Laisse un vide. — 3. Jeu de mains, mais pas jeu de vilains. Ses calculs ne sont pas sans problème. — 4. Figure mythologique. Clameur des aficionados. Aire *exposée au vent. — 5. Symbole d'un* régime totalitaire. Article. — 6. Ce que fait un acarien ou une gale personnifiée. Marque un coup fort marquant. — 7. Victime de divagation. — 8. Sur la Sanaga. A sans doute un faible pour la poule au riz. — 9. Tenue indispensable pour un cavalier.

Solution du problème n° 3327

Horizontalement

I. Assommoir. — II. Voirie. Ne. — III. Onc. Loti. — IV. Inapte. En. — V. Naît. Zone. — VI. Enrouées. — VII. Test. Dés. — VIII. Ce. Eire. — IX. Ise. Lamia. — X. Crête. — XI. Loués. Sot.

Verticalement

1. Avoine. Ciel. — 2. Sonnantes. — 3. Sicaire. Ecu. — 4. Or. Ptôse. Ré. — 5. Mi. Utiles. — 6. Mélèze. Rat. — 7. Œdèmes. — 8. Intense. — 9. Reine. Smart.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 25 novembre :

DES DÉCRETS

● Portant application de l'article L. 351-18 du code du travail (garanties de ressources des travailleurs privés d'emploi).

● Modifiant le décret du 28 août 1958 relatif au statut particulier des fonctionnaires de l'École nationale d'administration.

● Relatif aux conditions de nomination des membres du Conseil national de la communication audiovisuelle et aux règles de fonctionnement de ce conseil.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. — SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA SAINTE-CATHERINE

TIRAGE N° 73 DU 24 NOVEMBRE 1982

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
1	81	200 F.
	031	500
	171	500
2	2	100
	62	300
	072	600
	542	600
	9 922	2 100
	05 162	10 300
	81 822	10 100
3	613	500
	623	500
	713	500
	873	500
	1 703	2 000
	13 683	10 000
	83 583	10 000
	300 663	4 000 000
4	34	200
	334	700
	2 914	2 000
	3 044	2 000
	23 864	10 000
	49 904	10 000
5	475	500

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
5	855	500 F.
	7 805	2 000
	8 975	2 000
6	196	500
	536	500
	746	500
	956	500
	38 456	10 000
	55 876	10 000
7	7	100
	40 777	10 100
8	48	400
	158	500
9	019	500
	699	500
	1 019	2 500
	6 979	2 000
0	240	500
	260	500
	1 950	2 000
	8 340	2 000
	42 790	10 000
	393 210	1 000 000

PROCHAIN TIRAGE LE 1er DECEMBRE 1982
TRANCHE DES CYCLAMENS à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO TIRAGE N° 47 : 3 10 13 23 30 33 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 44

PROCHAIN TIRAGE LE 1er DECEMBRE 1982 VALIDATION JUSQU'AU 30 NOVEMBRE APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TRANCHE DE LA STE CATHERINE 1982 - N° 73

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 74 DU 24 NOVEMBRE 1982

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
5	Tous les billets terminés par 5 gagnent 70 f dans toutes les séries
68	Tous les billets terminés par 68 gagnent 300 f dans toutes les séries Tous les billets terminés par 86 gagnent 200 f dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros-gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer
745	0457	1457	2457	3457	4457	5457	6457	7457	8457	9457	F. 400
	0475	1475	2475	3475	4475	5475	6475	7475	8475	9475	470
	0547	1547	2547	3547	4547	5547	6547	7547	8547	9547	400
	0574	1574	2574	3574	4574	5574	6574	7574	8574	9574	400
	0745	1745	2745	3745	4745	5745	6745	7745	8745	9745	4 070
	0754	1754	2754	3754	4754	5754	6754	7754	8754	9754	400
243	0234	1234	2234	3234	4234	5234	6234	7234	8234	9234	400
	0243	1243	2243	3243	4243	5243	6243	7243	8243	9243	4 000
	0324	1324	2324	3324	4324	5324	6324	7324	8324	9324	400
	0342	1342	2342	3342	4342	5342	6342	7342	8342	9342	400
	0423	1423	2423	3423	4423	5423	6423	7423	8423	9423	400
	0432	1432	2432	3432	4432	5432	6432	7432	8432	9432	400

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 17	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 17	Sommes à payer Autres séries
0158	0 158	F. 3 000 000	F. 30 000	5 018	F. 10 000	F. 2 000
	0 185	10 070	2 070	5 081	10 000	2 000
	0 518	10 000	2 000	5 108	10 000	2 000
	0 581	10 000	2 000	5 180	10 000	2 000
	0 815	10 070	2 070	5 801	10.000	2 000
	0 851	10 000	2 000	5 810	10 000	2 000
	1 058	10 000	2 000	8 015	10 070	2 070
	1 085	10 070	2 070	8 051	10 000	2 000
	1 508	10 000	2 000	8 105	10 070	2 070
	1 580	10 000	2 000	8 150	10 000	2 000
	1 805	10 070	2 070	8 501	10 000	2 000
	1 850	10 000	2 000	8 510	10 000	2 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 8 DECEMBRE 1982 · TIRAGE TELEVISE à 19 h 50

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 24 NOVEMBRE 1982 - N° 74





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CARNET

Mariages

— M. et Mme Jean VIDONNE,
M. et Mme Bernard DUPONT,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Martine et Gilles,

célébré dans l'intimité familiale.
26, rue P.-V.-Couturier,
92000 Nanterre.
13, boulevard des Batignolles,
75008 Paris.

— Bénédicte FARTHOUAT et Jean-François DANON sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité à Paris le 16 octobre 1982.
19, rue Auguste-Lançon,
75013 Paris.

Décès

— Le docteur et Mme Marcel Benzakein,
M. et Mme Robert Farhi,
Nicole et Michèle Benzakein,
Jean-Pierre et Philippe Farhi,
Mme Odette Kanah,
ont le regret de faire part du décès de leur père, beau-père, grand-père et frère,

Me Félix BENZAKEIN,
avocat à la Cour de cassation
en Egypte,

survenu à Newburgh, New-York, le 22 novembre, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
468 River Road,
Newburgh, 12550 New-York.

— Crest.

Sylvie BONNEVILLE

nous a quittés à l'âge de vingt-quatre ans, le 11 novembre 1982, dans un accident de la route.

De la part de ses parents Pierre et Janik Bonneville, de leurs enfants, de son fiancé, de sa grand-mère Mme Eddy Bernard, de toute leur famille et de ses amis.

Le service religieux a eu lieu le 15 novembre au temple de Crest.

« Vous êtes des enfants de la Lumière. »

1, rue Adrien-Fayolle, 26400 Crest.
Mirabel et Blacons, 26400 Crest.

— Le pasteur Ernest Bouton et ses enfants :
M. Alain Ducros et Mme, née Françoise Bouton,
Mme Lama, née Elisabeth Bouton,
M. S. Schwartz et Mme, née Joséphine Bouton,
M. et Mme Philippe Bouton,
M. et Mme Joël Bouton,
Mlle Magali Bouton,
Et ses petits-enfants :
Alexandre, Sophie, Jean-Marc, Emmanuel, Stéphanie, Hélène et Muriel,
Les familles Gamonnet, Bridoux, Ponthien, Hocede, Bouton, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Berthe BOUTON,
née Bridoux,

survenu le 17 novembre 1982 à Montredon-Labessonnié (Tarn).

Les obsèques ont eu lieu au temple de Labessonnié, le 19 novembre, à 15 heures.

« Ses enfants se lèvent et la déclarent bienheureuse. »
(Proverbe, 31/28.)

Route de Castres,
81360 Montredon-Labessonnié.

— Mme Reine Korenblit,
M. Patrick Korenblit, sa femme et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Serge KORENBLIT,

leur époux, père, grand-père et parent, survenu le 24 novembre 1982, à l'âge de cinquante-huit ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 26 novembre, à 15 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
46, rue des Courlis,
77083 Champs-sur-Marne.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Marseille, Menars (Loir-et-Cher), Le Chesnay (Yvelines).
Rome.
Lauzon, Giffard, Montréal, Charlesbourg (Québec).
Le colonel (E.R.) Jean Laboucheix, son époux,
Anne-Marie, Isabelle, Evelyne, Jean-Luc, Olivier, ses enfants,
Les familles Laboucheix, Roy, Caron, Garneau,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean LABOUCHEIX,
née Marthe ROY,

survenu le 12 novembre 1982, dans sa cinquante-sixième année, après une longue maladie.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 16 novembre 1982 en l'église du Sacré-Cœur, paroisse de la défunte, avenue du Prado, Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
12, rue Fargès
13008 Marseille.

— Roger Lambert, Vincent, Anne, Catherine, Simon Lambert,
Jacques, Christiane, Jean, Pierre, Claude Devillers,
ont la tristesse de faire part du décès de

Colette LAMBERT,

née le 20 novembre 1928, le 11 novembre, à Pontoise.

L'inhumation a eu lieu le mardi 16 novembre au cimetière de Mériel.

Colette Lambert, née Devillers, fut, de 1945 à 1950, le soprano du Quatuor en « D » majeur, créé et animé par Jacques Devillers.

— Annecy.
Lucie Morellon, son épouse,
André Martin et Denise,
John Marshall et Antoinette,
ses enfants,
Frédéric et Lucie, Pierre et Simone, Etienne, Marianne et Marc, Paul et Christophe, ses petits-enfants,
Ses cousins, ses fidèles amis de Ferrières, d'Annecy, de Versailles et de Grenoble,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès, dans sa soixante-seizième année, après une cruelle maladie, de

Pierre, Jean MORELLON,

proviseur honoraire
du lycée Sommeiller,
président d'honneur
de le Fédération des œuvres laïques
de la Haute-Savoie,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
médaille de l'enseignement technique
et de la jeunesse et des sports,

On se réunira pour lui dire adieu au cimetière de Pringy, le vendredi 26 novembre 1982, à 14 h 30.

« Seulement, la liberté à défendre. Seulement, la vie à transformer. Seulement, l'amour à aimer. »

Cet avis tient lieu de faire-part.
17 bis, avenue de Novel,
74000 Annecy.

— La famille Neiman
a la douleur de faire part du décès de

Clarisse NEIMAN,

survenu dans sa trente-deuxième année des suites d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le samedi 27 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 30, rue de Chaillot, Paris-16e.

Des fleurs et des prières.

— Mme Anna Prevot, son épouse,
M. et Mme Michel Garcin et leurs enfants,
M. et Mme François Prevot et leurs enfants,
M. Michel Prevot,
M. et Mme Romain Prevot et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur
André, Romain PREVOT,
chef de service honoraire
à l'Institut Pasteur,
membre de l'Institut
et de l'Académie nationale de médecine,
grand-officier
de l'ordre national du Mérite,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 novembre 1982, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Le service religieux a été célébré en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Clamart et l'inhumation a eu lieu à Verrières-le-Buisson (Essonne), dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue Gathelot, 92140 Clamart.
(*Le Monde* du 24 novembre.)

— Mme Jean Randet,
M. et Mme Jean-Paul Lebas et leurs enfants,
M. et Mme Michel Randet et leur fille,
Mme Emile Guillaume, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Paulette Randet,
M. et Mme Pierre Randet, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean RANDET,
ingénieur général honoraire
de la Météorologie nationale,
officier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père, frère, oncle et grand-oncle,
survenu à Meudon le 24 novembre 1982.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 novembre 1982, à 9 heures, en l'église Saint-Martin de Meudon, 7, rue de l'Eglise.

— M. Jacques Scheurer,
M. et Mme André Georgel et leurs enfants,
Mlle Marie-Philippe Scheurer,
M. et Mme Jean-Pierre Geoffroy,
Les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Jacques SCHEURER,
née Antoinette Marchal,
(Marie Sils)

survenu à Colmar le 19 novembre 1982.
Colmar, 103, rue de Logelbach.
Paris. Strasbourg. Brive.

Remerciements

— Mme Jean Delpech, sa fille, sa famille et tous ses collaborateurs, très sensibles à la sympathie et à l'amitié de ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

M. Jean DELPECH,

les en remercient très sincèrement.

Communications diverses

— La Société de thanatologie organise, le jeudi 2 décembre 1982, son quatorzième Colloque national sur le thème

LA MORT DANS LES MÉDIAS

fondé sur deux enquêtes auprès de la presse et auprès du public.

Avec les interventions de :

Professeur Jacques Brehant,
M. Michel Cazenave (Radio-France),
M. Bruno Frappat (« le Monde »),
Professeur Hintermeyer,
M. Louis Leprince-Ringuet,
M. Patrice Louis (Europe 1),
Professeur Maffesoli,
Professeur Milliez,
Mme Hélène Reboul,
Mme Catherine Rager,
M. Alain Remond (« Télérama »),
Professeur René Remond,
Professeur Jean Stoetzel,
Mme Evelyne Sullerot,
Professeur Louis-Vincent Thomas.

Maison de la chimie,
28, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.
Entrée gratuite.
Renseignements :
805-46-45, 637-38-80.

— Douzième colloque organisé par l'association Liaison et Action contre la faim, le samedi 27 novembre, à partir de 10 heures, à l'université Paris-VII, tour 44, salle 310, troisième étage, 4, place Jussieu, métro Jussieu, bus 67 et 89. A l'ordre du jour : proposition de loi élaborée par cinquante-quatre associations, relative à l'organisation de la distribution des produits dits « excédentaires ». Ce projet est actuellement en cours d'examen à l'échelon législatif.

— L'Union des femmes françaises organise sa vente gastronomique annuelle les vendredi 26 et samedi 27 novembre, présentant des produits régionaux confectionnés localement par les femmes elles-mêmes. Cette vente aura lieu 15, rue Martel, 75010 (de 10 heures à 20 heures, le vendredi, et jusqu'à 17 heures le samedi).

— La vente de charité des Anciens de la 2e D.B. aura lieu les vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 novembre, au Parc des expositions, porte de Versailles, bâtiment II (entrée porte A), niveau 2. Une messe à la mémoire du maréchal Leclerc de Hauteclocque aura lieu, le dimanche 28 novembre, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Soutenances de thèse

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université paris-IV (Sorbonne), jeudi 25 novembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Claude Labrosse : « La fiction et le sens ; essai sur la lecture de la *Nouvelle Héloïse* au dix-huitième siècle.

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), jeudi 25 novembre, à 10 heures, salle C. 22-04 au centre Tolbiac, Mme Marcelle Sauvageot : « Transformation du système économique réel en un système étalon chez Sraffa (étude critique) ».

— Université Haute-Bretagne (Rennes-II), jeudi 25 novembre, à 14 heures, amphi B, M. Jean-Yves Urien : « Le schème syntaxique et sa marque ; application au breton contemporain ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), vendredi 26 novembre, à 14 heures, Institut de géographie, 191, rue Saint-Jacques, Paris-5e, M. Jean-Jacques Lagasquie : « Modèles et altérations dans les granitoïdes. De la moitié orientale des Pyrénées françaises. »

— Université Paris-X (Nanterre), samedi 27 novembre, à 13 heures, salle C 26, M. Frédéric Hartweg : doctorat d'Etat sur travaux.

— Université Paris-IV (Paris-Sorbonne) samedi 27 novembre, à 14 heures, amphithéâtre Milne-Edwards, escalier B, troisième étage, M. Mhamed Fantar : « Kerkouane, cité punique du cap Bon (Tunisie). »

Van Cleef & Arpels

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait d'un arrêt rendu le 6 Octobre 1982 par la 4e chambre de la cour d'appel de PARIS, dans une affaire opposant la Sté VAN CLEEF & ARPELS à la Sté LANCEL

Madame VELIC et la Sté MISEREZ

PAR CES MOTIFS :

Joint les appels,

dit que la Société LANCEL, Madame VELIC et la Société MISEREZ ont CONTREFAIT LE MODÈLE DE MONTRE "MONSIEUR PIERRE" DE LA SOCIÉTÉ VAN CLEEF & ARPELS par application de la loi du 11 Mars 1957.

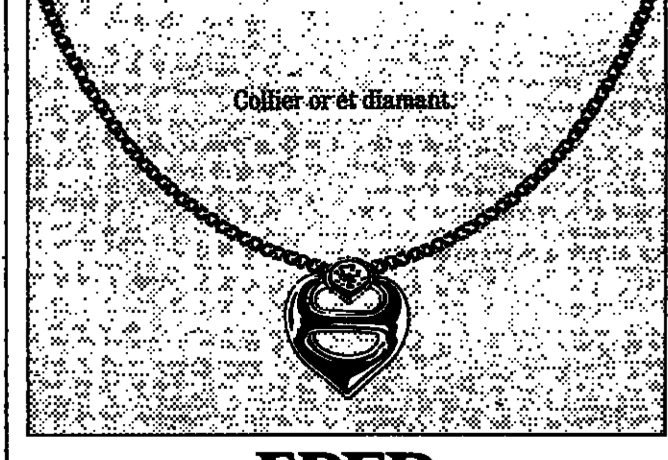
Ordonne la saisie et la remise à la Société VAN CLEEF & ARPELS des articles contrefaisants...

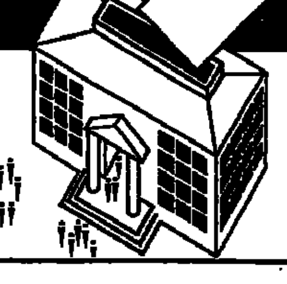
Condamne in solidum la Société LANCEL, Madame VELIC et la Société MISEREZ à payer à la Société VAN CLEEF & ARPELS, la somme de 300.000 FRANCS à TITRE DE DOMMAGES-INTÉRÊTS en réparation du préjudice causé par la contrefaçon.

Réformant pour le surplus...

Ordonne la PUBLICATION DU PRÉSENT DISPOSITIF dans cinq journaux ou revues, au choix de la Société VAN CLEEF & ARPELS et aux frais in solidum de la Société LANCEL, Madame VELIC et la Société MISEREZ dans la limite de 20.000 francs au total.

Pour extrait conforme :
Jacques KAM, Avocat à la Cour.





Le Monde

équipement

— A PROPOS DE... —

LE CONFLIT ENTRE MINERVE ET AIR FRANCE

La bataille des charters

Pour dénoncer ceux qui compromettent leur projet de liaison bon marché entre Bruxelles et la Réunion (*le Monde* du 25 novembre), MM. Jacques Maillot, directeur général de Nouvelles Frontières et Fernand-René Meyer, président de la compagnie charter Minerne, ont choisi d'attaquer à leur tour.

Ils accusent d'abord le ministère des transports, qui fait traîner sa décision définitive d'autorisation ou de refus de cette desserte (l'avis — favorable — du conseil supérieur de l'aviation marchande a été rendu il y a maintenant un mois). L'administration, ensuite, est trop attachée, selon eux, à l'ordre établi et qui, pour éviter les conflis, impose aux charters français de décoller de l'étranger. Dernières cibles de MM. Maillot et Meyer : des compagnies régulières françaises et leurs vélléités « impérialistes » qui ruinent toute tentative de véritable concurrence ; Air Charter International, filiale à 80 % d'Air France qui, après avoir « noyauté » pendant des années le transport à la demande pour mieux le marginaliser, tente, maintenant que les pouvoirs publics veulent promouvoir le charter français, de se l'annexer tout entier en étouffant les compagnies privées ; les agents de voyages de la Réunion (et peut-être d'ailleurs), qui ne raisonnent pas en termes d'imagination ou de risque, mais de commission...

C'est donc un réquisitoire extrêmement pourri qu'ont dressé, le mercredi 24 novembre, MM. Maillot et Meyer au cours d'une conférence de presse, pour démonter le système qui, selon eux, s'oppose à la démocratisation du voyage des Français. *« Je souhaiterais qu'un certain nombre d'archaïsmes disparaissent »*, a déclaré le directeur général de Nouvelles Frontières : celui du délai que s'octroie l'administration pour rendre ses décisions, par exemple ; ou celui du « colbertisme » qui anime, selon lui, les dirigeants du transport aérien français.

« Il est important, selon M. Maillot, qu'en 1983 le consommateur puisse choisir. S'il n'y a que des Vols vacances sur certaines destinations et qu'Air Charter International sur d'autres, il ne peut pas choisir. De même, il faut une concurrence privée avec la compagnie nationale — et pas une « concurrence organisée « comme le souhaite M. Pierre Giraudet, et qui n'est qu'une forme déguisée du protectionnisme ».

« Nous ne remettons pas en cause la notion de « service public », disent encore les deux francs-tireurs du voyage organisé. *« Mais nous demandons que la notion de « complémentarité » soit réellement appliquée. Et la vraie complémentarité, ce n'est pas l'aumône de quelques vols à Noël ou à Pâques : c'est, en toute loyauté, un effort commun pour rapporter des devises. »* Et ils repoussent l'accusation d'« écrémage du trafic », souvent annoncée par les compagnies régulières à l'encontre des charters. *« Cette année, sur les Antilles, nous aurons transporté vingt-cinq mille ou vingt-six mille passagers, et Air-France six cent mille,* explique M. Meyer, pour montrer que Minerve ne prend pas la meilleure part sur la compagnie nationale. *« L'« écrémage de trafic » est un mythe : les Antillais, qui ont pris Minerve pour aller chez eux, n'auraient pas voyagé sur Air-France parce que c'est trop cher pour eux. »*

MM. Maillot et Meyer ne se tiennent pas pour battus. Si l'autorisation de desservir la Réunion leur est refusée, ils iront quand même, en passant par l'île Maurice, et, dans un deuxième temps, ils demanderont de pouvoir partir de Paris. Ils annoncent aussi leur intention de se battre sur d'autres fronts : en Afrique, par exemple, où le Sénégal refuse toujours l'atterrissage des avions de Minerve, pourtant autorisés à décoller de Paris vers cette destination ; aux Antilles mêmes où, estiment MM. Maillot et Meyer, les Américains commencent d'accaparer le trafic entre les îles et le Nouveau Monde.

JAMES SARAZIN.

URBANISME

DANS L'ESSONNE

La liquidation d'une société d'économie mixte pourrait entraîner l'inculpation du sénateur et maire de Dourdan

La justice est actuellement saisie des conditions dans lesquelles la Société d'économie mixte pour l'équipement et l'aménagement de la Seine-et-Oise (SEMEASO) a été conduite à déposer son bilan. La procédure n'est pas simple car le président de la SEMEASO était M. Pierre Ceccaldi-Pavard, sénateur U.D.F. de l'Essonne et maire de Dourdan.

L'affaire — en fait — n'est pas récente. Cette société d'économie mixte, créée du temps de l'ancienne Seine-et-Oise, avait concentré son activité dans l'Essonne, terre d'élection de son président. Elle avait connu à la fin des années 70 de graves difficultés.

Comme les autres sociétés d'économie mixte de l'Ile-de-France, elle avait dû faire face au retournement de la conjoncture économique et au coup de frein donné au développement de la région, mais un rapport conjoint de l'inspection générale de l'administration et de l'inspection générale de l'environnement, avait en septembre 1979, mis aussi au jour de graves négligences dans la gestion financière de la société (*le Monde* du 31 octobre 1979). La situation était telle qu'une liquidation étati nécessaire.

La personnalité de son président, mais aussi le souci de tenter d'achever au mieux les opérations en cours, avaient fait choisir à ses actionnaires (départements issus de l'ancienne Seine-et-Oise, Caisse des dépôts et consignations, Caisse des marchés de l'Etat, Caisse d'allocations familiales, Mutualité agricole) une liquidation amiable.

Avec le temps, celle-ci se révèle de plus en plus difficile. En décembre 1980, le déficit était estimé à plus de 18 millions de francs. L'arrivée de la gauche au pouvoir fit disparaître tout souci de ménager M. Ceccaldi-Pavard, d'autant qu'une nouvelle analyse fit apparaître que le « trou » pourrait être au total de quelque 30 millions de francs. M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, estima en juillet 1981 qu'un dépôt de bilan était indispensable ; le tribunal de commerce de Versailles décida alors une liquidation judiciaire.

Au vu d'une enquête du S.R.P.J. de Versailles, le parquet estima qu'une inculpation du président de la SEMEASO était envisageable. *Comme en tant que maire de* Dourdan, il est officier municipal, il revenait à la chambre criminelle de la cour de cassation de désigner le tribunal qui aurait à s'occuper de l'affaire ; le 29 septembre dernier, elle a choisi le tribunal de Paris. Mais M. Ceccaldi-Favard étant sénateur, son éventuelle inculpation — qui n'est pas encore décidée — n'est possible, pendant les sessions parlementaires, que si le Sénat lève son immunité parlementaire. Le dossier en est là.

A ce stade, l'affaire devient politique. Les élections municipales approchent ; M. Ceccaldi-Pavard a annonce son intention de se représenter à Dourdan.

THIERRY BRÉHIER.

Aux premières assises de la propreté publique à Lille

La négligence coûte cher

De notre correspondant

Lille. — On s'en voudrait de réduire les premières assises de la propreté publique (qui se sont tenues à Lille les 20 et 21 novembre et qui ont réuni quelque trois cents élus et techniciens de cent quarante-sept villes de France) à une affaire de... crottes de chien ! M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, a pourtant consacré une part importante de son discours à cette pollution canine, qui par ailleurs a beaucoup retenu l'attention des délégués. Et M. Crépeau, fort doué pour amuser son public, a déclenché l'hilarité en contant ses mésaventures à La Rochelle où il a voulu naguère s'attaquer d'abord aux chiens errants : « Pouvait-on sacrifier quelques-unes de ces pauvres bêtes ? On m'aurait traité de sanguinaire... C'était pire que la chasse aux phoques sur les banquises... »

M. Crépeau croit à *« l'efficacité du balayeur, à l'éducation et à la sensibilité du public davantage qu'au scooter ramasse-crottes, très coûteux ... Ah ! qu'elle était belle l'école de la IIIe République où l'on apprenait aussi la pollution. »*

Des « ateliers » ont permis, en tout cas, des échanges fructueux sur les rues piétonnes, le ramassage des ordures ménagères et des objets encombrants, les dépots sauvages, le mobilier urbain... Partout on a parlé de problèmes de civilisation et d'une néglignece du public qui alourdit exagérément les budgets. M. Strumane, secrétaire permanent des ingénieurs des villes de France, auteur d'un ouvrage *« Fraîcheur sur la ville »*, analyse ainsi les raisons de ces salissures : transports de masse et pollutions dans l'anonymat (50 % du prix du ticket de métro sont consacrés au nettoyage), problèmes d'éducation et de génération, travail des mères de famille à l'extérieur, société de consommation et de loisirs qui encourage le gaspillage et le laxisme. On n'en est pas pour autant résigné. Il faut chercher les méthodes adéquates, elles restent à inventer. »

Pour M. Crépeau, l'environnement devient un *« marché porteur, qui occupe déjà plus de monde que les industries chimiques et pharmaceutiques réunies. Un jour, la biologie nous trouvera des mécanismes qui digéreront au moindre coût nos déchets. Les techniques devront s'améliorer pour être plus efficaces et moins coûteuses, et nous pourrons les exporter après les avoir testées en France. Mon ministère aidera les élus à encourager la recherche, l'innovation, le progrès économique et même à essuyer les plâtres »*.

De nombreux vœux ont été rédigés qui seront transmis aux pouvoirs publics. On s'est, d'autre part, élevé avec vigueur contre l'incapacité de certaines administrations — gaz et électricité eaux, télécommunications — à coordonner leur travail pour éviter les perpétuels chantiers que l'on ne cesse d'ouvrir et de refermer dans les rues.

GEORGES SUEUR.

TRANSPORTS

LE MARCHÉ DU MÉTRO DE NEW-YORK

Le département du commerce américain accuse un industriel canadien d'avoir bénéficié de subventions déloyales

Selon le département américain du commerce, la firme québécoise Bombardier a bénéficié de subventions déloyales du gouvernement canadien pour emporter le contrat portant sur la fourniture de huit cent vingt-cinq voitures de métro à la ville de New York.

Bombardier avait été préféré, au printemps dernier, à deux autres compétiteurs, l'américain Budd et le français Francorail (*le Monde daté*30-31 mai). Quelques semaines plus tard, Budd déposait une plainte auprès des autorités fédérales, reprochant au gouvernement canadien d'avoir consenti à l'acheteur, le Mass Transit Authority de New-York (M.T.A.) un prêt à un taux *nettement inférieur à celui généralement* pratiqué à l'époque.

Dans un arrêt rendu le lundi 22 novembre, le département américain du commerce constate que la *Société canadienne de développement* des exportations a soutenu l'offre de Bombardier par un crédit de 500 millions de dollars (le contrat *total s'élève à 650 millions* de dollars) à un taux privilégié de 9,75 %, alors qu'au mois de juin le taux des crédits commerciaux au Canada s'établissait à 18 %.

Le dossier du département du commerce devrait être transmis prochainement à la commission fédérale du commerce international, qui devra décider avant le 22 mars si les subventions canadiennes ont nui ou menacent de nuire aux producteurs américains de matériel ferroviaire. Toutefois, même si la commission en convenait, le contrat avec Bombardier ne serait pas remis en question. Mais le fabricant se verrait imposer des droits compensateurs lors de l'importation des voitures... *(A.F.P.)*

PÊCHE

LE CONFLIT AVEC LE DANEMARK

Les Dix ont décidé de réunir un conseil des ministres de la pêche le 29 novembre à Bruxelles, avant le sommet européen de Copenhague, afin d'essayer *de parvenir à un accord avec le Danemark* sur la politique commune de la pêche.

Au cas où cette nouvelle tentative échouerait, le dossier serait soumis au conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement qui doit se réunir les 3 et 4 décembre à Copenhague.

Depuis l'échec du dernier conseil européen sur la pêche le 9 novembre et le rejet par le Danemark des dernières *concessions de ses neuf partenaires*, des contacts bilatéraux entre les capitales ont tenté, en vain, de lever le blocage danois. — *(A.F.P.)*

FAITS ET PROJETS

Des DC-9 pour Air France et Air Inter ?

Selon l'hebdomadaire *Aviation Week*, la firme californienne Mac Donnell-Douglas aurait engagé des négociations préliminaires avec les compagnies françaises Air France et Air Inter dans le but de leur vendre un nombre indéterminé de biréacteurs moyen-courriers DC-9-80 d'une capacité d'environ 150 places. En cas d'accord, les livraisons pourraient commencer vers 1986.

A la direction d'Air France, on écarte catégoriquement une telle éventualité. Pour remplacer ses actuels avions de 150 places — les Boeing-727, — la compagnie a déjà choisi un avion européen, l'Airbus A-320, dont elle a commandé ferme vingt-cinq exemplaires et puis des options sur vingt-cinq autres.

Le gouvernement israélien décide la fermeture et la liquidation d'El Al

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Le conseil d'administration de la compagnie israélienne El Al, dont les actions sont détenues à une écrasante majorité par le gouvernement israélien, a décidé, mercredi 24 novembre à Jérusalem, la fermeture et la liquidation *de la compagnie. La décision de fermer* la compagnie et de procéder à sa liquidation a été prise après l'échec définitif des négociations entre la direction et le personnel, qui *avaient pour objectif d'assainir* les finances d'El Al par une diminution du personnel, des réductions des salaires payés et une augmentation des heures de travail (*le Monde* du 26 octobre).

Si les syndicats du personnel « rampant » (entretien) et ceux des divers services administratifs avaient accepté les conditions de la *direction, le comité d'action des pilotes* et navigateurs, en revanche, les avait rejetées. L'attitude, jugée *« très dure »* des pilotes, pourrait être inspirée par la certitude que, touchant de très hauts *salaires*, ils recevraient des dédommagements qui pourraient être pour chacun d'entre eux de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers de dollars.

Haaretz estimait récemment que, pour cinquante-sept commandants de bord, de tels dédommagements pourraient atteindre jusqu'à 200 000 dollars par personne.

La Chine achète dix Boeing-737

La société Boeing a signé, mardi 23 novembre à Pékin, un contrat de 160 millions de dollars prévoyant la fourniture à la compagnie civile chinoise CAAC de dix avions court-courrriers *B* 737-200 dans une version évoluée. Les premiers appareils seront livrés en février 1983.

C'est la troisième fois que la compagnie chinoise achète des avions civils au constructeur américain. Sa flotte comporte déjà dix Boeing-707 achetés en 1972, et trois Boeing-747 commandés en décembre 1978 et livrés en 1980. Antérieurement, CAAC avait acquis en Grande-Bretagne trente-huit moyen-courriers Trident. le directeur général ajoint de la compagnie, M. Hu Yizhou, a indiqué que des discussions étaient en cours pour l'achat éventuel de Boeing-747 supplémentaires et de McDouglas DC-9. — *(A.F.P.)*.

● *Grève des dockers de la C.G.T.* La grève des dockers organisée le 24 novembre à l'appel de la fédération C.G.T. des *ports et docks* a été très largement suivie au Havre, à Rouen, à Marseile notamment.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

LE DÉCRET SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

Le plan de M. Bérégovoy devrait permettre de réaliser 10,5 milliards d'économies nettes en 1983

Le *Journal officiel* du 25 novembre a publié le décret du premier ministre modifiant *« à titre exceptionnel et provisoire »* les conditions de fonctionnement de l'assurance-chômage (UNEDIC). Les dispositions de ce décret resteront en vigueur jusqu'à ce que les partenaires sociaux élaborent un accord assurant l'équilibre financier du régime. Mais, en tout état de cause, le décret s'appliquera au plus tard jusqu'au 19 novembre 1983 (soit un an après la dénonciation de la convention de l'UNEDIC par le patronat), et non jusqu'au 31 janvier 1984, comme le projet de décret le prévoyait initialement.

M. Bérégovoy a modifié sur trois points importants (le maintien à trois mois du seuil d'affiliation, la suppression du critère de ressources pour les chômeurs âgés, et la prolongation du 1er décembre 1982 au 1er janvier 1983 du délai pour les départs volontaires en garantie de ressources au taux actuel) le projet de décret dans le sens des revendications des syndicats. Si elle *« n'approuve pas pour autant la totalité des mesures prises »*, notamment l'abaissement du taux des nouvelles préretraites, la C.F.D.T. *« porte une appréciation positive »* sur ces modifications. Elle a décidé de lancer une « semaine d'initiative » du 13 au 18 décembre. M. Krasucki a estimé que le gouvernement a *« ainsi pris en compte une revendication concernant deux cent mille jeunes »*, mais a critiqué plusieurs dispositions du texte. *« Du fait de l'attitude du patronat*, a déclaré M. Bergeron à Toulon, *qui est responsable de l'échec des récentes négociations, je suis bien obligé de constater que le gouvernement y va fort. »*

Le ministre des comptes

Comme il l'a déjà fait à deux occasions pour la sécurité sociale, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, vient de confirmer qu'il est bel et bien le ministre des comptes. C'est le souci de l'équilibre des comptes sociaux, ardente obligation en ces temps difficiles où la crise impose la rigueur, qui a animé sa démarche. On ne peut que s'en féliciter. L'équation était à la fois mathématiquement simple et socialement et politiquement complexe : en 1982, l'Unedic devait achever l'année avec un déficit de 6,7 milliards, les prévisions pour 1983 laissant entrevoir un nouveau déficit de l'ordre de 25 à 26 milliards (sur un budget de 92 milliards).

Le plan adopté par le gouvernement, après de difficiles débats, entre les ministres sociaux et les ministres financiers, prévoit 12 milliards environ d'économies brutes soit, en tenant compte de l'effort fait pour les chômeurs âgés de longue durée (de 1,5 à 2 milliards) 10,5 milliards d'économies nettes. A première vue, le dispositif de M. Bérégovoy est plus *proche de celui des syndicats* (10,013 milliards d'économies nettes) que celui du patronat (17 milliards). Mais le ministère indique qu'en année pleine les 10,5 milliards prévus pour 1983 devraient être majorés de *« quelques dizaines de pour cent »*. L'équilibre sera-t-il assuré ? Avec les 12 milliards escomptés de la majoration des cotisations, les 4 milliards de la contribution de solidarité,on devrait arriver à 26,5 milliards, soit une somme suffisante pour venir au bout du déficit 1983.

Cependant, des incertitudes subsistent. On reconnaît au ministère que le déficit de 1982 ne sera pas totalement comblé en fin d'année. Les mesures pourraient permettre, en raisonnant en année pleine, un rattrapage progressif. Mais l'équilibre sur le cumul 1982-1983 sera-t-il assuré à la fin de l'année prochaine, alors même qu'en 1984 l'emprunt de 6 milliards souscrit pour 2 ans pour l'Unédic devra être remboursé ? La question a d'autant plus d'acuité que le plan du gouvernement est fondé sur une stabilisation du chômage en données corrigées — que malheureusement rien ne garanti — et sur des hypothèses de comportement des allocataires qui peuvent aussi se démentir. Cependant la volonté d'assurer l'équilibre existe et le gouvernement a indéniablement cherché à s'en donner les moyens.

On peut également épiloguer sur la différence de l'ordre de 500 millions de francs existant entre le projet initial de décret et le décret publié. Cet écard résulte de concessions importantes qui ont été faites aux syndicats ouvriers. Ainsi tout en voulant visiblement ne pas faciliter un développement des demandes de départ en pré-retraite avant le 1er avril 1983 — date de l'entrée en vigueur de l'abaissement de l'âge de la retraite, — et en alignant les taux de pré-retraite des nouveaux bénéficiaires au 1er janvier 1983, à quelques exeptions près, sur ceux de la retraite, M. Bérégovoy a admis le maintien du taux actuel de 70 % pour les candidats à la pré-retraite qui notifieront leur démission avant le 1er janvier. Cette mesure risque cependant de provoquer un afflux immédiat de demandes, déjà observé auprès de certains guichets des Assédic.

D'autres concessions ont été faites qui ne sont pas négligeables, comme la suppression du minimum de 7 jours pour le délai de carence égal au nombre de jours correspondant aux indemnités de congés payés et la suppression du critère de ressources pour le doublement des allocations de fin de droits des chômeurs de plus de 55 ans (120 000 personnes sont concernées). Mais surtout le ministre a renoncé au minimum de 6 mois au lieu de 3 mois pour pouvoir être indemnisé ce qui évitera le rejet de 200 000 chômeurs en dehors de l'Unédic avec tous les risques sociaux de marginalisation que cela comportait. Reculs ? Certes. Mais M. Bérégovoy a aussi montré — ce qui est positif dans le contexte actuel — qu'un dialogue peut être frutueux avec les organisations syndicales sans que pourtant, personne ne perde réellement la face.

Il n'empêche qu'un certain nombre de mesures de ce plan mettent en cause des droits acquis. Dès le 1er février 1983, les nouvelles durées maximales d'indemnisations (calculées finalement sur le schéma de la C.F.D.T. et non de F.O.) concerneront les allocataires dont le contrat a été rompu avant la publication des décrets. Il en est de même, à partir du 1er janvier, pour le maximum de 80 % et pour l'indemnisation des chômeurs ayant été licenciés pour raisons économiques. Un chômeur qui ayant été licencié pour motif économique aura déjà été indemnisé pendant un trimestre complet sur la base actuelle, sera, à compter du 1er janvier, indemnisé à partir de son second trimestre sur la base nouvelle. S'il est en cours de trimestre, le taux actuel pourra allé jusqu'à ce que le terme soit échu. Cependant, les syndicats avaient ouvert euxmêmes, la voie à la remise en cause d'avantages acquis et un certain nombre de garde-fous (le minimum de 90 % du Smic et le fait que 80 % du salaire brut fasse en fait 92 % du salaire net) ne permettent pas de conclure à une régression sociale en bonne et due forme.

Il est en effet exact de souligner, comme l'a fait M. Bérégovoy, que *« l'équilibre de l'assurance-chômage est la meilleure garantie que nous puissions donner aux chômeurs »*. Encore faut-il que cet équilibre soit au bout de l'effort et que les partenaires sociaux arrivent en renouant avec le dialogue, à éviter le recours à un interventionnisme croissant de l'Etat. Or, déjà MM. Mauroy et Bérégovoy ont indiqué que s'ils ne parvenaient pas au 15 janvier à édifier, ensemble, un système intermédiaire pour les retraites entre 60 et 65 ans, l'Etat interviendrait de nouveau...

MICHEL NOBLECOURT.

	Situation actuelle	Situation nouvelle	Date d'application
Chômeur à la recherche d'un premier emploi.	32,46 à 64,92 F par jour pendant un an, selon la formation.	40 % du SMIC, sauf : pour les moins de 21 ans, 30 % du SMIC, et femmes seules (veuve, divorcée, célibataire), 60 % du SMIC avec un enfant au moins. Durée maximale : un an.	Dès publication du décret pour les personnes qui remplissaient après cette date les conditions. A compter du 1er janvier 1983 pour les autres.
Chômeur après démission ● Légitime ● Non légitime	 ● Indemnisé dès le 1er jour ● indemnisé à partir du 43e jour	 ● Pas de changement ● Indemnisé à l'expiration d'un délai de carence de 3 mois.	Dès publication du décret pour les démissions postérieures à cette date.
Chômeur licencié avec indemnités de licenciement.	Indemnisé dès le premier jour.	Délai de carence égal au nombre de jours correspondant à la moitié des indemnités conventionnées de licenciement.	S'applique aux personnes dont la rupture du contrat de travail est postérieure au décret.
Chômeur licencié avec congés payés.	Indemnisé dès le 1er jour.	Délai de carence égal au nombre de jours correspondant aux indemnités correspondantes de congés payés.	S'applique aux personnes dont la rupture du contrat de travail est postérieure au décret.
Chômeur ayant travaillé au moins 3 mois.	32,46 F par jour + 42 % du salaire pendant un an avec prolongation possible (allocation de base).	34,05 F par jour + 42 % du salaire pendant 3 mois pour ceux qui auront eu une durée d'activité entre 3 et 6 mois.	Dès publication du décret.
Chômeur pour motif autre qu'économique : — Au bout de 6 mois d'affiliation (1). — Au bout de 12 mois d'affiliation. — Au bout de 24 mois d'affiliation. — Minimum d'indemnisation. — Maximum d'indemnisation.	— Durée maximale d'indemnisation : 36 mois. — Durée maximale : ● 36 mois si vous avez moins de 50 ans. ● 60 mois si vous avez plus de 50 ans. — Durée maximale : ● 60 mois si vous avez plus de 50 ans. — 90 % du SMIC. — 90 % du salaire brut antérieur.	— Durée maximale d'indemnisation : 21 mois. — Durée maximale : ● 30 mois si vous avez moins de 50 ans. ● 45 mois si vous avez plus de 50 ans. — Durée maximale : ● 60 mois pour les plus de 50 ans. — 90 % du SMIC. — 80 % du salaire journalier de référence.	Dès publication du décret pour les chômeurs dont le contrat de travail a été rompu après cette date. A compter du 1er février 1983 pour les allocations dont le contrat a été rompu avant cette date. Dès publication si rupture postérieure à la date, à compter du 1er janvier 1983 pour ceux dont le contrat a été rompu avant.
Chômeur licencié pour raison économique. ● Minimum. ● Durée et montant de l'allocation spéciale.	● 90 % du SMIC. 1er trim., 75 % ou 65 % + 32,46 F 2e trim., 70 % ou 60 % + 32,46 F 3e trim., 65 % ou 55 % + 32,46 F 4e trim., 60 % ou 50 % + 32,46 F	● 80 % du salaire de référence (pas moins de 90 % du SMIC). ● 1er trim., 65 % + 34,05 F ● 2e trim., 60 % + 34,05 F Au-delà du 2e trimestre, versement de l'allocation de base. Suppression du plancher par rapport au salaire de référence.	Dès publication pour les chômeurs dont le contrat a été rompu après cette date, à compter du 1er janvier 1983 pour ceux dont le contrat a été rompu avant.
Chômeurs âgés de longue durée (allocation de fin de droit). ● Montant. ● Durée.	● 1 021 F par mois. ● Allocation de fin de droit versée pendant 15 mois pour les chômeurs de plus de 55 ans avec dans certains cas des prolongations permettant à 60 ans la prise en charge par la garantie de ressources.	● 2 043 F par mois pour les chômeurs de plus de 55 ans ayant au moins 10 ans de salariat. ● Allocation de fin de droit maintenue pour les chômeurs de 57 ans et 6 mois ou plus jusqu'à 60 ans ou au-delà s'ils n'ont pas 37,5 annuités de cotisations à l'assurance-vieillesse.	1er janvier 1983.
Salaire de référence.	— 3 derniers mois.	— 12 derniers mois pour les préretraités. — 6 derniers mois pour les autres allocataires.	S'applique aux personnes dont la rupture du contrat est postérieure à la publication.
Age limite de versement des allocations.	65 ans et 3 mois.	65 ans.	Dès publication du décret.
Allocataire âgé de plus de 60 ans.	Mise en préretraite.	Arrêt des allocations pour ceux qui ont 37,5 annuités de cotisations à l'assurance-vieillesse qui partent en retraite.	1er avril 1983.
PRÉRETRAITÉS	70 % du salaire brut de référence dans la limite de quatre fois le plafond de la Sécurité sociale.	65 % du salaire de référence dans la limite du plafond de la Sécurité sociale et à 50 % du salaire pour la part de la rémunération excédant le plafond. Toutes les personnes qui sont actuellement en préretraite veront leurs droits maintenus jusqu'à 65 ans (soit 70 % du salaire brut).	Au 1er janvier 1983, sauf pour les catégories suivantes, qui bénéficieront des taux actuels (70 % du salaire brut). — Les bénéficiaires de la garantie de ressources, du Fonds national de l'emploi ou de la convention sociale de la sidérurgie à la date du 31 décembre 1982. — Les salariés ayant notifié leur démission ou ayant été licenciés avant le 1er janvier 1983 pour bénéficier de la garantie de ressources. — Les salariés qui démissionneront avant le 1er avril 1983 dans le cadre d'un contrat de solidarité conclu avant le 31 décembre 1982 ou licenciés avant cette date dans le cadre d'une convention F.N.E.
REVALORISATION	Le conseil d'administration de l'UNEDIC avait décidé de revaloriser le salaire de référence de 4,6 % au 1er novembre 1982.	— La revalorisation du 1er novembre est ramenée à 1,6 %.	Au 1er avril 1983 (mais le décret ne le mentionne plus), l'ensemble des allocations seront revalorisées de 4 %.
CHOMEUR RADIÉ DE L'A.N.P.E.	*L'article 45 de la convention de 1979 autorise l'UNEDIC à indemniser des chômeurs radiés de l'A.N.P.E. soit pour refus de formation, soit pour refus de deux emplois sans motif légitime.*	Seuls seront indemnisés les chômeurs qui n'auront pas été radiés de l'A.N.P.E.	*Dès publication du décret.*

(1) Le salarié doit avoir appartenu pendant au moins 6 mois à une ou plusieurs entreprises au cours des 12 mois précédent la rupture du contrat de travail.

● **E.G.F. : reprise des négociations le 6 décembre.** — Les négociations sur les salaires de 1982 et 1983 des cent trente mille électriciens et gaziers reprendront le 6 décembre après une interruption de cinq semaines. La direction avait proposé le 20 octobre une augmentation de 8 % pour chacune des deux années concernées, avec une première majoration de 2,6 % appliquée au 1er novembre dernier, ainsi qu'une prime uniforme de 330 F. Ces propositions avaient été rejetées par les fédérations F.O., C.F.T.C., C.G.C. et C.G.T. de l'entreprise, qui souhaitent le maintien du pouvoir d'achat des salariés.

● *Une trentaine de mineurs* du gisement de plomb argentifère de Largentière (Ardèche) ont manifesté mercredi 24 novembre à Paris pour protester de nouveau contre la fermeture de leur mine et contre leur licenciement (le 22 janvier prochain). Ils se sont entretenus avec des députés communistes, puis sont allés au ministère de l'industrie, qui avait accepté la décision de Penarroya de fermer ce site jugé non rentable. Ils ont également effectué une démarche à l'hôtel Matignon pour réclamer une « *table ronde* » sur ce dossier. La mine de Largentière (cent trente-neuf salariés) avait été ouverte en 1964 pour une durée d'exploitation de quinze ans. Plusieurs dizaines de mineurs occupent actuellement les galeries de fond, à la cote – 180.

Vos yeux font confiance au n°1 de la TV et de la Vidéo.

Vos mains font confiance au n°1 de l'électroménager.

Vos oreilles peuvent faire confiance au n°1 de la Hi-Fi.*



* Darty 1[er] distributeur Français de TV, électroménager, Hi-Fi, vidéo. Source "La Distribution : ses coordonnées" édition 1982.

HAVAS CONSEIL

PARIS
8e : DARTY-sous-la-Madeleine
11e : 1, avenue de la République
11e : 25 à 35, boulevard de Belleville
13e : Centre Commercial "Galaxie" - Niveau 3 - 30, avenue d'Italie
14e : Centre Commercial "Gaîté Montparnasse" - 68-80, avenue du Maine
15e : Front de Seine - Centre Commercial "Beaugrenelle" - 71, quai de Grenelle
17e : 8, avenue des Ternes
18e : 128, avenue de Saint-Ouen

RÉGION PARISIENNE
78 : Orgeval. Centre Commercial "Art de Vivre" - Sortie Poissy - Autoroute de l'Ouest
78 : Parly 2 : Centre Commercial "Parly 2" - Le Chesnay
91 : Les Ulis : Centre Cial "Les Ulis 2"
91 : *Morsang-sur-Orge - 51, rue de Montlhéry* (Autoroute du Sud - Sortie Savigny - Direction Sainte-Geneviève-des-Bois)
92 : Asnières : "Carrefour des 4-Routes" - 384, avenue d'Argenteuil - R.N. 309
92 : Châtillon : 151, avenue Marcel-Cachin - R.N. 306
92 : Boulogne : Pont de Sèvres - 122 bis, av. du Général-Leclerc
92 : Puteaux : Centre Commercial "Les 4 Temps" - Niveau 1 - "Grand-Place"
93 : Bagnolet : Porte de Bagnolet - Au pied du Novotel - 40, avenue Gallieni
93 : Bondy : 123-155, avenue Gallieni - R.N. 3
93 : Aubervilliers : Centre "Pariféric" - Porte de la Villette - 6 bis, rue Emile-Raynaud
93 : Noisy-le-Grand : Centre Commercial "Les Arcades" - Marne-la-Vallée
93 : Pierrefitte : 102-114, avenue Lénine - R.N. 1
94 : Champigny : 10-12, av. R.-Salengro - La Fourchette - R.N. 4
94 : Créteil : Centre Commercial Régional "Créteil Soleil"
94 : Ivry : Centre Cial "Ivry bords-de-Seine" - 16, r. Westermeyer.
94 : Thiais-Rungis : Centre Cial Régional "Belle Epine" - R.N. 7
95 : Cergy-Pontoise : Centre Régional "3 Fontaines"

OISE
60 : Beauvais : Centre Commercial "Le Franc Marché" - 2 à 4, place du Franc-Marché
60 : Creil : Centre Commercial de Creil-Nogent : 10, avenue de l'Europe

MARNE
51 : Reims-Tinqueux : Zone artisanale du Moulin-de-l'Ecaille - Route de Dormans

ET 36 AUTRES MAGASINS EN PROVINCE.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

COMMERCE INTERNATIONAL

La conférence du GATT

Les États-Unis et la Communauté européenne s'affrontent sur les questions agricoles

De notre envoyé spécial.

Genève. — Un affrontement majeur entre Américains et Européens est-il sur le point de se produire au GATT ? Les positions exprimées le 24 novembre par les deux parties au cours de la première journée de la conférence ministérielle de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce sont apparemment inconciliables. La tradition du GATT veut qu'on trouve finalement un texte de compromis : les ministres ont jusqu'à samedi pour y parvenir ; mais les problèmes ont été posés d'une manière tellement tranchée que, quels que soient les artifices de présentation, il y aura forcément un perdant dans cette affaire.

Mercredi, les ministres ont planté le décor. Au centre du débat, les affaires agricoles : les États-Unis, qui connaissent à leur tour des problèmes d'excédents, voudraient amener la Communauté à modérer la politique de subventions qu'elle pratique pour exporter ses surplus. C'est là un rêve que caressent les Américains depuis que la politique agricole commune (PAC) existe. L'administration Reagan, audacieuse, semble déterminée à le réaliser.

Les Européens sont accusés, avec leur politique de subventions, de prendre la part de marché des autres et de contribuer, en pratiquant des prix de dumping, à déprimer les cours. Les États-Unis voudraient que les ministres décident, à Genève, un programme dont l'objet, bien identifié, serait d'aboutir à l'élimination des subventions à l'exportation. « *Je crains que nous ne puissions rien accepter de moins* », a constaté, au cours d'une conférence de presse, M. McDonald, un des adjoints de M. Brock, le représentant spécial de M. Reagan pour les négociations commerciales.

« *Ce qu'on nous demande, c'est d'assumer de nouvelles obligations, et nous refusons tout net* », répondait, quelques minutes plus tard, comme en écho, M. Tran Van Thinh, un des négociateurs de la Commission, laquelle, à Genève, est le porte-parole des Dix. Mercredi matin, M. Haferkamp, le vice-président de la Commission, chargé des relations extérieures, avait résumé, en termes ne prêtant d'aucune manière à l'équivoque, la position commune : il a invité les « *parties contractantes* » au GATT à faire preuve de réalisme dans leurs efforts pour davantage lutter contre le protectionnisme. Surtout, à propos de l'agriculture, il a expliqué que, si la Communauté voulait bien mettre en route un « *programme de travail* » dont l'objet serait de mieux évaluer la situation sur ce terrain agricole, elle n'était disposée « *ni à souscrire à de nouveaux engagements ou obligations ni à engager de nouvelles négociations, si peu de temps après la fin du Tokyo Round* ».

M. Jobert dénonce le « libéralisme dogmatique »

M. Jobert applaudissait des deux mains. Le ministre français, après avoir exprimé des doutes sur le « *caractère actuel* » de cette négociation, a souligné ce qu'il y a de « paradoxal » à souhaiter une ouverture supplémentaire des économies, alors qu'un grand nombre de pays n'assument pas leurs responsabilités vis-à-vis du système commercial multilatéral actuel. Les Etats-Unis et le Japon ont été implicitement désignés parmi les défaillants.

Le ministre du commerce extérieur a dénoncé comme irréaliste la tentative entreprise pour « *banaliser le secteur agricole, dont la spécificité remonte à la nuit des temps* ». M. Jobert s'est demandé si le « *libéralisme dogmatique* », la pression exercée en faveur de la négociation à tout prix d'un accroissement de la libéralisation des échanges, ne constituaient pas finalement « *la forme la plus subtile et la plus déguisée du protectionnisme, celle du pouvoir absolu des forts sur les faibles* ».

L'alternative se pose en termes simples. Ou la Communauté cède et accepte un texte indiquant que, après examen du dossier des subventions, des décisions visant à leur réduction progressive seront prises, ou, au moins, des négociations engagées. Ou les Etats-Unis, qui bénéficient de larges appuis parmi le reste des pays représentés, assouplissent leur position et se contentent de voir le problème des subventions étudié par les experts, sans obtenir le moindre engagement quant aux suites concrètes à donner à cet examen.

Les Américains se livrent à une énorme pression pour essayer d'entamer la cohésion communautaire. M. Brock est arrivé à Genève accompagné, outre ses fonctionnaires, d'un grand nombre de sénateurs et représentants connus. Ceux-ci vont répétant que la formidable tentation protectionniste qui anime le Congrès nouvellement élu ne pourra plus être contenue si les Etats-Unis ne reçoivent pas satisfation. La fin de non-recevoir de M. Haferkamp constitue, a reconnu M. McDonald, un « *obstacle considérable* ».

Parviendra-t-il à le surmonter, c'est-à-dire à vaincre la capacité de résistance des Dix ?

Le conseil des ministres des Dix devait se réunir pour faire le point de la situation et arrêter la tactique à suivre ce jeudi 25 novembre en fin de journée, puis encore une fois vendredi 26 après-midi. A la fin du premier jour de réunion, nul n'osait prédire quelle en serait l'issue. Les plus optimistes se montraient néanmoins confiants quant à la possibilité de jouer sur d'autres chapitres de l'ordre du jour — par exemple l'application des règles du GATT aux services — pour rapprocher les points de vue américain et européen et faciliter ainsi l'émergence d'un compromis.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	7,1115	7,1160	+ 210	+ 250	+ 400	+ 450	+1050	+1185
$ can.	5,7735	5,7790	+ 55	+ 105	+ 170	+ 230	+ 510	+ 645
Yen (100) ...	2,8500	2,8545	+ 150	+ 180	+ 290	+ 325	+ 865	+ 940
DM	2,8270	2,8295	+ 130	+ 155	+ 265	+ 295	+ 810	+ 880
Florin	2,5800	2,5820	+ 135	+ 155	+ 280	+ 305	+ 780	+ 880
F.B. (100) ...	14,4850	14,5030	− 10	+ 120	− 50	+ 130	− 170	+ 235
F.S.	3,2930	3,2975	+ 270	+ 300	+ 510	+ 545	+1445	+1530
L (1 000) ...	4,9000	4,9055	− 675	− 560	−1290	−1155	−2685	−2395
£	11,3360	11,3485	+ 330	+ 425	+ 690	+ 810	+2040	+2300

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 1/2	8 7/8	8 7/8	9 1/4	9 3/16	9 9/16	9 11/16	10 1/16
DM	6 5/8	7	9 9/16	9 15/16	6 15/16	7 5/16	6 7/8	7 1/8
Florin	5 3/4	6 1/2	6	6 5/8	6 1/8	6 3/4	6 5/16	6 15/16
F.B. (100) ..	11 3/4	13	11 3/4	13 1/4	12	13 1/2	12 3/8	13 7/8
F.S.	− 1/8	− 7/8	2 9/16	2 15/16	3 9/16	3 15/16	3 7/8	4 1/4
L (1 000) ...	16 3/4	19 1/4	27 1/2	30 1/4	27 1/4	29 1/4	24 1/8	25 3/8
£	8 1/2	9 1/4	8 13/16	9 7/16	9	9 9/16	9	9 5/8
F. français ..	13 1/2	15	16 1/4	17 1/2	18	19 1/4	19 1/4	20 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



ÉNERGIE

L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie pourrait prendre une participation dans Photowatt

Trois cents « grandes » villes (de plus de 10 000 habitants), 1 000 petites agglomérations et hôpitaux de moins de 500 lits, 70 grands hôpitaux de plus de 500 lits, ont déjà déposé des demandes pour bénéficier du Fonds spécial grands travaux auprès de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (A.F.M.E.), a annoncé M. Michel Rolant, président de l'agence, à l'occasion de l'inauguration officielle, ce jeudi 25 novembre, de son nouveau siège.

Pivot de la nouvelle politique énergétique du gouvernement, à la fois fédérateur et maître d'œuvre de toutes les actions lancées dans le domaine des économies d'énergie et de matières premières, des énergies dites nouvelles (solaire, vent, etc.) et de la recherche de produits de substitution et guichet unique pour toutes les aides publiques distribuées dans ce domaine, l'agence n'a que six mois d'existence. Pourtant l'enveloppe des crédits qu'elle gère, notamment dans le cadre du Fonds grands travaux (2 milliards pour 1982), est déjà théoriquement « mangée » compte tenu de l'afflux des dossiers. Une seconde tranche de 2 milliards a été décidée, a rappelé M. Rolant, en déplorant la lenteur de la machine administrative.

En dépit de ces lourdeurs et des difficultés d'organisation inhérentes à la fusion de quatre organismes publics préexistants (1), le bilan de l'A.F.M.E. n'est pas négligeable. Outre la poursuite des actions traditionnelles et la mise en œuvre du Fonds spécial grands travaux, l'agence a lancé trois types de procédures nouvelles :

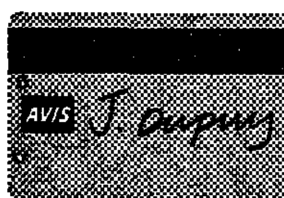
● Des conventions de coopération générale sont passées avec des partenaires institutionnels. Trois conventions ont déjà été signées avec le ministère du logement, le Bureau de recherche géologique et minière (B.R.G.M.) et l'ANREDCA et plusieurs autres sont en négociation avec le Crédit national, l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche), etc., afin de fixer les responsabilités de chacun dans les domaines qui intéressent l'agence.

● Des conventions plus ponctuelles sont également négociées avec des partenaires ordinaires de l'agence : industriels (trois conventions signées), collectivités locales (deux déjà signées, dix d'ici à la fin de l'année) ou autres (associations, syndicats, etc.).

● Création de groupements d'intérêt public (GIP) avec divers partenaires scientifiques, afin de mettre en œuvre des programmes précis de recherche. Une dizaine de ces GIP sont en discussion avec le C.N.R.S., le C.E.A., le C.S.T.B., etc.

En outre, l'A.F.M.E. étudie la possibilité de prendre directement, conformément à sa mission, des participations dans des entreprises afin de développer les recherches et l'industrialisation de produits qu'elle juge nécessaires à la politique énergétique. Un premier dossier est à l'étude, concernant la société Photowatt, spécialisée dans les technologies photovoltaïques, dans laquelle l'A.F.M.E. pourrait apporter dans un premier temps 10 millions de francs de subventions et un montant égal d'avances transformables en capital. Le débat n'est toutefois pas tranché de savoir si le rôle et les moyens de l'agence lui permettent ce type d'intervention. — V. M.

(1) L'Agence pour les économies d'énergie, le Commissariat à l'énergie solaire et les missions chaleur et géothermie.







AGRICULTURE

Le revenu agricole pourrait progresser de 2,9 % en 1982

Les petites exploitations ont obtenu une hausse plus forte que les grandes

Le revenu agricole moyen pourrait progresser en 1982 de 2,9 %. C'est l'estimation faite au 2 novembre et entérinée par la Commission des comptes de l'agriculture de la nation, le 24 novembre. Si cette évolution était confirmée, ce serait la seconde année depuis 1974 (après 1977) que le revenu de la branche agricole ne diminue pas. Toutefois, cette appréciation positive mérite d'être fortement nuancée, car elle recouvre des disparités qui demeurent importantes. La hausse du revenu des petites exploitations est cependant plus forte que celle des grandes.

Quels sont les grands agrégats du compte prévisionnel pour 1982 ? Les agriculteurs ont livré pour 227 milliards de produits, soit une hausse en valeur de 14,1 % par rapport à 1981. Elle traduit une hausse des prix de 11,2 % et des volumes de 2,7 % seulement. A l'intérieur de ce total, les productions animales connaissent une faible progression en volume de 0,6 %, compensée par une hausse des prix de 13,3 %. A l'inverse, le volume des productions végétales s'accroît de 5,3 % et les prix de 8,6 % seulement.

Pour produire ces 227 milliards, l'agriculture a utilisé pour 105 milliards de francs de moyens de productions, soit une hausse en valeur de 13,7 %, en volume de 2 % et en prix de 11,5 %.

Il faut constater ici un resserrement entre la progression des prix des produits (+ 11,2 %) et celle des prix des consommations intermédiaires (+ 11,5 %), contre, respectivement, 11,2 % et 13,3 % en 1981. Cette relative modération de la hausse des prix des produits nécessaires à la production s'explique par le fléchissement des prix du pétrole et du soja qui a compensé l'impact de l'appréciation du dollar. Elle s'explique également par les mesures de blocage partiel ou total de certains prix et marges. Cette hausse est également inférieure à l'indicateur d'inflation retenu pour l'agriculture par les comptables nationaux, le prix du *produit intérieur brut marchand*, qu'ils estiment à 12,2 %. Au chapitre des aides reçues par l'agriculture, deux faits à retenir : elles s'élèvent à 6,7 milliards et ne représentent plus que 7,5 % du revenu brut contre 9 % l'année dernière.

En second lieu, les comptables nationaux n'ont retenu dans leur calcul qu'un versement de 1,8 milliard, au titre des sommes versées après la conférence annuelle de décembre 1981. Pourtant l'enveloppe globale était de 5,5 milliards. Deux raisons à cela : d'une part, on ne prend en compte que l'argent effectivement versé en cours d'année 1982 et seulement celui qui est versé par l'Etat. On sait, en effet, que le Crédit agricole avait, en décembre dernier, été mis largement à contribution.

Du côté des dépenses effectuées, on note une progression en valeur des intérêts payés (20 %), une augmentation des cotisations sociales « employeurs » plus forte que celle de la masse salariale (elle-même de 11 %, qui se décompose entre une baisse en volume de travail de 4 % et une hausse de salaire de 15,5 %).

Au total, enfin, le revenu brut dégagé par l'agriculture s'élève à 89,7 milliards, soit une hausse de *13,2 % en francs courants, et de* 2,9 % en francs de 1981. Ce résultat est une moyenne par exploitation, et il prend en compte un taux de diminution des entreprises agricoles de 1,8 %, comme en 1981.

Prudence et relativité

Obtenir un revenu agricole positif pour la première année pleine depuis que la gauche est au pouvoir, après tant d'années de baisse, n'y a-t-il pas de quoi pavoiser ? Si le gouvernement se félicite d'avoir bien géré les marchés, et si, comme le dit Mme Cresson, « *le socialisme, ça marche* », la prudence continue cependant de s'imposer.

L'expérience a montré que le compte de revenu agricole, estimé en novembre pour l'année en cours, a peu à voir avec le résultat définitif obtenu... quatre ans après : en 1977, on partait de 3,1 % pour arriver à 0,3 %. En 1978, on est passé de 0,9 % à – 2,8 %.

Le chiffre obtenu cette année doit être relativisé. Si on faisait abstraction des aides exceptionnelles de soutien au revenu décidées lors des conférences annuelles de 1981 et 1982 (aides effectivement perçues en cours d'année), l'augmentation *du revenu brut agricole serait* de 5 %. L'augmentation de la seule production de champagne représente, en valeur, à elle seule près de trois points de revenu. Et c'est la chute de la pomme qui vient en partie compenser cette hausse.

Ces deux exemples montrent combien, en fait, le revenu agricole reste disparate. Ainsi, par grandes orientations technico-économiques, les résultats obtenus sont très contrastés. Le secteur vin enregistre la plus forte progression avec 47 % et celui des fruits la plus forte diminution de 22 % (à cause des pommes en surproduction). Diminueraient également le secteur betteravier, celui de l'ensemble des élevages bovins (sauf le lait) et hors sol. Progresseraient le secteur céréalier et l'orientation mixte (polyculture).

Mais le compte prévisionnel constate aussi que la hausse sera, en revanche, forte pour les exploitations à temps partiel (+ 8 %) dans le secteur de l'élevage. Il faut y voir l'effet des aides, globales cette fois, et pas seulement celles versées à partir du budget de l'Etat, qui auraient plus bénéficié cette année aux petites exploitations qu'aux grandes. L'estimation faite de la progression au revenu selon la taille des entreprises agricoles montre une hausse de 4 % à 6 % pour celles de moins de 20 hectares et une baisse d'environ de 1 % pour les plus de 50 hectares. Il reste que les disparités sont encore grandes, puisque le revenu moyen par actif est encore inférieur de 40 % à la moyenne générale dans les exploitations de moins de 10 hectares, et *qu'il est multiplié par trois* dans les exploitations de plus de 100 hectares.

JACQUES GRALL.

Revenu agricole – Prévisions pour 1982
(en milliards de francs)

Ce que les agriculteurs ont reçu		Ce que les agriculteurs ont payé	
Recettes des produits livrés	227	Dépenses en consommations intermédiaires	105,3
Subventions	6,7	Salaires	13,9
Indemnités d'assurances	1,7	Primes d'assurances	3,1
Prestations sociales	12,6	Cotisations sociales	13,9
		Impôts	6,2
		Intérêts	10,8
		Fermages	4,8
TOTAL	248	TOTAL	158
REVENU BRUT AGRICOLE			90

AFFAIRES

La Commission européenne bloque la plupart des aides octroyées par les pays membres à leur sidérurgie

La quasi-totalité des aides prévues par les Etats membres de la C.E.E. à la sidérurgie ne répondent pas aux contraintes du marché de l'acier. Elles ne correspondent pas aux objectifs de réduction et de modernisation des capacités de production. Telles sont les conclusions que tire la Commission de l'étude des plans de restructuration communiquée par les gouvernements au 30 septembre.

Dans ces conditions, Bruxelles a décidé, le 24 novembre, de bloquer l'ensemble des aides envisagées par les Dix, à deux exceptions près : la France est autorisée à libérer une tranche de 19,7 milliards de francs en faveur d'Usinor et de Sacilor, le Royaume-Uni un montant de 320 millions de livres (3,7 milliards de francs) au bénéfice de la British Steel Corporation.

De notre correspondant

Bruxelles. – Forte de l'approbation par les Dix, le 18 novembre à Elseneur (Danemark), de son diagnostic (*le Monde* daté 21-22 novembre), la Commission a choisi la voie de la rigueur. Constatant que le total des réductions de capacité avancé par les Dix n'atteint que 14 millions de tonnes contre les 30 à 35 millions qui seraient nécessaires, elle demande aux gouvernements d'effectuer des efforts nettement plus sensibles. Elle « *émet des doutes sérieux quant à la probabilité de rétablir par le biais des projets proposés la viabilité des entreprises à l'horizon 1985* ». Bruxelles s'empresse d'ajouter, afin de souligner la différence de situations selon le pays considéré, que « *le partage des sacrifices entre les Etats membres n'est pas équitable* ».

Pour la Commission, la France et la Grande-Bretagne (avec 17 % de *réduction envisagée chacune*) jouent le plus sérieusement le jeu communautaire. C'est ce qui explique l'autorisation de verser une première tranche aux deux groupes français qui correspond à une réduction de capacité de 4,7 millions de tonnes en produits laminés à chaud d'ici à 1985. Le montant de 19,7 *milliards* est destiné, d'autre part, à financer les investisements dans le secteur des produits plats et des aciers spéciaux et, d'autre part, à couvrir les pertes de 1981 et 1982. Toutes les autres aides prévues par les gouvernements sont bloquées en attendant que les Dix acceptent de réviser à la baisse leurs plans de restructuration. Dans le cas français, il s'agit d'un financement (dotation en capital et souscription d'obligations convertibles), de 8,8 milliards devant couvrir les pertes l'Usinor et Sacilor pour 1983 et une partie des investissements dans le secteur des produits plats et longs.

En ce qui concerne le Royaume-Uni, le blocage de la Commission porte sur un montant de 400 millions de livres. S'agissant de l'Allemagne – mis à part une autorisation pour deux installations de dimension modeste – Bruxelles refuse de donner son feu vert pour l'ensemble des financements prévus par les autorités fédérales et régionales (4,5 milliards de DM. (soit 13 milliards de francs). La R.F.A. – avec près d'un tiers des capacités de procuction de la C.E.E. en produits laminés à chaud – *tient un rôle essentiel dans* la réorganisation du marché commun de l'acier. Or, en proposant une réduction de 7 % de ses installations, elle est loin du compte puisqu'on estime à Bruxelles que chaque État membre devrait porter à 20 % cette réduction si on veut respecter les objectifs définis pour 1985. C'est à la fin de cette année que les États membres devront mettre un terme aux aides à leurs sidérurgistes, y compris celle par les investissements. Situation paradoxale pour les Allemands, si l'on se souvient que c'est Bonn qui avait imposé en mars 1981 un « code des aides » aux autres capitales européennes et renforcé ainsi le rôle d'arbitre de la Commission.

Mais les cas extrêmes sont ceux de l'Italie (4 500 milliards de lires de crédits prévus (soit 22,5 milliards de francs) et des Pays-Bas (1,2 milliard de florins (soit 3 milliards de francs), qui n'offrent aucune réduction de capacités en contrepartie des aides à leur sidérurgie.

Afin de bien marquer son intention de pratiquer une politique de rigueur extrême, la Commission annonce un renforcement de son contrôle sur les crédits. Elle veillera que les aides au fonctionnement se permettent pas de vendre en dessous des barèmes européens et que celles aux investissements ne soient pas détournées au profit d'autres actions. (couverture de déficit, par exemple).

MARCEL SCOTTO.

● *Acier : la C.E.E. enquête sur des importations à prix de dumping.* – La Communauté économique européenne a annoncé, le 24 novembre, l'ouverture d'une enquête sur des pratiques de dumping dont seraient responsables quatre pays exportateurs de produits sidérurgiques en direction de la C.E.E., l'Argentine, le Brésil, le Canada et le Venezuela.

Cette enquête fait suite à une plainte de la Fédération européenne de l'acier, Eurofer, qui déclare que les importations en provenance de ces quatre pays ont atteint 160 976 tonnes au cours des six premiers mois de 1982, en hausse de 352 % par rapport à la même période de 1981.

● *Publicité : ODIC « Olivier Dassault International communication » devient la septième agence française en s'associant avec « Delacroix ».* ODIC, créé voici quatre ans, regroupe seize entreprises se consacrant à la publicité, aux relations publiques, à l'édition, à l'audiovisuel et au stylisme. Le nouveau groupe, où chacune des deux sociétés conservera son nom, réalise un chiffre d'affaires de 400 millions

LES MAGNÉTOSCOPES OU LA RIGUEUR DES CHIFFRES

A quel prix les magnétoscopes japonais arrivent-ils en France ? Des chiffres circulent depuis quelques jours. Au départ du Japon, le prix du magnétoscope serait de 900 F. Rendu en France, avant les taxes douanières, il atteindrait 1 400 F pour un prix public de 6 000 F. Ces chiffres sont, de l'avis de tous les spécialistes (pouvoirs publics, fabricants, importateurs, etc.), fantaisistes.

A titre d'exemple, voici la décomposition du prix d'un matériel bas de gamme vendu 5 990 F dans le commerce, notamment dans les grandes surfaces.

Au départ du Japon ce modèle de magnétoscope coûte 2 273 F ; s'ajoutent 60 F de transport (et non 500 F !), soit un prix rendu en France de 2 333 F. Les frais de douanes et de transit sont de 191 F ; la marge des revendeurs-distributeurs et les frais de mise en place est de 733 F (22,5 %), celle des détaillants de 1 235 F (27,5 %). Enfin avec la T.V.A. à 33 % (soit 1 498 F), on arrive au prix de vente de 5 990 F. Pour des modèles haut de gamme vendus près de 8 000 F, les tarifs au départ du Japon sont bien sûr plus élevés.

En fait, on connaît très exactement, à travers les statistiques douanières, le prix moyen des magnétoscopes rendus en France. A fin septembre, et depuis le début de l'année, 486 000 appareils étaient arrivés *aux frontières pour une valeur de* 1,439 milliard de francs, soit une moyenne de 2 960 F par appareil. Montant qui correspond aux 3 000 F avancés jusqu'à présent comme prix moyen (*le Monde* du 15 octobre).

CONJONCTURE

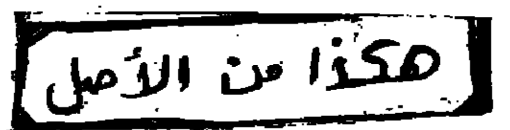
Une amélioration de la situation économique est impossible si rien ne change aux États-Unis

nous déclare M. Leontieff

« *L'année 1983 risque d'être terrible du point de vue économique. Une amélioration est presque impossible, si rien ne change aux États-Unis* », nous a déclaré mercredi 24 novembre l'économiste Wassily Léontieff, prix Nobel d'économie, directeur de l'Institute for Economic Analysis de New-York, qui, après avoir été reçu mardi 23 novembre par M. Mitterrand, repartait pour les États-Unis.

« *Reagan est le maître du jeu. Ce n'est pas un économiste, mais il a une philosophie. Il changera probablement sa chanson avant les élections présidentielles* (de novembre 1984), *mais risque de ne rien faire avant. Il est dommage que les démocrates n'aient pas de programme économique pour le pays* ».

Après avoir insisté sur la difficulté de prévoir (« *Mon sentiment ne vaut pas plus que celui de n'importe qui d'autre* »), M. Leontieff nous a parlé de la situation économique en France : « *Je ne la suis pas aussi bien que la situation américaine, et il n'est pas très confortable pour moi d'en parler. En France, l'évolution à court terme dépend en partie du commerce extérieur et du niveau du dollar. Mais un élément est favorable au gouvernement : les syndicats ouvriers comprennent la situation. Cela peut permettre de réduire l'inflation car l'équipe au pouvoir actuellement, peut être plus ferme que les équipes précédentes. Le blocage des prix produit beaucoup de marché noir. Il doit donc être très court. C'est la même chose pour le blocage des salaires.* » *Wassily Léontieff se refuse à porter un jugement à priori, s'en tirant par une pirouette : « On dira que c'est une bonne politique si elle réussit et qu'elle est mauvaise si elle échoue.* »



هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 novembre

Nette reprise

Très maussade depuis plusieurs jours, le marché parisien a enregistré, mercredi, une brusque reprise sans que les professionnels soient en mesure d'expliquer cette hausse, sinon par l'intervention de quelques « gendarmes » aussitôt relayés par des ordres d'achat moins institutionnels.

De fait, l'indicateur instantané, qui gagnait environ 0,7 % à l'ouverture, a rapidement accentué son avance pour la porter à 0,9 % par la suite, au vu des seconds jours.

Nombreux sont les titres à profiter de l'aubaine, et le matériel électrique se distingue à la hausse, notamment Thomson-C.S.F. (+ 7 %), CIT-Alcatel (+ 5,7 %) et Radiotechnique (+ 4,7 %). Manurhin figure en tête des valeurs en progrès avec un gain de 8,5 %, suivie à quelque distance par U.F.B. (+ 6 %) et Prétabail (+ 4 %). Des titres auparavant recherchés, comme Lafarge et Moët-Hennessy, qui se lance dans la production de rosiers, ont, à nouveau, été recherchés.

Les valeurs sidérurgiques battent en retraite en ordre dispersé et Saulnes-Gorcy cède plus de 6 %, tandis que Pompey perd 5 %. Creusot-Loire (– 3,5 %), Sacilor (– 3 %), Générale de fonderie (– 2,9 %), Usinor (– 2,8 %) et Métallurgique navale normande (– 2 %) leur emboîtent le pas à quelque distance.

A 13 % en début de matinée, le taux de l'argent est retombé à son plus bas niveau depuis mai 1981, mais il l'avait déjà atteint le jeudi 18 novembre dernier.

Le cours de l'or international est pratiquement inchangé (404,50 dollars l'once contre 404,75 la veille). A 93 600 F, le lingot abandonne 800 F, tandis que le napoléon gagne 1 F à 654 F.

Le dollar-titre s'est maintenu à 8,80-8,85 F.

NEW-YORK

Léger progrès

Match nul à Wall Street. Après avoir baissé de neuf points environ la veille, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles les a aussitôt regagnés mercredi et l'indicateur s'est assis pile sur la barre d'équilibre des 1 000 points, marquant une hausse de 9,01 points en clôture.

Les transactions sont restées relativement peu étoffées (67,22 millions d'actions contre 72,92 millions mardi) à la veille d'une fête locale (Thanksgiving Day), qui entraînera la fermeture de tous les marchés américains jeudi 25 novembre.

Selon le magazine américain *Forbes*, qui a sélectionné cinq entreprises américaines représentatives de leur secteur, 96 % d'entre elles devraient enregistrer, l'année prochaine, une amélioration de leurs résultats par rapport à ceux de 1982. Cette prévision a été favorablement accueillie au Big Board.

Mais ce sont surtout les propos tenus par M. Paul Volker qui ont réchauffé le cœur des boursiers new-yorkais. Le président de la Réserve fédérale, qui intervenait devant la commission économique mixte du Congrès, a préconisé une politique monétaire souple, « *qui soit adaptée aux circonstances* », ce que les opérateurs ont aussitôt interprété comme un nouveau « feu vert » à la baisse des taux d'intérêt.

La croissance de la masse monétaire, plus forte que prévu telle qu'elle résulte des dernières statistiques, ne constitue qu'un phénomène temporaire, a-t-il précisé.

VALEURS	Cours du 23 nov.	Cours du 24 nov.
Alcoa	27	27 3/8
A.T.T.	58 3/8	59 1/2
Boeing	29 1/2	29 7/8
Chase Manhattan Bank	50 1/2	51 1/8
Du Pont de Nemours	36 1/8	36 3/4
Eastman Kodak	88 1/2	88 3/4
Exxon	28 3/8	28 1/4
Ford	30 1/4	30 7/8
General Electric	87 7/8	88 1/2
General Foods	42 3/4	42 7/8
General Motors	54 3/4	56 3/4
Goodyear	31	31 1/2
I.B.M.	81 3/8	82 3/4
I.T.T.	30 7/8	31
Mobil Oil	23 1/8	23 1/4
Pfizer	68 5/8	69
Schlumberger	38 3/8	38 3/4
Texaco	29 7/8	30
U.A.L. Inc.	28 1/2	30 1/8
Union Carbide	53 5/8	52 1/4
U.S. Steel	19 3/8	19 1/4
Westinghouse	36 1/2	36 3/8
Xerox Corp.	37 3/8	37 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

La Société lyonnaise de banque change de nom pour mener une politique de crédit ambitieuse

De notre correspondant régional

Lyon. — La Société lyonnaise de dépôt et de crédit industriel est devenue la Société lyonnaise de banque. Au cours d'une rencontre au club de la presse de Lyon, le président de la banque récemment nationalisée, M. Jean Carrière, a estimé que l'ancien nom et son côté « *rétro* » ne coïncidaient pas avec l'image de marque qu'il entendait donner de l'établissement, dixième banque de dépôt française. Au-delà de la sémantique, l'ancien patron du SEITA a insisté sur les réformes de structures engagées depuis sa prise de fonctions et sur l'originalité de la politique de crédit. Les structures ont évolué à partir de l'idée de décentralisation des pouvoirs de décision. « *Il n'y a presque plus de décision de crédit qui soit prise au siège lyonnais de la rue de la République. Seuls les engagements à propos des dossiers de plus de 25 millions de francs sont décidés au plus haut niveau* », a indiqué M. Carrière. L'ampleur de cette somme donne la mesure de la volonté décentralisatrice d'un établissement doté de sept pôles « régionaux » (dont trois pour Rhône-Alpes et un à... Paris !), et de trois cents guichets concentrés dans le grand Sud-Est.

La S.L.B. — il faut s'habituer à un nouveau sigle — veut mener une politique dynamique de crédit aux entreprises. C'était la vocation majeure de la banque avant la nationalisation, cela devrait le rester.

CLAUDE RÉGENT.

(1) Société financière d'innovation (S.F.I.).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	23 nov.	24 nov.
Valeurs françaises	104 4	
Valeurs étrangères	130 5	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 nov.	24 nov.
Indice général	100,4	101,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 novembre .... 13 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 nov.	25 nov.
1 dollar (en yens)	251	250

BOURSE DE PARIS — Comptant — 24 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1784	4,5 % 1973	1772	1762	1774	1741
3105	C.N.E. 3 %	3090	3085	3080	3045
400	Agence Havas	408	398	402	398
696	Facom	600	606	605	595
740	Fichet-bauche	736	730	730	716
152	Financel	154	154 50	154 50	154
250	Exxon Corp.	256	264	262	252
285	Ford Motors	275	271 50	272	274 50
320	Free State	317	324	328 50	324
157	Gencor	157	158	160	157
215	Gén. Belgique	214	217	216 50	213 10
790	Gén. Electr.	769	775	778	775
510	Gen. Motors	496	493 20	494 50	485 10
59	Goldfields	58 35	58 35	58 35	57 60
125	Harmony	123 20	127 90	129 10	125 40
28	Hitachi	26 35	26 85	27	26 35
375	Hoechst Akt.	370	369	369	365
880	Siemens A.G.	845	852	855	849
147	Sony	144 50	145 70	145 70	143
183	T.D.K.	180 10	182 90	182 70	180 10
640	Unilever	630	623	623	....
490	Unit. Techn.	478 10	469	476	462
670	Vaal Reefs	686	685	698	680
345	West Deep	343	352 10	369	348
345	West Hold.	344 80	360 50	367 10	347
335	Xerox Corp.	330	328 80	329 10	330
2 01	Zambia Corp.	2 03	2 02	2 05	2 01
[illegible]					

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/11	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 212	7 165	6 970	7 320
Allemagne (100 DM)	282 690	282 710	274	288
Belgique (100 F)	14 601	14 486	13 600	14 700
Pays-Bas (100 fl.)	258 330	258 080	252	264
Danemark (100 krd)	80 880	80 730	76	82
Norvège (100 k)	99 600	99 720	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 487	11 430	11 050	11 750
Grèce (100 drachmes)	9 920	9 910	8	10
Italie (1 000 lires)	4 910	4 905	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	328 900	328 500	319	337
Suède (100 krs)	96 580	96 250	92	98
Autriche (100 sch)	40 290	40 230	39 100	40 800
Espagne (100 pes.)	6 032	6 011	5 800	6 050
Portugal (100 esc.)	7 840	7 820	6 400	7 600
Canada ($ can 1)	5 883	5 850	5 670	5 930
Japon (100 yens)	2 796	2 837	2 700	2 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/11
Or fin (kilo en barre)	94600	93600
Or fin (en lingot)	94400	93600
Pièce française (20 fr)	653	654
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	615	616
Pièce latine (20 fr)	614	620
Souverain	710	701
Pièce de 20 dollars	3280	3225
Pièce de 10 dollars	1570	1590
Pièce de 5 dollars	835	.....
Pièce de 50 pesos	3800	3850
Pièce de 10 florins	820	817

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

RÉORGANISATION DE L'ÉTAT-MAJOR DE RENAULT

M. Séméréna succède à M. Zanotti à la tête de R.V.-I.

La régie Renault a annoncé, jeudi 25 novembre, d'importantes modifications de son état-major. M. François Zanotti, P.-D.G. de Renault-Véhicules industriels (R.V.-I.), principale filiale de la Régie, spécialisée dans les véhicules industriels depuis 1978, quittera ce poste et la régie Renault le 15 décembre. Il sera remplacé par M. Pierre Séméréna, jusqu'à présent directeur de la planification et du contrôle de gestion de la branche automobile. A la tête de cette dernière, d'autre part, est nommé M. Pierre Tiberghien, jusqu'à présent directeur général adjoint de la branche automobile (chargé de la technique), qui devient délégué à l'automobile. M. Aimé Jardon, qui était également directeur général adjoint de la branche automobile, est nommé directeur général adjoint du groupe Renault, chargé du développement industriel et technique. Enfin, M. Paul Percie du Sert remplace M. Séméréna comme directeur de la planification rt du contrôle de gestion, tout en conservant ses précédentes fonctions de directeur financier adjoint de la Régie.

Un an après sa nomination, en décembre 1981, M. Bernard Hanon a donc tranché. L'état-major qui résulte des modifications opérées aujourd'hui est bien « son » équipe. Une équipe faite d'« hommes maison », formés au moule de la Régie, jeunes — ils ont tous, comme leur président, une cinquantaine d'années — et relativement polyvalents, car ils ont pour la plupart exercé des fonctions fort différentes au sein du groupe. Dix personnes en tout membres du C.E.R. (comité exécutif Renault), qui, un vendredi sur deux, décide des principales options au niveau du groupe. Sur ces dix personnes, quatre « opérationnels », patrons — presque — à part entière, dirigent les quatre différentes branches du groupe : l'automobile, le poids lourd, les filiales financières et les entreprises industrielles (machines agricoles, cycles, etc.). C'est dire que les deux nominations intervenues aujourd'hui à la tête des deux principales branches pèsent lourd dans l'avenir et l'organisation du groupe. Elles ne constituent ni l'une ni l'autre une réelle surprise.

Il était de notoriété publique dans le groupe que M. Zanotti, P.-D.G. de R.-V.I, ne s'entendait guère avec M. Hanon, auquel il s'était maintes fois opposé et dont il avait été le rival lors de la succession de M. Bernard Vernier-Palliez. Son départ, dont on cherche à la Régie à minimiser la portée, apparaissait d'autant plus inévitable que, jouant de malchance, il n'avait jamais réussi, en dépit de ses efforts constants et d'une grande pugnacité, à redresser R.-V.I., lequel s'englue encore cette année dans un marché retombé à son niveau des années 60 (voire ci-contre).

Pour la branche automobile, la nomination de M. Tiberghien s'étonne pas non plus. M. Hanon avait cumulé jusqu'à présent les fonctions de P.-D.G. du groupe et ses responsabilités précédentes à la tête de la branche automobile, se réservant de choisir tranquillement un successeur.

V. M.

R.V.I. : DES PERTES, DES PERTES...

Issu du regroupement en 1974 de Berliet et de Saviem, Renault-Véhicules industriels a toujours connu des exercices difficiles. Les pertes ont succédé aux pertes... sauf en 1980, où R.V.I. annonçait un bénéfice tout symbolique de 19 millions de francs. Voici qui laissait augurer la « sortie du tunnel ». Las, 1981 s'achevait sur un déficit de 309 millions de francs, et l'on s'attend à des pertes encore plus importantes pour 1982.

R.V.I. couvre pour 43 % environ le marché français des poids lourds. Il produit, bon an mal, an environ trente-huit mille camions, dont près de la moitié est exportée. Cette filiale à 100 % de la régie Renault a acquis 20 % du constructeur américain Mack et dispose d'une option sur le reste du capital.

[Né le 25 septembre 1926 en Corse, M. François Zanotti est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur des ponts et chaussées. Entré à la régie Renault en 1958 comme directeur commercial pour le Marché commun, il est ensuite directeur général adjoint de la SAVIEM (1958), président du directoire de la SAVIEM et président du conseil de surveillance des automobiles Berliet (1975), enfin président de Renault-Véhicules industriels et administrateur de Mack Trucks U.S.A. (1978).]

[Né le 20 juin 1927 à Biarritz, M. Pierre Séméréna est ancien élève d'H.E.C. Directeur de Renault-Brésil (1959), de la FASA Renault-Espagne (1965), il est nommé P.-D.G. de Renault Moteurs Développement en 1977, puis directeur des affaires internationales (1978), et directeur de la planification et du contrôle de gestion en janvier 1982.]

[Né le 9 décembre 1928 à Tourcoing, M. Pierre Tiberghien est ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures de Paris. Entré à la Régie en 1951 comme ingénieur, il est chef du service d'essais automobiles (1962), directeur du développement des produits (1968), directeur des recherches et développements automobiles (1975) et directeur général adjoint technique de la régie Renault (1981).]

Le numéro du « Monde » daté 25 novembre 1982 a été tiré à 502 063 exemplaires.

La grève à la radio-télévision

Un programme unique ou trois programmes réduits ?

Les syndicats C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. des personnels techniques et administratifs ont confirmé leur mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures, lancé dans l'ensemble du secteur public de l'audiovisuel pour le jeudi 25 novembre (*le Monde* des 24 et 25 novembre). Le S.N.R.T.-C.G.T. a décidé, lui, de ne pas participer à ce mouvement, ne voulant pas *« réaliser... le rassemblement des mécontents pour un jour, alors que les objectifs présentés par les différentes organisations syndicales sont fondamentalement divergentes »*.

Les directions des chaînes ont annoncé mercredi soir leur intention de diffuser des programmes réduits, mais distincts. Mais il se pourrait qu'à la dernière minute un programme unique soit retransmis : les techniciens C.F.D.T., majoritaires, jugent *« inadmissible »* le fait de ne pas avoir été consultés à ce sujet par les directions.

Le SURT-C.F.D.T. ajoute : *« Ni le gouvernement, ni les P.-D.G. des chaînes, ni la Haute Autorité n'ont jugé utile de se manifester depuis le dépôt du préavis de grève le 18 novembre, ce qui relève à la fois d'une grave inconséquence et d'un profond mépris pour les personnels, les auditeurs et les téléspectateurs. »*

Le ministre de la communication, M. Georges Fillioud, a appelé, pour sa part, les présidents des chaînes *« à produire toutes les émissions qui pourront être mises sur leur antenne avec le concours des personnels non grévistes, qu'il s'agisse des programmes annoncées ou de programmes de remplacement ». « Dans tous les cas*, précise-t-il dans un communiqué, *doivent être assurées les émissions nationales et régionales d'information prévues par la loi et la diffusion d'une heure et demie de programmes enregistrés sur l'une au moins des chaînes de télévision. »*

Pour sa part, le Syndicat national de l'audiovisuel C.F.T.C. a invité ses adhérents à ne pas tenir compte des convocations faites aux techniciens et journalistes par la direction de FR 3 pour assurer un programme réduit. Ces convocations, qui sont *« des réquisitions déguisées destinées à intimider le personnel gréviste, n'ont aucun fondement juridique, puisque les décrets d'application de la loi de 1982 ne sont toujours pas publiés »*, estime la C.F.T.C.

Les journalistes de la station FR 3-Rouen se sont d'ores et déjà déclarés hostiles aux vingt minutes d'informations régionales prévues et refuseront de faire les reportages commandés pour la chaîne nationale.

A Radio-Monte-Carlo, la C.F.D.T. et le S.N.J. ont décidé de se joindre au mouvement *« pour obtenir une convention nationale de l'audiovisuelle et la satisfaction de revendications spécifiques à R.-M.-C. (temps de travail, création d'un comité d'établissement, etc.).*

L'AFFAIRE DU CORAL

Le juge d'instruction a entendu M. René Schérer

M. René Schérer, professeur de philosophie à l'université de Paris-VIII, inculpé d'*« excitation de mineurs à la débauche et d'attentat à la pudeur sans violence sur mineurs de moins de quinze ans »*, a été entendu, mercredi 24 novembre, par M. Michel Salzmann, juge d'instruction à Paris, chargé de l'affaire de pédophilie du Coral d'Aimargues (Gard). A sa sortie M. Schérer a déclaré : *« Il est évident, à l'issue de cet interrogatoire d'une heure, qu'aucun élément à charge n'existe dans le dossier contre moi. C'est bien en tant qu'intellectuel et en raison de certaines de mes recherches universitaires que je suis inculpé. Les seuls éléments du dossier me concernant restent les déclarations fantaisistes de M. Jean-Claude Krief avec lequel je dois être confronté, seulement, m'a indiqué M. Salzmann, dans une quinzaine de jours. Ce délai retarde d'autant le moment où je serai totalement disculpé. »*

La veille, M. Salzmann avait interrogé trois enfants dont les accusations sont à l'origine de l'affaire (*le Monde* du 25 novembre). Il s'agit de trois garçons de seize, quinze et douze ans.

(Lire la page « Idées » consacrée à l'affaire du Coral.)

● *Une affaire Zinoviev ?* — L'écrivain soviétique dissident Alexandre Zinoviev, exilé en Allemagne fédérale depuis 1978, a affirmé, mercredi 24 novembre à Lyon, au cours d'une conférence de presse destinée à présenter son dernier livre, le second tome de *la Maison jaune*, que sa femme et sa fille avaient été enlevées par le K.G.B. afin de faire pression sur lui. Selon l'écrivain, c'est à son retour à Munich le 20 novembre après une tournée de conférences aux États-Unis qu'il aurait découvert que son appartement avait été *« à moitié déménagé »*, que ses manuscrits avaient disparu et que sa femme et sa fille n'étaient plus là.

LA FIN DE LA ROUTE DU RHUM

Fort d'une avance de plus de 100 milles sur ses suivants, le Français Marc Pajot, sur son catamaran *Elf-Aquitaine*, devait, sauf incident de dernière heure, arriver à Pointe-à-Pitre en début d'après-midi jeudi 25 novembre et ainsi remporter la deuxième Route du rhum. Marc Pajot, qui, en fin de nuit, avait fait relâche pendant quarante minutes à Fort-de-France pour des réparations d'urgence, établirait ainsi un nouveau record de l'épreuve.

Pour effectuer le parcours Saint-Malo-Pointe-à-Pitre, le navigateur *français aura mis*, à *quelques minutes* près, dix-huit jours. En 1978, le vainqueur, le Canadien Michael Birch, sur son petit trimaran *Olympus*, avait gagné la Route du rhum en vingt-trois jours, six heures, cinquante-neuf minutes, quarante-cinq secondes. Il n'avait devancé son suivant immédiat, le Français Michel Malinowski, que de quatre-vingt-dix-huit secondes.

Cette fois, grâce à une moyenne, elle aussi, record, environ 8,3 nœuds à l'heure, la victoire de Marc Pajot, en tête de la course dès le départ et pratiquement tout au long de l'épreuve, devrait être beaucoup plus nette. Quatre à cinq heures de navigation le séparaient, en fin de matinée, de ses suivants immédiats, Bruno Peyron sur le catamaran *Jaz* et Birch également sur catamaran *(Vital)*, appelés à un sprint final pour la deuxième place. Le premier des trimarans, celui d'Eric Loizeau, *Gauloises-IV*, se situait un peu plus loin en quatrième position.

LA BAISSE DU DOLLAR CONTINUE : 7,11 F

La baisse du dollar, réamorcée mercredi 24 novembre après une brève remontée la veille, a continué jeudi 25 novembre : la monnaie américaine est revenue, à Paris, de 7,16 F à 7,11 F et, à Francfort, de 2,5350 DM à 2,5160 DM. A Tokyo, son fléchissement s'est accentué : 250 yens contre 258 yens lundi (et 278 yens il y a trois semaines).

Comme les jours précédents, ce sont les « mauvaises nouvelles » en provenance de l'économie américaine qui ont donné le ton ; vif recul des commandes de biens durables et hausse de 0,5 % des prix de détail en octobre. En outre, la baisse des taux s'est accentuée.





